

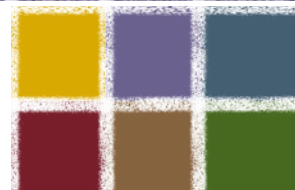


COLLOQUE EUROPÉEN

DU RÊVE
ÉCOLOGIQUE ET
CULTUREL
À LA RÉALISATION
DE LA VILLE
DURABLE



Ville de Lille 



SOMMAIRE

Retour sur le colloque

- Lundi 29 mai 2006
**La ville durable au service de la cohésion sociale et territoriale :
«Nouvel art de ville, nouvel art de vivre ».**
- Mardi 30 mai 2006
**Le développement durable en réseau : questionnements
et apports du projet Septentrion.**
- Mercredi 31 mai 2006
L'eau comme enjeu du développement urbain durable.

Les ateliers

- Les enjeux de « mixité » au coeur des villes.
- La participation aux décisions locales.
- La régulation des flux dans la ville.
- Densité urbaine et qualité de vie.
- Pédagogie et interprétation de la ville.
- Haute qualité de ville et écosystème urbain.
- La place des cultures locales dans la réalisation de la ville durable.
- Nouveaux savoirs, nouveaux métiers, nouvelle filière.
- La nature en ville.

Les visites

- Quartier de Wazemmes
- Quartiers de Bois Blancs / Lomme
- Axe Citadelle / Euralille
- Quartiers de Faubourg de Béthune / Lille Sud
- Quartiers de Moulins/ Belfort
- Quartier de Fives

La balade urbaine

La grande conférence publique

- La condition urbaine et la fabrication de la ville aujourd'hui.

Les annexes

- Le carnet de ville de Lille (CAUE)
- Liste des intervenants
- Texte martyr engagement des villes
- Représentations d'artistes des ateliers



LUNDI 29 MAI

> La ville durable au service
de la cohésion sociale et territoriale :
« Nouvel art de ville, nouvel art de vivre »



Une journée pour comprendre comment la ville durable peut réduire les inégalités écologiques, sociales et territoriales. Quelles solutions innovantes pour répondre aux enjeux de la mixité sociale ? L'opportunité de se questionner sur la densité urbaine, l'espace comme ressource, sur la place des cultures locales, de la nature et de l'environnement en ville...

■ Ouverture de la semaine du développement durable

- **Martine Aubry**, Maire de Lille.

■ Ouverture du colloque

- **Danielle Poliautre**, Adjointe au Maire de Lille déléguée à la Qualité de Vie et au Développement Durable.

■ Retours d'expériences en matière de ville durable

Au programme : le développement durable à l'échelle d'un territoire, opportunités et contraintes des projets de « ville durable »,...

- **Bruno Villalba**, Université de Lille 2, CERAPS

- **Lydie Laigle**, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment – CSTB

- **Frank Van Der Hoeven**, Associate Professor Urban Design, Delft University of Technology

- **Alain Colard**, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du territoire, Université Libre de Bruxelles - ULB.

■ Les conditions de la mise en oeuvre de projets de ville durable

A la rencontre de villes européennes engagées dans une démarche de « ville durable »

- **Ronan Dantec**, Vice-Président de Nantes Métropole et Adjoint au Maire de Nantes délégué à l'Environnement et au Développement Durable

- **Freddy Kaczmarek**, Maire d'Auby

- **Luc Maréchal**, Région wallonne, réseau Suscit (projet Interreg IIIB)

- **Christophe Deneve**, Cellule Environnement à la Ville de Mouscron

- **Hans Thoolen**, Chef de projet urbain à la Ville de Breda

■ Le projet urbain de Lille

- **Pascal Percq**, Directeur de la Direction de la Démocratie Participative et de la Citoyenneté

■ Visites des quartiers

Animé par : Ruth Stegassi, Journaliste à France Culture (émission «Terre à terre»).



La ville durable au service de la cohésion sociale et territoriale : « Nouvel art de ville, nouvel art de vivre »

■ Ouverture de la semaine du développement durable

Martine Aubry, *Maire de Lille*

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais d'abord vous saluer tous et toutes et certains viennent de loin. J'aimerais vous dire que les principaux adjoints qui sont à mes côtés : Danielle Poliautre, adjointe au Développement Durable, Eric Quiquet, adjoint en charge des Espaces Verts de notre ville, Marc Santré, Adjoint aux Transports, Catherine Cullen, adjointe à la Culture, Dominique Plancke conseiller municipal délégué du patrimoine et moi-même sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui et d'accueillir certains de nos collègues : Ronan Dantec le Vice-Président de la métropole Nantaise, Freddy Kaczmarek, le maire d'Auby. J'aimerais aussi saluer et remercier ceux qui ont organisé ce colloque avec Danielle Poliautre : Benoît Poncelet, directeur du CAUE et David Alcaud, représentant du CIR. Je voudrais saluer aussi ceux qui viennent d'un peu plus loin : M. Beyoud, directeur de l'Urbanisme de Oujda, ville marocaine avec laquelle nous venons de nous jumeler sur un agenda 21. Je salue également M. Dia, le responsable de l'agenda 21 de St Louis du Sénégal, grande ville avec laquelle nous sommes jumelés et avec laquelle nous travaillons pour préparer cet agenda 21. Danielle Poliautre coordonne cela et je l'en remercie.

Je voudrais d'abord vous dire le plaisir qui est le mien, qu'en ce début de semaine du développement durable, nous soyons ici à Lille pour réfléchir avec vous tous sur la ville durable. La ville durable est un enjeu crucial pour l'avenir. Nous savons que 50% de la population mondiale vit déjà dans une ville, et même 80% dans nos pays développés et cela ne va faire que s'amplifier. Nous savons que les villes sont des écosystèmes vivants où pollution, bruit, circulation difficile, espaces verts réduits côtoient souvent de la ségrégation, de l'exclusion et que tout cela nuit évidemment à la qualité de vie des habitants. Je crois surtout que ces villes dans lesquelles nous avons fondé beaucoup d'espoir éloignent les uns des autres. Rappelez-vous des écrits sur la Cité idéale où l'on pensait que les villes allaient rapprocher les hommes et les femmes, allaient permettre des échanges complémentaires et aujourd'hui nous constatons que ces villes isolent ! Elles isolent peut-être plus que dans les zones rurales dans lesquelles nous habitons, où nos grands parents habitaient. Elles isolent, elles segmentent, elles discriminent et elles excluent. C'est tout cela qui est l'enjeu de ce colloque, véritable lieu de réflexion dans cette semaine du développement durable. Comment construire une ville durable ? Une ville durable c'est d'abord une ville où chacun vit bien, où nous savons bien vivre ensemble dans notre diversité C'est enfin une ville qui prépare l'avenir pour nos enfants et nos petits enfants.

Je voudrais vraiment remercier le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, le CAUE, qui nous aide à monter ce travail, le Centre Interdisciplinaire de Recherches Comparatives en Sciences Sociales ainsi que le réseau Septentrion et leurs trois importants représentants qui sont ici aujourd'hui. Je me réjouis aussi que dans ce colloque, des hommes et des femmes venant d'ailleurs, de villes qui comme nous, réfléchissent à cette ville durable que nous devons construire, soient aussi là pour nous présenter leurs expériences et pour que nous puissions débattre ensemble. Je pense à Maastricht, Breda, Bruxelles, Anvers, Charleroi, Oujda et St Louis. Je crois beaucoup à ces échanges d'expériences car nous n'avons pas en la matière la science infuse même si chacun essaye de construire le concept de « La Ville » où chacun vivra mieux demain. Autre spécificité de ce colloque en dehors de ces expériences théoriques dans nos échanges, ce sont les visites sur le terrain que vous ferez dès cet après-midi dans un certain nombre de quartiers de la ville. Et puis nous en parlons il y aura de cette ballade urbaine organisée dimanche prochain avec le centre Georges Pompidou qui sera extrêmement passionnante, qu'il faudrait malheureusement démultiplier au vu du nombre de candidats par rapport à l'offre.

Dans quelques instants Danielle Poliautre vous présentera la ligne de ce colloque : « Comment travailler ensemble ? » Je voudrais, quant à moi, vous dire comment nous essayons ici de réfléchir à cette idée de la ville durable. Je suis absolument convaincue que le développement durable est un engagement politique majeur qui doit être porté du local au mondial. Je ne reviens pas sur les enjeux majeurs pour le monde, nous le voyons tous les jours, du problème de l'eau au problème de la paix en passant par la coexistence d'hommes et de femmes de cultures différentes.

Il n'est pas facile de concevoir cette ville durable, parce que nous sommes face à quelque chose qui peut nous apparaître comme un paradoxe. Il nous faut à la fois offrir des logements de qualité et lutter contre l'étalement de la ville, ce qui est parfois difficile face à l'évolution du foncier. Il faut à la fois permettre la croissance de la ville mais garder la cohésion sociale et traiter le problème de déplacement face à cette évolution. Il nous faut développer la ville dans tous ces aspects mais en préserver la qualité de vie. Il faut agir de façon volontaire quand on est élu mais en même temps ouvrir la voie et pas seulement à l'information des habitants mais à une adhésion véritable des habitants aux projets qu'on met en place. Et bien évidemment à une concertation forte avec eux sur les projets qui les concernent directement.

On constate donc que c'est difficile et qu'il faut s'attacher à promouvoir une vision de la ville qui permet à la fois de coordonner « politiques dures » - l'aménagement urbain, les transports, les espaces verts, les services publics, le développement économique -, et les politiques « douces » : c'est-à-dire les politiques envers les jeunes, les personnes âgées. Si nous n'arrivons pas à lier les deux, nous n'arriverons pas à construire cette ville durable. Ce projet est à la fois extrêmement complexe mais aussi ambitieux, car il vise à replacer les hommes et les femmes au cœur du dispositif. Quelle vision pour la ville ? Je crois que nous sommes tous concernés. Je parlais des élus locaux mais je pourrais aussi citer les urbanistes, les architectes, les sociologues, tous ceux qui réfléchissent aujourd'hui sur la ville. Et il faut bien voir que de nos jours, les villes provoquent de l'isolement. L'isolement peut confiner à l'individualisme forcené pour ceux qui vont bien, le repli sur soi de ceux qui vont mal et qui ont l'impression que personne dans la société n'est capable de leur tendre la main ou de les écouter.

De l'isolement mais aussi de la ségrégation. Une ségrégation est fonctionnelle et sociale. C'est peut être parce que nous avons perdu l'image de la ville telle qu'elle est née au moment de la Renaissance, où toute les fonctions étaient mêlées, pour construire dans les années 70, ces villes, inspirées de Le Corbusier, censées être les villes de demain, où il y avait les lieux où l'on dort, les lieux où l'on commerce, les zones industrielles où l'on travaille. Ce qui donne par exemple, ces zones industrielles ou tertiaires où le rapport n'existe plus. Chacun arrive pour travailler et repart. Voilà les cités que nous avons construites.

Je crois qu'il faut vraiment retrouver la ville sous tous ses aspects. Je pense que nous lutterons contre la ségrégation sociale que si nous sommes capables de reconstruire une ville où toutes les fonctions de l'homme sont représentées dans chaque quartier. Car dans le fond, le quartier c'est le cœur même de chaque ville et le quartier doit être un morceau de ville à part entière c'est-à-dire une ville où l'on dort, avec des logements, où l'on travaille, avec des commerces, de l'artisanat mais aussi des espaces plus larges. Une ville où la nature reprend sa place, où la culture, le sport mais aussi où le commerce, l'artisanat y figurent. Et ce n'est que dans cette ville où toutes les fonctions seront représentées, avec une très grande qualité urbaine, et de haute qualité environnementale, qu'alors nous pourrons penser à la mixité sociale. Car la mixité sociale ne se décrète pas. Il ne suffit pas de mettre de l'accession à la propriété au milieu de tours de logement sociaux. Il faut véritablement reconstruire la ville et y mettre cette qualité de la ville. Nous souhaitons vraiment reconstruire cette ville idéale dont chacun a rêvé quand a été pensé la construction de la ville aux 16ème et 17ème siècles. C'est-à-dire une ville où chacun vit ensemble quelque soit son âge, sa catégorie sociale ou sa culture. Une ville où se nouent des relations fortes, des liens entre une population qui, dans un quartier, habite, travaille, échange, se rencontre. Cette relation doit exister cependant qu'aujourd'hui le territoire s'arrête au pas de sa porte ou au pas de son bureau. On ne se sent pas chez soi dans le lieu collectif et donc on ne le respecte pas. On évite les échanges car on a peur de l'autre qu'on ne connaît pas. Je crois vraiment que c'est tous ces sujets qui doivent être de nouveau abordés lorsque nous parlons de la ville. Comment se partager un espace collectif ? Comment ne pas avoir peur de l'autre même s'il est différent ? Comment vivre ensemble et partager dans le sport, dans la culture, élément majeur dans la ville ? Comment partager ces espaces qui sont nos territoires où nous devons construire le « vivre ensemble » ?

Je voudrais dire un mot sur le choix que nous réalisons à Lille. Notre projet va à l'encontre de ce que font beaucoup de villes, en tous cas à l'encontre de ce que l'on fait depuis 20 ans en France mais aussi dans d'autres pays européens. Je crois que la politique de la ville telle qu'elle a été envisagée ces dernières années, je vais être un peu caricaturale, a consisté d'abord à rénover les centres villes. C'était parfois une nécessité, pour que nos villes soient capables à nouveau d'attirer, de se développer, mais je pense qu'il arrive un moment où il faut savoir s'arrêter le « cœur musée » : une ville musée avec des rues piétonnes, des restaurants, des boutiques, mais très peu d'habitations et qui se vide la nuit, les week-end, et des centres villes où peu à peu les

classes populaires risquent exclues. Au cœur de ces villes musées, je crois qu'il faut absolument lutter contre les quartiers résidentiels ségrégatifs entre résidentiel chic et résidentiel pauvre. Chacun est « parqué », si je puis dire, dans son quartier, avec autour de la ville, des centres commerciaux, et des lieux où l'on travaille. Toute l'action qui a été menée par la politique de la Ville vis-à-vis des quartiers en difficulté n'a finalement mis que des rustines : un terrain de proximité par là, une maison d'accueil de la petite enfance... Elles étaient certes utiles, j'en parle en connaissance de cause, puisque j'ai été Ministre de la Ville, mais cela n'a pas repensé la ville dans ces quartiers, cette ville aux multiples fonctions. Aujourd'hui, dans notre pays comme dans tous les pays développés, les classes populaires sont chassées des villes. Ce phénomène est déjà presque achevé dans beaucoup de villes françaises.



Nous avons la chance à Lille d'avoir nos banlieues dans la ville. 6 quartiers sur 10 sont en politique de la ville, 4 quartiers en zone franche, c'est-à-dire que nous sommes une ville extrêmement mixte, pas encore mixte dans chaque quartier, même si elle l'est un peu plus qu'ailleurs puisque nous avons 15% de logements sociaux au cœur de ville, mais c'est encore insuffisant.

Nous sommes une ville mixte et c'est une grande richesse. Nous arrivons à temps pour pouvoir reconstruire de la ville encore une fois dans ses mixités fonctionnelles et sociales. Nous devons agir vite et c'est ce que nous avons essayé de faire, lorsque nous avons été élus en 2001, en acquérant le foncier partout dans la ville et notamment dans ces quartiers en politique de la ville. Car si nous ne l'avions pas fait vite, vu l'augmentation du prix du foncier à Lille, à une heure de Paris, nous ne serions pas capables aujourd'hui de faire ce formidable projet de rénovation urbaine que nous sommes en train de mettre en place. L'acquisition du foncier par les municipalités est un enjeu dont il faut parler. On ne peut pas

demander aujourd'hui aux maires et aux élus locaux de refaire de la ville si on ne les accompagne pas en matière de foncier car c'est cela qui coûte de nos jours, la construction n'ayant pas tellement augmentée. Et si il y a une intervention de l'Etat à mener, alors que la Caisse des dépôts a placé 250 Milliards d'euros en bourse, c'est bien d'aider ceux qui effectivement sont prêts à construire, à reconstruire une ville où l'on puisse vivre.

Alors, en quelques mots, quelle est la philosophie de notre action? Dans chaque quartier nous voulons réintégrer l'ensemble des fonctions comme je vous le disais : c'est-à-dire une place importante de la qualité dans ces quartiers.

Prenons l'exemple du quartier de Lille Sud, qui est le plus grand quartier de Lille et le plus en difficulté. Nous allons rebâtir aujourd'hui un quartier qui n'était pas de la ville. Il y avait des tours posées sur des terrains vagues, des rues très peu nombreuses qui ne menaient nulle part, un territoire collectif où on ne savait pas où était la place des voitures, des piétons, des parents qui amenaient leurs enfants dans les centres sociaux, dans les écoles en passant sur ces terrains souvent boueux : la négation même de la ville. Nous allons recréer avec la participation des habitants, des îlots, des rues, des places et un immense espace vert autour duquel va se construire à nouveau de véritables rues. On n'habitera pas la tour B de tel ensemble mais on habitera à tel numéro de telle rue, où il y a des places, où l'on pourra vivre ensemble, où il y aura des lieux de vie pour les enfants et pour les plus âgés. C'est aussi dans ces quartiers que nous ramenons du commerce, de l'artisanat, des services publics, et des marchés qui sont aussi des lieux de rencontre.



Grâce aux terrains disponibles que nous avons acquis, nous construisons énormément de logements puisque, dans les 5 ans, 10000 logements seront construits à Lille, dont près de 4000



logements sociaux. Dans ces quartiers dont je parle, dans le projet ANRU, 3500 logements seront construits dont 1500 logements sociaux. Ce sont des quartiers où il n'y a pratiquement aujourd'hui que des logements sociaux. Nous mettons en place un grand projet de requalification des logements anciens, car vous savez que dans le Nord, nous avons énormément de logements, de petites maisons insalubres. Il faut dire aussi que pour nous, ces logements doivent avoir une caractéristique : on ne veut plus de ces grandes tours, on veut faire du logement social avec des petits immeubles, qui aient chacun leur personnalité. Nous savons aussi que dans notre ville, la maison de ville fait partie de notre culture. Nous allons lancer plusieurs concours internationaux pour construire les maisons de ville du 21ème siècle qui comporteront aussi des jardins et qui, je l'espère, utiliseront intelligemment nos matériaux locaux dont la brique par exemple pour laisser notre marque à l'urbanisme du 21ème siècle tout en gardant les racines qui sont les nôtres. Donc c'est un projet très ambitieux, refaire de la ville là où il n'y a que des lieux pour dormir, dans des espaces vagues. Voilà le grand projet qui est le nôtre.

J'ajouterai que dans ces quartiers, où toutes les fonctions sont représentées, il doit y avoir une très grande qualité urbaine. Si nous souhaitons que cette mixité sociale, puisqu'il y aura de l'accès à la propriété, de l'accession sociale à la propriété, et aussi du logement social puisse se développer.

Evidemment, nous avons aussi souhaité que les quartiers ne soient pas repliés sur eux-mêmes et ce travail nous le menons depuis maintenant 4 ans. Nous souhaitons qu'il y ait dans tous les quartiers de la ville un pôle d'excellence, soit culturel ou sportif, qui accueille les habitants des autres quartiers. Prenons l'exemple de Lille Sud, nous y avons une magnifique halle de glisse, qui avec Nantes constitue, je crois, le deuxième ensemble le plus grand de France sur ces nouveaux sports de glisse. Chaque enfant de la ville, avec les écoles, peut y faire des cours d'éducation sportive pour que chacun puisse se l'approprier, et notamment les enfants de ce quartier de Lille Sud. Ce nouvel équipement est majeur et peut aller de l'amateur aux concours internationaux.

Nous avons aussi dans ce même quartier utilisé un grand axe qui était auparavant un grand axe commercial et qui était devenu largement muré, pour en faire la rue du Faubourg des modes. Nous avons acquis ces commerces, pour en faire à la fois des ateliers et des commerces, pour des jeunes que nous avons retenus avec un concours et un jury qui va se réunir bientôt. Ces jeunes sont des jeunes créateurs de mode ou de design. Il y a aussi une pépinière, elle est en train de se terminer.

Donc le quartier de Lille Sud devient ce quartier avec deux pôles d'excellence, avant de devenir, je l'espère, le premier quartier de haute qualité environnementale à Lille avec le projet ANRU. Nous avons aussi reconstruit des ponts et des portes entre ces quartiers. Les jeunes de Lille Sud disaient : « il y a le check point » : un immense pont où la circulation se faisait à toute vitesse, avec deux voies de chaque côté. Et bien nous avons fait d'un côté un jardin qui a réduit, psychologiquement, la longueur de ce pont, et de l'autre une place d'entrée dans Lille Sud. Nous avons élargi les trottoirs qui ont été triplés et nous avons réduit la place de la voiture pour en faire un lieu de passage, d'un quartier à l'autre et non pas un lieu de rupture. Je pourrai donner bien sûr beaucoup d'autres exemples de ce que nous essayons de faire en la matière.

Je pourrais aussi parler des projets dans le quartier de Moulins ou ceux à Wazemmes, qui bien évidemment sont en haute qualité environnementale. Nous pensons à des toitures végétalisées dans un certain nombre de cas. Les choix énergétiques sont majeurs, nous sommes d'ailleurs aidés par EDF et Gaz de France. Nous pensons également à la collecte sélective des déchets, la gestion alternative des eaux de pluie. Nous avons une étude qui va être par ailleurs lancée dans quelques jours. Dans l'assainissement aussi, nous essayons de travailler sur certains dossiers avec des dispositifs innovants. J'ajoute que dans ce projet majeur de construction de logements mais aussi d'aménagement de parcs, nous avons inséré des clauses de formation et d'insertion pour des jeunes et des adultes de ces quartiers en difficulté. Notre souci est véritablement de reconstruire la ville, avec ses diverses fonctions qui permettront une qualité et cette « non segmentation sociale ».

De plus, il y a 14 sites dans la ville, et notamment dans les quartiers dits riches, qui sont des sites d'accueil de logements sociaux. Nous avons mis des sites associés pour que les choses fonctionnent dans les deux sens. Lille est une ville avec un cœur de ville de 15% de logements sociaux, nous allons passer à plus de 20%. Et dans tous les nouveaux programmes de

plus de 50 logements, et c'est vrai pour le grand quartier de Euralille, il y a maintenant une obligation de réaliser 25% de logements sociaux. Ainsi par exemple vous le verrez dans le « bois habité » qui est ce nouveau quartier, aux pieds des tours d'Euralille, il y a 25% de logements sociaux. Je crois que c'est aussi cela, réfléchir à cette ville durable.

Je terminerai en vous disant que j'ai surtout parlé du « Hard », du dur, de la construction, de l'aménagement que ce soit les espaces verts, les commerces, les emplois, les logements, mais que pour nous bien évidemment la ville durable c'est aussi le « soft ». C'est-à-dire la politique du doux. Des politiques douces qui sont pour nous, par exemple, notre Projet Educatif Global. Vous savez que nous sommes en charge des classes primaires. Et bien nous avons la volonté absolue que chaque jeune puisse entrer au collège en sachant lire, écrire et compter. Ce qui impose dans une ville comme la nôtre un énorme effort d'accompagnement des jeunes en difficulté d'autant plus que l'Etat s'y est engagé notamment pour les études surveillées qui sont un accompagnement très fort. C'est aussi pour nous la volonté que chaque jeune puisse acquérir la capacité de vivre ensemble, de savoir ce qu'est la citoyenneté. Et nous utilisons toutes les possibilités : que se soit la libération de la ville, l'ouverture des camps après la Shoah, l'anniversaire de 1936, etc. Nous utilisons toutes les manifestations pour pouvoir expliquer aux jeunes, des époques, l'importance de la mémoire, mais aussi qu'ils doivent préparer l'avenir. C'est au travers de tout cela que la culture est extrêmement importante.

Nous faisons également un effort majeur sur l'accès à la culture, au sport... Ainsi chaque enfant de la ville d'ici deux ans sortira de classe de CM2 et entrera au collège en ayant eu une initiation à la musique : au solfège et aux autres instruments. Cela fait aussi partie de ce Projet Educatif Global, de cette politique du « soft » qui donne à chacun un maximum de chance pour réussir sa vie. Je voudrais vous dire aussi que pour nous, la culture est majeure comme lorsque nous avons été « Lille capitale européenne de la culture ». Nous poursuivons avec Lille 3000, où nous avons travaillé un an, avec les enfants du primaire pour préparer l'exposition « flower power ». Ces enfants ont travaillé sur les fleurs dans la poésie, le théâtre, le dessin, le journal. Ils ont parfois repeint leurs classes avant même d'aller voir ces expositions. Dans les collèges, nous avons travaillé sur Rubens et son époque, en histoire, en littérature, et pas seulement dans le domaine des arts plastiques. Nous avons également fait travailler tous les lycées sur la cité idéale. C'est le thème d'aujourd'hui : dire à ces jeunes de troisième à la terminale comment voulez-vous vivre ensemble demain ? Dans quelle ville voulez-vous vivre ? Et qu'est-ce que cela signifie ? En mathématiques, en architecture, en littérature, en philosophie mais aussi en matière d'arts plastiques. Nous avons eu plus de 1000 projets qui ont été travaillés pendant près d'un an dans ces lycées. Je crois que ça fait partie aussi du développement durable, d'amener à la réflexion ces jeunes très tôt sur le comment « vivre ensemble ».

Je voudrais aussi vous dire que, pour nous, le contre modèle concernant les personnes âgées c'est le modèle américain qui les parque dans des villes faites pour elles, avec des chiens et des radars et où on rentre avec des cartes magnétiques. Pour nous, une ville où il n'y a plus d'enfants comme Londres ou New-York, c'est dramatique, et une ville, un pays où on parque les personnes âgées, ça l'est tout autant. Nous avons une conception certes plus coûteuse, mais nous mettons partout dans la ville des petits espaces pour les personnes âgées, des petites maisons de retraite ou des clubs où les personnes âgées qui restent chez elles viennent rencontrer celles qui sont en établissement. Et peu à peu, nous allons faire en sorte que, dans ces lieux, il y ait un endroit particulier pour les personnes touchées par les maladies, touchées par la sénilité mentale, afin que là aussi il n'y ait pas de perte de repères. Que chacun puisse rester dans son quartier et puisse aussi apporter aux écoles la parole des anciens, à ceux à qui nous devons tant.

Nous avons un agenda 21, et c'est l'un des premiers qui a été signé en France lors du dernier mandat, qui comprend 548 actions. Je vous rassure tout de suite, je ne vais pas vous les présenter. Un mot sur la politique en matière d'espaces verts, je salue Eric Quiquet, qui a permis de gagner 10 hectares de verdure dans notre ville en 4 ans et nous allons d'ailleurs inaugurer samedi prochain le parc Jean Baptiste Lebas de trois hectares en plein cœur de ville. C'était un grand parking, avec des milliers de voitures. Dorénavant, cela sera un grand espace vert qui relie un quartier en difficulté, Moulins, avec le centre ville et qui sera ouvert à l'ensemble des Lillois.


Un mot sur notre plan de déplacement. Nous avons souhaité dire aux Lillois qu'on ne peut pas à la fois se féliciter que notre ville se développe surtout que, depuis le dernier recensement Lille, compte 14 000 habitants en plus, et dans le même temps ne rien faire en matière de circulation. Lille est une ville qui attire, qui attire les touristes et puis une ville où il est de plus en plus difficile de circuler. Ce n'est pas un paradoxe c'est une réalité. Alors il faut apprendre à vivre autrement, nous ne le faisons pas de manière dogmatique mais de manière tout à fait réaliste en proposant d'abord des transports collectifs à haut niveau de service : c'est-à-dire à la fois plus réguliers et plus rapides. C'est le cas par exemple du métro avec une rame par minute. Et nous faisons en sorte aussi que tous les modes de transport puissent exister dans la ville. Nous avons déjà doublé notre réseau de pistes cyclables, développé beaucoup de zones « 30 km/h », ralenti toutes ces grandes avenues qui traversaient la ville et qui étaient des autoroutes urbaines. Nous les avons à la fois ralenties et mises à double sens. Je ne vous dis pas les cris divers et variés, mais nous ne voulons plus que l'on traverse notre ville comme sur une autoroute. Nous voulons passer à la promenade : promenade à pied, en voiture, en vélo, en transport collectif. Il faut là aussi mettre du doux et la rapidité est aussi une forme de violence insupportable.

Concernant notre plan d'économie d'énergie, nous avons adhéré au programme Display. Nous avons à l'occasion du changement du marché de l'éclairage, complètement repensé et retravaillé l'éclairage dans notre ville. Aujourd'hui, cette ville est beaucoup mieux éclairée avec en même temps 20% d'économie d'énergie.

Enfin, nous avons mené chaque année des campagnes dans la ville, avec l'ensemble des élus concernés. La première année sur l'Eau, où nous avons travaillé avec les producteurs et les distributeurs d'eau pour faire disparaître les canalisations en plombs, mais aussi le travail réalisé avec les enfants dans les écoles autour des enjeux mondiaux que constitue l'eau. L'eau, pour rappeler à chacun qu'il faut limiter la consommation, depuis son bain quotidien qui peut devenir une douche jusqu'à la récupération de l'eau de pluie. Nous avons aussi fait le sport sur l'eau dans la ville où de nouvelles fontaines sont apparues.

L'année suivante, nous avons pris l'Alimentation où nous avons traité aussi bien les aspects de santé, de nutrition, etc. Nous avons avec l'Institut Pasteur un lien absolument majeur : la prévention des maladies cardio-vasculaires, l'obésité, l'ouverture dans nos écoles à du bio et à une diversification de la nourriture, une information aux parents pour réaliser des repas peu coûteux et équilibrés le soir. Mais aussi, l'alimentation parce que le développement durable ne doit pas être triste, nous avons organisé des grandes bouffes un peu partout dans la ville en faisant connaître les cuisines culturelles qui sont chez nous. Il faut bien le dire le développement durable ce n'est pas triste, c'est comment on vivra mieux ensemble. Et cette notion de fête, de partage de moments me paraît absolument essentielle : bien faire la fête ensemble ça fait partie de cette ville durable. On ne veut pas se tromper sur la façon de construire cette ville. C'est la raison pour laquelle chez nous la culture est importante parce que c'est ce qui fait ce lien. Lille, à la fin de l'année, sera pendant 4 mois indienne. On y travaille dans les écoles, dans les quartiers, dans les associations humanitaires. On y travaille dans tous nos grands lieux culturels : associations culturelles ou autres. Autour de Bollywood, 3000 Lillois et Lilloises sont aujourd'hui en train d'apprendre la danse indienne. Faire en sorte de découvrir une civilisation, une autre planète par rapport à la nôtre, avec sa formidable modernité aujourd'hui mais aussi ses problèmes majeurs où l'on se pose des questions à nous même.

Mon dernier mot ira sur la solidarité. Lille est en train de lancer un projet politique majeur, après avoir, nous l'espérons, ouvert les cœurs et les raisons, au moment de la ville capitale européenne de la culture. Nous ne souhaitons pas que tout cela se referme et nous souhaitons que les gens restent ouverts les uns envers les autres, que nous nous acceptions dans nos différences, d'âge, de catégories sociales, de culture. Nous avons donc lancé ce projet de la ville de la solidarité qui me paraît être au cœur de cette cité idéale vers laquelle veut nous conduire la ville du développement durable. Il s'agit de dire aux habitants de Lille, que si vous, vous n'êtes pas capable de vous impliquer dans votre ville c'est-à-dire à la fois de respecter les règles - la propreté, le comportement face au développement durable -, si vous ne respectez pas les autres, je pense à la discrimination par exemple, et si vous n'êtes pas capable de porter un peu de solidarité et de générosité, on arrivera pas à bien vivre ensemble. Or c'est l'enjeu du 21ème siècle et donc nous demandons du temps, tout le monde peut en apporter, pour parrainer une personne âgée isolée, une personne handicapée que plus personne ne va voir, pour discuter avec elle, prendre en charge un enfant en difficulté, emmener en vacances des enfants alors que 50% des enfants de notre ville ne partent en vacances.



En résumé, il faut faire en sorte que dans chaque quartier, dans chaque rue, des personnes se disent qu'ils peuvent être utiles aux autres. Nous devons parvenir à mobiliser les habitants autour de ce projet majeur qui consiste à construire la ville pour les hommes et les femmes qui l'habitent, une ville également ouverte sur le monde. J'aurai dû parler de la coopération internationale, des jumelages, de la façon dont nous travaillons dans le co-développement avec Oujda ou St Louis. Je pense que parviendrons à apporter une pierre à ce qui apparaît si difficile aujourd'hui : dire aux hommes et aux femmes de vivre ensemble et à chacun d'être pleinement émancipé pour choisir sa vie. Voilà l'enjeu de ce grand projet qui est devant nous !

Je vous remercie.

■ Ouverture du colloque

Danielle Poliautre, *Adjointe au Maire de Lille déléguée à la Qualité de Vie et au Développement Durable.*

Mesdames et messieurs, chers collègues, chers amis, je suis très heureuse de vous accueillir ce matin pour l'ouverture officielle de ce colloque « **du rêve écologique et culturel à la réalisation de la ville durable** ». Nous avons aussi reçu beaucoup d'excuses, je ne vais pas les citer, beaucoup d'élus d'ailleurs, qu'ils soient départementaux, régionaux ou de communes qui aujourd'hui sont très investis dans la semaine développement durable. Je voudrais saluer en particulier les élus, techniciens, chercheurs, responsables associatifs qui viennent de différentes villes ou d'universités de France ou d'Europe et qui ont accepté d'apporter leur contribution, leur expérience sur ce thème afin d'enrichir notre réflexion et notre action commune future. Apprendre des autres, échanger sur les réussites et les difficultés voire les échecs, confronter les pratiques, ce sera notamment l'objet des sessions ce matin, avec des retours d'expérience sur les villes durables, sur ce qui se cherche au cœur de ces villes pour être plus durables mettant l'habitant au cœur des projets, ce qui est indispensable dans cette recherche de développement durable tant au niveau local que mondial. En effet, avec des acuités différentes, toutes les villes du monde sont confrontées au mêmes problèmes, aux mêmes défis : pollution de l'air, émission de gaz à effet de serre, tension sur la ressource en eau, J'étais il y a trois semaines à Oujda où la construction périphérique anarchique pose de nombreux problèmes. Mais la liste pourrait être longue et ne se limite pas aux questions écologiques. Les inégalités écologiques se conjuguent souvent avec les inégalités sociales (Lydie Laigle nous en parlera tout à l'heure), tout cela dans un contexte où les exigences de qualité de vie augmentent alors que les moyens et les ressources des collectivités sont limités pour y faire face. **La ville devient donc le lieu déterminant où se joue le développement durable.** Le défi est considérable pour concilier progrès, justice sociale et préservation des conditions de développement futur à l'échelle locale mais aussi globale. On ne fera pas de développement durable enfermé dans ses frontières. À une époque où toutes les décisions s'interfèrent, les villes d'Europe, notamment du réseau Septentrion savent qu'elles doivent sortir de leurs fortifications pour s'ouvrir au Monde. Lille, capitale européenne de la culture, en a été une illustration extraordinaire et nous a donné l'opportunité d'élargir l'agenda 21 lillois à la culture. Les villes d'Europe ont aussi en commun, un passé industriel qui laisse un lourd passif de friches, de sols pollués. Les maires de Mouscron et d'Auby nous en parleront dans leur projet de renouvellement urbain. Il s'agit donc de répondre aux exigences locales de développement durable en intégrant les exigences de partage des ressources au niveau mondial, ce que recouvre aujourd'hui la notion d'empreinte écologique sur laquelle la ville de Lille travaille, et en même temps s'enrichir de la diversité des cultures et des savoirs. Il nous faut inventer des nouvelles formes de gestion et d'aménagement de nos territoires plus qualitatives, plus équitables, plus démocratiques, par des solutions nouvelles qui seront illustrées par : Maastricht, Nantes, Charleroi ou la région Wallonne qui vient notamment de sortir un ouvrage, fruit d'une coproduction d'une douzaine de villes wallonnes. Nous n'avons malheureusement pas la ville de Fribourg qui s'est excusée au dernier moment mais je crois qu'un certain nombre d'entre vous déjà connaissent la richesse de l'éco quartier Vauban qui devait nous être présenté.

Ruth Stegassi, *animatrice*

Comme on l'a rappelé tout à l'heure, 80% de la population européenne vit dans les villes et il n'y a aucune étude, aucune analyse qui existe sur ce qui est à l'œuvre aujourd'hui dans les villes. C'est quand même un paradoxe extraordinaire et donc des occasions comme ce colloque sont très rares et très précieuses. J'espère vraiment que nous allons pouvoir avancer tous ensemble sur la réflexion, la confrontation. Bruno Villalba vous êtes chercheur à l'université de Lille au CERAPS et j'aimerais que vous introduisiez, s'il vous plaît, la première thématique qu'on a appelé « retour d'expérience ».

■ Retours d'expériences en matière de ville durable

Bruno Villalba, *Université de Lille 2, CERAPS*

L'utopie sociale de la ville durable. Cadre méthodologique et limites empiriques.

Bruno Villalba, Science Politique, Ceraps, Institut d'Etudes Politiques de Lille

Dans un essai stimulant, intitulé *Au-delà de Blade Runner, Los Angeles et l'imagination du désastre*, Mike Davis (2006) s'interroge sur le devenir de nos villes. Partant d'une analyse du film *Blade Runner* qui met en scène la ville de Los Angeles en 2019, M. Davis explique combien ce type d'images ont contribué à façonner notre imaginaire urbain. Mais si Los Angeles symbolise le gigantisme urbain d'une humanité en mutation, il estime que ce film « *n'est pas tant le futur d'une ville que le fantôme des rêveries du passé.* » (p. 12) Il n'est finalement une représentation du paroxysme de la situation actuelle des grandes mégalopoles, mais il n'offre guère de perspectives sur ce qu'il va advenir¹.

Son livre insiste sur l'inconséquence de nos choix en matière d'aménagement urbain, en mettant en exergue les effets sociaux produits par l'organisation de l'espace des villes. L'essai de M. Davis montre que nous assistons à l'émergence de politiques de la ville qui, faute de pouvoir répondre aux enjeux fondamentaux de l'espace urbain (paupérisation, spécialisations des espaces, déclassement économique...) tentent d'en contenir les conséquences les plus visibles (violence, insécurité, dégradation de l'habitat, extension des frontières de la ville...). Selon lui, ces politiques aboutissent à un renforcement des ségrégations sociales, économiques, culturelles —et pour l'exemple américain, ethnique². Or, cette perspective n'est, globalement, pas délibérée ; elle résulte d'une désagrégation progressive des intentions premières, bienveillantes et réfléchies, ainsi que de la superposition de politiques urbaines, aboutissant à une cacophonie politique, se révélant bien incapable de hiérarchiser les priorités.

C'est à la hauteur des enjeux sociaux, systématisés dans *Au-delà de Blade Runner*, que nous voudrions interroger le concept de « ville durable ». Nous souhaitons proposer une lecture politique de cette vision de l'espace urbain en la confrontant à la notion de « ville durable ». L'essai de Mike Davis ignore superbement les stratégies « durables » mises en place par la ville de Los Angeles ; il n'évoque pas plus les contraintes environnementales énormes qui pèsent sur la ville³. On peut schématiquement présenter ainsi notre ligne d'analyse : à quelles conditions un espace particulier peut constituer un cadre de vie que l'on souhaite voir se maintenir dans le temps ? Quels sont, finalement, les critères à retenir pour définir le cadre d'une politique urbaine que l'on veut voir s'inscrire durablement, c'est-à-dire qui rende compatible les intérêts écologiques, sociaux et économiques ? La perspective temporelle n'est pas seule en jeu ici ; après tout, une ville est toujours durable, ne serait-ce qu'à travers les ruines qu'elle laisse (Diamond, 2006)... Ce qui nous intéresse ici, c'est le fait que son inscription dans le temps est devenue moins importante que les conditions qui permettent de la rendre *vivable* dans le temps...

Nous verrons que ces conditions sont insérées dans une vision utopique de l'espace urbain, qui tente d'associer à une croyance (celle de la durabilité) une méthode (celle de la participation) afin d'aboutir à un projet collectif non seulement reproductible dans le temps, mais adaptable à l'ensemble des espaces anthropiques.

Si l'on tente de confronter cette vision utopique aux contingences sociales, on constatera que les clés d'accès à la ville durable supposent une résilience importante de nos perceptions des contraintes sociales, qui rendent cette approche qualitative compatible avec les conditions de vie de l'ensemble des habitants. Nous présenterons ainsi quelques éléments de réflexions issus d'une recherche portant sur la Fédération des Centres sociaux du Nord⁴.

¹ Dans son livre, M. Davis précise ces enjeux : la ségrégation sociale et spatiale, le confinement des lieux (des ghettos dorés aux prisons surpeuplées), le contrôle social renforcé (via les utilisations technologiques), la violence sociale et économique sans régulation politique (municipale ou étatique...).

² Cette approche perpétue une tradition sociologique ancienne d'études des phénomènes urbains, à la suite de l'Ecole de Chicago, voir Grafmeyer, Isaac, 2004.

³ Tout juste se contente-t-il de mentionner les conséquences à venir du Big One, le tremblement de terre tant redouté, qui devrait être fatal à la côte Ouest...

⁴ Notamment par une confrontation empirique avec un terrain élaboré dans le cadre d'un contrat de recherche Action Concertée Incitative (« Sociétés et cultures dans le développement durable ») sur le thème « Instituer le développement durable » (voir <http://aciidd.net>).

1. Une nouvelle utopie de l'espace urbain ?

On peut s'interroger sur l'idée que nous voulons constituer, à travers le concept de « ville durable », un équilibre, voir une harmonie, partagée par une population et qui deviendrait un modèle destiné non seulement à se perpétuer dans le temps. Nous renouons ainsi avec l'idée qu'il puisse exister une utopie réalisable (Choay, 1965)⁵... L'utopie de la ville durable consiste à lui conférer un « *futur perpétuel, sans limites naturelles ou contraintes sociales* » (Davis, 2006, p. 144).

Matérialisons cette proposition à travers l'exemple de l'aménagement du Plateau Mont-Royal de la ville de Montréal⁶. Les animateurs (associant citoyens et spécialistes de l'aménagement urbain) proposent « *aux citoyens du Plateau Mont Royal et de la Ville de Montréal un engagement personnel et collectif pour concilier les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable en milieu urbain, en répondant à nos besoins présents sans compromettre ceux des générations futures.* » L'imagerie offerte présente une ville réconciliée avec l'écologie et bien sûr conviviale, grâce à la mise en place de pratiques démocratiques efficaces. Une telle réorganisation de l'espace urbain ne peut se réaliser qu'à une condition majeure cependant : « *Nous proposons une avenue Mont Royal sans voitures, avec transport en commun efficace et écologique. Cette proposition fait partie d'une stratégie de réduction de l'utilisation de la voiture, dans une ville centrée sur la personne !* » Nous percevons là l'ambivalence d'un projet collectif qui s'effectue au détriment de la voiture... cet exemple nous permet de nous arrêter quelques instants sur les conditions constitutives de ce projet utopiste.

1.1. Adhérer à un nouveau compromis

Le projet utopiste est souvent le résultat d'un compromis, minimisant la complexité du réel. La ville durable tend à devenir la production de sa propre image idéalisée. Une telle vision se construit en s'éloignant des contraintes existantes, afin de parvenir à la constitution d'un imaginaire positif, pouvant mobiliser les acteurs concernés.

La ville durable se caractérise comme utopie, dans sa volonté d'adopter une démarche anthroposystémique. L'anthroposystème est défini « *comme étant un système interactif entre deux ensembles constitués par un (ou des) sociosystème(s) et un (ou des) écosystème(s) naturel(s) et/ou artificialisé(s) s'inscrivant dans un espace géographique donné et évoluant dans le temps, sous l'effet de facteurs externes ou internes au système* » (Muxart et al., 2003, p. 18). Dans cette optique, une « ville durable » entend procéder à une réconciliation des enjeux temporels (ce qui peut constituer un avenir envisageable pour les générations à venir tout en assurant une équité intra-générationnelle) et spatiaux (résoudre les conflits liés à la définition des frontières de la ville, tant à l'égard des acteurs nationaux que locaux —ruralité, urbanité, etc.) (Veltz, 1996).

Mais la « ville durable » ne conduit-elle pas à délimiter artificiellement les frontières de l'espace urbain (du quartier aux conurbations, ces zones d'habitat humain s'étendant sur plusieurs centaines de kilomètres...), afin de le considérer comme un espace clos, permettant une intervention efficace des élites politiques et techniques ? Ne tente-t-elle pas de valoriser les approches fonctionnalistes au détriment d'une vision plus systémique ? Une telle incarnation peut-elle matériellement se réaliser à l'échelle de la totalité de l'espace urbain, en raison du coût financier par exemple ?

1.2. Une méthode participative

La « ville durable » exprime « *la relation paradoxale [que la ville entretient] avec la plupart des idéaux de la métropole démocratique* » (Davis, 2006, p. 13). Lieu de la proximité (Gilly, Torre, 2000), elle tend à devenir l'espace d'expérimentation des procédures participatives sensées faire émerger l'intérêt collectif, et permettre ainsi la conciliation des ambitions architecturales ou commerciales avec les visions plus routinières des habitants. Cette ville valorise l'adoption d'une méthode participative, qui suppose que le cadre démocratique qu'elle promeut soit accepté et mobilisé par les acteurs concernés (Geindre, de la Gorce, 1993).

La vision de cette « ville durable » ne procède-t-elle pas à un refoulement de la dimension conflictuelle de l'espace urbain : de ses inégalités territoriales, mais aussi de contradictions

⁵ Voir par exemple, les réflexions du séminaire « Développement durable entre utopie et expérimentation », 7 mars 2006, Séminaire organisé par Corinne Larrue (CITERES/VST, Tours).

⁶ <http://www.montroyal-avenueverte.org/>, consulté le 25 mai 2006.

difficilement conciliables des autorités politiques et morales, mais aussi des intérêts personnels de chacun d'entre nous ? Si l'on reprend l'exemple du contrôle de la voiture de la ville, il semble bien que l'on touche là une question fondamentale qui illustre bien la complexité de réduire l'individu à une dimension singulière (Dupuy, 1999).

Ne tend-t-elle pas à amplifier l'insertion des communautés installées au détriment des populations les plus fragilisées (par rapport à l'emploi, la situation scolaire, etc.) ? La proximité souhaite avant tout éviter la promiscuité.... Cette ville compacte favorise l'émergence d'un citoyen visant « *l'expérience subjective de plus en plus réduite à la sphère privée* » (Davis, 2006, p. 79)

1.3. Une dynamique vertueuse

Le concept de ville durable suppose d'adhérer à une croyance (la durabilité), une méthode (la concertation) afin de parvenir à des effets induits, c'est-à-dire qu'en adoptant certaines conduites positives, nous mettrions en place un cycle vertueux, qui permettrait de réguler les contingences négatives liées à la vie urbaine.

Il y a là pourtant une limite sémantique importante. La « durabilité » ne doit pas simplement se confondre avec ce qui *dure dans le temps* ; elle se perçoit davantage comme ce qui confère un sens à ce que l'on souhaite perpétuer ; cela suppose que l'on associe à cette durée, une analyse des conditions (politiques, économiques, sociales) qui permettent de faire émerger un compromis concernant les finalités de la durée. Si la ville doit durer, se maintenir comme entité vivable et viable, comment doit-elle produire un consensus social qui soit partagé par le plus grand nombre, en tenant compte des contraintes environnementales ? Dans cette optique, la durabilité associe une dimension temporelle à une dimension dynamique —au sens qui tente de créer un équilibre entre les tensions centrifuges du social, de l'économique et de l'environnemental. La durabilité procède d'une méthodologie qui entend mettre en place un équilibre autoreproductible.

2. Perceptions de la durabilité à l'échelle de l'action sociale

Sans même anticiper ce qu'il adviendra des villes dans une vision aussi radicale et pessimiste, nous souhaiterions présenter quelques éléments qui peuvent permettre de tester le processus de développement de cette ville durable. Ces données résultent d'une enquête réalisée sur la Fédération des Centres sociaux du Nord⁷.

L'objectif est d'analyser les modes d'appropriation et d'intégration possibles de cette notion par des acteurs mobilisés autour de l'action sociale. La thématique du développement durable semble, encore aujourd'hui, faiblement intégrée dans les dispositifs professionnels des acteurs sociaux (Dubois, Mahieu, 2002, p. 73-94 ; Ballet et al., 2005). Nous voulions apprécier les représentations du développement durable par ces acteurs et comprendre les stratégies d'évitement ou d'ajustement qu'ils pouvaient entreprendre. Les centres sociaux ont comme objectif principal de promouvoir le développement social local. Pour cela, ils mettent en place des opérations locales contractualisées (CAF, collectivités locales, associations, etc.) afin de répondre aux priorités de leurs usagers (principalement des populations en situation de précarité). Il devenait donc intéressant d'étudier la manière dont ces médiateurs de l'action sociale entendaient décliner les principes généraux du développement durable au sein de leurs pratiques professionnelles et de leurs objectifs politiques⁸. Comment ce projet de ville durable, inscrit dans la rhétorique du développement du même nom, est-il perçu par les acteurs sociaux ? Trois perspectives de réflexion émergent de cette confrontation.

⁷ La Fédération des centres sociaux et socio-culturels du Nord a été créée en 1966, et la Fédération des centres sociaux et socio-culturels du Pas-de-Calais en décembre 1997. En 1998, ces deux fédérations se sont réunies en une Union régionale. Ils sont membres d'un réseau national de 2000 CS, dont la majorité se regroupe au sein de la Fédération des Centres sociaux de France (FCSF) à laquelle adhèrent les Fédérations du Nord et du Pas-de-Calais. Actuellement, la région Nord-Pas de Calais compte un peu moins de 150 centres (130 sont gérés par des associations, les autres sont à gestion municipale). Cela représente plus de 3500 bénévoles et administrateurs, 3400 salariés (animateurs socio-culturel, éducateurs, intervenants ponctuels...) et cela constitue, au total, un budget consolidés de 70 millions d'euros par an.

⁸ L'enquête a été réalisée entre mai 2004 et mai 2006. Sur le plan méthodologique, elle a consisté à mener une vingtaine d'entretiens avec des directeurs de centres sociaux, et à suivre la constitution d'un comité de pilotage destiné à construire une stratégie de conciliation des objectifs du développement durable avec le projet politique des centres sociaux. Nous tenons à remercier l'ensemble des directeurs (notamment Jean-Luc Deleforge) et des administrateurs de la Fédération qui nous ont accueilli avec une grande disponibilité.

1) Une culture différenciée de la durabilité et des priorités de l'action en milieu urbain

Au niveau national comme au niveau régional, la problématique du développement durable n'apparaît pas en tant que telle comme orientation programmatique. La Fédération des centres sociaux et socioculturels de France se positionne sur la notion de développement, qu'elle souhaite voir plus soucieuse d'équité sociale, mais qu'elle considère comme indissociable du progrès matériel des usagers et habitants. Cependant, les approches environnementalistes ne sont pas absentes, dans la mesure où elles participent à un effort de socialisation des usagers, puisqu'elles s'inscrivent dans des processus d'éducation populaire (protection de la nature perçue comme le respect de son propre environnement, et donc de sa personne). Les contraintes techniques de fonctionnement (recherche de partenariat financier sur une base contractuelle) conditionnent le cadre de l'action formelle : par conséquent, les actions visent prioritairement à promouvoir un accompagnement social des publics en difficulté.

D'une manière générale, nous avons constaté, qu'interrogés sur cette notion de développement durable, les directeurs de centres sociaux présentaient une perception élaborée (vocabulaire, références historiques, cadres théoriques...), mobilisant des articulations complexes des différents éléments constitutifs de la notion, en valorisant les dimensions pragmatiques du concept (dimensions empiriques, formes d'usages locaux, illustrations locales...). Dans le même temps, ils construisent un discours critique, empreint de scepticisme, sur la dimension opératoire de cette notion au sein du fonctionnement des centres sociaux. À l'interne, ils évoquent les questions de formation du personnel salarié, de la gestion politique avec les membres des conseils d'administration. À l'externe, ils mettent l'accent sur les risques d'incompréhension avec les adhérents (notamment les plus précarisés) ou les différences d'interprétation avec les partenaires-financiers (comment concilier les intérêts avec les élus, les bailleurs sociaux, etc.).

Le développement durable, même mobilisé à l'échelle d'un quartier, comme facteur d'animation de l'espace local, n'est donc pas —encore ?— une priorité pour ces acteurs.

2) Comment constituer une culture partagée des finalités de la ville durable ?

Poser la question de la durabilité, c'est soulever la question de la définition des priorités en matière de gestion urbaine : comment gérer une politique publique locale en tenant compte du changement climatique, en anticipant sur les conséquences (prévisibles ou potentielles) des risques émergents —notamment en terme de santé—, en essayant de réduire la fracture des inégalités écologiques... ? La prise en compte de ces préoccupations nouvelles peut-elle se réaliser autrement que de manière segmentée ? À un niveau plus pragmatique, comme en témoignent certains directeurs, comment peut-on concilier les objectifs premiers de ces populations en situation sociale difficile, avec les priorités d'aménagement qui leur apparaissent comme davantage ressortissant d'un « confort résidentiel⁹ » ?

Les directeurs nous disent qu'ils ont affaire à des populations qui n'ont peut-être pas exactement la même vision de la durabilité. C'est-à-dire que leurs priorités ne sont pas les mêmes en termes de gestion temporelle, en termes de priorité d'existence quotidienne, etc.

3) Comment faire réellement émerger des modes de conciliation d'intérêts antagonistes ?

La ville durable s'élabore selon une méthodologie accordant une place centrale aux procédures de délibération publique, supposant une perspective commune, rendant compatible les intérêts spécifiques des populations concernées. En ce qui concerne l'action des Centres sociaux, une telle perspective soulève deux difficultés majeures.

1) comment faire entrer les populations précaires dans ces dispositifs délibératifs (Brun, Rhein, 1994 ; Maurin, 2002, 2004 ; Caillé, 2006) ? Et ainsi mieux appréhender leur vision de la ville durable (comment la faire émerger, comment l'intégrer dans les options prédéfinies des experts et des décideurs politiques et économiques... ?) Les directeurs des centres sociaux expriment

⁹ « Malgré de réelles prises de conscience en ce qui concerne le changement climatique, les notions de « confort résidentiel » ou de « liberté » dans les déplacements apparaissent sinon encore contradictoires, du moins difficilement compatibles avec une politique drastique d'économies d'énergies. » in Viguierie Paul de, *Les politiques de l'urbanisme et de l'habitat face aux changements climatiques, projet d'avis*, <http://www.ces.fr/rapport/pravi/PA060210.pdf>

un certain scepticism face à une ville qui deviendrait un espace davantage partagé, offrant une mixité sociale, culturelle et ethnique assumée. Trivialement, la question qu'ils posent est de savoir *pour qui est une ville est-elle durable ?* (logement¹⁰, qualité de l'environnement urbain, santé¹¹, mobilité) la durabilité ne se mesure pas de la même manière.

2) Comment élaborer un dispositif délibératif permettant d'aboutir à un compromis compatible avec les enjeux à long terme de la durabilité ? La ville est essentiellement un espace d'expression, de matérialisation concrète des choix de vie individuel (Viard, 2004). Ces choix se construisent sur une hiérarchisation de ses besoins (en terme d'espace privé, de sécurité individuelle et collective...) et de ses capacités (financières principalement). Ils résultent aussi des priorités sociales et économiques que l'espace collectif se donne et qui continue à faire la part belle aux objectifs de la croissance économique et des plein emplois. Peut-on envisager la constitution d'une culture urbaine partageant les mêmes valeurs fondamentales ? Où bien, ne risque-t-on pas d'aboutir à la constitution d'espaces segmentés, pouvant, en leur sein exclusivement, procéder à l'élaboration d'une politique durable ? Si l'on accepte l'approche de M. Davis, cela conduit à une surenchère des politiques sectorisées : « *As city life, in consequence, grows more feral, the different social milieux adopt security strategies and technologies according to their means.* » (Davis, 1995).

Ces procédures délibératives ne constituent pas en elles-mêmes les réponses aux finalités proposées par la ville durable. Il convient d'y associer le pouvoir de décision émanant des autorités politiques légitimes, qui, in fine, détiennent la capacité de proposer au débat les options alternatives, mais qui conditionnent aussi l'inscription de ces propositions dans les réseaux de la décision publique. La ville durable participe pleinement à cette tendance du management territorial à associer le terme de « durabilité » à des modalités de gouvernance relativement traditionnelles (Goxe, 1995).

Conclusion : Une utopie technicienne plutôt que politique ?

Finalement, la ville durable n'est-elle pas une *utopie technicienne* ? Cette fiction dispose-t-elle d'un registre technique suffisant pour résoudre les tensions du moment ? Ainsi, la frontière de la ville (en raison de son étalement et de sa fragmentation) est de moins en moins pertinente (Emelianoff, 2005) pour apprécier les contraintes écologiques et les frontières des inégalités sociales. La ruralité, l'internationalisation des relations sociales (éducation, loisir, etc.), l'absence de frontière de l'espace urbain au regard de certaines pollutions (atmosphérique, nucléaire...) rendent caduques l'idée d'une maîtrise raisonnée de ces questions (Berdoulay, Soubeyran, 2002). Par ailleurs, la "durabilité" d'un territoire local n'a guère de sens, compte tenu des besoins des générations présentes et futures, et des tensions entre le local et le global (Theys, 2000 ; Zuindeau, 2000).

L'aménagement urbain « durable », soumis à des pressions sociales importantes, risque quand même d'aboutir à une écologie architecturale différenciée (zone de loyers modérés, zone d'activités commerciales de luxe, bulles touristiques —quartiers historiques, secteurs de divertissement, centres commerciaux... etc.). Bien souvent, les discours utopiques de la ville durable assimilent la durabilité avec l'amélioration des systèmes techniques gérant les dispositifs actuels (ex. énergétique : mobilité et pollution et mobilité et disparité sociale). Or, la durabilité ne peut se confondre avec le choix de moyens permettant de perpétuer les choix d'aménagement et de développement constitués dans un contexte historique achevé (accessibilité à l'énergie, dérives climatiques limitées, globalisation restreinte au pays du Nord — Mongin, 2005...)

La ville durable ne peut se satisfaire d'une réponse technique (compacité de l'espace urbain, pluralité et qualité des modes de transport...); la réponse technique doit s'imbriquer et se justifier par un discours politique qui donne un sens aux contraintes sociales qui accompagnent ces solutions innovantes¹². Autrement dit, comment justifier l'utilité de ces mesures —qui apparaissent contraignantes à tout à chacun, suivant le moment de la journée... ? La proximité ne peut se dédouaner d'une vision idéale, où les populations déambulent, insouciantes, sous des arbres bien taillés, harmonieusement insérer dans la dernière perspective paysagère à la mode... Elle doit aussi prendre en compte les tensions engendrées par les choix politiques portés par ces options techniciennes (Sachs, 1996). Que les solutions techniques

¹⁰ *Idem*, Viguerie.

¹¹ Coûts de santé publique avec une prévalence en forte hausse des maladies respiratoires...

¹² Voir en ce sens, la Charte des villes européennes pour la durabilité - Charte d'Aalborg, 27 mai 1994 ; L'appel de Hanovre, 11 février 2000, etc.

progressent, tout à chacun peut s'en réjouir. Que cela suffise à faire d'une ville un espace durable, c'est une utopie assez peu convaincante. Mais il reste à déterminer qui finalement de labelliser un projet « ville durable » : l'enjeu est de savoir qui va définir cette durabilité. Et dans ce domaine, comme dans d'autres, le mot de la fin appartiendra à celui qui aura les moyens d'imposer sa vision.

Bibliographie

- Ballet J., Dubois J.-L., Mahieu F.-R., 2005, *L'autre développement. Un développement socialement durable*, Paris, L'Harmattan
- Berdoulay Vincent, Soubeyran Olivier, 2002, *L'écologie urbaine et l'urbanisme. Aux fondements des enjeux actuels*, Paris, La Découverte
- Brun J., Rhein C. (dir.), 1994, *La ségrégation dans la ville*, Paris, L'Harmattan, Coll. Habitat & société
- Caillé Alain (dir.), 2006, *Quelle démocratie voulons-nous ? Pièces pour un débat*, Paris, La Découverte
- Choay Françoise, 1965, *L'urbanisme. Utopies et réalités : une anthologie*, Paris, Seuil
- Davis M., 1995, « Beyond Blade Runner: Urban Control (1) The Ecology of Fear », Mediamatic | Special: vol. 8#2,3 Home Issue, <http://www.mediamatic.net/article-6147-en.html>
- Davis Mike, 2006, *Au-delà de Blade Runner, Los Angeles et l'imagination du désastre*, Paris, Editions Alia
- Diamond J., 2006, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie ?* Paris, Gallimard
- Dubois Jean-Luc et François-Régis Mahieu, 2002, « La dimension sociale du développement durable: réduction de la pauvreté ou durabilité sociale? », in Jean-Yves Martin (dir.), *Développement durable? Doctrines, pratiques, évaluations*, IRD Éditions, Paris, p. 73-94
- Dupuy Gabriel, 1999, *La Dépendance automobile. Symptômes, analyses, diagnostic, traitement*, Paris, Economica,
- Emelianoff Cyria, 2005, « L'urbanisme durable en Europe : à quel prix ? », p. 203-215, in Marechal J.-P., Quenault B. (dir.), *Le développement durable, une perspective pour le XXIe siècle*, actes de colloque, collection Des sociétés, PUR, Rennes, 422 p.
- Geindre François, Gilles de la Gorce, 1993, *Villes, démocratie, solidarité: le pari d'une politique*, rapport du groupe « Villes » du Commissariat général du Plan, Paris, Le Moniteur, La Documentation française
- Gilly J.P., Torre A., 2000, *Dynamiques de Proximité*, Paris, L'Harmattan
- Goxe A., 2005, « Gouvernance territoriale et développement durable : entre implications théoriques et usages rhétoriques », in Pasquier (R.), Simoulin (V.), Weisbein (J.) (eds), *La gouvernance à l'épreuve de ses usages sociaux. Pratiques, discours et théories de la gouvernance territoriale*, Paris, LGDJ.
- Grafmeyer Yves, Joseph Isaac, 2004, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Champs Flammarion
- Maurin Eric, 2002, *L'égalité des possibles : la nouvelle société française*, Paris, Le Seuil
- Maurin Eric, 2004, *Le ghetto français : enquête sur le séparatisme social*, Paris, Le Seuil
- Mongin Olivier, 2005, *La Condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Le Seuil
- Muxart Tatiana, Vivien Franck-Dominique, Villalba Bruno, Burnouf Joëlle (dir.), 2003, *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées*, Paris, Elsevier, Coll. environnement
- Sachs Ignacy, *Quelles villes pour quel développement ?*, PUF, Paris, 1996, 323 p
- Sfez Lucien, 2002, *Technique et idéologie. Un enjeu de pouvoir*, Paris, Seuil.
- Theys Jacques (dir.), *Développement durable. Villes et Territoire. Innover et décloisonner pour anticiper les ruptures*, Ministère de l'équipement, Paris, 2000,
- Veltz Pierre, *Mondialisation, villes et territoires L'économie d'archipel*, Paris, PUF, 1996
- Viard Jean, 2004, *Le nouvel âge du politique, le temps de l'individu-monde*, L'aube
- Zuindeau B. (dir.), 2000, *Développement durable et territoire*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

Ruth Stegassi, *animatrice*

Je me disais en vous écoutant que c'est incroyable la rapidité avec laquelle les présupposés s'installent, les rigidités mentales, ces espèces de courts-circuits qui font que pour aller vite on ne réfléchit peut-être pas assez. Vous avez déjà posé un certain nombre de questions qui me semblent essentielles et auxquelles je ne suis pas sûre qu'on réussira à trouver des réponses dans l'immédiat. Mais en tout cas, ça sera nourrissant pour la réflexion.

Alain Colard vous venez de l'Université Libre de Bruxelles, l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire et je crois que vous aussi, vous voulez bousculer un certain nombre d'idées reçues tant il est vrai que le développement durable est peut-être très jeune mais il est déjà farci d'idées reçues.

Alain Colard, *Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du territoire, Université Libre de Bruxelles - ULB.*

Eh bien oui, mais je suis sur des charbons ardents puisque ce n'est pas à l'échelle de la ville et en particulier la ville de Lille que je vais parler mais à l'échelle des **réseaux de villes**. Le « réseau de ville » est en première loge dans la bible de l'aménagement durable du territoire à l'échelle européenne : le Schéma de Développement de l' Espace Communautaire (SDEC, connu sous le nom de ESDP en anglais).

Donc effectivement pour ceux qui sont dans ce domaine de l'aménagement durable du territoire, vous savez donc que la stratégie européenne majeure en matière d'aménagement durable repose très fort sur ce concept de **polycentrisme** dans le but déclaré d'un développement plus équilibré de l'espace européen, un développement qui stimule de nouveaux pôles de croissance en dehors de ce qu'on appelle le pentagone européen.

C'est un très beau concept évidemment mais on lui attribue des vertus supplémentaires qui sont supposées et qui n'ont jamais été vérifiées en notre sens. Ces vertus seraient que cela développe mieux la compétitivité économique en promouvant l'économie du savoir et l'équité sociale et que ça contribuerait à développer une stratégie meilleure de développement durable.

Dans le cadre d'un projet du programme INTERREG 3B qui s'appelle « Polynet » et qui s'est terminé, la question était de savoir si l'on n'a pas trop facilement viré d'une vision descriptive du polycentrisme à un concept normatif et est-ce que des études empiriques ont montré les avantages de ce polycentrisme dans les trois volets de la notion de développement durable.

La première grande mise au point à faire est que je ne crois pas qu'il faut penser que la vertu à l'échelle nationale du polycentrisme est à extrapoler au niveau européen et vice versa et là il y avait peut-être déjà une certaine erreur. Par exemple au niveau national, le mono centrisme français est très connu et il est morphologique car il domine tout et a créé le vide autour de lui puisque tout est à Paris ; le système britannique est similaire bien qu'il est plus fonctionnel que morphologique. Mais tout cela s'explique par la formation très précoce de tous ces Etats à l'opposé de pays comme l'Allemagne ou les Pays-Bas où le polycentrisme est resté la règle. L'Allemagne est le meilleur des exemples. (Peut-être que l'Espagne ou la Turquie sont d'autres exemples mais restons ici dans l'Europe du Nord-ouest.) Donc, dans les recherches de type scientifique, au niveau paneuropéen c'est depuis assez peu de temps que des concepts sont apparus où il y a eu d'abord une analyse de l'organisation du système urbain qui a glissé vers une analyse beaucoup plus politique. Puis c'est devenu un débat articulé autour du couple « **monocentrisme, polycentrisme** ».

Nous croyons savoir qu'il y a deux visions différentes du polycentrisme qui ont voulu être présentes dans le SDEC et qui sont censées être un pré requis pour une Europe plus compétitive :

- les pays du Sud ont voulu minimiser la distance entre le cœur économique de l'Europe et leur propre pays et ils ont adopté la notion de polycentrisme parce que pour eux ça voulait dire diminuer les disparités centre/périphérie à l'échelle européenne.

- les pays du centre ont davantage compris dans le terme de polycentrisme la volonté d'un meilleur bien-être entre les villes du cœur économique.

Donc voilà déjà deux interprétations différentes d'un même terme. On est passé du concept de pentagone au concept de « punch of grapes » si possible polycentrique. Et également dans l'Europe du nord ouest il y a une croyance disant qu'alors que Paris, Londres, la Randstad et la Rhur sont quatre portes mondiales, il faudrait que Lille s'articule avec les grandes villes centrales belges (Anvers, Bruxelles, Courtrai, etc..) car elles pourront ensemble devenir une

portes mondiales, de même que les villes d'Angleterre du Nord et d'autres exemples en Europe du nord ouest.

Il y a eu une étude ESPON récente qui a analysé la taille et la fonction des zones urbaines fonctionnelles mais elle se heurte à des faiblesses scientifiques très difficilement contournables : manque de statistiques de flux, est-ce que les villes travaillent vraiment avec les villes voisines, est-ce que ce sont les villes ou est-ce que ce sont les entreprises, est-ce que ce sont des concepts politiques ou réels ?

Même cette étude glisse trop facilement vers un discours normatif de promotion du polycentrisme. Nous avons essayé de rester sur des faits :

- premièrement : le commandement au niveau international pour l'instant préfère de loin toute grande ville mondiale **monocentrique** à des système polycentrique ; pour l'instant, Paris, Londres, Bruxelles et même Luxembourg ont des avantages économiques sur des ensembles polycentriques même avec le poids économique au niveau mondial qu'a l'Allemagne.
- deuxièmement : le polycentrisme morphologique et le polycentrisme fonctionnel ne sont pas superposables. Prenons par exemple les navettes de main d'œuvre. Le lien entre villes est très théorique. Par exemple Bruxelles c'est un polycentrisme morphologique (les villes voisines moyennes sont très proches) mais c'est un monocentrisme fonctionnel.

Les relations entre villes dépendent plus de leur niche que de leur proximité, c'est-à-dire qu'elles ont elles-mêmes plus de lien avec les villes lointaines de même nature. Eindhoven (Philips) va travailler avec les autres villes mondiales où on retrouve une même niche de haute technologie. Chaque ville travaille beaucoup plus avec un réseau mondial qui est propre à sa thématique plutôt qu'avec ses villes voisines.

Mais alors est-ce bien ça la réalité du polycentrisme : dire que chaque ville qui est trop proche de ses voisines se spécialise dans sa niche et a intérêt à avoir des spécialisations différentes des villes voisines. Même là nous trouvons que c'est une règle qui ne marche pas toujours et qui n'est pas à affirmer comme cela. Premièrement, des villes moyennes peuvent « exister » à elles seules par une très grande spécialisation. On peut penser par exemple aux villes universitaires et des villes petites ou moyennes similaires qui s'organisent similairement en réseau (comme le fait la Silicone Valley et cela via des réseaux ultra spécialisés de proximité favorisant les relations interpersonnelles) donc c'est tout à fait une autre échelle, qui rentre mal dans le contexte de polycentrisme que nous voudrions établir comme règle. Deuxièmement, les villes d'industrie lourde et d'extraction (comme les bassins du Nord-Pas de Calais et de Wallonie), sont toutes en faiblesse par rapport aux services à la personne et elles ont moins intérêt à se différencier plutôt que de développer une niche en relation avec la métropole proche qui elle dispose de services aux entreprises que les villes moyennes n'auront jamais.

Une critique supplémentaire : les réseaux urbains et les réseaux des entreprises ne sont pas superposables, et c'est entre autre l'étude Polynet qui l'a montré. Dans l'exemple du « MAHL » (qui comprend Liège, Maastricht, Hasselt-Genk, Aix la chapelle...) toutes ces villes ont une déclaration politique de vouloir travailler ensemble mais dans la réalité elles restent en forte concurrence.

Autre phénomène où on pourrait parler de « polycentrisme », c'est à l'intérieur d'une même ville. A Paris ou Bruxelles, il y a une concurrence énorme entre centre et périphérie (par exemple entre La Défense et le centre de Paris. A Bruxelles l'Etat est décentralisé, et Bruxelles et Zaventem sont dans la même ville mais pas dans la même région, donc là se pose un polycentrisme qui semble mieux fonctionner.

A l'échelle européenne, le polycentrisme présuppose une spécialisation des villes, mais pourtant les grandes villes dominantes ont des structures similaires (par ex. elles ont les mêmes services aux entreprises) et on retrouve à peu près les mêmes politiques de géomarketing, donc il n'y a pas de spécialisation des villes ; au contraire elles se ressemblent de plus en plus. Peut être est-ce dû à une trop grande pratique du benchmarking ?

En conclusion, doit-on donc, au contraire du SDEC, promouvoir le **monocentrisme** à la place du polycentrisme ? On pourrait répondre oui car, au niveau économique, il y a un léger avantage actuel pour les toutes grandes métropoles mondiales monocentristes ; cela est dû aussi au « face to face » où toutes les entreprises se greffent autour d'un pôle et auraient de grandes difficultés à travailler dans un système polycentrique. Au niveau environnemental

également, une grande ville semble mieux minimiser les transports qu'un ensemble de villes proches, et optimiser les transports en commun.

Les systèmes urbains sont issus d'une histoire longue, d'une volonté de polycentrisme avec des succès comme par exemple en Irlande alors que par contre en Wallonie cela a eu des méfaits. Le polycentrisme est plus un concept européen qui a été nécessaire à l'adoption d'un politique d'aménagement du territoire commune. En tout cas il ne faut pas utiliser ce concept à toutes les sauces il ne faut pas se tromper d'échelle en y ajoutant une croyance bénéfique tout à fait hasardeuse.

Frank Van Der Hoeven, *Professeur Associé de Design Urbain, Université de Technologie de Delft*

Connected Cities est un réseau sponsorisé par l'Union Européenne, qui s'occupe de la relation entre la mobilité durable et le développement urbain/spatial. Des politiques/solutions de mobilité et un plan urbain/spatial devraient être rigoureusement mis en place, de sorte qu'ils se consolident l'un l'autre de manière durable. En tant que principal partenaire, l'Université de Technologie de Delft a été en grande partie responsable de la mise au point du projet. A partir d'une perspective nord-ouest européenne, l'université observe une perspective urbaine polycentrique : la Randstad Holland. Là-bas, la mobilité durable est souvent liée à des problèmes tels que les encombrements des routes, le bruit, la sécurité et la pollution (réglementation européenne sur le dioxyde de nitrogène et la matière particulaire). L'organisation urbaine et spatiale tente de répondre aux problèmes comme la qualité des agglomérations et de l'espace.

Les transports publics, en particulier les trains, ont la réputation de pouvoir contribuer positivement à la mobilité durable. Pour soutenir de tels systèmes, un renforcement judicieux des zones ferroviaires et des zones proches des transports publics semble nécessaire. Aux Pays-Bas (Stedenbaan) et au Royaume-Uni (Transport Development Areas), les meilleures pratiques dans ce domaine sont suivies parmi les partenaires. Au cours de cette dissémination, il semble évident que notre partenaire grec soit encore au point de départ dans ces domaines. En même temps, celui-ci a mis sur notre agenda le manque de mobilité dans les zones rurales. Ils abordent la dimension sociale de la mobilité durable. A ceci s'ajoutent des discussions sur la manière dont les ports en Magnésie pourraient répondre aux relations croissantes avec la zone de la mer Noire. Ainsi apparaît peu à peu une perspective à plusieurs facettes, qui laisse entrevoir le lien prometteur entre la mobilité et l'utilisation du sol, d'une manière bien plus complexe que ce que nous aurions imaginé.

Lydie Laigle, *Centre Scientifique et Technique du Bâtiment – CSTB*

« Du rêve à la réalisation de la ville durable », le titre de ce colloque invite à se questionner sur les manières de passer du rêve au projet politique et à sa mise en œuvre opérationnelle. Un tel exercice ne peut avoir lieu sans envisager une reformulation de la pensée politique sur le développement durable. A partir d'exemples de villes durables en Europe, telles Barcelone et Hanovre, nous allons rendre compte des conditions qui favorisent l'avènement de villes durables. Parmi les enjeux de développement de ces villes, l'un a particulièrement attiré notre attention : comment favoriser l'attractivité économique et urbaine des villes sans engendrer des vulnérabilités environnementales et des fragilisations sociales ? Comment penser et mettre en œuvre un développement moins néfaste sur le plan environnemental et plus équitable sur le plan social ? Quels sont les moyens pour réduire des inégalités environnementales liées au développement des villes ?

Définir des orientations politiques en cohérence avec les enjeux de développement du territoire

Pour réaliser la ville durable, la première condition est de **définir des orientations politiques en cohérence avec les enjeux de développement du territoire**. La ville durable ne peut se faire sans un projet politique ouvrant sur des orientations de développement urbain qui répondent aux problèmes considérés comme prioritaires par la majeure partie des acteurs de la société civile. Il s'agit d'apporter des réponses institutionnelles et politiques à des problèmes rencontrés par les populations. La difficulté pour les élus consiste à élaborer des orientations

politiques qui puissent être transcrites en lignes directrices dans les projets urbains. Ensuite, il faut trouver les conditions d'opérationnalisation qui permettent d'impliquer les acteurs de la société civile (aménageurs, promoteurs, urbanistes, opérateurs d'énergie, associations, habitants...) dans la réalisation des objectifs de développement durable. Quelles sont les difficultés rencontrées ? Quels sont les moyens d'information, de sensibilisation et d'incitation qui favorisent leur implication dans la réalisation de la ville durable ?

Promouvoir une attractivité urbaine sans accroître les vulnérabilités sociales et environnementales

Dans le contexte de la métropolisation des agglomérations européennes, la difficulté pour l'action publique est de développer l'attractivité économique et urbaine, en limitant la dégradation environnementale et la fragilisation sociale. L'enchevêtrement entre les mutations urbaines et économiques donne lieu à des configurations de développement spécifiques à chaque agglomération métropolitaine. Deux types de configurations comportent des enchaînements cumulatifs qui peuvent aller à l'encontre d'un développement durable :

- Des configurations caractérisées par une attractivité économique et résidentielle, fondée sur la qualité du cadre de vie, qui peut renforcer les facteurs sélectifs d'accès à l'urbanité et paradoxalement détériorer à terme la qualité de l'environnement. C'est notamment le cas d'Aix, dont la qualité du cadre de vie a attiré bon nombre d'entreprises et de ménages, sans que soient envisagées les conséquences sur la périurbanisation, les déplacements domicile/travail, et la congestion des infrastructures routières. Les formes d'urbanisation et les modes de vie ont finalement dégradé l'environnement et accentué la ségrégation sociale.
- Certaines agglomérations, comme celle de Lille, font face à la désindustrialisation de leur territoire ainsi qu'à des phénomènes de périurbanisation et organisent le renouvellement urbain du cœur de l'agglomération. Le tissu urbain marqué par l'industrialisation, puis par la désindustrialisation, a conduit à une fragilisation sociale et une dégradation du cadre de vie. La désindustrialisation a des conséquences économiques et sociales immédiates, auxquelles viennent s'ajouter des conséquences environnementales à plus long terme. Dans une logique de réparation, il est important de trouver les ressorts permettant la restauration de l'attractivité et le dépassement de l'histoire urbaine. C'est dans cette dynamique, entre passé, présent et futur que l'on mesure la difficulté, dans une agglomération comme Lille, d'être à la fois dans une logique de réparation et de restauration d'une attractivité.

L'exemple de Barcelone est riche d'enseignements pour trouver les moyens de restaurer l'attractivité et réparer les vulnérabilités sociale et environnementale liées aux logiques antérieures de développement. Barcelone a créé de nouveaux pôles de centralité urbaine sur d'anciennes friches industrielles. Ces pôles mixtes comportent à la fois des bâtiments destinés à accueillir des activités, des centres d'affaires, des équipements touristiques et commerciaux. Dès la fin des années 1980, des projets phares de régénération urbaine coordonnés autour de projets très médiatiques, tels que l'organisation des jeux olympiques ont permis la revalorisation urbaine. A ces projets se sont ajoutées la réhabilitation de la vieille ville et la requalification des quartiers d'habitat social par une revalorisation culturelle inscrite dans l'espace (implantation de statues, architecture de qualité...). Dans tous ces projets, l'action publique s'est déployée autour de deux axes : l'aménagement de l'espace public et l'amélioration des transports. Ces deux axes ont été utilisés pour intégrer les projets de régénération dans une dynamique métropolitaine, repositionnant ces quartiers dans une dynamique culturelle et économique. Dans un second temps, à partir de 2000, en lien avec l'Agence d'Ecologie Urbaine, la municipalité de Barcelone a mis en œuvre des projets de quartiers écologiquement soutenables, tel que le projet 22@ de « Poblenou ». L'intérêt d'une telle démarche repose sur une conception novatrice de l'écosystème urbain inspirée des travaux sur la notion d'empreinte écologique et modélisée par des flux de matières, de déchets et d'énergie.

La spécificité de l'approche intégrée de Barcelone a été de lier cette approche écosystémique à une conception rénovée de l'urbanité. La municipalité de Barcelone a ainsi croisé une approche de l'urbanité, mesurée par des indicateurs de compacité (déclinés en termes de diversité des fonctions urbaines, d'accessibilité aux transports, de proximité des services, d'accès à l'espace et aux équipements publics...) avec une approche écologique de la ville, visant à limiter ses dépenses énergétiques, à rationaliser ses flux de transports, à faire un meilleur usage de la ressource en eau. L'objectif a été d'améliorer la qualité de vie de ses

habitants par un meilleur accès à l'urbanité, en valorisant ce qui fait l'intensité des relations dans la ville et l'appropriation de ses espaces, tout en limitant ses ponctions environnementales.

Dans le cas de Hanovre, ville historiquement caractérisée par une imbrication des espaces verts, des espaces en friche et des espaces urbains denses, la ville s'est restructurée par une reconversion « douce » des activités et des territoires urbains. L'un des quartiers durables, Kronsberg, a par exemple été construit sur une zone non urbanisée entre le pôle d'activité de la foire (6000 emplois) et le centre ville. Ce quartier fait dorénavant le lien entre la ville centre et l'un de ses principaux pôles d'activité économique, les deux étant reliés par un tramway. En Allemagne, la planification spatiale locale intègre la préservation environnementale depuis les années 1970 au même titre que le développement économique et l'aménagement urbain. Hanovre se caractérise, à la fois, par une planification très descendante et contraignante sur l'usage de l'espace et par une consultation citoyenne ascendante qui vient valider à chaque niveau et étape de la planification les lignes d'orientations définies. La planification urbaine durable d'Hanovre répond aux problèmes de périurbanisation, de vieillissement et de stagnation démographique de villes peu denses. Elle organise la « ville des petits pas » (l'accessibilité de tous aux services et équipements) et la « concentration décentralisée » (l'urbanisation est favorisée autour de pôles de centralité urbaine accessibles en transports en commun). L'échelon intercommunal y dispose d'un pouvoir réglementaire et exécutif fort dans le domaine de la planification spatiale.

La mise en œuvre opérationnelle de la ville durable à Barcelone et Hanovre s'est ainsi appuyée sur des évolutions législatives et institutionnelles conçues pour favoriser une approche intégrée des services administratifs sur des enjeux considérés comme prioritaires, ainsi que des compromis entre élus intercommunaux et élus communaux. Des principes d'urbanisme durable ont été définis aux différentes échelles de l'intercommunalité et des villes. De plus, des mesures d'accompagnement social ont été menées en vue de coupler le développement économique et la restauration d'une attractivité urbaine, sans engendrer une exclusion sociale des populations précarisées des villes centres. L'exemple de Barcelone est à ce propos particulièrement exemplaire puisqu'il y a eu un accompagnement social pour réhabiliter le quartier central de la « ciudad bella central » en vue de limiter l'exclusion sociale. Cette aide a permis la légalisation d'activités économiques informelles et de bars illégaux, l'attribution de subventions de la municipalité pour aider les propriétaires à restaurer leur patrimoine, et inciter à la construction de logements aidés en centre ville.

Une gouvernance urbaine et des principes d'urbanisme durable appliqués aux différentes échelles territoriales

La question des échelles territoriales du développement de la ville et de l'agglomération renvoie à la question de la place du quartier. Comment les projets de quartiers durables peuvent-ils s'inscrire dans les enjeux de développement urbains qui concernent des échelles plus larges et parfois le devenir d'une agglomération ? C'est un enjeu stratégique qui dépasse la situation des individus des territoires concernés, tout en ayant une influence directe sur eux. Sur ce point, l'implication de la société civile doit permettre de trouver des compromis entre développement économique et développement urbain, des compromis entre intérêts locaux et intérêts globaux de l'agglomération. Est alors mis en débat la conciliation des échelles et des enjeux du développement durable.

Les deux villes étudiées, Barcelone et Hanovre, ont inscrit leur projet urbain dans des plans de planification urbaine intercommunale. Les autorités intercommunales ont organisé la croissance métropolitaine en réseaux de villes secondaires. A Hanovre, un plan intercommunal d'usage du sol a été élaboré, qui intègre des critères de planification urbaine durable. Des taux de croissance urbaine et des règles de répartition entre les activités résidentielles et économiques ont été appliqués pour concevoir une hiérarchisation des pôles de croissance. Par exemple, sur le territoire intercommunal d'Hanovre, les petites villes qui comprennent peu d'équipements publics, peu de services de proximité, n'ont pas droit à plus de 5% de croissance urbaine dans les 10 ans à venir. De plus, à l'échelle des quartiers, la construction de nouveaux îlots d'habitation s'est faite en suivant des principes clés d'urbanisation : les immeubles les plus proches des stations de transports en commun ont droit à de fortes densités (5 à 6 étages), densité qui décroît au fur et à mesure que l'on s'en éloigne ; les plans masse favorisent la lisibilité de l'architecture urbaine par des trames rectilignes et le respect de l'alignement des bâtiments sur la voie publique, tandis que des espaces verts récréatifs et

écologiques sont promus dans les cœurs d'îlots. Enfin, les formes urbaines et architecturales épousent la topographie (collines...), l'orientation des bâtiments tient compte des dépenses énergétiques et des usages (jardin en rez-de-chaussée et duplex aux derniers étages...).

Dans l'agglomération de Barcelone, ont été édictées des règles d'urbanisme favorisant la diversité des fonctions urbaines et préservant la compacité de la ville méditerranéenne caractéristique de son identité urbaine. Des règles de planification urbaine ont été élaborées à l'échelle de l'agglomération métropolitaine en vue d'atteindre ces objectifs. La diversité de l'usage de l'espace a été favorisée par l'application de règles simples comme l'obligation d'équivalence dans les projets immobiliers entre surface dédiées aux activités et aux logements. De plus, les nouveaux « plans directeurs urbanistiques » intercommunaux favorisent l'urbanisation des « vides inter-urbains » situés proches des stations de transports collectifs pouvant réunir deux villes, afin d'éviter le mitage de l'espace périurbain. A cette occasion, des centres urbains peuvent être construits comportant des activités de commerce et des espaces publics de centralité. Dans les villes existantes, des regroupements d'îlots d'habitation ont eu lieu, par la reconfiguration des voiries : des voies routières ont été transformées en voies piétonnes, reliées par des places et placettes, et comportant des règles strictes de stationnement automobile. La résolution du conflit entre « trafic » et « ville » s'est ainsi opérée par la création de nouveaux espaces de connexion, de mobilité « douce » et de convivialité. Toutefois cette question demeure un sujet de préoccupation à l'échelle de l'agglomération de Barcelone. Celle-ci est cernée par la mer et la montagne, ce qui a favorisé une urbanisation de la côte, et un mitage périurbain des zones de montagne non accessibles par transport en commun. Cette géographie urbaine présente de réels risques écologiques si l'on prend en considération l'évolution des modes de vie. En effet, les Barcelonais sont attachés à la bi-résidentialisation (la plupart ont une maison pour le week-end) et les déplacements domicile/travail ont augmenté avec la périurbanisation des activités économiques et des universités dans les villes moyennes de la couronne métropolitaine. C'est pourquoi la planification territoriale de la Generalitat (gouvernement autonome de Catalogne) tente d'instituer un réseau de villes denses et complémentaires dans l'arc Nord de la zone montagneuse. Toutefois la ligne de chemin de fer qui doit relier ces villes n'est pas encore construite, ce qui laisse augurer des problèmes écologiques générés par la croissance métropolitaine intercommunale dans les prochaines années.

Quels enseignements pour concevoir la ville durable, ses modes de gouvernance et de décision urbaine ?

Le premier enseignement est qu'il n'existe pas un modèle européen de ville durable mais des conceptions de villes durable adaptées à des héritages urbains et à des cultures de vie. S'il y a un certain consensus sur la définition du développement urbain durable, comme processus de développement (économique et urbain) écologiquement soutenable, socialement viable et équitable, et territorialement équilibré, il n'en demeure pas moins que cette notion prend des formes et des configurations urbaines différentes selon la culture et l'histoire urbaine. On peut être amené à qualifier de durables des quartiers de Barcelone pour lesquels le concept clef du développement urbain durable est celui de la compacité combinant densité, complexité, diversité, mixité et accessibilité. Nos partenaires du Nord de l'Europe, notamment de l'Allemagne, du Danemark et de Suède, qualifieront de durables des quartiers mêlant espaces verts et espaces bâtis diversifiés. Cette moindre densité est contrebalancée par des systèmes techniques visant une protection des ressources, par la proximité des commerces et des équipements nécessaires à la vie quotidienne, et des réseaux de transport en commun abordable et efficace.

L'intérêt est de parvenir à penser la diversité et l'adaptation des « configurations urbaines et des constructions durables » en fonction des processus institutionnels, techniques et des processus d'implication de la société civile. Autrement dit, il s'agit de considérer les évolutions possibles des configurations urbaines, architecturales et techniques, au regard de l'héritage et des cultures de vie. En effet, des choix architecturaux et techniques pertinents pour un climat, des catégories de population, des modes de vie... ne sont pas forcément adaptés à d'autres contextes. De même, les modalités d'implication de la société civile (échelons de la production urbaine formes de participation) dépendent des contextes législatifs, institutionnels et culturels. La réflexion sur l'implication de la société civile prend tout son sens dans cette perspective. Il s'agit de s'interroger sur les acteurs (politiques, institutionnels, économiques, professionnels, associatifs...) capables d'élaborer de manière concertée des principes d'urbanisme et de construction durable en cohérence avec les héritages urbains et culturels locaux. Cela conduit

à faire preuve de prudence dans la « transposabilité » des expériences et pose la question de la gouvernance et de la décision urbaine aux différences échelles.

Le second enseignement consiste à concevoir des modes d'action publique (en particulier de planification urbaine) en cohérence avec les enjeux à traiter et les évolutions institutionnelles. Par exemple, les modalités de l'implication de la société civile dépendent de l'échelle territoriale et du contexte institutionnel. Dans un contexte généralisé à l'échelle européenne de décentralisation, émergent des gouvernements métropolitains, voire régionaux. Les gouvernements métropolitains connaissent une très grande fragmentation territoriale et politique et c'est pourquoi se constituent des coalitions d'acteurs autour d'enjeux et d'intérêts communs. De plus, la majorité de ces nouveaux gouvernements qui affirment poursuivre une politique de développement durable n'associent pas les représentants de la société civile à la définition des orientations stratégiques de ces projets de territoires durables. En effet, plus on travaille à une échelle large, plus l'implication de la société civile est compliquée à réaliser. Pourtant, la société civile est capable d'expertise en matière de dynamiques territoriales à l'échelle intercommunale, échelle pertinente pour maîtriser les incidences des dynamiques résidentielles et économiques, ainsi que leurs conséquences environnementales.

En Catalogne, la planification territoriale dépend de l'autorité territoriale de niveau régional « la Généralitat ». Celle-ci approuve ou élabore les principaux documents de planification des villes. A Barcelone, les modes de gouvernance urbaine et de participation citoyenne sont fortement développés, mais les modes de planification urbaine de la Generalitat de Catalogne sont peu transversaux, prospectifs participatifs. Les planificateurs intègrent peu, dans leur analyse, les impacts de la planification sur les dynamiques territoriales (parcours résidentiels, évolutions démographiques, modes de déplacement, spécialisation sociale des aires urbaines...). De ce fait, les impacts des orientations stratégiques sur les dynamiques sociales et environnementales sont peu pris en compte ce qui ne favorise pas la mise en œuvre de modes de planification urbaine durable dans la mesure où le planificateur n'est pas en mesure d'anticiper les conséquences de ses choix sur ces dynamiques. Dans ces conditions, il devient également difficile d'élaborer des politiques urbaines adéquates.

En Allemagne, la scission entre la décision politique, l'expertise territoriale et la gouvernance urbaine est moins nette. A l'instar de certains projets d'agenda 21 et de quartiers durables, comme à Hanovre, la société civile est associée à l'élaboration du diagnostic sur les enjeux prioritaires du territoire et à la définition des orientations stratégiques des projets urbains et de leurs déclinaisons territoriales. De manière générale, la coordination entre les instances de gouvernement (intercommunal), les modes de gouvernance et les formes de participation permettent de réinvestir d'un point de vue sociétal et politique l'exercice de planification.

Favoriser une approche intégrée du développement urbain durable

Pour conclure cette présentation, j'apporterai certaines réflexions sur « l'approche intégrée » qui peut être envisagée pour construire la ville durable. La difficulté réside dans le fait qu'on ne peut pas impulser une approche intégrée de tous les services administratifs sur toutes les questions considérées comme prioritaires à l'échelle des territoires. Par rapport aux inégalités écologiques, on peut se demander comment organiser le débat sur des questions qui sont difficiles à porter politiquement ? Comment peut-on aussi associer la société civile, les associations de quartier, les acteurs de l'éducation, les CCAS, etc., pour organiser le débat et développer une culture commune des inégalités écologiques ? Comment rendre compte de ces inégalités et passer d'une logique de revendication à une logique délibérative, autour d'une reconnaissance commune des problèmes à résoudre.

On observe à travers l'Europe une restructuration de l'action publique en réponse aux nouvelles exigences du développement durable qui s'organise autour de trois axes :

- la restructuration de l'action publique à l'échelle des collectivités locales ;
- l'articulation entre l'orientation stratégique et les démarches concertées de développement urbain durable ;
- la diversification des outils d'incitation au développement durable et des modes d'action publique.

Si les structures nationales institutionnelles évoluent lentement et si subsiste une approche sectorielle des politiques locales, on observe dans les villes étudiées le développement de modes d'action publique plus transversaux dans l'élaboration des projets de développement urbain durable qui permet des corrélations entre les domaines d'action. Au Royaume-Uni, l'Etat finance des projets locaux de développement sur des thèmes transversaux comme la

cohésion locale (sociale, économique, urbaine). Les collectivités locales développent une culture du « travailler ensemble » : à Lille, ce sont huit différents services (santé, politique de la ville, urbanisme, développement durable, développement économique, habitat, action sociale, risques urbains) qui essaient de répondre ensemble à la question des inégalités écologiques. Le développement d'une approche transversale s'exprime également en Grande-Bretagne dans l'implication des acteurs locaux (privés, associations, citoyens) dans l'élaboration des projets de ville aux côtés des collectivités locales. A Hanovre, la municipalité a impliqué deux Directions des Services Sociaux (« construction et planification écologique » et « logements sociaux et sains ») pour organiser des ateliers d'experts en vue de formaliser les principales lignes directrices du projet urbain.

Face à la montée du secteur privé dans les opérations d'aménagement et au désengagement de l'Etat (libéralisation des marchés de l'énergie, désengagement de l'évaluation environnementale...), les autorités locales développent de nouvelles compétences en matière d'écologie urbaine et de gestion des risques qui influent sur la conduite de projets de renouvellement urbain durable. Elles élaborent notamment de nouveaux outils comme les chartes de développement durable et des cahiers de recommandations sociales et environnementales pour inciter la chaîne d'acteurs (promoteurs, aménageurs, fournisseurs d'énergie...) à intégrer des objectifs environnementaux et sociaux.

C'est à l'articulation entre ces deux domaines d'action publique – définition des orientations stratégiques et démarches de concertation – que peuvent émerger des politiques territorialisées de développement durable. Cela implique, d'une part, la définition de priorités politiques fondées sur un diagnostic partagé entre les services des villes et les acteurs des territoires, et d'autre part le développement d'une approche transversale alliant les services municipaux et les professionnels (habitat, santé, énergie, social, environnement et développement urbain).

L'initiative la plus exemplaire menée pour articuler les grandes orientations stratégiques des projets urbains aux démarches concertées de développement urbain durable est celle de la ville de Hanovre. La municipalité a en effet mis en place trois grands dispositifs de concertation pour fonder la cohérence entre les lignes d'orientations stratégiques et les principes d'urbanisme durable retenus à l'échelle des quartiers :

- des groupes thématiques de planification sociale et environnementale regroupant les techniciens de l'administration municipale, des collectivités locales de Basse Saxe et de l'intercommunalité de Hanovre ;
- le comité consultatif de Kronsberg (le quartier durable de Hanovre) impliquant les investisseurs, les promoteurs, les aménageurs, les entreprises et les architectes, dont le rôle était de traduire les grands principes d'organisation urbaine en choix d'aménagement et d'architecture ;
- une agence de communication (Kuka) créée pour organiser la concertation publique, l'information, la sensibilisation et la formation (éducation à l'environnement des habitants, conseil à la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre...), et la coordination avec les services de la ville, les cabinets d'urbanistes et les constructeurs (guide de l'assurance qualité...).

De telles initiatives invitent à reconsidérer également l'articulation entre les orientations stratégiques des projets de territoire et la prise en compte des risques environnementaux et des nuisances correspondant à des préoccupations citoyennes. Il s'agit de concevoir une voie médiane d'élaboration politique, située entre l'élaboration stratégique et la participation citoyenne. Celle-ci peut consister à fédérer des réseaux d'acteurs locaux intervenant sur des problèmes prioritaires à résoudre, et à mobiliser leur intelligence collective autour d'objectifs communs d'intérêt général. Il s'agit de mettre cette dynamique locale au service d'une élaboration politique en mesure de fixer des lignes d'orientations stratégiques capables de soutenir le développement des territoires, selon des principes éthiques collectivement définis, pour apporter des réponses aux problèmes que rencontrent les populations qui y vivent.

Le développement d'approches transversales qui impliquent des élus politiques et des acteurs locaux d'horizons différents, au fait des besoins prioritaires des populations, permettent la résolution de problèmes complexes de vulnérabilité sociale et environnementale. A Lille, EDF-GDF et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) mettent en place un diagnostic et un suivi des familles en situation d'impayés d'énergie pour éviter les coupures d'électricité dans les familles composées d'enfants en bas âge. Ces initiatives apparaissent d'autant plus intéressantes à mentionner, qu'elles sont coordonnées par les acteurs de la ville et de l'habitat, les acteurs de la santé et de l'éducation, en vue d'évaluer et de prévenir les problèmes sanitaires (saturnisme, allergie respiratoire, bronchiolites...) des enfants concernés.

A cela s'ajoute des mesures prises par la Ville pour inciter les habitants à acheter des appareils ménagers faiblement consommateurs d'énergie et les propriétaires à réaliser des travaux de réhabilitation pour une meilleure efficacité énergétique de leur logement.

Pour que des initiatives de ce type voient le jour, il est nécessaire que les collectivités locales préservent et accroissent leur marge de manœuvre en menant une véritable politique foncière, en organisant le portage politique de leurs projets et initiatives et en établissant des conventions d'objectifs avec les professionnels de l'habitat et du renouvellement urbain. La lutte contre les inégalités écologiques nécessite une sensibilisation de l'ensemble des acteurs (promoteurs, aménageurs, élus et services des administrations territoriales...) sur les finalités sociales et les défis environnementaux de leurs choix d'aménagement et de leurs décisions de développement ou de reconversion des territoires. La lutte contre ces inégalités passe ainsi par une expression citoyenne sur les situations rencontrées et les risques encourus, mais aussi par une vigilance politique et publique vis-à-vis des processus (de décision, de choix, de responsabilité...) qui conditionnent la production de ces inégalités. Le défi auquel les collectivités territoriales sont confrontées consiste à repenser leurs politiques et leurs moyens d'action, afin de maintenir une capacité d'orientation du développement de leurs territoires en intégrant des questions d'intérêt général sur la qualité de vie et les problèmes que rencontrent les populations.

Pour conclure en inversant le titre du colloque « de la réalisation à la pensée », je voudrais rappeler certains principes clés du développement durable : la **délibération**, le **couplage stratégie/ opérationnalisation**, le **couplage projet politique/inventivité des dispositifs**. Il est également nécessaire d'intérioriser les expériences des autres sans vouloir les transposer systématiquement et enfin favoriser l'apprentissage et l'évolutivité. Il faut partir des problèmes existants pour envisager les leviers d'évolution possible.

Questions dans la salle

Maxime Papin, association robin des villes, association lyonnaise qui travaille à changer la culture entre les élus, les techniciens et les habitants, en bref dont l'objet est la concertation.

J'ai une première question sur l'approche générale de ville durable. A travers les différents exposés, je trouvais qu'on avait une vision trop écosystémique de la ville mais je dirai une vision de la ville pour elle-même où la question du lien entre la ville et le territoire rural n'était pas posée, je dirai même pas le territoire rural, l'ensemble d'un pays. Donc on parlait de conurbations, de réseaux de transports, on parlait de soutenabilité écologique des villes mais le problème c'est qu'on en vient à partir sur un axiome qui est que finalement la croissance de la ville comme à Barcelone, est assumée et est un postulat, finalement. On n'envisage pas les liens en termes démographiques, en termes de lieux de productions, de consommation avec l'ensemble du pays. Donc c'est une vision systémique de la ville mais ce n'est pas une vision systémique du territoire. Donc ça c'est ma première remarque, le deuxième point c'est vraiment une question posée sur le mode délibératif, il y a quelque chose qui me gêne un peu dans la façon dont se mène un peu la concertation aujourd'hui, c'est qu'on prend l'habitant d'une ville justement comme un habitant, qui est un expert du vécu, un expert du quotidien. Et vous nous parlez d'autre chose lorsque vous parlez de délibération, vous parlez finalement de s'adresser à des citoyens, donc finalement des gens qui vont être capables de peser le bien au minimum pour la ville. Quand vous parlez de délibérations vous dites « porter à connaissance et au débat les enjeux du développement urbain ». Ma question c'est comment mettre en place la participation des citoyens à des problématiques locales et est-ce qu'il y a déjà des expériences de ce type au niveau territorial qui ont été menées ?

Claude Roujeau, membre du Conseil Communal de Concertation qui à Lille est l'outil qui accueille les associations.

Je voulais juste dire que dans la pratique de l'urbanisme cette concertation existe.

Il existe au Conseil de l'Europe qui réunit les 46 pays, le conseil des experts des ministères de l'environnement et de l'aménagement du territoire, et qu'ont été approuvés en 2000 à Hanovre, les principes directeurs pour un développement territorial durable du continent européen. J'y étais, je suis membre de ce comité et j'y représente les 400 ONG qui ont un statut participatif, c'est-à-dire qu'au niveau européen, la société civile est représentée. Donc comme Lille l'a fait pour son conseil tout comme le conseil de l'Europe, il faut que dans vos

agglomérations vous apportiez votre pierre à l'édifice. Sachez que ces principes directeurs, approuvés en l'an 2000, ont été relayés par :

- les instances du Conseil de l'Europe des 46 pays,
- les gouvernements,
- l'Assemblée Parlementaire qui réunit les membres des Parlements des différents pays,
- des élus locaux,
- le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe,
- les ONG,
- chaque Ministère (qui a un groupe de travail où sont représentés les délégués des administrations des différents pays).

Je suis au comité d'aménagement du territoire mais je suis aussi à celui des collectivités locales, car c'est étroitement lié. Et comme ça a été bien expliqué précédemment, il faut présenter, il faut discuter et ce sont les élus qui décident. Alors, les principes directeurs existent, on intègre bien sûr la réflexion rurale, dont vous parliez, car on ne peut pas concevoir une réflexion urbaine sans parler ou penser aux 90% du territoire qui sont composés de terrains ruraux. Les transports, les infrastructures, les circulations : tout ceci est une réflexion dont les intervenants ont déjà parlé. Vous avez chacun votre rôle à jouer, jouez-le, merci.

Mamadou Dia, *Coordinateur Agenda 21, St Louis du Sénégal*

Bonjour à tous, **Mamadou Dia**, je viens de la ville de St Louis, au Sénégal. J'ai senti dans les débats que la notion de développement durable n'est pas déjà, partagée, que ce soit au niveau des élus comme au niveau des universitaires qui mènent la réflexion à ce niveau. Quelqu'un a dans ses propos parlé exactement de cette culture partagée du développement durable. A ce niveau je voudrais demander un peu ce qui est fait au niveau de l'Education Nationale. Parce que nous, du Sénégal ou d'Afrique nous avons compris que l'Europe s'est beaucoup développée, s'est beaucoup modernisée en partageant. Est-ce que cette problématique de développement durable est en train d'être expérimentée, donc partagée dans les curriculums au niveau de l'Education Nationale. ? C'est un cadre qu'il ne faut pas oublier et sous-estimer. Merci.

Lydie Laigle, *Centre Scientifique et Technique du Bâtiment – CSTB*

J'ai peut-être été un peu rapide sur ce sujet. Bien évidemment la vision systémique des territoires et le rapport entre développement urbain et les zones rurales est prise en compte dans les analyses. Je prendrai l'exemple d'Aix, il est intéressant de voir comment l'attractivité économique urbaine de ce territoire a déclenché des mouvements résidentiels. Les populations modestes s'installent jusque dans le Sud du Lubéron, zone encore très agricole où il y a peu de transports en commun. La question que vous soulevez, qui est la question des conséquences de l'attractivité économique et urbaine sur les territoires agricoles et de l'évolution de ces territoires selon les régimes d'accumulation ou les régimes de développement, est très importante. Comment les flux démographiques, les trajectoires résidentielles peuvent mettre en péril les dynamiques locales de certains territoires de l'agglomération ? Quels effets d'entraînement, d'éviction, de contre production entraînent-ils ? Le développement général d'un territoire intercommunal peut vulnérabiliser une partie de son territoire. Je l'ai exposé dans bon nombre de mes articles.

Ruth Stegassi, *animatrice*

Vous connaissez le poncif « le silence c'est encore de la musique », et évidemment ce qui se passe dans la salle d'à côté c'est également le colloque. Il s'y échange beaucoup d'informations et je vous en livre une toute chaude. La ville de Rotterdam aux Pays-Bas a décidé de ne plus construire un seul logement social dans les 5 ans à venir. Je vous en livre une autre, que je tiens d'un ami californien, à Los Angeles ; Le maire a l'intention de supprimer tous les passages piétons dans des pans entiers de la ville parce qu'il ne veut plus de piétons. Il préfère qu'il n'y ait que de la voiture. Ceci pour vous dire qu'on n'est pas dans une conversation de salon sur des petits enjeux sans conséquence dommageable pour personne. Il s'agit véritablement de questions de fond et je pense que les exemples que nous allons voir maintenant, puisque ça va être une série de vignettes que nous allons entendre maintenant sur la ville durable dans ce qu'elle a de plus concret, de plus pragmatique et avec toutes difficultés, les contraintes, les tensions mais aussi tous les espoirs dont ces notions peuvent

être porteuses. Donc je pense qu'il faut les entendre avec le sérieux qui s'impose et qui est celui de la situation. On ne se trouve pas comme je le disais, dans une situation légère. Alors on va commencer par Ronan Dantec qui est Vice-président de Nantes Métropole, adjoint au Maire, délégué à l'environnement et au développement durable.

■ Les conditions de la mise en oeuvre de projets de ville durable

Ronan Dantec, *Adjoint au Maire de Nantes*

Je remercie évidemment les organisateurs lillois d'avoir pensé à Nantes dans ses exemples français. Je présume que c'était plutôt en positif concernant l'expérience menée à Nantes.... Mais, je me suis dit: je ne vais quand même pas venir ici expliquer ce qui est bien, ce qu'il faut faire... Je crois qu'il se fait beaucoup de choses à Lille; Globalement, je crois qu'il se fait pas mal de choses aujourd'hui en France. Nous étions à Global city pour quelques uns d'entre nous, il y a quelques jours, et j'ai été agréablement surpris par l'intégration aujourd'hui des problématiques du développement durable dans un certain nombre de projets urbains en France. Je crois que, contrairement à l'image que nous avons de nous-même, nous sommes probablement moins en retard par rapport aux autres villes européennes qu'on ne le dit souvent. Comme on est partis en retard, on a pu intégrer des problématiques qui n'étaient pas obligatoirement intégrées dès le départ dans ces autres villes. Donc je me suis dit: je vais plutôt vous dire où est-ce que ça coince à Nantes comme ailleurs... Et je pense que c'est surtout ça qui est intéressant aujourd'hui à débattre.

Donc cinq points, en essayant bien sûr de tenir dans les horaires, deux minutes par points c'est quand même extrêmement court pour la complexité du sujet. Je vais donc être par moment un peu théorique. Tout d'abord, je vais repartir de ce qui a été dit ce matin. Je crois qu'on a vu avec Martine Aubry que la question sociale était au centre de la ville durable, il n'est pas nécessaire d'y revenir. Mais j'ai quand même été surpris qu'on ait assez peu parlé d'un élément absolument central dans une politique de développement durable de collectivités locales: l'argent. On n'a pas parlé d'argent, c'est certes toujours vulgaire de parler d'argent entre nous, mais malgré tout on ne peut pas aborder ce genre de question sans se dire, finalement où est-ce qu'on met l'argent? L'argent public n'est pas si rare qu'on peut le dire parfois mais malgré tout son utilisation est assez contrainte: donc quand on met un euro quelque part, on ne le met pas ailleurs. Ainsi, la question fondamentale, ce n'est pas de rajouter de nouvelles contraintes, ou de nouveaux objectifs dans notre ville rêvée, c'est plutôt de se dire aujourd'hui finalement, qu'est-ce qu'on ne fera plus ? Et je crois que là, clairement on n'y est pas. C'est-à-dire qu'on est à la lisière du débat sur la ville durable, on n'est pas encore dans le débat sur la ville durable.

Le débat sur la ville durable, on y sera vraiment quand au lieu d'avoir des interventions politiques ou techniques pour se dire « il faudra aussi penser à ça », on se dira « voilà ce qu'on ne peut plus faire ». Or on n'y est pas, car la ville durable aujourd'hui, c'est à la fois plus d'espaces verts et plus de densité..., ce doit être plus d'attractivité, donc plus de culture, plus de sport parce que les classes moyennes, c'est ce qui a été dit, c'est ce qui fait développer la ville, mais en même temps, ce doit être plus d'animation dans les quartiers d'habitat social, plus de transports en commun... : c'est la ville Monsieur plus! Or, ça ce n'est pas possible financièrement. A un moment, et là on sera vraiment dans le débat, on devra se dire: "voilà ce qu'on ne peut plus faire pour tenir les objectifs principaux de la ville durable". Cette question, à mon avis, est assez liée au fait que globalement, on a construit l'accession politique au pouvoir local, sur des classes moyennes, qui, fondamentalement, veulent du sport, des espaces verts, de la qualité de vie... Et ça coûte très cher! La culture, dans une ville comme Nantes, c'est 15% du budget. Est-ce qu'à un moment, on va se dire: on plafonne ? Est-ce qu'en tant qu'adjoint à l'environnement en charge des espaces verts, je vais dire: on plafonne le budget des espaces verts ? C'est 400 personnes employées...

On a là une première difficulté, et c'est une des questions fondamentales. Comment on hiérarchise aujourd'hui ? Je crois qu'on n'est pas encore vraiment rentrés dans ce débat. Clairement, pour moi, il y a deux priorités, ce qui veut dire en terme budgétaire que ce sont les deux points essentiels à prioriser dans la ville durable aujourd'hui : **les grands enjeux environnementaux planétaires**, ce qui n'est pas la même chose que la qualité de vie liée aux espaces verts. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas faire d'espaces verts, on peut aussi être vite caricatural... Mais la première question, c'est comment on répond sur l'effet de serre, comment on répond sur l'eau, comment on répond sur nos responsabilités globales ? Et le deuxième enjeu c'est notre capacité à garder notre **cohésion sociale** dans la ville. Sur ce point là, je crois qu'il n'est pas nécessaire de rappeler l'actualité. Cette cohésion sociale est aujourd'hui extrêmement menacée. Et donc c'est là qu'est la grande priorité aujourd'hui des politiques publiques. Je crois que c'est autour de ces deux objectifs-là que se construit la ville durable. Les autres sont moins importants. A un moment on doit hiérarchiser, et c'est cela qu'on ne fait pas aujourd'hui. C'est le premier point.

Deuxième point, lié un peu à ce que vous avez dit aussi. **On est dans l'urgence**. Je ne crois pas personnellement qu'on est dans la politique des « petits pas ». A la vitesse où ça se dégrade autour, par les "petits pas" on n'y arrivera pas. A partir du moment où on s'est dit « on a nos priorités », il faut que notre action publique soit quantitative. Je pense que la génération politique actuelle par rapport au développement durable et l'écologie, n'est pas la génération des pionniers. Dans les années 70-80, on a tenté des bâtiments passifs, c'était bien, il fallait le faire, on était dans l'exemplarité. Ce n'est plus notre responsabilité: notre responsabilité actuelle est d'agir quantitativement. Pour être concret par rapport à l'agglomération nantaise, c'est de se dire que si on en fait des tonnes dans le discours sur **l'effet de serre**, c'est un discours qui doit aussi se traduire en tonnes de CO2. Par exemple au niveau de Nantes Métropole aujourd'hui, on est en train d'adopter un plan de climat qui se fonde sur les objectifs de Kyoto, ce qui signifie diviser par deux, à échéance 2025 dans l'agglomération nantaise, les émissions de gaz à effets de serre : c'est-à-dire qu'il faut émettre 1 200 000 tonnes de CO2 en moins en 20 ans. Ca veut dire, pour être très concret, par exemple sur les transports en communs, de passer de 100 millions à 200 millions de passagers transportés par an dans les bus et tramways : comment on dimensionne les réseaux pour atteindre cet objectif ? Si on est encore dans l'alerte, ce n'est plus à la hauteur de l'enjeu: donc un objectif quantitatif. C'est la même chose en terme social. Je pense qu'on n'est pas encore très clair au final sur la ville que nous voulons. Je crois qu'effectivement, on est en train de rompre avec un modèle urbain qui n'est même pas le modèle urbain des années 1960, mais bien le modèle urbain des années 1860, quand on a commencé à faire partir des ouvriers, pour des raisons politiques, des centres villes: à Paris d'abord et dans d'autres villes ensuite, quand on a commencé à cloisonner la ville. Ce modèle est en crise lourde depuis les années 80-90. Comment recrée-t-on de la **mixité diffuse** ? Si on recrée de la mixité diffuse, ça veut dire quantitativement beaucoup de logements à construire. Martine Aubry l'a bien dit sur la question des lois foncières: dans le contexte national sur quelles lois peut-on s'appuyer? C'est un débat qui me prendrait une heure... c'est juste un exemple des difficultés que nous rencontrons: comment fait on pour que cette mixité diffuse, on la réussisse quantitativement et pas seulement au niveau de quelques éco quartiers? (J'en ai d'ailleurs aussi à Nantes, et on est même assez fiers de notre éco quartier du centre ville). On n'y est pas: en termes d'aménagement : on ne sait pas faire, et on ne sait pas trouver l'argent à cette hauteur là. Donc ça signifie, en termes de priorités, véritablement des grands changements.

Troisième point très rapide par rapport à ça, c'est la question de **l'accompagnement scientifique** de cette ville que le politique, ou certains politiques, aujourd'hui veulent reconstruire sur elle-même. Je crois qu'on manque énormément d'études, d'enquêtes pour avoir les idées claires de ce qu'il faut faire. Je vais citer notre plan climat: on a trouvé aujourd'hui un bureau d'études qui est capable de faire un plan climat à l'échelle d'une agglomération, mais malgré tout il y en a assez peu et on sait qu'il y a encore beaucoup d'éléments qui nécessiteraient d'être approfondis. Il y a là un champ important de recherche. Je vais prendre un exemple : on développe actuellement des composteurs individuels dans la ville de Nantes, c'est une bonne chose, ça diminue les quantités de déchets, impeccable ! Quantifions le méthane que provoquent ces composteurs avec un coefficient 20/25 par rapport au CO2. Est-ce que c'est une bonne idée en termes d'effets de serre ? Quel est l'intérêt écologique de notre super nouvelle collecte de papiers ? Je n'oublie quand même pas de dire qu'on reste une ville exemplaire, je le dis à un moment du débat pour que vous n'ayez pas l'impression que Nantes est une ville en crise... Donc on va avoir une super collecte de papiers avec des sacs en couleurs et un tri optique derrière, vous viendrez voir à Nantes. Quelles est la quantification CO2 de cette collecte, parce qu'on le fait pour ça. Je suis aujourd'hui incapable de le dire. Donc on a un champ extrêmement important en termes de recherche sur cet enjeu CO2, on a des champs extrêmement importants de recherche, ça a été abordé un peu tout à l'heure, sur la question du fonctionnement humain de la ville. C'est-à-dire, comment on accompagne le fonctionnement de la ville, si on fait de la mixité diffuse. Il ne suffit pas de mettre une famille ayant peu de revenus avec une famille riche pour que ça fonctionne... Il y a une réflexion à approfondir en termes sociaux. Je pense que le politique aujourd'hui est souvent un peu seul face aux choix qu'il a à faire, par rapport à ce qu'on peut produire en recherche derrière. Donc je crois qu'on a un enjeu très fort sur la recherche.

Un autre point : **le territoire**, ça c'est très drôle le territoire. On n'a pas le territoire qui correspond à la ville durable. C'est très clair. **La ville durable, c'est l'aire urbaine, c'est là qu'est la ville durable**. On n'a rien qui correspond en termes institutionnels à ce territoire. L'aire urbaine de Nantes c'est 80 communes, la communauté urbaine c'est 24 communes. Alors aujourd'hui on a un SCOT, un schéma de cohérence territorial qui élargit un peu la question,

mais pas de chance, on se retrouve avec des communautés de communes qui sont concernées par l'aire urbaine, mais qui n'ont pas voulu adhérer au SCOT, donc même le SCOT ne correspond pas. Je crois qu'on est dans un, permettez moi l'expression, dans un foutoir institutionnel pour mener aujourd'hui une politique de développement durable à l'échelle pertinente! Cela ne nous aide pas! Et il y a la question démocratique de l'élection directe à ce niveau là qui n'est pas réglée. Alors pour faire très drôle sur cette question du territoire, un exemple: l'évolution de l'aire urbaine de Nantes fait que d'ici 20 à 30 ans, si on continue comme ça, elle s'interpénétrera avec l'aire urbaine de Rennes. Donc la ville durable, c'est Nantes-Rennes. Je crois que politiquement, et là on touche aux fondements de l'histoire nantaise, culturellement on en est un peu loin! Mais en tout cas, cette question du territoire et des outils de politique publique européenne et nationale qui sont y adossés est absolument centrale et là je ne dirai pas qu'on est au milieu de gué: on vient juste de rentrer dans la rivière et on sait qu'à un moment, on n'aura pas pied.

Dernier point et j'en finirai là parce que sinon ça sera trop long. C'est le plus drôle. J'aimais bien le thème du colloque « Du rêve écologique et culturel, à la réalisation de la ville durable »... Parce que vous croyez vraiment que le rêve des habitants c'est la ville durable ? Mais pas du tout. Je vais vous raconter le rêve d'un habitant de Nantes, et ça ne doit pas être très différent à Lille. « C'est une maison avec 800 m² de terrain, parce qu'après ça fait trop pour tondre la pelouse ! Et cette maison donne sur une coulée verte, qui elle, est entretenue par la ville ». Ca c'est sa vision de la ville durable, qui est totalement sécurisée par ailleurs. Bon, ce n'est pas tout à fait ce qu'on est en train d'expliquer comme type de ville dense. Le développement durable est évidemment adossé à une utopie, c'est clair, une utopie d'harmonie humaine et de responsabilité globale. Mais fondamentalement, le développement durable, c'est aussi l'organisation de la contrainte collective. C'est un contrat social. C'est un nouveau contrat social. Et dans le contrat social, il y a l'idée d'un effort collectif: sans cet effort collectif on ne peut pas y arriver. Et alors là, des contradictions et des difficultés, je peux vous en raconter beaucoup. Par exemple, et j'arrive même un peu traumatisé ce lundi, après l'échec de ce que je pensais être une des grandes oeuvres de mon mandat d'élu local : j'étais en train d'ouvrir un nouveau cheminement dans une coulée verte qui traverse 5 lotissements, le long d'un ruisseau. Cela permettrait de relier le tramway au centre d'un quartier sur 2 Km de promenades spécifiques, car, j'en suis convaincu, la ville durable c'est une ville pour piéton. Sur 18 habitants dans un lotissement, 11 viennent de voter contre l'ouverture du passage. Je leur ai pourtant expliqué qu'en termes de développement durable leur responsabilité dépassait le bout de leur jardin, je leur ai dit qu'on prenait tout en charge au niveau des espaces verts, qu'on leur construirait des palissades s'ils ne voulaient pas être embêtés par les gens qui passent, malgré tout 11 ont voté contre sur 18. Des histoires comme ça, des réflexes de ce genre, il y en a plein la ville aujourd'hui. Et ça pose la question de la concertation, parce que les concertations non plus ne sont pas à la bonne échelle. On fait de la concertation au niveau d'un lotissement : on va nous parler du trottoir, de l'endroit où se trouve la poubelle. Ce n'est pas là que doit être la concertation aujourd'hui, il faut créer au niveau de l'ensemble de la ville une adhésion à un projet qui fait que derrière il y a des rapports de force entre la ville et le lotissement. Or ça, à mon avis, c'est pas encore tout à fait passé dans les mœurs. Donc là on a un enjeu essentiel, parce que les phénomènes « pas dans mon jardin » sont extrêmement forts aujourd'hui. Je pense donc qu'il faut qu'on se méfie de la manière dont on débat, et dont on projette cette ville durable. C'est évidemment une utopie, mais c'est une utopie fondée sur un effort partagé. Or ça, je ne crois pas qu'aujourd'hui on y soit arrivé, c'est un enjeu central ; On a des outils: l'agenda 21 à Nantes comme à Lille est un outil d'adhésion assez fort, on a pour notre part essayé de coupler l'agenda 21 communal, et l'agenda 21 communautaire et de créer effectivement de l'adhésion. Mais je crois qu'on se tromperait en pensant qu'aujourd'hui il y a consensus sur le développement durable: Il n'y a pas consensus et il y a le feu au lac... Notre responsabilité politique, c'est bien de réussir à faire en sorte qu'on soit dans les temps du développement durable, et il y a encore du boulot.

Ruth Stegassi, animatrice

Evidemment je regrette de vous avoir mis en premier parce que je pense qu'il y a matière à discussion immédiate, que ça va être difficile de se retenir jusqu'à tout à l'heure. Mais on va continuer à écouter, et on va se tourner maintenant vers Bernard-Jean-Alex Thoolen, chef du projet urbain à la ville de Breda, et je ne suis pas sûre que vous, vous ayez autant d'inquiétudes sur la ville durable.

Hans Thoolen, Chef de projet urbain à la Ville de Breda

Breda est l'une des nombreuses villes européennes de taille moyenne qui redéfinissent leur position à l'intérieur du nouveau réseau économique et culturel européen. A l'égard du thème principal de ce colloque, Breda a développé un cadre de travail qui a fait d'elle la ville la plus durable des Pays-Bas pendant quatre années de suite. Elle est très bien située entre les deux ports de Rotterdam et d'Anvers et dans quelques années, Breda sera rattachée au réseau du TGV quand le raccordement de la navette sera réalisé avec les villes d'Anvers et de Rotterdam. Combinée avec les bonnes connexions et autoroutes, cela signifie que Breda devient une plaque tournante importante pour le Sud des Pays-Bas et une zone intéressante pour les investisseurs. L'un des programmes principaux pour les années à venir pour Breda, est un plan directeur devant transformer la zone gare. Je vais broser un tableau de l'aménagement de la ville de Breda, quelques projets urbains et un exercice de théorie. L'ambition durable est édictée par les conditions sociales, par la tradition d'aménagement de la ville et par l'énergie qui arrive en ce moment sur la ville et qui doit y obtenir une place au sens qualitatif et quantitatif. Les références françaises pour cet exercice dans la ville pourraient être Montpellier et aussi Lille qui offrent les plans d'attache nécessaires pour une comparaison.

Dans la tradition d'aménagement de la ville, on reconnaît quelques principes forts : les paysages, support important du développement urbain, urbanisme et paysagisme vont ensemble. L'infrastructure urbaine et régionale présente des points d'attache pour l'emploi et des équipements et Breda forme le centre rayonnant de la zone touristique avec le centre ville comme support important. La ville forme de longue date un maillon entre les réseaux urbains de la Randstad, la conurbation des 5 plus grandes villes du province de Brabant (Brabantstad) et l'Ouest des Pays-Bas, et en plus le diamant flamand. Dans la vision des structures, cette tradition se perpétue à partir de trois ambitions de développement urbain. Breda doit être une ville attrayante pour les habitants, les entreprises et les visiteurs. L'hospitalité est le maître mot. Breda devient une ville complète et durable dans le domaine de l'habitat, du travail, des soins de santé et de la culture. Pour les jeunes et les moins jeunes, avec un choix différencié pour les équipements et une économie diversifiée orientée sur les entreprises internationales, les institutions du savoir et les organisations culturelles. La qualité essentielle de la ville verte doit être respectée en poursuivant la définition de l'urbanisation. Breda se manifeste fortement à l'extérieur à cause de sa position stratégique. Cette ambition peut être représentée au moyen du graphique de la pyramide qui laisse voir la réciprocité de l'élargissement de la base et du rehaussement du sommet. Ils sont tributaires l'un de l'autre pour un développement équilibré et durable de la ville. Le caractère durable de ce développement se retrouve dans le développement simultané d'une vision de développement d'aménagement, d'une vision sociale et d'une vision sur la gestion de l'ensemble de la ville et ses différents éléments.

Pour la commune, le défi se situe de plus en plus dans une conduite intégrale de la structure de l'aménagement de la ville, du programme et de l'aménagement urbain, ainsi que des moyens publics et privés qui s'y rattachent. La forte dynamique de la ville laisse supposer une capacité à fluctuer en permanence parmi les diverses échelles. La vision de structure en offre le cadre. Le paysage urbain, l'infrastructure et la zone urbaine sont définis dans la structure générale urbaine. Les paysages urbains déterminent la structure générale rurale et écologique la plus importante, y compris la structure pour l'eau et les couloirs écologiques. Ces unités sont complétées avec les principales zones vertes et les principales structures pour l'eau dans la ville et ses environs. Ce qui reste sont des espaces potentiels de transformation. La croissance organique ultérieure de la ville est ainsi bien garantie. L'infrastructure principale détermine les conditions pour un bon désenclavement de la ville hiérarchiquement aménagée à différents niveaux d'échelle pour diverses modalités.

Enfin, trois zones urbaines seront développées au cours des 15 prochaines années. Il s'agit de la zone le long du TGV, de l'autoroute A16, de la zone de l'axe ferroviaire à travers la ville et d'un nombre d'axes de développement urbain comme couloir entre le maillage de Breda et le centre.



Les défis nécessaires seront formulés dans ce cadre structurant : d'abord le défi de consolidation orienté sur les parties de notre ville qui existent et qui fonctionnent bien. La tâche principale dans ces zones est de conserver les bonnes qualités avec des petites interventions et un bon maintien social et technique. Le deuxième sera le défi de restructuration, c'est orienter toutes les zones existantes qui ne satisfont pas aux demandes de la société d'aujourd'hui. L'approche du centre ville est un bon exemple de ce défi, tout comme les plans pour la rénovation de quelques zones résidentielles de l'après-guerre. La reconstruction des zones rurales et des vieilles zones industrielles fait également partie de ce secteur.

La transformation est un des plus grands défis car elle donne des nouvelles fonctions à des parties de la ville. L'aménagement de nouvelles zones résidentielles, industrielles et de nouveaux équipements de loisirs en dehors de la ville fait partie de ce défi. Le long de la ligne de TGV, l'autoroute A16 et les axes urbains, un processus d'intensification aura lieu dans les prochaines années avec une accentuation sur la zone de la gare. En plus d'une intensification, une transformation aura lieu dans les zones bordant la ville sous la forme d'une extension de la ville.

La combinaison de ces trois défis impose de faire des choix et de fixer des priorités. Le plan d'aménagement est accompagné d'un plan de réalisation. Il faut absolument que la communauté prenne les devants dans ce processus de développement urbain tout en respectant les citoyens et dans une relation claire et directe avec les promoteurs de construction et autres partenaires privés. Il y a toujours le dilemme entre une certitude pour plusieurs années et la flexibilité nécessaire à cause des besoins en développement de la ville et des conditions du marché. Quand nous faisons une projection de tous les plans sur la carte de Breda, jusqu'en 2020 nous obtenons l'image suivante
Ce plan est actualisé tous les quatre ans. Une mise à jour des finances aura lieu tous les ans. Un instrument spécial est réalisé pour visualiser les effets des choix à faire entre maintenant et ensuite.

Le thème d'aujourd'hui, c'est le développement durable. J'ai déjà indiqué que cette durabilité se trouve dans une vision cohérente du développement social physique et d'aménagement. Par ailleurs, la nécessité grandissante d'une intensification d'une utilisation de l'espace dans la ville compacte exige une vision écologique lucide. Breda y distingue la vision d'« écotech » et « écotouch ». « ecotech » se rapporte aux mesures techniques d'environnement comme les écrans, la construction spécifique des toits couverts d'herbe pour recueillir l'eau, etc. « Ecotouch » l'infiltration et la rétention d'eau dans le sol, l'organisation du paysage urbain, des espaces verts dans la ville, etc. Ces deux principes ne sont pas isolés mais dépendent fortement l'un de l'autre. C'est une symbiose comme on peut aussi voir avec une réalisation pratique d'une partie de la zone de la gare.

Je voudrais bien introduire ici à Lille et c'est nouveau, le principe de « sociotech » et de « sociotouch ». « sociotech » se rapporte aux mesures techniques sociales, comme la différenciation des logements en catégorie financière et de typologie, l'organisation des équipements, la mixité des fonctions, possibilités d'emploi, institution éducation, organisation, etc. Le « sociotouch » concerne la possibilité d'avoir une carrière résidentielle dans le quartier, on peut être vieux et jeune. La recherche permanente pour des nouvelles collectivités c'est la confiance au futur, la responsabilité des habitants et entrepreneurs, un gouvernement local bien engagé et reconnaissable, avec un dévouement affectueux des fonctionnaires et politiciens et une vraie solidarité avec les gens en difficulté, et un environnement de qualité. Les principes ne sont pas isolés mais dépendent très fort l'un de l'autre.

Il y a quelques mois j'étais à Bruxelles avec un groupe d'actions qui lutte contre les bureaux dans le centre ville, c'était le groupe Disturb. A cause de ça, j'ai fait un test sur la nécessité de

« disturbanisation ». Les relations entre les communes et les mouvements doivent être améliorées. Il faut chercher l'énergie positive entre les gens et les institutions. Pour investir dans un futur durable, il faut un certain degré de « disturbanisation ».

Cela signifie un mouvement à côté des institutions, les habitants doivent passer d'un sentiment d'usurpation vers un sentiment d'urbanisation, avec tous les avantages économiques et culturels. L'activisme dans les banlieues est une forme d'énergie plutôt positive.

J'aborderai rapidement deux projets urbains au niveau de la transformation et de la restructuration.

Le premier concerne la vie à Breda dans la zone de la gare. Il s'agit ici de la transformation d'environ 160 hectares dans le centre de la ville avec la gare comme noyau dynamique. Le développement de cette zone a été accéléré par le raccordement de la navette de la gare de Breda sur le trajet du TGV Paris/Amsterdam. Ce branchement donne à Breda la position de plaque tournante Sud des transports aux Pays-Bas qui peut être comparée à la position de Lille dans le Nord de la France. Le développement par étape de cette zone est un exercice majeur pour les deux prochaines décennies et forme un élément central dans l'ambition européenne de la ville de Breda. La gare, la raffinerie de sucre, la brasserie, hélas et les complexes alimentaires ont été implantés pendant la période d'industrialisation en dehors de la ville le long des voies ferrées et des voies fluviales. A cause de l'extension urbaine, ces équipements se sont retrouvés dans le centre de la ville. Maintenant que les industries se retirent du centre pour des raisons de logistique et d'expansion, une occasion unique apparaît pour bâtir un quartier supplémentaire complimentant les qualités du centre historique et des quartiers environnants tout en utilisant la valeur de l'héritage industriel existant. Le programme est assez intensif. Les équipements nécessaires seront réalisés dans le domaine de la santé, du bien être et de l'enseignement. Des nouvelles normes de l'habitat sont recherchées pour compléter l'offre existante à Breda. Une place exceptionnelle est réservée à la culture. Avec l'enseignement elle veillera à lancer une dynamique dans cette zone, le jour mais aussi le soir. L'industrie créative remplira un rôle de stimulation pour ce développement. Pour notre méthode d'aménagement pour cette zone, elle se fera dans le prolongement de la tradition de Breda, on accorde une grande attention au paysage urbain. En se basant sur la réciprocité des principes « écotech » et « écotouch », de « sociotouch » et de « sociotech », on recherche un bon équilibre entre la fonctionnalité entre ce nœud de transports et la structure pour l'eau et la nature. Un bon exemple est l'utilisation de la valeur de la rivière qui sera ramenée dans le centre historique de la ville et sera dérationalisée dans la zone rurale au Nord et au Sud de la ville. A côté de la nouvelle limite de la gare, seront réalisés les nouveaux monuments pour le futur. Un plan directeur a été établi pour les environs immédiats de la gare. Il prévoit une incorporation soigneuse dans le tissu urbain.

Dans le cadre de ce plan directeur, un projet provisoire a été effectué pour le terminal ferroviaire, ce projet prévoit le raccordement du TGV à la gare routière pour les transports publics régionaux, les équipements nécessaires pour le parking des voitures et surtout des bicyclettes, et ainsi que nombres de fonctions publiques.

Un autre projet que nous voulons vous présenter : la restructuration du centre historique de la ville. La ville de Breda a une histoire mouvementée. Au XIVe siècle, environ 300 personnes habitaient à l'intérieur des remparts de la ville. Au XVIe siècle, notre famille royale a échangé son domicile royal de Breda par suite de la domination espagnole. Et au XVIIe siècle, la paix de Breda y a été conclue au terme de laquelle, New York de l'époque était échangée contre notre ancienne colonie de Surinam. Au XIXe siècle les fortifications ont été démolies et la base a été tracée pour la structure actuelle de la ville. Au début des années 90, un plan de structure a été conçu pour redynamiser le centre ville. Les éléments importants dans ce plan de structure étaient le renforcement du climat économique, le rétablissement de l'héritage culturel et historique, la promotion du tourisme et de la culture, la consolidation de l'habitat et l'amélioration de l'espace public. En 1992, le nouveau conseil municipal a approuvé ce nouveau plan de structure. Il a en même temps approuvé un plan d'intervention dans lequel le nombre de projets concrets était mentionné : La revalorisation de l'espace public de la ville, la restauration d'un grand nombre d'immeubles, la redéfinition des percées de grandes artères des années 70, la désignation d'opportunité pour d'anciens terrains militaires pour cette ville de garnison. 12 ans après, nous pouvons dresser le bilan de ce plan de structure, nous avons fait beaucoup d'éléments d'une ville durable. L'intervention structurelle publique a donné une grande impulsion aux investissements. Egalement grâce à l'investissement public dans le parc municipal, les entrepreneurs ont acquis davantage de confiance en l'avenir et finalement sur une base de volontariat ils ont contribué au paiement de la revalorisation de l'espace public au

cœur de la ville. Les promoteurs et les investisseurs ont ensuite découvert le centre de la ville : on a beaucoup investi, aussi bien dans le cœur de la ville que sur ses abords, les grandes artères percées dans les années 70. On peut signaler de bons investissements comme le complexe commercial et un nombre de complexes résidentiels. Avec le retour de la rivière et du port dans le centre ville, la commune se propose de poursuivre cette approche et d'apporter un meilleur équilibre entre le côté Est plus riche du centre ville, et le côté Ouest relativement plus pauvre. On peut qualifier d'assez extraordinaire, qu'avec la perte d'un parking de 250 places, l'eau soit ramenée dans le centre ville à la demande des entreprises. Une condition importante était que les places de stationnement soient créées ailleurs, et aussi que de bonnes conditions soient préservées pour les bicyclettes, ce qui a également été réalisé.

Un dernier projet qui mérite notre attention dans la restructuration du centre ville : C'est un terrain de 13 hectares à l'intérieur du périphérique du canal. La demande du conseil municipal était d'y créer un environnement particulièrement excellent pour des fonctions urbaines et résidentielles. L'exécution de ce plan sera finalisée l'année prochaine. La commune a pris à son compte les investissements nécessaires et les a interprétés de manière très avantageuse. Le théâtre Chassé attire maintenant 400 000 visiteurs par an. Ce complexe est intégré à l'ancien monastère monumental où Holland Casino est maintenant installé. Avec 650 000 visiteurs par an, c'est un des plus grands casinos d'Europe. Les 650 000 visiteurs, c'est le même chiffre que le nombre des touristes étrangers chaque année. L'ancienne chapelle sert maintenant pour les instructions à la clientèle. D'autres investissements dans ce domaine, sont entre autre le centre de musique Pop, l'extraordinaire parking public sous la place centrale de l'office et l'extension du bureau d'administration. La commune a ici explicitement investi dans la qualité et peut donc demander de la qualité à des partenaires privés. Une mobilisation intéressante autour du thème central de la durabilité d'aujourd'hui est l'approvisionnement en énergie. Les immeubles résidentiels seront chauffés avec la chaleur résiduelle d'une zone industrielle à 20 Km au Nord de la ville. En plus, le théâtre, le casino et les bureaux de l'administration municipale collaborent pour un système de récupération thermique dans le sol.

D'après moi, le rôle de l'administration communale et les partenaires publics, devra changer. La commune doit avant tout savoir ce qu'elle veut de la ville. Elle devra pourtant, continuer à se commercialiser, et surtout offrir des facilités aux partenaires commerciaux pour obtenir la réalisation des ambitions formulées. En contrepartie, les partenaires privés devront accorder de l'attention au côté social et se préoccuper du rendement social à côté du rendement financier. C'est aussi le défi à relever dans le partenariat public/privé. Je crois que le rendement social est nécessaire pour un développement réussi et durable des zones urbaines au cœur des villes. La création d'une base pour la population, pourtant, est essentielle.

Je voudrais également pour conclure annoncer un prochain projet français à Breda organisé avec votre Ministère l'Équipement, ça sera les 28 et 29 Septembre. Si vous voulez en savoir plus sur la ville la plus durable des Pays-Bas, vous êtes bien les bienvenus.

Ruth Stegassi, animatrice

Alors, entre le dur et le doux de la première intervention de ce matin, le tech et le touch, je pense que Lydie Laigle est rassurée qu'il n'y pas de « copier coller », qu'il n'y a pas transposition d'un exemple à l'autre et que sous le vocable développement durable il y a une multiplicité extraordinaire des approches et des exemples. Merci beaucoup, on va se tourner maintenant vers Freddy Kaczmarek, Maire d'Auby. Freddy Kaczmarek ce qui m'a intéressée dans ce que vous m'avez dit, c'est que finalement votre ville est quand même un exemple de non-durabilité qui peut conduire à des impasses. On n'en est peut-être pas suffisamment conscients.

Freddy Kaczmarek, Maire d'Auby

C'est vrai que parler de développement durable dans une ville comme Auby, située dans le bassin minier à deux pas de METALEUROPE, c'est presque un paradoxe car on pense immédiatement à la pollution des sols, aux affaissements miniers et leur corollaire c'est à dire les stations de pompage et les risques d'inondations. Problèmes structurels du territoire auxquels il faut ajouter le volet social avec 10% des familles concernées par le RMI et un taux

de chômage moyen de près de 26% qui peut atteindre 40% dans certains quartiers. Auby a ainsi vu sa médiathèque, symbole d'une culture accessible à tous, incendiée en novembre dernier. On a par conséquent tout lieu de penser que la problématique "qualité de vie" est loin de nos préoccupations. Or c'est tout le contraire, puisque avec un tel héritage, c'est justement dans la construction d'un projet urbain que nous sommes allés chercher des solutions.

Il faut s'imaginer que cette ville ne disposait d'aucun document de planification, elle n'avait même pas de Plan d'occupation des sols.

La raison tient au fait notamment que sur des dossiers brûlants tels que celui de la pollution historique des sols, l'Etat a pesé de tout son poids et n'a pas permis à la commune de trouver un compromis acceptable pour son développement.

L'évidence qui s'est imposée a consisté pour nous à passer par la réflexion urbaine pour remettre les choses en chantier

A l'instar de toutes les communes minières Auby a connu son développement en périphérie du vieux centre rural. Les quartiers se sont tous construits autour des usines disséminées sur le territoire, lui donnant peu à peu une forme de cohérence. En 1963 c'est la cokerie qui est la première à fermer puis le début des années 1970 verra le phénomène s'accélérer avec la fosse et l'usine d'engrais.

Au cours de ces 30 dernières années on s'est attaché à effacer du territoire les vieux hangars et toutes les friches. Ce fût un travail colossal de recomposition urbaine qui n'est pas encore entièrement achevé aujourd'hui. Pendant ce travail de nettoyage on a complètement oublié, par nécessité, le centre ville. Il fallait alors redonner une image présentable à la ville. J'ai l'habitude de dire qu'il fallait "redonner de la fierté aux gens de notre territoire" et cette fierté là passe incontestablement par le cadre urbain. Hier cette fierté, les enfants la plaçaient dans le savoir faire des parents, le métier de mineur était respecté voire vénéré. Aujourd'hui la jeunesse n'a plus rien devant elle, plus d'avenir et ne sait plus à quoi s'accrocher, c'est pourquoi on se dit que c'est peut être en leur redonnant une fierté de leur territoire qu'ils seront heureux et fier de montrer là où ils habitent et que cela leur donnera une chance supplémentaire dans l'existence. Nous nous sommes concentrés par conséquent sur ces questions.

Mais il y avait aussi une dimension économique à la démarche. Nous avons perdu en 30 ans plus de 1000 habitants. Il est par conséquent indispensable maintenant de les retrouver. Or ce regain nous est d'autant plus facile à aborder qu'Auby est une ville de 8000 habitants structurée en équipements comme une ville de 15 000 habitants. Nous avons donc la possibilité d'accueillir une nouvelle population sans créer de nouveaux services. Je prendrais en exemple la cuisine centrale qui fabrique 500 repas quotidiens alors que sa capacité de production est à 1000 avec le même personnel. Mais bien sûr pour accueillir cette nouvelle population il faut être en capacité de changer son image. On en revient ainsi encore une fois à la question urbaine.

La première chose que nous avons faite a été de créer de l'ingénierie, car c'est malheureusement un gros défaut et un lourd handicap de notre territoire, l'ingénierie est fortement absente. Nous avons un besoin impérieux de réflexion, d'aide à la décision et d'outils pour avancer.

Le premier objectif a consisté en l'obtention enfin d'un Plan Local d'Urbanisme. Il a fallu négocier jusqu'au dernier instant une décision du préfet qui risquait de mettre en cause toute la procédure.

Puis on s'est engagé dans l'élaboration d'une charte urbaine avec le CAUE et on a mis en place des ateliers citoyens. Pas pour faire comme tout le monde mais parce que nous étions franchement convaincus de nous placer là dans le partage d'une culture, une culture urbaine qui pour se développer doit se construire un langage commun, et que pour y parvenir il faut des lieux de rencontre.

La décision a été prise aussi par les élus de ne pas y participer systématiquement pour éviter de monopoliser la parole. Il appartient aux gens de les faire vivre avec l'aide d'une employée. Le bulletin municipal est mis à disposition pour la communication et les élus viennent quand on les y invite.

Ruth Stegassi, *animatrice*

J'ai juste une question par rapport à cette démarche, est-ce que vous, ensuite vous vous engagez d'une manière ou d'une autre par rapport à ce qui aura été décidé dans ces instances ?

Freddy Kaczmarek, Maire d'Auby

On pourrait débattre longuement du stade auquel il faut commencer à en discuter avec les gens, car il y a la délégation de pouvoir qui nous a été attribuée et qui nous donne la responsabilité à un moment donné de trancher.

Mais systématiquement maintenant quand on travaille sur un projet urbain, il y a un moment où la rencontre se fait entre les élus et les gens.

Ce que nous avons observé c'est qu'à chaque fois les riverains dans leur contribution ont apporté quelque chose qui n'avait été vu ni par l'architecte, ni par l'urbaniste ou l'élu.

Pour y parvenir il faut faire preuve d'une volonté politique sans faille car on peut parfois être confronté à des peurs qu'il faut savoir affronter si l'on veut aller au bout des solutions. C'est ainsi qu'à la suite d'un contrôle de VNF sur ses zones de stockage de boues de dragage du canal de la Deûle, nous avons été informés, alors que le site avait presque été oublié depuis 20 ans, de la présence en grande quantité de sédiments pollués au plomb et au Cadmium à un taux de 135 000 ppm. A titre comparatif l'urbanisation est interdite au PIG de METALEUROP à partir de 500 ppm. L'envol des poussières à partir d'un tel site situé à proximité d'un lotissement, en surplomb, nous a immédiatement inquiétés sauf qu'entre une discussion dans le bureau du maire avec les représentants de VNF venus apporter leur rapport et la diffusion d'une telle information dans le public il y a une marge. Notre réaction immédiate a été de considérer les gens comme responsables et ayant le droit de savoir. Les questions vous les devinez ont concerné les risques de dévalorisation des biens dans un contexte où la presse n'allait pas être absente des débats. Nous avons mis en place des réunions publiques pris des initiatives en terme d'analyse et de protection des envols et réussi à gérer complètement un problème qui pouvait apparaître au premier abord comme explosif.

Mais les peurs ne concernent pas seulement les gens, elles touchent aussi les administrations si souvent soumises maintenant au principe de précaution et à son corollaire le parapluie.

Le cas des zones inondables illustre bien le phénomène. Dans la perspective de la disparition de Charbonnage de France fin 2007, un état des lieux est en cours de finalisation. Il comprend notamment la gestion future des stations de pompages qui un peu partout ont pour vocation d'extraire l'eau de ruissellement contenu dans les cuvettes effondrées à la suite de l'activité en sous sol. Des simulations ont par conséquent été réalisées pour évaluer le risque d'inondation en cas d'arrêt de pompes dans des situations pluviométriques extrêmes. Le résultat traduit en cartographie a consisté à figurer la moitié de mon centre ville en zone inondable.

Comme dans le cas de VNF, une information a été communiquée au maire, lui laissant la responsabilité d'en trouver le traitement approprié.

Ma première interrogation s'est portée sur ma capacité désormais à instruire une demande de permis de construire dans cette zone, sans qu'aucun règlement particulier ne lui soit affecté.

J'ai interrogé pendant un an et demi le préfet sans avoir jamais obtenu de réponse. Lassé de cette situation nous avons engagé avec la Mission Bassin Minier un travail d'abord purement juridique pour essayer de trouver une sortie au problème réglementaire. C'est de ce travail qu'a émergé l'idée d'une étude hydraulique complémentaire. En effet le niveau de prise en compte du terrain dans la première étude supportait une marge de 30 cm, or un terrain n'est jamais plat comme une assiette. Une simulation modélisée à partir des côtes véritables du terrain pouvait laisser espérer des résultats différents. Les conclusions ont dépassé nos espérances puisque nous sommes passés d'une grande baignoire à quelques pastilles d'eau rendant la traduction de contraintes liées au droit à construire dans le PLU réaliste.

Le cas d'Auby est devenu un cas d'école pour tout le bassin minier et l'on s'achemine désormais vers une généralisation de cette démarche à tous les secteurs concernés.

Instaurer un dialogue permanent ne doit par conséquent pas nous empêcher parfois de vouloir bouculer l'ordre établi.

Il est ainsi un autre domaine dans lequel nous nous sommes engagé avec la même volonté de ne rien laisser au hasard, c'est le logement.

La qualité du logement est essentielle au bien être de la population. Cette conviction nous a permis de séduire un architecte tel que Paul Chemetov qui a accepté de venir conduire le projet urbain du centre ville, retenu dans la programmation ANRU.

C'est un travail complet qui est mené où la discussion porte sur chaque détail du logement. Nous sommes notamment parvenus à convaincre les bailleurs sociaux de la nécessité de diversifier les modes de chauffage et de réintroduire dans la construction d'un logement social une cheminée. Car le problème de gestion des impayés démarre rarement à cause du paiement du loyer proprement dit, souvent bien couvert par l'APL, mais à cause des charges.

Or les perspectives tarifaires dans ce domaine ne sont guère réjouissantes, il faut donc favoriser, alors que se développent les filières bois issues du recyclage, les modes alternatifs. Pour une famille pauvre cela peut représenter une aide appréciable et plus saine que le poêle à pétrole, sans négliger l'agrément qui peut simplement en résulter.

Ruth Stegassi, animatrice

Merci beaucoup. On écoute maintenant Luc Maréchal de la Région Wallonne, réseau Suscit (projet Interreg IIIB). Alors vous, c'est une histoire qui commence avec l'énergie et qui se termine carrément en plan urbain.

Luc Maréchal, Région wallonne, réseau Suscit (projet Interreg IIIB)

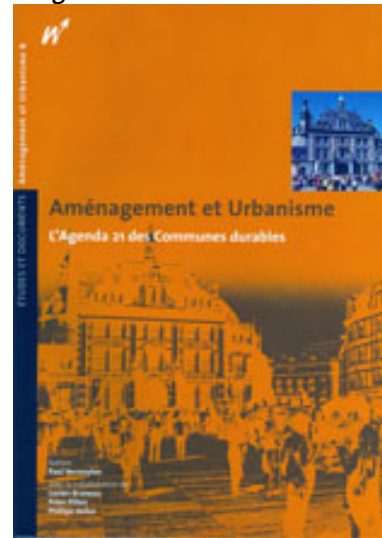
Oui, cette histoire va de l'énergie vers l'urbanisme. Ce projet émane d'abord d'une demande de la Région Wallonne, qui est en le chef de file. Les bons projets sont toujours ceux qui partent de la mise en commun des attentes des partenaires. Pour présenter le projet Sus-Cit, je développerai donc principalement le point de vue de la Région Wallonne.

Nous nous sommes rendus compte que la Région n'était pas très avancée au niveau du développement durable. C'est ainsi qu'une étude a été réalisée en 2002-2003 à la demande du Ministre de l'aménagement du territoire sur la mise en oeuvre d'agendas 21 en Wallonie. Dans ce cadre l'auteur de l'étude a été amené à faire un « tour d'Europe » ; Nantes, étant présente à cette table-ronde, signalons que cette ville a été une des étapes. Les réalisations, les programmations, les politiques observées à l'extérieur et les attentes d'autorités locales ont amplifié le sentiment qu'il fallait impérativement accélérer la démarche dans notre région. A l'issue de cette étude et des visites, un

livre a été publié, Madame Poliautre l'a cité tantôt.

Paul Vemeylen et alii, « *Aménagement et urbanisme*.

L'agenda 21 des Communes durables ».



Depuis la genèse d'un projet :

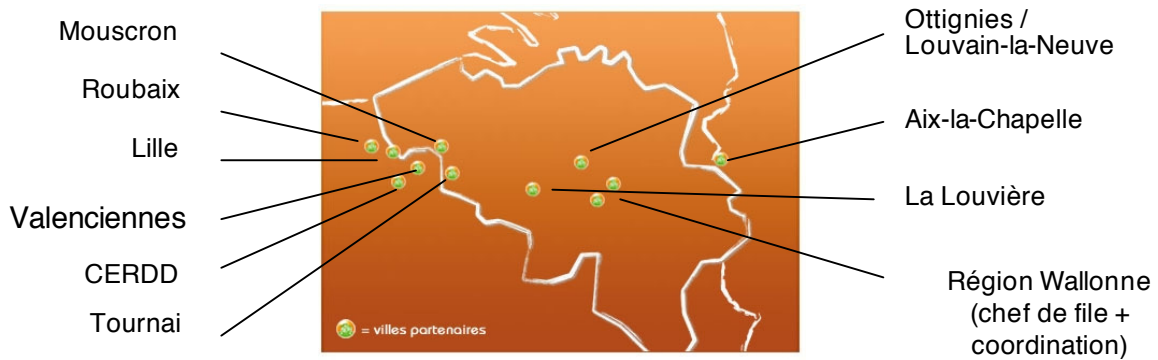
Un livre c'est bien, mais ce n'est toutefois pas suffisant, il fallait un autre volet : l'expérience de terrain. Le questionnement et la conviction se fondent en effet à partir de la confrontation répétée aux réalisations ou à un processus d'échanges intenses. Qu'est-ce, si ce n'est la philosophie d'un projet Interreg ? On voulait atteindre les décideurs locaux. « On a donc décidé de s'embarquer dans un projet de coopération avec des villes proches, de façon à travailler sur des exemples concrets qui rejoignent l'expérience des autorités communales ». Dans le projet Suscit, notre sentiment au départ était que l'on a moins à transférer qu'à apprendre, bien qu'il y ait des expériences intéressantes en Wallonie, et à Mouscron notamment.



En passant par la constitution d'un réseau :

Dans le projet Suscit, les villes partenaires que vous voyez sur le schéma du réseau sont toutes localisées dans un nuage de pollution qui a été montré par Frank Van Der Hoeven dans son exposé. L'élément commun des partenaires n'est toutefois pas de se situer à la limite de la grande zone de pollution européenne ! Comme toujours dans Interreg l'objectif est d'échanger des expériences, transférer des connaissances, et diffuser des acquis, en essayant de dégager une approche commune. Bien que marquée par l'industrialisation, la culture n'est pas commune : on associe la culture de la Rhénanie à celle du Nord-Pas-de-Calais et à celle de la Wallonie. C'est la diversification qui fait la richesse, et il ne faut surtout pas tendre à trop de dénominateurs communs : c'est la différence qui fait la richesse du réseau.

- 1 Région: Europe du Nord-Ouest (ENO)
- 3 Pays: Belgique (Wallonie), France, Allemagne
- 10 partenaires:



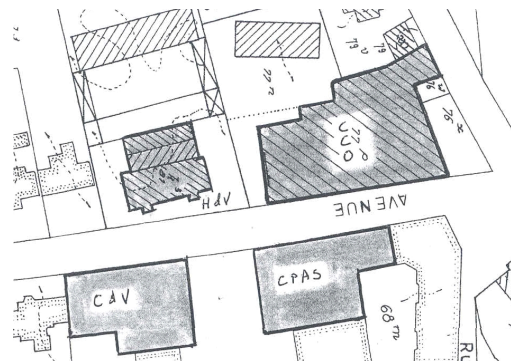
- 2 partenaires observateurs: le Centre Scientifique Technique de la Construction (CSTC - Belgique) et le Cluster éco-construction (Wallonie)

Et des réalisations concrètes :

Par une série d'investissements en matière d'énergie, d'espaces publics, ou comme à Lille de constructions écologiques, à la fois instrument de formation et maison citoyenne du développement durable.



Maquette du pôle technologique de la cité bioclimatique ELEA (Mouscron)



Plan des 4 bâtiments communaux reliés par un réseau de chauffage urbain (Ottignies/Louvain-la-Neuve)

Par des échanges autour des thématiques liées aux investissements mais aussi à la gouvernance comme Valenciennes par exemple.

Par une exposition également, préparée par la ville d'Aachen qui va tourner en Nord-Pas-de-Calais et en Wallonie, avec tout l'apport, l'expertise importante en Allemagne en matière énergétique.



Exposition Sus-Cit (Aachen)

Jusqu'aux apprentissages :

Je l'ai dit, nous sommes partis du constat d'un retard et que c'est grâce à l'expertise échangée qu'on pourra faire évoluer la situation. Un autre point de départ est la conviction que c'est à partir de l'énergie qu'on peut amorcer une démarche plus rapide de prise en compte du développement durable, même si l'énergie n'est qu'un élément de ce processus.

Et à leur diffusion :

La diffusion est assurée essentiellement par le biais d'un site (www.sus-cit.org)

Pour l'évolution du projet Sus-Cit et au-delà du projet :

- L'énergie est un levier important pour amorcer la « pompe » du développement durable. Comme il y a quelques années, les plans nature ou la biodiversité étaient un moyen de monter dans le bateau du développement durable. Les leviers sont nombreux à différentes échelles territoriales. On a déjà évoqué les niveaux locaux et régionaux. Mais je pense par exemple à cette note dont on a parlé au niveau européen où le directeur général environnement s'adressant à son commissaire a déclaré que l'environnement, l'énergie et la compétitivité étaient sans doute les trois éléments de la politique européenne sur lesquels on pouvait fonder une autre vision européenne, après les référendums et autres processus politiques au sein de l'Europe.



- Deuxième commentaire. Si on peut aborder le développement durable de façon globale, je crois qu'il est important au regard de la décision politique de procéder par un processus d'accumulation, d'élargissement des dimensions. Prenons un exemple précis en région wallonne. La Région est partie d'un constat au niveau des espaces publics. : les communes commençaient à investir massivement dans l'aménagement d'espaces publics. On a relevé que les urbanistes avaient tendances à en faire de trop : trop de matériaux, trop de dénivelés, trop de mobiliers dans tous les coins, trop d'espaces morcelés. Face à cela, au lieu d'aller sortir le énième guide sur la façon d'aménager les espaces publics (il y en a déjà beaucoup), on s'est dit qu'on allait travailler avec les communes, projet par projet, une sorte de pédagogie partagée chemin faisant. On a pris la gomme, on a enlevé. On a regardé les caractéristiques des lieux, bref on a lu. Ainsi on a pu progressivement, pas de façon normative mais de façon partagée, aménager d'une autre façon les espaces publics. Nous sommes restés essentiellement dans une dimension esthétique. Après le regard sur les lieux (la composition urbanistique classique), il y a eu l'entretien des lieux. C'est bien de mettre des pavés mais si on ne savait pas en acheter quand il y en a un qui avait disparu, ça pose un problème ; tout le bel aménagement part en miettes progressivement. Après on s'est dit qu'il fallait réfléchir aux fonctions, parce que la plupart du temps ces espaces publics sont souvent des parkings déguisés, malgré les plans initiaux. Trop souvent le bel espace multifonctionnel dédicacé à la rencontre, aux piétons devient un parking. Donc progressivement on a pris en compte d'autres dimensions, on s'est dit qu'il fallait enrichir l'usage qu'on pouvait faire des espaces publics en y apportant la dimension de la mixité, de la cohésion sociale.



Mais l'espace public on ne peut pas le réfléchir si on n'aborde pas le quartier également, donc on est passé du quartier à la ville. Pour des experts, cette démarche peut sembler évidente, mais elle colle aux processus de décision.

Le projet Suscit s'inscrit dans cette démarche visée par la Région Wallonne, comme je crois, à partir d'angles différents, pour chacun des partenaires. Mon souhait maintenant est d'aller jusqu'au bout, jusqu'à l'urbanisme durable. C'est passer de l'urbanisme « esthétique » à l'urbanisme durable. Après avoir accumulé un savoir faire qui existe de plus en plus en matière d'énergie, en matière d'espaces publics et autres, il s'agit d'acquérir un savoir faire au niveau de la gouvernance, du montage des projets, des constructions mais surtout des opérations d'urbanisation. Toutes les expériences, très concrètes permettent d'alimenter l'expérience des acteurs de terrain (administrations, pouvoirs locaux, mouvements associatifs) de façon à construire cet urbanisme durable. Très concrètement comment fait-on les choix ? Comment est-ce qu'on migre d'un problème ponctuel vers une approche globale tout en restant « collé » au terrain ? Comment est-ce qu'on s'enrichit de toutes les dimensions pour arriver à la politique urbaine durable ?


Voilà très rapidement quelle est la démarche du projet Suscit.

DE SUS-CIT à DUUD'S

L'Avenir de SUS-CIT : une migration de l'urbanisme
« esthétique » à un urbanisme global et intégré :
l'« urbanisme durable »

Vers une plateforme : Développement urbain et urbanisme
durables **DUUD's**

Un projet pour le futur, le nouvel Objectif
« **coopération territoriale européenne** »?



Ruth Stegassi, *animatrice*

Merci à vous d'avoir condensé autant votre propos. On va terminer avec un frontalière, Christophe Deneve, cellule environnement à la ville de Mouscron, avec un exemple qui a un bien joli nom ELEA.

Christophe Deneve, Cellule Environnement à la Ville de Mouscron

C'est l'héroïne d'un roman de Barjavel. Bien, je vais vous présenter rapidement l'exemple de Mouscron, justement dans le cadre du projet Suscit, dans le cadre d'Interreg. La ville de Mouscron, voisine de Lille, 52 000 habitants, est une ville post-industrielle. On s'est posé la question de la durabilité, on s'est demandé si on avait les moyens de rentrer dans une telle démarche, de rentrer dans un agenda local, etc. Et force est de constater qu'on le fait. Tous les jours on a des plans de gestion d'eau, plans de mobilité, plans de gestion des déchets, développement de la nature, etc. Mais on ne le communique pas : tant au niveau du citoyen qu'au niveau des services communaux, et il y a un peut-être un effort de communication et d'information à faire avant de vouloir passer à des grands projets.

La nécessité de passer vers un agenda 21, une planification locale, la nécessité de communiquer, la démonstration, c'est un luxe, pour notre commune en tout cas, c'est-à-dire qu'on manque de personnel pour pouvoir l'organiser, on manque de moyens, on manque de culture suffisante. Au sein des services, quand on part de l'ouvrier jusqu'au cadre on manque d'une culture suffisante pour faire passer le message de la durabilité. Par ailleurs on a aussi des obligations de communication efficace en interne et avec la population, on n'a pas les moyens de le faire non plus. Par contre on a une planification locale, on a des plans d'assainissement d'eau, des plans de mobilités, des plans de gestion des déchets, de développement de la nature, de sécurité aussi liée à la Police. On a une absence totale de coordination, on travaille bien, reste à nous coordonner. Vous voyez on a une multitude de logos, il y en a 4, je peux vous en sortir 20, mais il n'existe pas un logo commun qui permettrait de coordonner tout, et de montrer aux gens ce qu'on fait réellement tous ensemble. D'où cette nécessité de communiquer en interne, de développer une culture du développement durable, parce que finalement le durable ça reste un discours politique. Nous on est en période préélectorale, dans quelques mois on a droit aux élections communales et dans tous les discours politiques, on a du « durable ». Par contre, les gens quand on leur demande ce que c'est... ils ne savent pas. Pour eux il n'y a pas d'idée concrète, il n'y a pas de palpable, et donc ça ne sert à rien.

On a quand même réussi à monter un projet qui permet de montrer aux gens, ce que c'est que la durabilité à travers le projet ELEA, « la nature, ma maison », ça porte bien son nom, et qui

consiste en la construction d'un lotissement durable où on essaie justement d'allier tous les critères de durabilité. Il y a des bâtiments en R+ 3 (3 étages) et des maisons familiales. On a abordé cela d'une manière relativement large. La construction du bâtiment public commence dans un mois, les voiries dans 3 mois, donc c'est un dossier qui avance bien. On a consulté les partenaires publics, privés et associatifs pour mettre au point ce projet. On a donc mis en place un comité de pilotage qui a décidé des grands objectifs de ce projet avec des constructions aussi diverses que possible. On a parlé tout à l'heure de mixité sociale, et bien on le fait. C'est-à-dire que toutes les habitations, même si les façades sont relativement semblables, sont toutes différentes à l'intérieur. C'est adapté à une famille simple, 2 enfants, 2 adultes, mais aussi une famille recomposée, c'est-à-dire 2 adultes mais deux enfants un jour toutes les semaines ou deux autres enfants 4 jours, etc. On a vraiment pris tous les cas en compte, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite. On a aussi intégré la gestion de l'eau, la gestion des déchets. On a un local pour les déchets, des jardins aussi adaptés pour l'évacuation des eaux, etc. On a voulu aussi prendre en compte le social en terme d'encadrement. On construit un bâtiment public qui accueillera une association qui a pour vocation d'animer le lotissement et ses habitants, mais aussi ses habitants voisins. C'est-à-dire que le lotissement se fait en centre ville, intégré au bâti existant, il faut aussi que les voisins s'approprient ce nouveau bâti. On a déjà mis en place des jardins qui sont occupés par les anciens habitants, les voisins, et qui savent donc qu'autour de leurs jardins vont venir se construire des habitations et qu'ils vont pouvoir échanger avec les nouveaux habitants. Un autre bâtiment appelé pompeusement pôle technologique a pour objectif lui de donner un maximum d'information sur l'aspect écologique mais aussi de faire vivre le lotissement de manière durable, bien entendu. Voilà dans les grandes lignes en quoi consiste ce projet concret, mais ça montre aussi que quand on essaie de se coordonner tant au niveau des services qu'au niveau de l'extérieur, on peut faire quelque chose de durable et démontrer et montrer aux gens que c'est efficace et concret.

Questions dans la salle

Je vais essayer d'être clair. On a parlé de problèmes de financements, d'éducation, de concertation. Je pensais à plein d'autres exemples : la mise en place de l'hygiène dans les grandes villes ou la sécurité routière. Il y a des moments où il faut éduquer et il y a aussi des moments où il faut agir en dépit de la vie et en dépit de la popularité de l'action, c'est l'aspect courage politique. Il y a aussi un moment où entre services, si la concertation ou la collaboration ne se fait pas naturellement, il faut aussi l'imposer. Qu'est-ce que vous pensez d'organismes qui au niveau national ou régional pourraient coordonner les actions de développement durable. Je pense à une grande institution dans laquelle je fais un stage actuellement où certains services ont des choses contradictoires avec d'autres services et ça pose un certain nombre de problèmes.

Ruth Stegassi, *animatrice*

Il me semble que là il y en a plusieurs qui pourraient répondre, Freddy Kaczmarek ?

Freddy Kaczmarek, *Maire d'Auby*

Oui tout à l'heure j'ai cité la Mission Bassin Minier, il y en a d'autres comme les SCOT ou les intercommunalité qui peuvent jouer un rôle sans aller jusqu'à une agence d'urbanisme. Ce qui est sûr c'est que sur ce plan là les villes ne sont pas toutes sur le même plan d'égalité. En dehors des grandes villes la solution doit se jouer au niveau de l'intercommunalité sans chercher à recréer des niveaux supplémentaires.

Il faut surtout que dans les formations universitaires les futurs intervenants soient bien sensibilisés à ce mode d'approche des problèmes urbains.

Ronan Dantec, *Vice – Président de la métropole Nantaise*

Je crois que le premier enjeu est qu'on réussisse déjà à créer la transversalité au sein des structures, notamment les structures d'agglomération qui sont de par leur histoire des structures assez cloisonnées. La réunionite ne nous guette pas, on y est déjà. Il faut qu'on arrive à ce que les grilles d'analyse et les grilles de questionnement soient les mêmes d'un service à l'autre, et que, chaque service restant pilote de son projet, il se pose l'ensemble des questions et pas uniquement une partie d'entre elles. Ça serait déjà important: on est un peu overbookés en

réunions... pas que les élus, les services aussi. Peut-être simplement, on en a parlé tout à l'heure et je pense que c'est le mot clé : on manque aujourd'hui de planification. Sur un certain nombre de points, la planification doit être régionale, la région doit s'assumer comme un outil planificateur. Sur d'autres points, c'est à l'échelle nationale et européenne qu'il faut qu'on réhabilite cette idée de plan qu'on a un peu détricoté dans les années 80-90 et qui est absolument nécessaire. Donc plus de transversalité à l'échelle de nos organisations, c'est évident. Et par ailleurs aux autres échelles, de la planification sur des objectifs partagés. On en a vraiment besoin.

Ruth Stegassi, *animatrice*

Avec toutes les difficultés de rigidité qu'un plan apporte par rapport à la fluidité qui est souhaitée par les uns et les autres. Christophe Deneve, vous voulez ajouter quelque chose ?

Christophe Deneve, *Cellule Environnement à la Ville de Mouscron*

Non, si ce n'est que de dire qu'on a le savoir faire en interne, finalement. On a des gens qui sont capables, que ce soit dans les petites, moyennes ou grosses communes. Le tout c'est de pouvoir utiliser correctement ce savoir faire, et de le mettre en valeur, et que ces gens aient le temps de s'en occuper, ce qui n'est pas forcément le cas.

Par exemple, au niveau du Nord-Pas-de-Calais il existe le CERDD qui est une structure qui est appelée à devoir aider les collectivités locales en matière de développement durable.

Ruth Stegassi, *animatrice*

Danielle Poliautre voudrait intervenir.

Danielle Poliautre, *Adjointe au Maire de Lille déléguée à la Qualité de Vie et au Développement Durable.*

Je pense que d'autres niveaux de collectivités ou d'organismes centraux peuvent aider, peuvent apporter des éclairages. On a parlé du CERDD de la Région... Il n'empêche qu'à un moment donné, l'échelon local c'est bien souvent lui qui fait, et qui fait dans des contraintes budgétaires, démocratiques, d'implication des acteurs. Ronan Dantec a dit tout à l'heure qu'il fallait un peu décoiffer, avoir le vrai débat, cette question là me semble importante à traiter durant ces trois journées. Quand Ronan, avec qui je suis souvent d'accord dans tous les réseaux où l'on se croise, dit qu'il faut des contraintes, autant je suis d'accord sur le terme « contrat social », autant le mot contrainte me pose problème. Je pense qu'on ne peut pas faire de développement durable que par des réglementations, des contraintes la fiscalité, etc. Donc la grande question c'est vraiment construire des formes démocratiques à la hauteur des enjeux. Pour moi il y a deux enjeux essentiels aujourd'hui pour faire du développement durable : répondre aux besoins dans un contexte d'augmentation de la population mondiale pour un partage des ressources et deuxièmement la construction de formes démocratiques pour que dans nos villes le développement durable soit souhaité, désiré, compris, coproduit. Et là, je pense que ça a été effleuré par plusieurs participants, on est assez démunis pour trouver les formes aux échelons nécessaires pour faire évoluer notre société. On ne peut pas construire la démocratie en se limitant à l'échelon local, il peut y avoir des contradictions entre niveaux de territoire, il faut que les habitants puissent partager les objectifs, partager les enjeux globaux – ce n'est donc pas par la contrainte mais par l'implication, sinon je crois qu'on peut être confronté à de nouvelles formes de dictatures, qui seraient des dictatures vertes, mais pas du développement durable.

Ronan Dantec, *Vice – Président de la métropole Nantaise*

Je trouvais que le mot « contrainte » était doux, c'est le mot qui va avec contrat social. Par exemple, vous allez sortir, vous ne marcherez pas au milieu de la rue, mais plutôt sur le trottoir, c'est une contrainte mais c'est aussi votre intérêt. La société est conçue sur la contrainte, mais une contrainte définie démocratiquement et collectivement. C'est ça la société. Je ne sais pas si j'ai évoqué autre chose que la démocratie comme horizon, mais il ne me semblait pas! Il y a peut-être un désaccord avec Danielle: je crois quand même aujourd'hui qu'il faut faire passer la notion d'effort, sinon on y arrivera pas. Si vous préférez le mot « effort » à contrainte, je trouve que les mots se valent à peu de choses près. Quand je dis contrat social lié à une démocratie

extrêmement participative, et c'est lié à ce que Danielle a dit, il ne faut pas se tromper dans les échelles: on est descendu très bas dans les échelles de la démocratie participative, ce qui n'aide probablement pas à l'effort collectif et à l'accord sur le projet. Je crois qu'aujourd'hui on a une société extrêmement inquiète... et elle a de quoi être inquiète, à la fois en terme social et à la fois en terme environnemental. Qu'est-ce que le politique propose face à ça ? Je crois qu'il y a la place pour un discours d'effort. On a une société prête pour un discours d'effort. Mais ce discours est lié aux gains. Le contrat c'est ça : effort/gain, contrainte/intérêt, peu importe les mots, ce n'est pas très important. Je crois qu'on est dans ce moment là. Il faut l'exprimer clairement, et surtout ne pas masquer l'effort de chacun qui est nécessaire pour atteindre les objectifs. C'est quand même la tendance qu'on a eue dans les 20 dernières années en politique, y compris parce qu'on s'adressait de plus en plus à ceux qui fondamentalement allaient le mieux, qui continuaient de voter... Ces classes moyennes avaient plus envie d'entendre où était le gain de l'offre politique plutôt qu'où était l'effort. Or ce temps là, à mon avis, est dépassé. On est bien à un moment où on propose un contrat avec des gains et avec des efforts ou des contraintes, peu importe le mot. Mais je crois que l'idée est claire.

Question dans la salle

Juste une remarque par rapport à la synthèse de ce qu'on a pu entendre. Pour écouter fidèlement les émissions, ça me fait penser à l'expérience que vous aviez, il y a 15 jours, mise à l'antenne sur ce qu'il se passait au Mali. Et c'est peut-être là le moment de dire, nous même ici dans nos systèmes habitués à d'autres choses, on n'arrive pas à trouver de solution, de redescendre justement et écouter, et prendre le temps d'avancer pour trouver ensemble les solutions. Alors que là, vraiment dans un contexte extrêmement démunie avec des pressions extérieures très lourdes des américains, des grands consortiums sur l'agriculture notamment, comment ces gens au Mali ont essayé avec des aides de gens qui justement n'étaient pas engagés dans du gain, avaient réussi à mettre en place des systèmes qui peu à peu en remontant la pyramide avaient débouché sur des choses vraiment très concrètes. A ce moment du débat, peut-être que si on avait le temps on devrait se pencher sur des expériences venues d'ailleurs et notamment du Sud.

Ruth Stegassi, animatrice

Vous faites allusion à une conférence du citoyen qui s'est tenue au Mali où les agriculteurs, petits ou grands, homme ou femmes, jeunes et vieux agriculteurs ont pendant un certain temps discuté avec des experts en tout genre pour ou contre les OGM et ont pris une décision à l'issue de leur discussion, ils ont décidé unanimement d'être contre les OGM. Ceci dit, je voudrais quand même remarquer que Freddy Kaczmarek nous donne très exactement le même exemple et ça se passe ici. On n'a pas besoin d'aller au Mali non plus.

Question dans la salle

Pour revenir un instant sur ce qui a été dit tout à l'heure, Monsieur Dantec évoquait le manque de cohérence des schémas en terme de communautés de communes, de SCOT, de Communautés Urbaines... Monsieur Kaczmarek évoquait pour sa part les difficultés qu'il a eues en tant qu' élu local suite à la situation actuelle de retrait de l'Etat. Il se trouve que depuis quelques années on est en train de développer en France, le phénomène est très récent, l'intercommunalité. La question que j'ai envie de poser aux deux élus que sont Monsieur Dantec et Monsieur Kaczmarek est la suivante: ne faudrait-il pas commencer par repenser cette intercommunalité?

Freddy Kaczmarek, Maire d'Auby

Dans le douaisis elle a démarré en 2001, elle est tout juste en train de se construire. Jusque là nous étions complètement démunis, pas de Schéma directeur, pas de Plan local de l'Habitat. Nous sommes en train de mettre en place tous ces outils de maîtrise du développement urbain à l'échelle de l'arrondissement. Le problème est celui de la difficulté de suivre au niveau communal pour certains. A Auby le premier document d'étude remonte à 1976, il avait été élaboré par le ministère de la qualité de la vie qui existait à l'époque. C'était une initiative de l'état et elle était portée par la DDE qui jouait le rôle de conseiller auprès des communes. Aujourd'hui cela a disparu pour laissé la place à une intercommunalité qui essaye de trouver sa place et de remettre en place une cohérence dans le discours urbain et paysager. Il est vrai que la période est difficile entre d'une part un désengagement de l'état qui entraîne la perte de

sons avoir faire et de sa connaissance et la montée en puissance d'autre part d'une intercommunalité qui n'est pas prête aujourd'hui. Je ne pense pas par conséquent qu'il faille remettre en cause cette intercommunalité, il faut lui donner le temps de trouver son efficacité, mais bien entendu pour y parvenir le plus vite possible nous sommes confrontés à la question des moyens financiers.

Ronan Dantec, Vice – Président de la Métropole Nantaise

A la fois vous avez complètement raison, on est dans un système inextricable, ce système ne colle plus. Je crois que l'intercommunalité est en train de gagner, c'est clair. Je pense que c'est le bon niveau et ça va relativement vite. Les problèmes qu'on a, à partir de là, il y en a plein : le premier c'est que nous n'avons pas des intercommunalités qui correspondent aux aires réelles, avec des petites intercommunalités, qui sont une vraie difficulté. On est juste en train de les mettre en place, est-ce qu'on peut déjà les refonder ? Ensuite, et ça c'est central, comme l'intercommunalité n'est pas chez nous élue au suffrage universel, on a une vraie difficulté de copilotage entre majorité politique (avec un projet politique) et "intercommunalité" au sens que chaque maire a besoin d'en recevoir à peu près pour son argent. On est toujours entre les deux, et c'est compliqué. Le stade suivant est démocratique : le fait que l'on vote clairement un projet pour le territoire au suffrage universel direct. Dernier point important et ça, on n'en parle quand même pas beaucoup : les sous. Pour l'élu, les sous c'est central. Est-ce normal que les riches soient de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres ? Est-ce normal que Paris ait le budget de Paris ? Je pense que non. Je suis fondamentalement pour une décentralisation parce que c'est au niveau local qu'on est proche des problèmes et qu'on trouve les réponses adaptées globalement, mais je plaide très fortement pour des péréquations. Il n'est pas normal qu'on ait les Hauts de Seine, qu'on ait Paris-ville, qui refusent de rentrer dans une intercommunalité.... Ca devrait être réparti au niveau national. Même nous, au niveau de Nantes je ne suis pas sûr qu'on ne perdrait pas un petit peu. Mais si on ne réussit pas cela, on est dans des territoires qui s'organisent les uns contre les autres dans le cadre d'une compétition néo-libérale à l'échelle planétaire, avec certains qui vont s'en sortir mieux que d'autres: avec une perversion de l'action publique. Dans cette logique d'attractivité des territoires, moi quand je veux faire passer un projet, je dis "ça va nous rendre attractifs", je le dis même si ce n'est pas pour ça que je fais le projet. On met beaucoup d'argent sur l'attractivité, sur la communication, sur une culture liée à la communication, y compris parfois sur des espaces publics liés à la communication, alors que ce n'est pas forcément l'urgence de l'utilisation de l'argent public. Pour changer cette logique, il faut des solidarités à l'échelle des territoires... J'ai peur qu'en France aujourd'hui, on n'aille pas dans ce sens avec beaucoup d'égoïsmes locaux. C'est un enjeu très important.

Luc Maréchal, Région Wallonne, réseau Suscit (projet Interreg III B)

En Wallonie on est passé de plus 1400 communes à 262 communes en 1977, et on a toujours des intercommunales. Elles sont nombreuses, le Gouvernement Wallon a décidé de les rationaliser et rendre leur gestion plus démocratique. C'est un long processus, mais on se rend compte en même temps que les intercommunales ne répondent pas nécessairement à tous les besoins territoriaux. Si je considère la réalité de l'urbanisation en Wallonie il y a des agglomérations, mais en même temps il y a une absence d'outils qui permettent de régler le problème de l'agglomération, dans le centre et dans la périphérie. La question qu'on se pose c'est : « est-ce qu'on veut de grandes aires qui feront qu'on consommera de plus en plus de terrains ou est-ce qu'on crée alors, par le territoire pertinent une contrainte qui ferait qu'on serait obligés de travailler dans ce territoire là ? ». C'est une question centrale en matière de développement durable et de problèmes urbains.

Une dernière remarque par rapport à ce qui a été dit, à propos de la notion de plateforme et de décentralisation. On parle beaucoup de plateforme, j'ai fait la promotion de cette notion, mais le danger est qu'on peut utiliser cette notion de transversalité et celle de décentralisation comme un instrument de désinvestissement de l'Etat et du rôle de l'Etat lui-même. Autant il faut favoriser les échanges d'informations, d'expériences à tous les niveaux et les croiser le plus possible, autant ça ne doit être une raison pour dire que ce soit un désinvestissement de l'Etat d'un niveau ou de l'autre. Parce que c'est souvent cela qui est derrière ces belles pratiques, et ces belles façons de faire.



On revient à une question importante sur le rôle de l'Etat ou de la Région, peu importe le découpage : les finances communales. Celles-ci par leurs mécanismes peuvent aller à l'encontre du développement durable, c'est le cas en Wallonie. Parce que finalement les communes qui se portent bien ce sont celles qui ont beaucoup d'habitants qui ont un impôt sur les personnes physiques qui augmente les ressources locales. En fait ce processus financier détruit toutes les politiques qu'on peut mener pour limiter là où c'est nécessaire la pression foncière et démographique par l'aménagement du territoire.

Enfin, un dernier mot à propos de la planification, parce que les espaces de négociation que nous souhaitons tous au niveau local, ne seront permis que si à un niveau ou l'autre il y a une planification qui est organisée. Le rôle de celle-ci est de dégager des espaces de négociation clairs, où on pourra faire fonctionner sainement le jeu, l'expression démocratique. Trop souvent, on a opposé planification et négociation, alors qu'elles sont inséparables.

■ Le projet urbain de Lille

Pascal Percq, *Directeur de la Direction de la Démocratie Participative et de la Citoyenneté
Ville de Lille*

Le projet urbain de Lille : un nouvel art de ville

Imaginer et bâtir la ville de demain. Partager ensemble une vision du développement de la cité et de la stratégie pour y parvenir. Tels sont les objectifs du projet urbain de Lille présenté par Martine Aubry, maire de Lille en janvier 2005. En posant les contours de ce qui transformera la ville de Lille dans les prochaines décennies, le projet touche à une corde éminemment sensible : le rapport entre l'homme et l'espace où il évolue, la ville actuelle. Cette vision de la ville se veut en accord avec les principes du développement durable.

La ville, un projet politique européen

La ville est plus que jamais un enjeu politique.

En effet, 80% des habitants des pays développés vivent en ville. Plus de 50% des habitants de la planète résideront dès 2007, selon les Nations unies, dans des zones urbaines.

Par ailleurs, les villes existantes engendrent naturellement, si on les laisse faire, de la ségrégation.

C'est une ségrégation double, à la fois sociale et fonctionnelle.

Sociale, car les « ghettos » de riches ou de pauvres, les séparations générationnelles ou communautaires... sont le fait aujourd'hui de nombreuses villes européennes et bien sûr nord-américaines, et commencent à menacer la cohésion de plusieurs grandes agglomérations.

Fonctionnelle, car la conception dominante des dernières décennies a conduit à distinguer puis à séparer dans l'espace les fonctions de logement, d'activité, de commerce, de sport ou de culture.

Cette dérive est la négation même du « concept » de la ville. Au lieu de tisser des liens, elle fabrique de l'exclusion, elle alimente la relégation et accélère les fractures entre les territoires et les hommes.

Il appartient à l'Europe aujourd'hui de redéfinir la ville, lieu de développement de l'homme du XXI^e siècle, creuset de la citoyenneté, de la démocratie et de la culture. Il est en effet de la responsabilité de notre génération de proposer un modèle urbain européen alternatif aux logiques non durables de ces dernières décennies qui se sont traduites, outre les phénomènes de ségrégation, par l'étalement de l'urbanisation et le mitage de l'espace...

Pour tenter de redéfinir la ville européenne, il faut garder à l'esprit ce qui en a fait sa singularité et sa richesse au cours du temps. La ville européenne est d'abord une relation forte entre une population qui habite, travaille, échange, rencontre et s'ouvre à un territoire physique.

La mise en valeur de quartiers historiques en cœur de ville est une tentative intéressante mais insuffisante pour résoudre cette situation d'une ville morcelée. Elle porte le risque de centres-ville « muséifiés ». De même, la seule réhabilitation des quartiers dits « sociaux », procédant uniquement à leur réhabilitation physique, ne reconstruit pas la « ville ». Vingt ans de « politique de la ville » ont permis des avancées mais ont aussi montré des limites.

Il faut repartir des pratiques urbaines. C'est en effet à partir du quartier, lieu de vie, que chacun peut affirmer ses repères, appréhender la ville, l'agglomération et y prendre appui pour s'ouvrir au monde.

C'est cette échelle qui doit permettre l'appropriation de la cité et, au-delà, la construction de la citoyenneté.

La ville moderne a aussi, à cette responsabilité là : inventer le nouveau langage d'une citoyenneté active, vivante.

C'est ce que le projet urbain essaie de faire à Lille, où l'on tente d'articuler des quartiers, des espaces de vie, avec une échelle métropolitaine transfrontalière.

L'invention d'un nouvel « art de ville »

Le projet urbain de Lille est l'occasion d'affirmer une ambition sur la ville que nous allons continuer à bâtir pour les générations futures, ici, à Lille.

L'ambition collective qui anime le projet urbain de Lille, c'est l'invention d'« **un nouvel art de ville** ». C'est une vision volontariste et tournée vers l'avenir, qui entend apporter des réponses à celles et ceux qui ont fait le choix de vivre en ville, dans leur quartier, mais aussi dans toute la ville à travers ses différentes composantes.

Le projet urbain lillois définit ce que la ville de Lille veut offrir à ses habitants : une ville où l'on vit mieux ; une ville où l'on se sent bien ; une ville où chacun trouve sa place et où l'on vit mieux ensemble et qui ne pénalise pas le sort de générations futures.

Mais l'ambition va plus loin. Elle est au centre d'une véritable stratégie de développement ouverte sur l'Europe et le monde. Un nouvel « art de ville », c'est aussi un signe envoyé vers l'extérieur. C'est une image de qualité de vie, d'innovation et de créativité qui anime l'ensemble des actions de transformation urbaine qui sont engagées.

Le projet urbain de Lille s'appuie sur une vision et une méthode, nourrie par le dialogue avec les habitants, c'est une démarche citoyenne.

Une vision



- Reconstruire la ville dans chacun des quartiers, la ville où se mêlent les fonctions et les hommes (*c'est ce qui est mis en œuvre dans les ZAC à Lille Sud, à Moulins, mais aussi à Wazemmes et dans quatorze sites associés dans le cadre du GPU*).

- Mettre en réseau les quartiers et leurs habitants, ouvrir la ville sur la métropole et la région,

- Affirmer la ville à partir de ces repères, valorisant le patrimoine existant, construisant celui de l'avenir,

Reconstruire la ville dans chacun des quartiers, c'est d'abord lutter contre l'éclatement des fonctions : il ne peut plus y avoir les zones où l'on travaille, celles où l'on vit, où l'on commerce, où l'on s'amuse. Chaque quartier avec son centre, ses services publics doit accueillir toutes les fonctions de l'homme : le logement, le travail, le commerce, le sport, la culture.... C'est une condition de la reconstruction d'une même ville.

Cette action doit être associée à une qualité résidentielle de l'habitat, des espaces publics, plus généralement du cadre de vie.

C'est fort de ces deux actions, que pourra être réalisée une réelle mixité sociale.

Réunir les fonctions, réunir les hommes quelle que soit leur culture, leur catégorie sociale, c'est d'abord cela créer la ville, construire un « art de ville ».

Mettre en réseau les espaces et les hommes est nécessaire pour que la ville existe, et au-delà sa relation avec la métropole et la région.

Pour cela, la démarche lilloise réaffirme la primauté de l'espace public comme lieu privilégié de l'échange, de la rencontre et de l'ouverture aux autres. L'amélioration de la qualité de l'espace public, la mise en relation des fonctions structurantes qu'il réunit, guident notre volonté de

fabriquer de nouvelles liaisons, de créer des « portes » et des « ponts » qui atténueront, par exemple, les coupures urbaines.

Pour que ces rencontres puissent se faire, il nous faut bien sûr permettre les déplacements dans les meilleures conditions : trouver le bon équilibre pour la voiture, développer les transports collectifs fiables et sûrs, donner toute sa place aux piétons et aux vélos. Il nous faut aussi les inscrire dans une gestion des temps de la ville.

Nous devons concevoir enfin une ville, organisée autour de promenades urbaines, de promenades vertes, de promenades bleues qui favorisent une nouvelle approche de la ville : la balade, la découverte, la flânerie.

Tous les habitants de la ville doivent être attirés dans chaque quartier, c'est pour cela que la ville développe des pôles d'excellence culturels ou sportifs qui accélèrent l'échange, qui poussent à la rencontre.

Affirmer enfin, la ville à partir de ses repères est une dimension forte qui anime le projet urbain lillois. Il s'agit de reconnaître et d'animer l'histoire de la ville de Lille, son patrimoine urbain et architectural, la diversité physique et culturelle de ses quartiers.

Mais il faut aussi construire le patrimoine de demain.

La volonté du maire de Lille est d'impulser une dynamique de créativité dans les domaines de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture. La construction de nouvelles polarités dans la ville, en partant de la réutilisation des friches ou des délaissés par exemple, l'invention de nouvelles formes urbaines comme la diffusion de l'art, etc. sont autant d'occasions de créer les nouveaux repères de la ville.

La méthode : le projet urbain, un projet de qualité, un projet vivant

Enfin, le projet urbain de Lille est conçu comme un projet vivant.



Présentation globale du projet aux habitants de Lille-Sud et Porte de Valenciennes

S'il trace des perspectives pour l'avenir, ce n'est pas un projet figé, immuable, mais bien le reflet d'une construction collective de la ville dans le temps, guidée par une démarche de développement durable. La démarche vise à associer, par le dialogue, les différents acteurs – au premier rang desquels les habitants et les associations – à la réalisation du projet urbain de Lille. Ces échanges permettront sans nul doute une évolution du projet mais aussi une appropriation.

C'est en effet non seulement « pour » les habitants que l'on agit, pour ceux d'aujourd'hui et ceux de demain. Mais c'est aussi « avec » les habitants que la municipalité veut tager une vision de la ville de demain.

Là encore, l'état d'esprit de la municipalité lilloise est bien d'associer la population suffisamment en amont des projets, comme cela a été fait avec les « ateliers urbains de proximité » pour la conception des maisons folies de Lille 2004, et en particulier celle de Wazemmes, pour l'aménagement du nouveau parc Jean-Baptiste Lebas, pour la friche FCB, pour le square des mères, etc.

A Lille, les habitants sont à la fois utilisateurs ou usagers de la ville, mais aussi des « acteurs » de celle-ci.

La qualité de vie urbaine, génératrice du développement

Bien évidemment, l'enjeu de la ville européenne réside aussi dans son développement économique, synonyme de création de richesses et de mieux vivre pour ses habitants.

Comme toute grande métropole, nous sommes en compétition avec les autres métropoles européennes attirer des activités et des emplois.

Le maire de Lille a souvent répété qu'elle éprouve à cet égard à la fois un sentiment et une conviction. Son sentiment, c'est que les villes qui comptent aujourd'hui et se développent sont celles qui s'inscrivent dans un processus de métropolisation. Cela suppose de savoir proposer une offre urbaine complète et attractive, pour fixer des emplois supérieurs, pour

engendrer des activités de créations et de recherches permettant de constituer des effets de grappes.

Et cela s'articule avec la conviction est que c'est la qualité de vie dans une ville qui fait l'attractivité économique, et non l'inverse. C'est cet art de vivre ensemble qui attire aujourd'hui les investisseurs financiers et économiques et crée le développement.

Imaginer et bâtir ensemble **un nouvel art de ville pour un nouvel art de vivre**. Telle est donc l'ambition collective du projet urbain de Lille.



MARDI 30 MAI

> Le développement durable en réseau :
questionnements et apports du projet Septentrion



La mise en oeuvre de la ville durable est au coeur des réflexions des collectivités du réseau Septentrion. Les co-animateurs du projet (CAUE du Nord, CIR) et un panel de villes partenaires volontaires présentent leurs travaux, leurs matériaux et leurs questions avec un objectif : proposer et concrétiser la ville durable. Une journée pour faire dialoguer ensemble les disciplines, les représentations et les approches.

■ Ouverture de la journée

- **Renaud Tardy**, Vice-Président du Conseil Général du Nord, chargé de la culture, représentant le chef de file du programme européen Septentrion
- **John Crowley**, Revue internationale des Sciences Sociales, Unesco, Directeur exécutif du Centre Interdisciplinaire de Recherche (CIR).

■ Les apports de Septentrion : l'espace, une ressource pour la ville

*Comment mettre en oeuvre les facteurs clés de succès de la ville durable :
une lecture appropriée du territoire et la réappropriation de la ville par les habitants ?*

- **Benoît Poncelet** et **Fanny Frigout**, CAUE du Nord
- **David Alcaud**, Directeur du pôle « Espaces publics, espaces politiques » du CIR, co-animateur de Septentrion.

■ Comment les grands projets urbains mettent-ils en pratique les attendus du développement urbain durable ?

*L'expérience de trois villes en quête de développement durable : quelles ressources mobilisées,
quelles priorités d'actions, quelles alternatives, ... ?*

- **Baudouin Germeau**, Secrétaire Général d'Espace Environnement (Charleroi)
- **Eric Quiquet**, Adjoint au Maire de Lille, Chargé de l'Environnement et des Espaces Verts
- **Wim Dijkman**, Conservateur à la Ville de Maastricht

■ Ateliers de travail pratique

Les enjeux de « mixité » au coeur des villes
La participation aux décisions locales
La régulation des flux dans la ville
Densité urbaine et qualité de vie
Pédagogie et interprétation de la ville
Haute qualité de ville et écosystème urbain
La place des cultures locales dans la réalisation de la ville durable
Nouveaux savoirs, nouveaux métiers, nouvelle filière
La nature en ville

■ L'avenir des fonds européens Interreg IIIB pour la ville durable

Friedhelm Budde, Programme Manager of the Joint Technical Secretariat.
Commission Européenne, programme Interreg IIIB Zone Europe du Nord Ouest

Animé par : Ruth Stegassi, Journaliste à France Culture (émission «Terre à terre»).



> [Retour au sommaire principal](#)



Le développement durable en réseau : questionnements et apports du projet Septentrion

■ Ouverture de la journée

Renaud Tardy, *Vice président du Conseil Général du Nord, chargé de la culture, représentant le chef de file du programme Septentrion.*

« Mesdames, Messieurs bonjour. Il me revient tout d'abord avant de commencer à vous exposer le projet Septentrion de remercier les organisateurs de cette rencontre, la ville de Lille, Madame Poliautre tant pour son invitation que pour son engagement dans cette question du développement durable pour nos villes qui était au cœur du projet de la ville de Lille dont Martine Aubry assume le rôle de Maire avec cette préoccupation de reconstruire nos villes qui sont des espaces importants et lieux de rencontres d'hommes et de femmes et qui donc méritent une attention particulière.

Alors, le mot « développement durable » est à la mode, mais faut-il s'en plaindre ? Car cette démarche entre de plus en plus dans les actions concrètes, publiques et privées.

Pour ne pas rester dans les généralités trop longtemps, je vais vous présenter le projet Septentrion et le réseau Septentrion que l'on doit - pour être objectif - rappeler qu'il n'existe pas depuis 2003, ni même 10 ans mais bien depuis 300 ans. C'est Vauban et ses fortifications qui ont créé ce réseau Septentrion et finalement nous ne faisons qu'utiliser le génie de cet ingénieur à notre profit pour réexaminer, reconsidérer un territoire. C'est finalement la prise en compte de ce patrimoine monumental de villes fortifiées qui a commencé à nous interroger. Et surtout le département qui avait introduit une politique de soutien très forte aux communes qui souhaitaient construire, rénover, rendre aux habitants les fortifications qui avaient marqué l'histoire de leur ville.

Le projet Septentrion c'est aussi une démarche qui implique un dialogue entre différentes disciplines : l'environnement, l'urbanisme, le patrimoine, l'économie, le tourisme, la culture...

Et nous ne sommes pas peu fiers d'avoir réussi à faire en sorte que ces disciplines réussissent à construire une démarche cohérente pour aboutir à des actions concrètes.

Septentrion c'est bien la traduction dans l'action de ces principes et il contribue à donner du sens, une direction à l'action publique.

Le département du Nord a, depuis les lois de décentralisation de 1986, engagé une politique de soutien aux villes fortifiées.

Le projet Septentrion lui a donné une autre dimension en confortant le réseau de villes fortifiées, en optimisant l'action du département et des politiques locales et en répondant à l'attente des communes surtout petites et moyennes, qui sont dans l'attente d'ingénierie, de financements et de définition de projets...

Cette démarche Septentrion s'appuie tout d'abord sur un territoire de coopération, il s'agit d'un réseau de villes qui possède encore en totalité ou partiellement un ensemble de fortifications.

Ce réseau s'étend entre la mer du Nord, l'Artois, la Meuse, le delta de l'Escaut : en voici donc la définition géographique.

C'est une région qui présente une cohérence urbaine, historique, culturelle, géographique, indiscutable et ce territoire Septentrion constitue aujourd'hui un laboratoire d'expériences d'aménagement et de valorisation du patrimoine fortifié urbain.

Le projet Septentrion c'est aussi un partenariat dont le chef de file est le département. 19 villes, 3 associations se sont fédérées autour du département pour construire ensemble un projet de coopération.

Ce projet s'intitule Septentrion en référence aux constellations de l'hémisphère Nord et c'est en ce sens que les institutions européennes sont intervenues. Ce projet s'est traduit par la mise en place de cinq actions sur lesquelles je reviendrais. Il est un levier et un cadre nouveau de coopération qui utilise le programme Interreg IIIB, mis en place par la commission européenne et offrant un cadre institutionnel et un soutien financier très conséquent permettant aux partenaires de travailler ensemble et de s'imposer des contraintes qui sont autant d'arguments favorables aux actions engagées, comme la candidature Unesco au patrimoine de l'humanité.

Ce programme Interreg IIIB permettra et permet déjà de conforter une pratique départementale acquise avec le programme Interreg IIA (coopération transfrontalière avec La Flandre occidentale) et de préparer les coopérations transrégionales

Ce projet repose sur les principes de développement durable mis en œuvre au titre de l'Agenda 21 et il suppose une philosophie, une éthique partagée au travers de la charte du bon usage et du développement des villes fortifiées

Puisqu'il s'agit de définir et de respecter un mode de gestion des sites urbains fortifiés en tant qu'écosystème représentatif du lien entre l'homme, la ville et le patrimoine dans une logique de développement durable.

Cette organisation suppose un chef de file, en l'occurrence le Département du Nord ; un pôle technique avec une cellule de suivi et un Comité de pilotage qui rassemble les 23 partenaires, le secrétariat Interreg IIIB, le Conseil Régional du Nord - Pas de Calais (autorité de gestion), la Caisse des dépôts et consignations (en tant qu'organisme de paiement), la Préfecture de région. Ce comité de pilotage veille à l'application correcte du projet.

Ce projet Septentrion part de ce patrimoine omniprésent, de cette antériorité du réseau, d'une problématique d'aménagement et d'une préoccupation urbaine actuelle. Il part du constat que les remparts des villes fortifiées ont structuré la ville, l'ont dessinée, ont imprimé une histoire qui existe encore même si les fortifications n'ont aujourd'hui plus la même signification ou ont pratiquement disparu. Il reste des traces de ces fortifications dans la ville, il reste une histoire qu'il appartient au projet Septentrion de valoriser et de faire comprendre et de faire partager aux habitants.

Nous sommes à l'inverse de la démarche d'une ville musée, il ne s'agit pas de figer ces espaces fortifiés, il s'agit de les respecter, de mettre en valeur cette unité culturelle qui permet de favoriser des rapprochements transfrontaliers.

Cette vision aboutit concrètement à un projet et la mise en œuvre de cinq actions par les 23 partenaires :

1. Le carnet de ville : qui permet de comprendre la ville dans son évolution, dans sa description et dans son histoire.
2. Les centres d'interprétation et leur mise en réseau pour permettre aux habitants, aux visiteurs, aux touristes aussi de comprendre ces villes, et qui permet aux villes de diffuser et de mieux communiquer sur leur histoire, leur culture et de faire comprendre et mieux partager ce qu'elles sont aujourd'hui à cause ou grâce à ces fortifications
3. Le projet de ville : car c'est ce qui permet de se projeter dans l'avenir, de mieux vivre dans ces villes, d'adapter l'aménagement urbain à cette histoire pour ne pas démolir ce qui a été fait, pour ne pas figer ce qui existe encore mais adapter les évolutions futures de la ville
4. La candidature à l'obtention du label Unesco constitue une 4^{ème} action. Le but est de faire valoir auprès de l'Unesco que cet ensemble est mérité d'être classé au patrimoine de l'humanité comme représentatif du génie humain, d'une histoire et d'une culture partagée bien que les frontières aient cassé ce territoire tel qu'il existait.
5. Signalons une 5^{ème} action qui a été l'évènement « Forts et Lumières » pendant l'année culturelle Lille 2004 ... Et au delà de Lille d'autres villes fortifiées qui se sont associées à l'évènement.

Pour conclure, je dirais que Vauban exprimait l'idée qu'il fallait rendre les villes aimables au sens du XVII^{ème} siècle c'est à dire un lieu où l'on doit se sentir bien, un lieu de dimension humaine qui respecte le site de cette ville, la configuration et qui reste soucieux des ressources locales.

L'opportunité nous est donnée de permettre aux hommes et aux femmes qui vivent dans ces villes de mieux connaître leur environnement, de mieux vivre ensemble et de prendre en main l'évolution de leur ville. Il nous faut tirer les leçons de ce génie originel, poursuivre une collaboration fructueuse et élargir nos liens avec d'autres villes fortifiées d'Europe...

Ce projet a, en premier lieu, une vocation pédagogique. On s'est rendu compte qu'au travers de la volonté des 23 partenaires engagés dans ce projet, cette vocation pédagogique pouvait se traduire par des engagements concrets que sont les 5 actions que j'ai brièvement présentées.

C'est une aventure difficile mais aussi enthousiasmante car chaque partenaire est un partenaire de bonne foi, impliqué avec tous les autres dans la construction de ce programme et qui a la volonté de le partager avec les habitants de ces villes que nous voulons rénover.

Merci à tous.

Ruth Stegassi, animatrice

« Vous avez parlé de ne pas détruire et de ne pas figer. Hier Freddy Kaczmarek, le Maire d'Auby, s'interrogeait sur la nécessité qu'il y a à réparer les dégâts du passé et être en même temps force et moteur vers l'avenir... on voit que la question du temps est centrale dans cet espace qui est celui de la ville...

John Crowley, une petite remarque introductive sur cette question et l'utilité des sciences sociales ?

John Crowley, Directeur exécutif du Centre interdisciplinaire de Recherche (CIR)
L'apport très spécifique des sciences sociales sur les questions de la ville

« Je suis très heureux de vous accueillir ici pour la deuxième journée de ce colloque au nom du Centre Interdisciplinaire de Recherches Comparatives en Sciences Sociales. Le CIR est une structure de recherche associative qui, de manière originale, atypique et j'espère plus ou moins réussie, essaie de participer à ce projet Septentrion non pas comme un consultant, un sous-traitant ou un expert mais comme un partenaire de plein exercice dans un programme qui est principalement conçu pour les collectivités territoriales. J'espère que cette originalité, parmi d'autres, contribuera à ce que le projet prenne la dimension pédagogique et créatrice de dynamiques nouvelles pour l'avenir que M. Tardy vient de suggérer.

Pour ce faire, il me semble qu'il faut partir de l'interaction entre la recherche en sciences sociales – vocation du CIR – et l'usage des résultats des sciences sociales pour nourrir l'action publique, qui concerne les collectivités territoriales en général et le projet Septentrion en particulier. J'en tirerai ici un constat, un plaidoyer et enfin une inquiétude, à travers la notion de développement durable sur laquelle je reviendrai.

Le constat, c'est que les mondes de la recherche et de l'action publique ne se parlent pas suffisamment et, quand ils se parlent, ne se comprennent pas.

Ainsi, la recherche souffre de ne pas avoir une relation plus solide, plus cohérente, plus productive avec le monde de l'action publique ; l'action publique pour sa part, au sens le plus large y compris dans sa dimension démocratique et participative, souffre d'avoir trop peu accès aux données que produisent les sciences sociales et aux formulations des questions qui se posent à elles (comme celles de la ville durable, sur lesquelles les sciences sociales ne réfléchissent pas moins que les politiques).

J'évoquerai rapidement les raisons de cette situation. Mais je souhaite avant tout faire une affirmation de principe et un plaidoyer : contrairement à ce que l'on croit, cette difficulté à se parler ne résulte pas de la nature des sciences sociales ni de la nature de l'action publique mais plutôt d'un ensemble de facteurs circonstanciels contre lesquels on peut lutter – à condition d'avoir des processus, des dispositifs, des acteurs, des passeurs qui assurent la jonction entre les deux mondes.

En particulier, contrairement à ce que l'on croit souvent, l'action publique a tout à gagner à se confronter sérieusement aux sciences sociales ; et les sciences sociales, contrairement à ce que les chercheurs croient souvent, n'ont rien à y perdre.

Pourquoi croit-on souvent le contraire ? Pourquoi les résultats de sciences sociales que les spécialistes considèrent comme évidents, banals, enseignés en première année, sont-ils couramment négligés dans les dispositifs publics, dans les programmes politiques qui portent exactement sur les mêmes sujets, qu'il s'agisse des questions urbaines, sociales, économiques, éducatives ou toute autre question ?

On peut distinguer deux raisons de principe qui ont, certes, leur part de validité mais qui ne disent pas tout. Il s'agit des deux reproches que l'on fait habituellement aux sciences sociales dès lors qu'elles veulent contribuer aux débats publics, à savoir l'académisme d'une part et le scientisme d'autre part.

L'académisme, c'est le fait de poser des questions qui n'intéressent personne hormis les spécialistes. Et de fait, les sociologues, les politologues, les anthropologues, les économistes et tous les autres ont tendance – c'est normal, c'est leur métier – à se poser des questions qui proviennent non pas du débat public mais de leur discipline. Dieu nous préserve des chercheurs professionnels qui chercheraient autre chose ! Ils cesseraient par là même d'être

des chercheurs professionnels. Car c'est bien leur métier que de se poser des questions scientifiques de manière scientifique, et s'ils sont socialement « utiles », c'est bien à cela. En revanche, il reste que ces questions-là, formulées dans un jargon qu'aucun non-spécialiste ne comprend, peuvent, en étant reformulées autrement et en mettant en évidence des résultats concrets que ces questions permettent d'atteindre, contribuer de manière féconde au débat public.

Contre l'académisme, en d'autres termes, il s'agit pour les chercheurs de parler de leur recherche autrement, selon le public auquel ils s'adressent ; pour ceux qui ne sont pas des professionnels de la recherche, il importe d'acquérir une capacité d'écoute qui ne vient pas spontanément. Cela suppose la création d'institutions hybrides, qui permettent à tous de se parler, et aussi un peu de bonne volonté réciproque. En tout cas, on n'est face en aucun cas à je ne sais quelle difficulté structurelle – épistémologique, dirait-on en langage académique – qui empêcherait que les préoccupations de la compréhension et de l'action se rejoignent.

Le scientisme, c'est un peu le reproche l'inverse. On l'adresse souvent aux sciences sociales dès lors qu'elles interviennent dans le débat public, en leur imputant la volonté de régler par la science les questions publiques. Le scientisme, c'est l'idée selon laquelle les réponses aux enjeux politiques et sociaux se trouvent dans les théories des sciences sociales. C'est faux, bien sûr, puisque (on vient de le voir) les théories des sciences sociales portent sur autre chose que les questions publiques en tant que telles. D'ailleurs, une telle prétention à répondre aux questions non seulement académiques mais aussi sociales et politiques n'est nullement inscrite dans la nature ou dans la logique propre des sciences sociales. Que tel ou tel puisse y succomber, c'est une autre affaire.

Pourtant, si les reproches en quelque sorte symétriques d'académisme et de scientisme ne concernent pas nécessairement les sciences sociales, il y a d'évidentes raisons pratiques pour que les sciences sociales telles qu'elles sont puissent y apparaître vulnérables. Ce qui importe, c'est de situer correctement la difficulté : non au niveau de l'entreprise scientifique en tant que telle (et encore moins au niveau du politique en tant que tel), mais précisément au niveau de leurs rapports *pratiques*.

Pour le dire plus précisément, la prise en compte du soupçon qui peut peser sur les sciences sociales – et que celles-ci rendent bien – ne suppose pas de faire « autrement » des sciences sociales ou de l'action publique. L'enjeu est plutôt de trouver des manières, trop souvent absentes, de rapprocher ces deux univers par le biais de forums ou de lieux mixtes qui, avec un langage commun de compromis, permettent la discussion. Et puis, il faut aussi des acteurs mixtes – le CIR en est un – qui se proposent de faire la jonction entre ces deux démarches.

Je ne me propose pas d'appliquer tout cela aux problèmes dont traite ce colloque. Je n'en aurais ni le temps ni la compétence, s'agissant du cas spécifique de la ville. Ce que je souhaite faire, pour ouvrir le débat, c'est formuler une inquiétude. En la formulant, je montrerai certaines des manières dont des questions abstraites, académiques peuvent avoir des implications relativement concrètes qui peuvent nourrir la réflexion publique. Mon inquiétude concerne la notion de « durabilité » qui est au cœur de la démarche que nous adoptons ici. Elle se résume par un mot-clé : le temps.

Dans « durable » il y a par définition le temps – encore plus d'ailleurs en français que dans d'autres langues. « *Sustainable* » en anglais n'a pas tout à fait les mêmes implications temporelles, pas davantage que « *nachhaltig* » en allemand, mais en français en tout cas, « durable » c'est un rapport au temps.

Or, si on admet que la ville durable ne peut s'inscrire que dans un temps long, dans la patience, dans la prudence, l'on s'interroge sur un certain nombre de précautions à prendre quant aux dégâts que pourrait subir le tissu urbain du fait d'interventions mal pensées ou plus encore de dynamiques qui échappent à la maîtrise des acteurs et qui pourraient transformer la ville en son double monstrueux. De surcroît, le souci sérieux d'une participation démocratique dans la définition du devenir de la ville accentue cette inscription dans le temps. La démocratie et la participation prennent du temps : il est difficile de prendre des décisions urgentes en consultant tout le monde, difficile de tenir un calendrier exigeant pour des projets ambitieux alors que l'avis de chacun doit être sollicité. Ainsi, la démocratie participative souligne cette inscription dans un temps long, un temps prudent, un temps éventuellement précautionneux.

À l'opposé, bien sûr, on trouve la vision futuriste et apocalyptique qui est au centre de l'imaginaire urbain, pas seulement dans la science-fiction mais aussi dans la sociologie ou l'anthropologie et qui – c'est la racine de mon inquiétude – est pour beaucoup dans l'*attrait* de la ville. Ce sont précisément cette dimension apocalyptique, futuriste – joyeusement bordélique si l'on veut – qui échappe au contrôle des acteurs, ce caractère cancéreux en quelque sorte, comme une tumeur dans le corps social, qui donnent à la ville sa puissance créative, son dynamisme.

C'est pour cela que les grandes métropoles mondiales attirent, et certainement pas parce qu'elles seraient des lieux de gestion collective prudente, inscrite dans le temps long, sous l'égide d'un ensemble d'acteurs qui prennent bien soin de ne pas déchirer le tissu précieux dont ils ont hérité.

Il en résulte deux problèmes.

Premièrement, avons-nous le temps ? Car en matière de « durabilité », il ne s'agit pas tant de préserver (même si les questions de préservation y compris au regard du patrimoine matériel ou immatériel ne sont pas sans importance) que de rétablir. Le souci de la durabilité urbaine s'articule principalement autour de notre crainte que les villes actuelles ne soient pas durables. C'est l'affirmation qui est implicite dans le texte d'introduction qui figure sur le programme de ce colloque. Après tout, si nous pensions les villes durables, nous poserions le problème autrement.

Mais pouvons nous tenir ensemble la double exigence, d'une part d'aller vite pour résoudre ce qui est urgent, d'autre part d'aller lentement pour préserver ce qui est précieux ? C'est un problème beaucoup moins abstrait qu'il n'y paraît. C'est un problème d'agenda politique, un problème d'action collective, et je ne suis pas sûr qu'il n'y ait pas là quelque chose comme, sinon une contradiction, du moins une tension.

Deuxièmement, la ville durable serait-elle encore « la ville » ? Cette question est évidemment liée à mon postulat sur l'imaginaire de la ville comme apocalypse futuriste. Le problème relève de l'imaginaire, du rapport à l'urbain, de la culture, et il ne faut pas en sous-estimer l'importance. S'il faut penser autrement la ville pour qu'elle puisse devenir durable, il s'agit d'un défi de taille – et il n'est pas sûr que la notion de durabilité en ressorte aussi consensuelle qu'on pourrait le croire.

Pour montrer que ce deuxième problème est tout à fait concret, j'aimerais le formuler en référence aux objectifs du projet Septentrion et à certains des thèmes qui sont développés dans ce colloque :

Peut-on concilier la densité et l'ouverture ?

Historiquement, les villes se sont ouvertes en se « dé-densifiant », en faisant sauter le verrou de leurs fortifications, qu'on met justement au centre de cette double réflexion à la fois patrimoniale et sociologique sur le devenir de la ville qui est au cœur du projet Septentrion. Il y avait des raisons à cela. Peut-on faire autrement ? Peut-on reconquérir cette densité qui était facteur de durabilité (notamment au sens étroitement environnemental du terme) sans perdre l'ouverture et le dynamisme qui ont conduit historiquement à la « dé-densification » ? Question que l'on peut formuler de manière académique, abstraite voire modélisée mais que l'on peut aussi adresser au bon sens de l'action publique et qui gagne à être placée au cœur du débat public.

Supposer que l'on puisse sortir de ces problèmes – c'est le pari de la notion de ville durable, c'est supposer qu'il existe un chemin continu qui permette, en réglant au fur et à mesure un certain nombre de problèmes y compris urgents, d'aller peu à peu, sans rupture de trajectoire, vers une situation qui, sur tous les plans pertinents, serait viable, pérenne, durable. Cela voudrait dire que l'on puisse traiter plus ou moins séparément, en donnant priorité aux plus urgents, les problèmes du logement, du transport, de l'eau, des déchets, du bassin d'emploi dans son rapport au bassin de vie. C'est possible, mais ce n'est pas sûr. Surtout, la préconisation devient profondément paradoxale si elle consiste à dire que l'approche en termes de durabilité – qui en principe ne peut être que holiste – tend naturellement, compte tenu de son rapport au temps, à une gestion politique incrémentale.

Et ce qui est certain, c'est que le seul bon sens est peu susceptible de nous offrir des garanties sérieuses de l'existence d'une telle trajectoire et de la capacité collective à s'y inscrire.

La sophistication, y compris académique, des sciences sociales sera l'un des apports indispensables à l'action publique, conçue de manière démocratique et participative, dans la

prise en compte des trajectoires possibles et dans l'alerte aux trajectoires déviantes. Les ruptures de trajectoire pourraient rendre non réalisables en pratique, une fois qu'on s'inscrit dans le temps long de l'action collective, le rêve d'une ville durable qui a été placé au centre de ce colloque.

Ruth Stegassi, *animatrice*

Merci beaucoup. Maintenant, avec Benoît Poncelet, Fanny Frigout et David Alcaud, nous allons rentrer dans l'exposé des apports concrets du projet Septentrion qui considère l'espace comme une ressource pour la ville.

■ Les apports de Septentrion : l'espace, une ressource pour la ville

Fanny Frigout, *Directrice adjointe du CAUE du Nord*

Merci. Je vais tenter de vous montrer comment les actions menées dans le cadre du projet Septentrion s'articulent au projet politique qui vient d'être exposé par Renaud Tardy. Construire la ville durable suppose de s'accorder au préalable sur ce que doit être la ville. Il faut se définir au moins un objectif, une ambition. Il faut construire une vision partagée de la ville et c'est à ce projet-là que nous nous attachons dans Septentrion.

Mettre la ville en débat

Mais quelles villes voulons-nous construire pour demain ? Car si nous pouvons tous nous accorder sur la nécessité de mener sur une action concrète qui porte sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, par exemple, en revanche il est difficile d'obtenir un consensus sur ce que doit être la ville de demain et sur les priorités à mettre en œuvre pour y parvenir.

Ce point a été abordé hier par Bruno Villalba. Chaque groupe social développe son propre point de vue sur la ville en fonction de ses préoccupations personnelles, de son environnement social, économique et culturel.

Construire une vision partagée suppose donc d'organiser des lieux de débats dans lesquels les points de vue puissent être échangés, débattus, entendus et enrichis... dans lesquels une « culture de ville » puisse être développée.

Mais d'autre part - chacun s'entend à le souligner - la ville est un système complexe, accessible - semble-t-il - aux seuls spécialistes.

C'est pour dépasser cette contradiction que, dans le cadre de Septentrion, nous avons souhaité construire des **outils de débat sur la ville**.

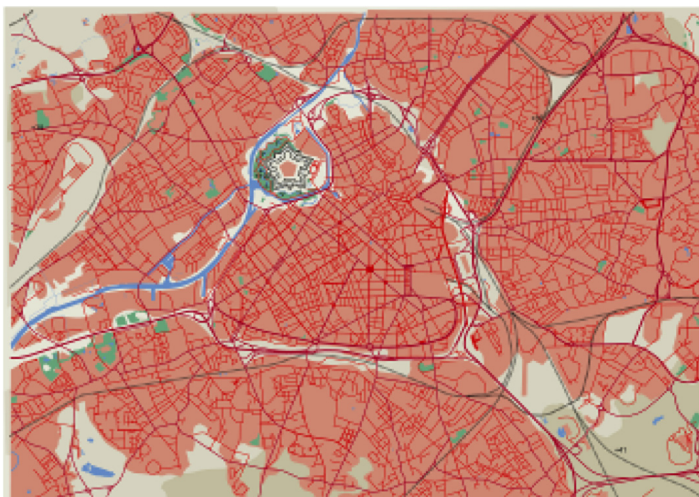
Les données du territoire

1 - Des villes étales

J'exposerai d'abord quelques réflexions assez générales :

En premier lieu, nul ne conteste que, depuis le siècle dernier, la ville s'étale largement dans le territoire, comme l'illustre parfaitement l'exemple de la ville de Lille.

Sur la carte vous pouvez observer le cœur de la ville qui était autrefois cerné par des remparts et vous constatez que la ville a explosé, dépassé ses limites pour rejoindre les villes alentour et former ces conurbations qui sont si particulières à notre territoire nord européen.



Carte actuelle de la ville de Lille – Ravet Anceau - CAUE du Nord

2 - Un territoire densément urbanisé

La ville devient territoire et le territoire tend à être ville, comme nous le voyons sur la photo satellite de nuit de l'Europe du Nord-Ouest. La compréhension de la ville passe donc nécessairement par la compréhension du territoire de cohérence auquel la ville appartient.

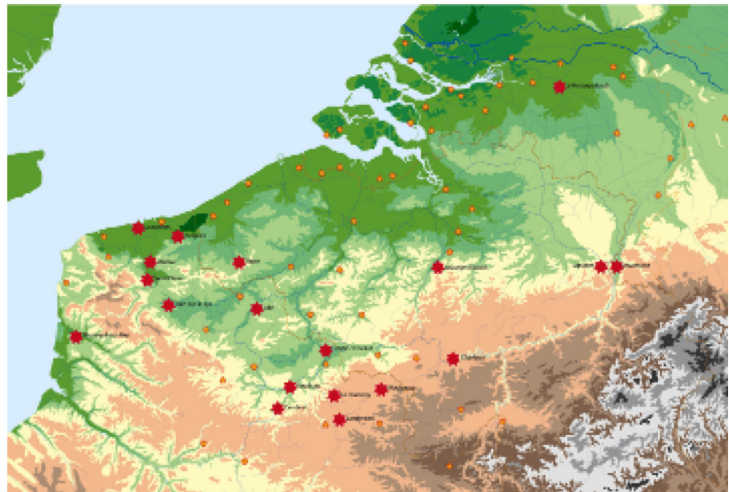
Mais comment inscrire les questions urbaines dans une échelle territoriale qui fasse sens pour les habitants ? Comment contribuer localement à un développement spatial durable et équilibré à grande échelle ? Le projet Septentrion ambitionne de progresser dans la réponse à ces questions.



Vue satellite de nuit de l'Europe du Nord-Ouest -
PLANETEOBSERVER/HOA-QUI

3 - Un territoire de plaine

Le territoire est dessiné par une frontière naturelle – les collines de l'Artois - qui sépare le Bassin versant de l'Escaut au Nord du bassin parisien. Chacun de ces deux bassins est porteur d'enjeux qui lui sont propres. Le Bassin de l'Escaut est riche d'une culture urbaine spécifique : une culture de villes de plaine, densément peuplées, de villes anciennement fortifiées inscrites dans un territoire situé entre des aires urbaines fortement structurées : le Randstad au Nord, la Ruhr à l'est, l'Île de France au sud et l'axe londonien à l'ouest. Le projet Septentrion vise à développer une culture commune propice à la résolution des problématiques d'aménagement urbain partagées à l'échelle du territoire.



Les Villes partenaires du projet Septentrion – *Carte Etudes & Cartographie – CAUE du Nord*

Les problématiques d'aménagement

1 - La gestion des eaux de surface

Des villes redécouvrent aujourd'hui qu'il est possible de se réapproprier, dans une perspective d'aménagement durable, des aménagements faits au XVIIe siècle dans des objectifs militaires. Ici l'on voit, en comparant la carte ancienne aux photos actuelles, comment la ville de 's-Hertogenbosch, située au sud des Pays-Bas, a su gérer ses eaux de surface, par le passé et comment elle maîtrise aujourd'hui des problèmes contemporains de risque d'inondation, sur la base de son histoire urbaine. La ville a gardé en son centre un espace non bâti qui sert de zone de rétention des eaux et d'espace de nature en ville pour l'agrément quotidien de ses habitants.



Plan ancien de 's-Hertogenbosch – *Document Ville*



Photo aérienne de 's-Hertogenbosch – *Ville*



Zone de tamponnement à 's-Hertogenbosch – *Photo Ville*

2 - La gestion des mobilités

Autre thématique qui traverse l'histoire urbaine : celle des mobilités. La ville de 's-Hertogenbosch, vous le voyez, a été éventrée au XXe siècle par des voies routières très importantes qui ont détruit la forme urbaine ancienne et perturbé le fonctionnement de la ville patrimoniale.

La réflexion sur la ville forte menée à 's-Hertogenbosch a permis de construire un projet qui gère les limites de l'urbanisation et qui fixe des lieux de passage entre l'extra et l'intra-muros dans un objectif de régulation des flux et de préservation du centre historique.

Sur ces photos, vous pouvez observer le dessin d'une porte contemporaine qui doit être construite, en lieu et place du nœud autoroutier existant, pour réduire les pénétrations automobiles en cœur de ville. La municipalité souhaite reconstruire des éléments inspirés de la fortification, non dans un esprit passéiste avec le souci de développer la qualité de vie des habitants d'aujourd'hui. Ainsi le projet prévoit la construction d'un bastion à usage de parking automobile, qui évitera aux voitures de pénétrer dans le cœur de ville.



Photo aérienne et perspective et plan du projet d'entrée de ville à 's-Hertogenbosch -
Ville de 's-Hertogenbosch

3 - La nature en ville

Autre thématique très contemporaine, c'est celle de la nature en ville. Généralement, les villes entourées de fortifications bastionnées ont développé une nature très riche à proximité des cœurs de ville. Pour la ville de Lille, par exemple, les seuls lieux de nature en ville sont aujourd'hui les espaces des anciennes fortifications. Là aussi, on observe la volonté communale de valoriser un patrimoine pour des usages contemporains.



Maubeuge *Photo P. Cheuva – CAUE du Nord*



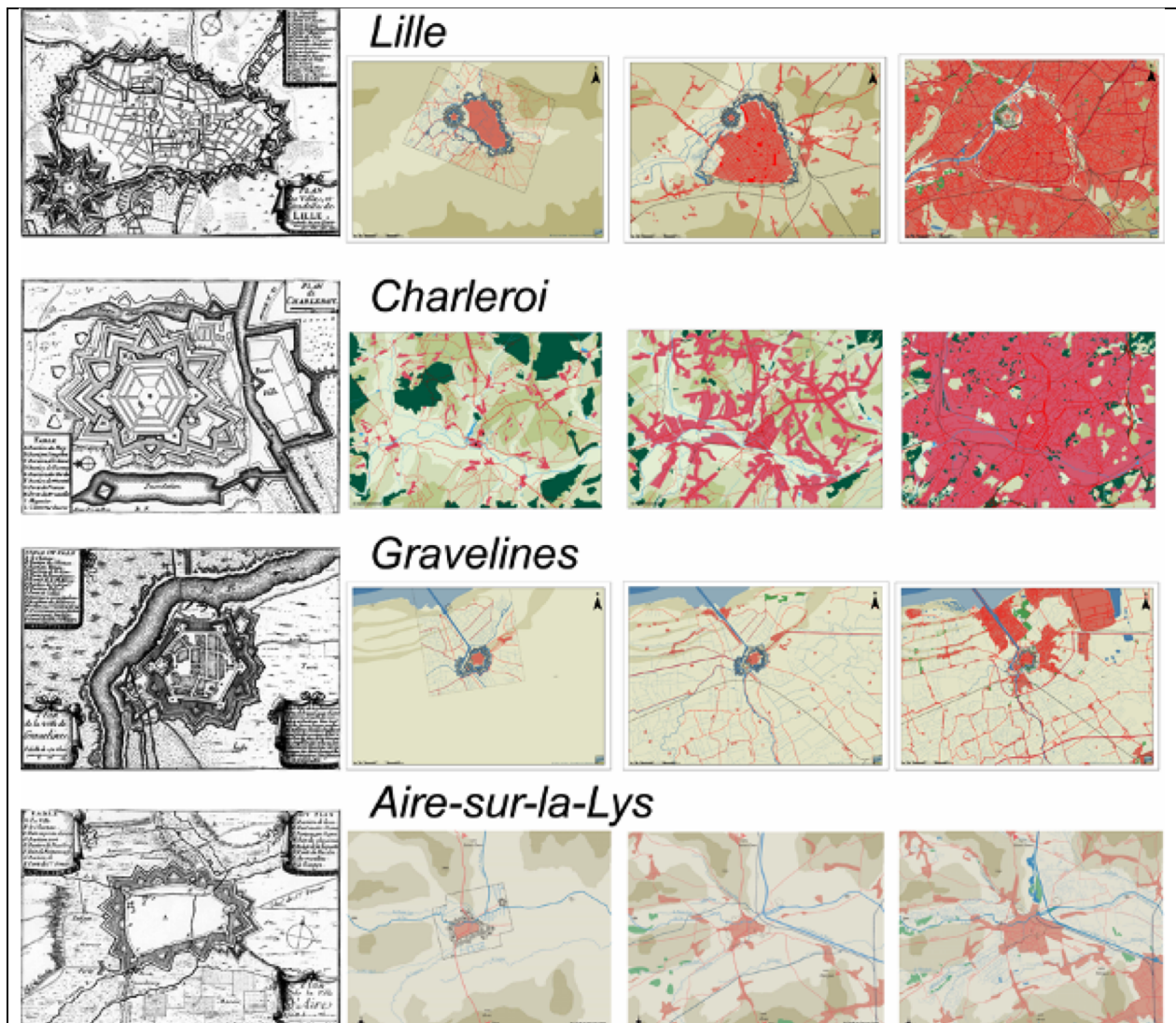
Gravelines *Photo aérienne P. Cheuva – CAUE du Nord*

Les outils pour une culture partagée des problématiques urbaines

Dans l'objectif de développer des outils pédagogiques pour faciliter le débat sur la ville, l'un des premiers outils que le projet Septentrion a mis en place est ce que l'on appelle les **cahiers de ville** : des petits documents sur chaque ville qui analysent quelques thèmes importants et notamment le rapport entre la ville et son site.

Ainsi l'on constate qu'au XVII^{ème} siècle, l'ensemble urbanisé de Lille est inscrit dans le fond de vallée : la ville a trouvé sa ressource en s'installant dans un lieu qui peut ne pas sembler des plus propices pour l'habitat. Néanmoins, une étude plus fine montre tous les avantages que les hommes ont su tirer de cette situation et tout le parti qu'il est encore possible d'en attendre pour l'avenir.

L'intérêt des cahiers de villes repose sur leur format commun à toutes les villes du projet Septentrion. Nous nous sommes inspirés des anciens Atlas militaires du XVII^{ème} siècle, des outils très complets sur notre territoire. Sur la base d'une carte représentant les premiers établissements humains fortifiés, nous avons dessiné la ville à trois époques de référence - XVII^{ème} siècle, XIX^{ème} siècle et la période contemporaine - et nous avons montré comment la ville explose aujourd'hui et comment, sur la base d'une comparaison des villes, il est possible, de trouver des solutions communes à leurs problématiques de développement.



Atlas Beaulieu –
Edition fin XVII^{ème} siècle

Plans des villes aux XVII^{ème}, XIX^{ème} et XXI^{ème} siècles – *Atelier Septentrion*

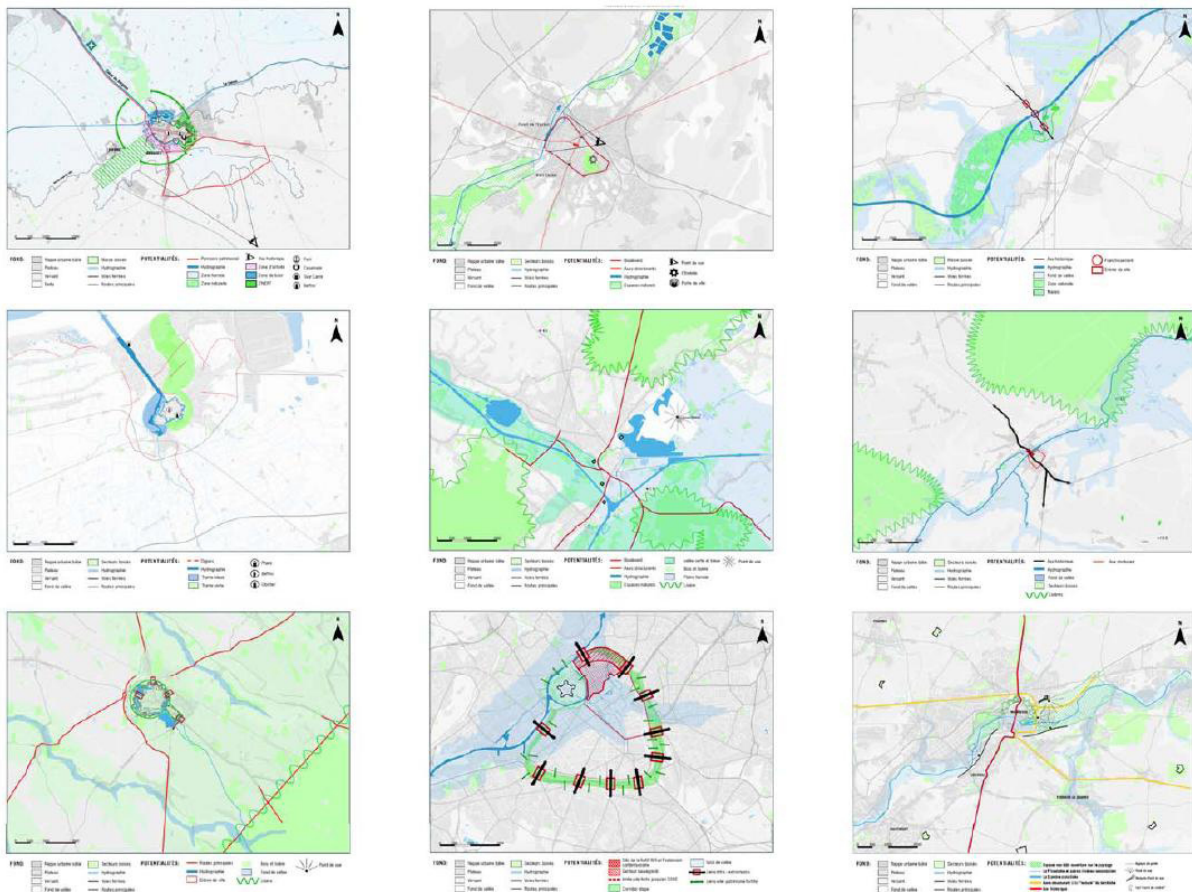
Nous avons aussi réalisé un certain nombre de planches dans ces carnets de ville qui font la synthèse de l'histoire des villes à partir de plusieurs époques de référence.

Ces cartes doivent faciliter une approche culturelle du territoire qui, découpé par des frontières récentes, a perdu de sa lisibilité. Quelques cartes typologiques sont également présentes dans les carnets (zones inondables, inscription dans le site, patrimoine préservé etc...)



Carte du réseau urbain à l'époque gallo-romaine
Atelier Septentrion- Cartographie CAUE du Nord

Les carnets de ville s'achèvent sur des documents qui sont des **cartes de potentialités**. Des cartes tracées à partir de cibles et d'objectifs que les Villes se sont fixées en signant une charte commune en 2003. Dans cette charte, les Villes s'engagent à valoriser leur patrimoine dans un esprit de développement durable.



Les **cibles** que nous avons dégagées sont des moyens pour les villes de se trouver des objectifs communs, puis d'échanger leurs résultats et d'évaluer leurs projets. Les cibles permettent de faire le lien entre tous les projets que les Villes mènent et de nourrir une banque de données des réalisations, favorisant les échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques.

Les banques de données sont constituées à partir de documents de synthèse, qu'on appelle les **fiches projets**, réunis sur le site Internet Septentrion. Les projets de chacune des villes y sont présentés en fonction de la cible principale visée. Cet affichage permet aux Villes de s'échanger des informations sur des thématiques qui sont comparables et aux habitants de comprendre l'ambition des projets et les objectifs poursuivis par les Villes.

Gravelines



Aménagement des chemins de ronde et des jardins familiaux



Cible septentrion

Assurer la continuité dans les parcours piétons et cyclables le long des fortifications de la ville fortifiée, en complémentarité avec les projets de réaménagement de jardins familiaux, corridors biologiques.



Objectifs du projet

- Affirmer l'identité urbaine de la ville fortifiée.
- Maintenir des corridors biologiques dans la ville fortifiée.
- Identifier le lieu de la fortification militaire et son réseau piétons/cyclable.
- Valoriser les fortifications.

Montage

ICM - ANCI 09

Fin 2004

DISPOSITIF DE PILOTAGE ET DE SUIVI

Programmation: Ville de Gravelines
Conception: Cabinet d'études pour l'Urbanisme
Suivi: M. Ducroix, personne contact: Sébastien Fort

FINANCEMENT

INICIATION: M. F. 400000000 - 0101010000
Cofinancement du projet: 15 ans et 100% de subvention
Budget prévisionnel: 132 000 000



Le projet

Assurer la continuité le long des fortifications dans une perspective d'entretien et de usage en ville (promenades, corridors écologiques).

Intentions du projet

- Mise en place de chemins de ronde de découverte de la ville fortifiée.
- Création de jardins du belvédère.
- Création de jardins du bastion de la digue.
- Sécurisation des jardins familiaux.

document proposé



Mairie de Gravelines - mai 2006

Mairie de Gravelines - mai 2006

L'ensemble des documents et des actions, sera présenté au grand public dans des centres d'interprétation de la ville qui doivent fonctionner en réseau, toujours dans l'objectif de développer une culture partagée sur le territoire Septentrion.

Benoit Poncelet, Directeur du CAUE du Nord

Comme nous pouvons le comprendre après avoir entendu les présentations du projet « Septentrion » par Fanny Frigout et Renaud Tardy, le cœur du projet, initié et co-animé désormais par le CAUE du Nord, est avant tout structuré autour d'un travail pédagogique.

Cela consiste principalement à interpréter des données qui permettront à la population de voir et comprendre le processus de transformation de la ville, de se situer dans l'espace et le temps, afin de partager une vision culturelle de l'occupation du site urbain.

Par cette approche originale des formes urbaines héritées d'une même histoire, nous cherchons la possibilité de redonner une lisibilité et une cohérence à des ensembles urbains que l'on identifiait plus comme appartenant à un même modèle de ville bastionnée, répondant d'une même posture dans l'utilisation du site et le contrôle des limites de la ville.

Ainsi, le réseau qui se constitue a comme lien principal l'expression d'une réalité urbaine historique partagée dans une vision contemporaine. Cette dernière s'appuie sur l'expression d'une appartenance à un territoire de reconnaissance, support de solidarité, susceptible de fonctionner en résonance de ville à ville.

J'ai voulu commencer mon propos avec une image satellite rapportant la densité urbaine de l'Europe du Nord-Ouest pour resituer la problématique des villes dans la réalité de leur contexte territorial.

Démarrons avec une simulation qui permet de comprendre le principe de sédimentation qui a prévalu dans l'occupation même du sol et l'utilisation de ses principales caractéristiques pour lesquelles la ville joue un rôle de marqueur des évolutions par le simple fait de sa permanence.

La distinction entre le fond de vallée, les versants et les plateaux permet de comprendre les motifs de choix d'utilisation d'un site pour le déploiement des activités humaines.

Au temps agraire, la ville s'installe en fond de vallée pour bénéficier, d'une part, de la force motrice que représente la maîtrise de l'hydraulique, et d'autre part, du mode de transport des marchandises que représente la rivière.

Cette situation des villes est une caractéristique principale du territoire, qui, compte tenu de la densité du réseau hydrographique va faciliter le déploiement d'un grand nombre de cités. Leur mise en relation favorisera leur prospérité par le niveau d'échange rendu possible par la connexion des principaux fleuves et rivières.

Les villages, quant à eux, sont positionnés sur les coteaux au contact des plateaux exploités pour l'agriculture.

Au début de l'ère industrielle, sur une idée reprise de Vauban, un canal est creusé qui va mettre les différents bassins versants en relation. Depuis, la compréhension du sens d'écoulement des eaux est rendue difficile.

Plus tard, le développement industriel permettra aux villes d'accueillir des activités de transformation comme le textile.

Petit à petit, avec l'augmentation de la population urbaine et l'utilisation industrielle de l'eau, les canaux deviennent insalubres.

Peu après, on dérivera les rivières hors des villes.

Et puis, sur un vaste territoire qui va du Pays de Galles à la Ruhr en traversant la région du Nord Pas de Calais et la Belgique, se déploient de nouvelles activités industrielles qui s'affranchissent des situations urbaines pour suivre la découverte et l'exploitation du charbon.

L'homme développe alors une relation nouvelle avec son environnement. En prenant ainsi possession du territoire, il se déconnecte de ce qu'il percevait de la réalité du sol et du fonctionnement des équilibres que l'observation de la nature lui enseignait.

Il se développe alors de nouvelles activités en aval des villes mais aussi dans les territoires ruraux, en proximité directe des moyens apportés par le développement industriel. Le train a pris sa place comme infrastructure et crée de nouvelles mobilités sur le territoire.

Plus tard, la fin de l'activité minière portera une ombre dans la structure même du sol, alors que nous n'en apercevons pas encore l'impact sur le socle de l'environnement. Si l'activité périclité dans son organisation du XIX^{ème} siècle, on s'ingéniera désormais à réinvestir le foncier des friches industrielles qui pourra être recyclé ou retournera à l'état de nature.

La ville grossit, bourgeoine, et l'on voit en sa périphérie apparaître des lotissements, mais aussi de nouvelles zones d'activités, de grands centres commerciaux s'installent aux entrées des villes mettant en cause l'équilibre des centres anciens.

Aujourd'hui, sont arrivés d'autres modes de déplacements, comme les infrastructures autoroutières, qui ont désormais un impact très fort sur les flux Nord/Sud et sur l'accroche qu'y trouve le développement économique.

En dernier lieu, le canal à grand gabarit vient recalibrer tout le réseau hydraulique du territoire et redistribuer complètement les logiques naturelles.

On peut resituer dans ce synopsis, autant l'historique des villes fortifiées, toutes situées en fond de vallée, que la situation et les propos rapportés par les communes d'Auby et de Roubaix qui n'ont pourtant rien de villes anciennes mais dont l'impact de l'ère industrielle a laissé des marques profondes dans le territoire d'urbanisation.

Les grands principes qui ont concouru à l'organisation puis à la sédimentation des espaces sont, aujourd'hui, difficiles à percevoir.

Effectivement, il y a une valeur pédagogique importante à apporter dans des territoires de plaine et de passage comme ceux du Nord qui ont subi tant de bouleversements et de transformations par les guerres, les reconstructions successives, le développement économique puis les récessions.

En cela, le projet Septentrion nous aura beaucoup appris sur l'intérêt d'une lecture culturelle d'un espace géographique.

La ville de l'époque moderne du XVII^{ème} siècle, avec ses fortifications bastionnées comme principaux marqueurs, sert de révélateur des mutations.

Dans l'organisation de l'échange, la volonté de construire une réelle mise en réseau, la nécessité de dépasser les difficultés linguistiques a conduit à imaginer des outils simples d'utilisation. Une iconographie s'est imposée pour représenter les évolutions et le récit urbain qui, dans notre approche, transcrit spatialement les choses, qualifie les situations et rend perceptible les « potentialités » du présent au regard des traces du passé.

C'est le fait d'avoir fabriqué des supports communs comme les carnets de villes qui facilite le repérage des différences ou des points communs dans les modes de gestion et d'appréhension du site des villes anciennes. Cette approche facilite la connaissance de la ville, mais surtout, procure un autre regard sur l'évolution des structures urbaines en évitant toute polarisation sur une situation.

Cela permet d'aller à la rencontre des élus avec l'appui de supports pédagogiques qui facilitent l'analyse de l'occupation du sol du territoire communal et permettent de situer les orientations du Plan Local d'Urbanisme, de comprendre, à l'exemple de la ville de Bouchain, la place donnée aux zones humides dans la ville contemporaine.

Grâce aux carnets de ville, nous savons comprendre les évolutions mais nous savons aussi resituer la manière dont se posent les questions du moment.

Prenons l'exemple de Gravelines. Le bureau d'études retenu avait choisi de travailler à partir de l'analyse des représentations du territoire urbain pour en révéler ses transformations et surtout la perte de lisibilité de ses valeurs réelles.

L'apport du travail mené dans le cadre des outils élaborés par le CAUE pour appréhender l'évolution des composantes du site a créé le lien nécessaire pour la compréhension de l'analyse proposée.

L'équipe constituée des agences Revers et Lassus a permis de construire une approche par l'image de ce que pourrait devenir la perception future de l'estuaire de la rivière qui structure l'environnement de la ville.

Quatre scénarii ont été élaborés par le bureau d'études pour proposer une mise en cohérence des représentations par quatre entrées thématiques différentes : l'eau, l'histoire, la nature et l'énergie, afin que les décideurs, en concertation avec la population, puissent s'exprimer sur les orientations à prendre.

Autre thème abordé, celui de la nature en ville que l'on peut mettre en relation avec la question de la transformation de la campagne aux abords de la ville.

Si la carte contemporaine d'un échantillonnage de villes du réseau Septentrion permet d'identifier des enclaves de nature cernées par le développement de l'urbanisation, les situations apparaissent très différentes selon l'accroissement de l'emprise de la ville sur son environnement.

En s'arrêtant sur la carte des potentialités de la ville de Lille qui resitue le fond de vallée et qui place la citadelle et son environnement au cœur des zones humides, on peut y insérer facilement les études en cours.

Ainsi peut-on resituer l'apport des réflexions menées par les bureaux d'études sur la gestion du site, le traitement des abords de la citadelle et plus particulièrement l'aménagement de l'esplanade qui établit le contact avec le tissu urbain de la ville ancienne. Lieu de flux et de reflux générés par l'utilisation de l'espace qui sert aujourd'hui aussi bien de grande zone de stationnement, qu'à l'accueil de fêtes, de foire et de nombreuses manifestations de plein air.

Dans le cas présent, on peut voir dans la proposition de l'équipe Poncelet/Paysages, le reprofilage des glacis de la fortification qui avaient disparu. Ceux-ci, en redonnant une assise au monument, créent une promenade en belvédère sur la ville et fixent le contact de la citadelle avec le fond de vallée. Ce dernier, paysagé avec des essences rustiques spécifiques aux zones humides, révèle les caractéristiques de l'environnement naturel aujourd'hui disparu, permet de réaménager le stationnement, tout en répondant aux différents usages contemporains du site.

On voit par là que certains bureaux d'études savent prendre en compte les potentialités d'un site dans une approche contemporaine du paysage culturel et que les outils que nous pouvons désormais mettre à disposition aident les villes à mieux comprendre les propositions de leurs maîtres d'œuvre.

Sur la thématique des mobilités, de l'organisation des flux, de l'interrelation avec le développement urbain, on peut caractériser les choses de manière schématique. On se rend compte que la ville qui représentait un lieu de franchissement, de commandement d'un site stratégique pour le contrôle des passages, pour la traversée de la vallée et la gestion de l'eau, est devenue un ensemble raccordé au dispositif de nouvelles mobilités générées par les grandes infrastructures autoroutières et ferroviaires. On notera, dans cette observation, que l'accroche au site de la ville, à la géomorphologie de l'environnement local, n'est plus l'élément déterminant de ses accès.

L'eau dans la ville, thème important, permet de rendre compte des informations recueillies dans les carnets de ville pour comprendre l'évolution de la ville et situer la nature des transformations qu'opèrent les projets urbains. Ainsi du très bel exemple de la ville de Bois le Duc (s'Hertogenbosh au sud des Pays Bas) qui a vécu comme la plupart des villes du territoire Septentrion l'abandon de la présence des rivières dans la ville.

Cette ville, en tous points, exemplaire, a su engager un programme de restauration et de réouverture des canaux dans la ville.

Cela a pris du temps et la capacité d'une collectivité à s'engager dans la durée s'avère dans le cas présent être une dimension essentielle pour la mise en œuvre de projet aussi déterminant... C'est plus de 20 ans qu'il aura fallu pour rouvrir le canal enterré au XIXème siècle au cœur de la ville. Celui ci permet désormais d'établir une réelle proximité avec l'environnement naturel de la ville, de prendre conscience de la notion du risque d'inondation, d'inventer de nouveaux usages pour la ville contemporaine et de créer un réel bien être dans la ville.

La ville de s'Hertogenbosh montre par ailleurs la manière dont une ville peut utiliser la lecture des plans anciens pour réfléchir aux aménagements périurbains en prenant appui sur l'emplacement d'anciens fortins qui participaient autrefois au contrôle du territoire urbain. En ces lieux choisis, maîtrisant les données naturelles qui ont disparu du regard, les urbanistes d'aujourd'hui réinventent les contours de la ville contemporaine en harmonie avec l'environnement naturel.

C'est intéressant de situer le mode d'approche de chacun au vu de ces objectifs :

A Gravelines, c'est la question de l'image qui a été porteuse des choix à venir.

A Lille c'est la mise en relation de la citadelle avec la ville qui permet la redécouverte d'un site intégrant l'adaptation aux nouveaux usages qui sont en jeux.

A Bergues, c'est le sujet de la pression automobile sur le centre ville qui apparaît déterminant. La question des portes de la ville est ici essentielle. Ce sont des portes positives qui permettent de poser des limites. Olivier Mongin insistait sur les limites, si celles du passé avaient un rôle, les portes historiques de la ville ont-elle des fonctions dans la ville contemporaine ? C'est ce genre de réflexions qui nous intéressent d'explorer.

Nous attendons la disponibilité du site Internet mis en chantier dans le cadre de Septentrion pour rendre accessible les données dans un regard transnational qui pourra nourrir les observations, les analyses, les propositions des habitants, des techniciens et décideurs.

Ainsi la manière d'appréhender une situation sera éclairée de l'approche d'autres villes, de la manière d'exprimer un enjeu, de construire un objectif, d'élaborer un projet, de faire vivre une réalisation.

C'est tout l'intérêt du réseau... dans des situations communes culturellement reconnues... trouver des similitudes dans les réflexions du voisin et progresser ensemble en bénéficiant de l'expérience de l'autre.

Les outils produits permettent déjà de créer de l'échange et du débat à l'échelon local. Ainsi en a-t-il été à Bergues, où la question de l'aménagement de la « grand place » et la gestion de la pression des véhicules sur l'espace public sont étroitement liées.

Le recollement des représentations du passé a été proposé pour resituer la problématique dans une compréhension du sujet dans l'espace et le temps.

A l'échelle du site urbain, de l'ancien cordon littoral qui existait au 10^{ème} siècle, on a pu montrer que l'espace public s'était organisé par un enchaînement de places qui articulaient leur fonction dans une logique d'accès : de la place du marché aux poissons, côté mer, jusqu'à la place du marché aux cochons, côté terre.

Remettre en situation la ville et comprendre la nature réelle de son milieu a permis de mieux appréhender les choix du moment aux vues des logiques du passé.

Cela a permis petit à petit de préciser les objectifs, de situer les potentialités de l'environnement et d'aider les habitants à analyser les propositions du bureau d'études.

Dans le cadre du projet Septentrion, un premier objectif est déjà atteint par la mise en place des outils de connaissance et de partage.

Aujourd'hui nous prenons conscience au fur et à mesure de la mise à disposition et de l'exploitation d'outils communs de la richesse qui nous est donnée de partager une lecture de situation comparée, mais aussi tout l'intérêt de situer l'approche de chacun par rapport au récit de la ville dans une même vision d'un territoire partagé.

Notre travail renvoie à l'éveil et à la mise en relation de trois types de mémoire différents :

La mémoire du vécu, celle de l'habitant qui s'exprime à partir de la représentation mentale et parfois affective qu'il se fait de son propre environnement.

La mémoire du monument, élément reconnu par tous, qui fonctionne comme référent collectif, le plus souvent identifié comme qualifiant de la ville.

Enfin, une mémoire révélée par le projet Septentrion qui nous sert de critère de lecture pour situer le développement durable observé à partir du prisme de l'occupation du site urbain, que j'appellerai la mémoire du sol, ou plus précisément, la mémoire du socle.

Pourquoi le choix de ce dernier terme ? Parce qu'il exprime, à lui seul, la question de la relation entre l'installation des activités humaines et le réceptacle du site reconnu propice à un moment donné par une communauté humaine pour y vivre ensemble.

Cette mémoire là nous rappelle que les choix réalisés dans une époque sont inscrits durablement dans l'épaisseur des tracés urbains et que nos questionnements actuels peuvent y trouver, si ce ne sont des réponses directes, au moins quelques clés de compréhension pour le déploiement harmonieux de la ville contemporaine.

Ce qui peut apparaître comme un concept abstrait devient plus évident à comprendre dès lors que l'on s'attache dans l'observation à saisir une thématique contemporaine représentant un enjeu de société.

Ainsi en est-il des questions de l'eau, des mobilités ou de l'étalement urbain, pour ne citer que quelques vecteurs essentiels des enjeux portés par la ville d'aujourd'hui.

La mémoire du socle recrée de la distance pour mieux appréhender la gestion d'un site quel qu'il soit. Elle permet de situer les choix du moment en compréhension des valeurs d'usage des périodes précédentes.

Le patrimoine devient indicateur des options prises par le passé, témoigne de la réalité d'un environnement qu'il ne nous est plus donné de lire, situe l'action présente dans une expérience humaine qui dépasse nos propres perceptions de l'espace et du temps.

La notion d'héritage prend alors un véritable sens. Associée à l'approche du développement durable, elle donne à voir la trajectoire sur laquelle se situent les responsabilités du moment, dont les choix présents représenteraient une séquence à l'image d'un maillon qui nous relierait au destin des générations futures.

David Alcaud, *Directeur du pôle « Espaces publics, espaces politiques » du CIR,*
co-animateur de Septentrion

Conformément au titre de la contribution, « De la ville forte à la « ville durable » : la contribution des habitants via les « groupes témoins » (focus groups) », je voudrais revenir brièvement sur les missions du CIR dans le cadre du projet et montrer l'importance de considérer l'apport des habitants dans le processus de « fabrication » de la ville durable. Je commenterai librement les éléments graphiques, les tableaux et les données présentés dans le document power point projeté.

La démarche suivie : les missions du CIR

En tant qu'institution privée de recherche à but non lucratif, la vocation du CIR dans Septentrion est de permettre à tous les partenaires du projet de bénéficier de l'expertise des sciences sociales pour mettre en œuvre une bonne gouvernance locale, et, tout particulièrement, pour réaliser un développement urbain le plus durable possible conformément à la Charte des villes fortifiées. Le CIR assure un rôle de coordination du programme avec le C.A.U.E du Nord en étroite collaboration avec le Service culturel du Conseil Général du Nord (Chef de file) : Le CIR contribue aux réflexions relatives aux orientations et à la conduite du programme de travail ; le CIR participe à la constitution des échanges d'informations indispensables à la constitution d'un réseau efficace d'entités partenaires. Le CIR travaille aux côtés des citoyens, des élus et des fonctionnaires à la formulation de propositions dynamisant le projet culturel et à la prise d'initiatives (Cf. Colloque « ville durable », ouvrage de référence, présentations de la démarche septentrionale dans différentes audiences, journée d'étude relative à l'UNESCO, etc.).

Le CIR est associé au projet pour étudier les enjeux relatifs au « territoire culturel » septentrional : Il s'agit de saisir les représentations collectives des habitants, la manière dont ils vivent leur relation à la ville forte, désormais insérée dans l'espace urbain.

- Il s'agit aussi de contribuer à la compréhension de la manière dont les citoyens se situent dans cet environnement particulier et à identifier les significations cela prend pour eux.
 - Quels liens significatifs sont tissés entre les habitants d'une part et, d'autre part, les villes fortes du XVIIème siècle insérées dans l'espace urbain ?
 - Quelles influences cet environnement peut-il avoir sur leur identité culturelle et leur manière de vivre leur citoyenneté localement ?
- Nous souhaitons également recueillir et étudier les attentes des citoyens dans le domaine culturel en les associant aux projets de « centre d'interprétation ».

Il s'agit ainsi de contribuer à une sociologie de l'espace du Bas pays et d'étudier les rapports à l'évolution de l'espace (du militaire à l'urbain).

Il importe de souligner que les éléments présents dans la *Charte des Villes fortifiées* signée en décembre 2003 sont pour beaucoup des postulats et des objectifs que Septentrion a pour ambition de cristalliser et de réaliser. Le réseau postule en effet l'existence de problématiques et d'interrogations communes entre les différentes villes du réseau, en raison même du patrimoine fortifié, aujourd'hui intégré dans le tissu urbain.

La *Charte des Villes fortifiées* ouvre ainsi la réflexion autour de la notion de « ville durable » et les outils, techniques et travaux à entreprendre afin de la concrétiser. Si, dans cette optique, Septentrion entend favoriser la coproduction en matière d'élaboration et de mise en œuvre des décisions de la collectivité en matière de « ville durable », il reste à établir les conditions nécessaires pour associer les acteurs non institutionnels et les citoyens. Il s'agit de l'un des éléments clés de ce qui est couramment appelé le « développement urbain durable » : élément clé de l'originalité du projet septentrional dans son ensemble, originalité fondée à la fois sur le partenariat local et sur l'échange des bonnes pratiques entre les partenaires du réseau.

Notre posture dans le projet repose sur la conviction que la « ville durable » est l'une des réponses possibles aux défis posés par les processus d'urbanisation actuels, et tout particulièrement à deux défis :

1) La ville durable peut favoriser la conservation/réappropriation d'une identité, d'une mémoire collective qui puisse alimenter une croissance maîtrisée et une dynamique collective ;

2) La ville durable est également généralement entendue comme une ville « mixte », aussi bien socialement que fonctionnellement, car elle doit pouvoir procurer une qualité de vie aussi égale que possible pour tous ses habitants. Sont ainsi généralement mises en avant des réalisations telles : les parcs naturels urbains et la ruralité ; la mise en valeur des patrimoines ; la mise en place d'une démocratie locale et globale. Cela correspond assez bien à la Charte d'Aalborg de 1994 qui prône une approche renouvelée du développement urbain prenant le contre-pied des grands principes fonctionnalistes de la Charte d'Athènes de 1933 qui ont dominé le XXe siècle.

L'un des aspects les plus signifiants pour le projet Septentrion concerne la réflexion sur la densité, élément constitutif de l'identité urbaine, notamment sur le « territoire culturel » qui nous concerne. La densité apparaît à la fois comme un frein à la mobilité, mais aussi comme un patrimoine, vecteur de lisibilité et d'attractivité urbaine pour les villes européennes. En d'autres termes, l'idée de densité renvoie aux thématiques de requalification de la ville, à la réhabilitation en partie symbolique comme milieu de vie. Dans cette optique, l'une des questions majeures soulevées par le projet Septentrion pourrait être posée dans les termes suivants : « peut-on à partir de la densité de la ville forte pour développer, édifier pour l'ensemble du territoire une culture de la densité urbaine? ». Une autre question en découle logiquement : comment « réintroduire du « local » dans l'aménagement urbain ?

Le caractère innovant du réseau Septentrion et de la démarche poursuivie collectivement par le consortium repose sur la manière dont il entend se donner les moyens de concilier ville fortifiée et modernités urbaines et d'identifier quels projets les villes septentrionales pourraient privilégier dans les projets d'aménagement et de développement.

A tous ces égards, le CIR répond invariablement que la « ville durable » peut être qualifiée comme telle à partir du moment où elle devient porteuse d'un projet politique collectif qui vise à promouvoir un développement écologique et social bénéfique pour tous, aujourd'hui et demain. Concrètement, l'enjeu est d'aboutir au plus de co-production possible entre élus, techniciens ...et habitants. Dans cette optique, les chercheurs du CIR accordent dans plusieurs projets de recherche et de recherche-action la place que les paroles d'habitants leur semble mériter : il convient, nous semble-t-il, d'écouter la ville telle qu'elle est vécue, ressentie, (in)comprise, utilisée, et, le cas échéant, appropriée par ses habitants. Pour ce faire, il est indispensable de recueillir des témoignages décalés par rapport aux paroles d'experts et aux projets.

Les témoignages fournissent ainsi :

- Des éléments d'interprétation de la ville
- Une matière première à partir de laquelle il est possible de proposer la co-production de la « ville durable »

C'est à cette aune que le CIR a prôné le recours à des groupes témoins, complémentaires des structures locales de consultation et de participation, lorsque celles-ci sont utilisées par les collectivités territoriales.



Utilité des Groupes témoins dans ce processus de connaissance

Les groupes témoins ont pour vocation s'articuler avec les structures formelles ou informelles d'information, de consultation et de participation existantes. Les groupes témoins sont un outil d'expression des représentations du territoire par les habitants. Les groupes témoins permettent au CIR de mener une étude sociologique sur l'évolution de l'espace (du militaire à l'urbain) et sur la prise de conscience des enjeux communs propres aux villes fortes par les partenaires et les habitants, notamment dans la perspective de la ville durable. Comme nous l'avons souligné, la démarche d'interprétation met en évidence les « représentations » que se font les habitants de leur « territoire culturel ».

Conformément au *Livre blanc sur la Gouvernance européenne*, le projet Septentrion a pour vocation de concourir à favoriser l'extension de la participation à tous les niveaux politiques, et notamment la participation des acteurs non institutionnels et des citoyens à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions de la collectivité en matière de « ville durable »

Il s'agit d'un des éléments clés de ce qui est couramment appelé le « développement urbain durable » et cela est également constitutif de l'originalité du projet septentrional, fondé à la fois sur le partenariat local et sur l'échange des bonnes pratiques entre les partenaires du réseau. La bonne gouvernance urbaine doit en effet reposer sur l'association des acteurs stratégiques participant au processus décisionnel : il ne s'agit pas seulement de collaborer (chacun maintient sa propre stratégie) mais de coopérer (identification d'une approche et d'une stratégie communes). Dans cet esprit, nous accordons dans Septentrion une grande importance à la perception de la ville par les habitants, à la manière dont les témoignages du passé sont identifiés, connus, réinterprétés, conformément à la charte de Venise. Dans notre travail sur l'évolution de la ville forte à la ville durable, la capacité à saisir les représentations de la ville est essentielle et l'approche sociologique exprimée dans les groupes témoins se démarque des démarches de concertation et d'information réalisées d'ordinaire.

- Les échanges aboutissent à la révélation non seulement des conceptions patrimoniales et urbanistiques des participants mais aussi à reconstruire les différents "usages" de la ville, d'en interroger les frontières (spatiales et mentales) et de comprendre les dynamiques d'appropriation qu'elle suscite. Le groupe témoin devient ainsi l'occasion de rendre intelligibles les manières de voir et de vivre la ville et d'associer les habitants à ce processus. La méthode, utilisée avec succès dans différents projets, permet de rendre compte de ces représentations aux élus et aux

techniciens des collectivités partenaires. De plus, les groupes témoins permettent également de contribuer à l'élaboration du positionnement et du contenu des centres d'interprétation en y associant les participants.

Septentrion est notamment innovant en travaillant sur les idées d'un territoire culturel commun et d'une culture transnationale, qui sont des éléments essentiels pour une bonne évaluation de nos efforts par l'ensemble des partenaires du réseau, par le Secrétariat Interreg ainsi que pour notre candidature au label UNESCO.

Les groupes témoins permettent ainsi d'associer les habitants qui le souhaitent à une co-production de savoirs et d'expériences partagées, à une co-production des représentations de la ville, et donc, par extension, à une possible co-production de la ville elle-même. A cela s'ajoute une dimension supplémentaire, au cœur du projet Septentrion, la dimension transnationale, qui nous encourage à rechercher les éléments de comparaison entre les partenaires du réseau afin de ne pas favoriser la seule connaissance des situations locales au détriment d'une compréhension du « territoire culturel » septentrional.

La mise en place des groupes témoins

Les *groupes témoins* sont des petits groupes (une vingtaine de personnes), qui se réunissent au moins deux fois pendant environ trois heures (afin de permettre une réelle interaction), et qui sont activement pilotés soit par un membre du CIR, soit par l'un de ses relais pour les villes néerlandophones. Ils permettent de réfléchir avec les acteurs de terrain et les acteurs municipaux aux manières de s'approprier la ville, et de recueillir l'avis des citoyens sur les projets de ville, mais aussi sur les projets de centres d'interprétation de la ville. Ces *groupes témoins*, s'ils n'ont pas pour objectif de se substituer aux procédures consultatives ou participatives plus formelles mises en place par les acteurs institutionnels locaux, sont une sorte de « *clearing house* », un lieu d'échange et d'information, et de test des « bonnes pratiques ».

Il est ainsi possible de recueillir les attentes et opinions des citoyens des villes concernées à propos de leur ville, mais aussi à propos de la mise en place des centres d'interprétation. Nous nous servons en effet aussi de ces réunions pour obtenir les réactions des citoyens sur les projets de ville et les projets de centres d'interprétation. Nous soulignons à nouveau qu'il ne s'agit pas de mettre en place des réunions à sens unique - par exemple des conférences -, mais au contraire de favoriser l'interactivité en faisant réagir les membres de ces groupes à partir de sujets, ou d'objets relatifs à leur ville.

L'organisation de ces groupes témoins présente donc de multiples intérêts pour le projet dans son ensemble, aussi bien que pour chaque partenaire pris séparément :

- d'abord, ces groupes témoins peuvent instituer de *véritables procédures de discussion et d'interaction tout au long du projet* avec les habitants des villes concernées ; de cette manière, le projet s'assurera d'une base citoyenne, et pourra être réalisé au contact direct des populations concernées ;

- ensuite, ces groupes témoins peuvent permettre un *double feedback*, à la fois en amont, avant que les municipalités ne finalisent leurs projets de centres d'interprétation, et en aval, une fois que ces projets auront été préparés. De cette manière, les projets de centres d'interprétation pourront bénéficier des opinions et de la participation des populations concernées.

- les groupes témoins permettront de présenter et d'afficher, auprès des citoyens en général, le projet d'une interprétation véritablement participative de la ville, par la publicité qui sera organisée autour des réunions (affiches, annonces dans la presse, bouche à oreille, etc.).

- enfin, au-delà du projet *stricto sensu*, il faut envisager que la technique des groupes témoins, articulée à des démarches plus formelles, puisse occuper une place durable dans la dynamisation de la démocratie dans la ville : la démarche initiée par le CIR devrait ainsi déboucher sur un transfert de technologie au profit des collectivités engagées dans le projet.

Le CIR a naturellement souhaité travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires du projet pour maintenir des approches convergentes et un protocole scientifique permettant de pouvoir exploiter les résultats dans une perspective comparative pertinente.

Notre protocole de travail : adapté aux partenariats existant dans Septentrion

Nombre de réunions des GT	Chaque GT doit se réunir au moins deux fois sur la durée du projet pendant deux à trois heures.
Mode de formation des groupes	<p>Le premier GT réunit environ une vingtaine de personnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque partenaire met en place « son » groupe témoin. - Les GT doivent à la fois toucher un « public-cible », mais également « laisser la porte ouverte » aux citoyens désireux de participer - Le « public-cible » est composé de membres d'associations de sauvegarde du (des) patrimoine (s), des cultures locales, et de protection de l'environnement, ainsi que des riverains (habitants, commerçants) des fortifications. De manière plus générale, les membres les plus actifs de la vie locale sont tout particulièrement bienvenus. - L'objectif des GT est de permettre la discussion et la rencontre entre des acteurs différents ; l'objectif n'est pas la représentativité de la population stricte sous la forme d'un panel, mais dans la mesure du possible, il convient de veiller à ce qu'une « catégorie » ne soit pas sur-représentée, par exemple en faisant appel aux relais locaux, notamment associatifs, pour toucher ceux qui s'excluent d'eux-mêmes de ce type de dispositif.. - Dès lors, l'information/communication sur la tenue des groupes doit être la plus large possible et ne peut être bien réalisée qu'avec le concours des différents partenaires locaux ; <p>Ce premier GT permet également de créer un « noyau dur » d'habitants, invités par la suite à participer au second GT, et encouragés à participer à la réflexion sur les bons usages du patrimoine et sur la ville durable.</p> <p>Comme nous le développerons plus avant, le second GT a pour vocation d'être élargi, si la ville partenaire souhaite associer davantage d'habitants à la réflexion concrète sur la pédagogie de la ville et sur les projets locaux. Le second GT peut en effet aussi être l'occasion de « tester » auprès des habitants présents certaines des propositions que la collectivité souhaite mettre en oeuvre.</p>

<p>Quelle est la participation des différents partenaires à ces GT ?</p>	<p>1. Le CIR est chargé de l'animation des GT.</p> <p>2. Chaque partenaire/ville est chargé de la constitution des groupes, de l'envoi des invitations et de la publicité / publicisation, ainsi que de l'organisation matérielle : mise à disposition, installation de la salle et de la sonorisation (s'il y a lieu), accueil des participants...</p>
<p>Quelles sont les modalités de l'animation des GT ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les réunions ne doivent pas être à sens unique, sous la forme de conférences, mais doivent au contraire favoriser l'interactivité en faisant réagir les membres de ces groupes à partir de sujets, ou d'objets relatifs à leur ville. - Les chercheurs du CIR animeront les réunions, c'est-à-dire : <ul style="list-style-type: none"> - ils lanceront le débat en proposant quelques questions centrales préparées avec les partenaires du projet; - ils attribueront la parole en veillant à ce qu'elle circule parmi les participants, quitte à favoriser certaines prises de parole - ils recadreront éventuellement le débat si les interventions deviennent trop du sujet, ou deviennent trop « personnelles » (par exemple un participant qui exprimerait ses doléances privées). - En fonction des partenaires, les débats pourront suivre la projection d'un film, la visite (ou simplement l'installation) d'une exposition, la distribution de supports informatifs sur le projet, les fortifications, la ville... <p>Le CIR a préparé un guide d'interview commun aux différents groupes dans le but de pouvoir opérer au mieux des comparaisons entre les différents terrains.</p>

I. Synthèse des principaux résultats

De manière très synthétique ici, et toujours volontairement en prenant une perspective très transversale et transnationale, évitant ainsi de faire double emploi avec les monographies locales, je me contenterai de souligner les principaux enseignements des groupes témoins au regard des postulats territoriaux de Septentrion.

La prise en compte des « représentations » des habitants permet, notamment, de répondre à **trois grands types de question** en matière d'appropriation(s) du patrimoine fortifiée (ou des vestiges fortifiés) :

1) Quels rapports existent-ils entre les habitants et les formes urbaines ?

Il s'agit ici également de comprendre comment se construit chez les habitants cette relation particulière à la ville forte, par quels biais, par quelles pratiques, quels « usages »

2) Confronter les conceptions de l'urbanité dans les villes partenaires.

3) Tester les conditions de valorisation d'une culture transnationale

1) La première question concerne les relations entre les habitants et les formes urbaines, héritage commun des villes fortifiées. Ce rapport spécifique à la ville forte est-il lié à l'action culturelle publique, à l'éducation, aux « usages » des espaces fortifiés notamment pour les loisirs ?

Les espaces fortifiés constituent pour les populations un paysage culturel évolutif : ils peuvent faire l'objet d'un attachement au patrimoine mais aussi d'un détournement des espaces pour de nouveaux usages.

Deux configurations principales sont identifiables :

a) d'une part, le cas des villes où les fortifications sont continues et s'imposent dans leur monumentalité aux habitants ainsi qu'aux personnes extérieures à la ville : il s'agit des villes de Bergues, Le Quesnoy, et Montreuil-sur-Mer qui sont entourées par des remparts, ainsi que de Maastricht et Ypres, où la ville forte est massive et compacte. La monumentalité est visible et s'impose aux habitants, assurant une cohérence dans l'organisation spatiale à l'intérieur de la ville. D'autre part, nous trouvons des villes telles que Lille, Bruxelles et Aire-sur-la-Lys où les fortifications sont présentes de manière plus localisée, plus diffuse : le rapport aux fortifications est davantage fortuit et pas toujours intelligible pour les personnes qui y sont confrontées (la faible compréhension de la citadelle à Lille est à cet égard emblématique).

b) d'autre part, saisir la manière dont la présence des fortifications dans le paysage urbain est susceptible de déterminer une frontière, autant mentale que territoriale, entre le dedans et le dehors, entre la définition d'un "nous" et l'identification des "autres". Quelle(s) identité(s) locale(s) se cristallise(nt) autour de ce patrimoine fortifié? Quels sont les modes de reconnaissance que les habitants développent de part et d'autre de cette "frontière" ?

Deux situations peuvent de fait être distinguées, en fonction du degré de monumentalité de la ville forte et de la manière dont celle-ci forme une frontière autour de la ville. D'une part, pour les villes qui se caractérisent par la force de la monumentalité de leur patrimoine fortifié, l'intra et l'extra-muros sont investis de significations culturelles fortes et suscitent phénomènes d'identification et de fierté. Le "nous", assimilé à ceux qui habitent dans la ville, se définit par opposition aux "autres" qui rassemblent tous ceux qui vivent à l'extérieur de la ville, y compris ceux qui viennent y travailler. D'autre part, pour les villes dont le patrimoine fortifié se présente sous la forme de vestiges, la dialectique de l'intra et de l'extra-muros est moins présente : le "nous" est plus diffus, plus ouvert et n'est pas strictement délimité par la présence matérielle des remparts.

La ville fortifiée est donc perçue différemment par ses usagers, mais cette perception est fonction de la « lisibilité » des fortifications : la monumentalité s'impose pour certaines villes alors que pour d'autres il s'agit plutôt d'une redécouverte d'éléments disséminés.

2) La seconde question concerne les conceptions de l'urbanité dans les villes fortes partenaires et leurs effets sur le développement des territoires. Les questions soulevées tournent autour des thèmes : que faire des remparts ? L'objectif de la mise en valeur est-il d'instruire, d'éduquer, de distraire ? A travers des parcours, une signalétique, des animations pédagogiques ? Comment arbitrer entre l'objectif de fréquentation et celui de préservation, entre la restauration et la protection des espèces naturelles ? Quels choix opérer en fonction des enjeux fonciers et du rapport coûts/ressources des espaces fortifiés ? Quels aménagements pour le cœur de ville – priorité au patrimoine, au tourisme ou à d'autres conceptions du développement ? Comment concilier le patrimoine fortifié et la ville moderne ? Quel sens collectif peut porter le patrimoine fortifié, quelle identité locale forge-t-il et quelles réponses « l'urbanité » des villes fortes peut apporter aux crises sociales ?

A l'échelle du territoire urbain, quels rapports existent entre la ville forte et les villes avoisinantes, entre l'intra muros et l'extérieur ? Quels enjeux culturels et sociaux posent les frontières de la ville (dans les domaines de la mobilité et des transports, mais aussi des quartiers et modes de reconnaissance des habitants au sein de la ville) ?

Toutes ces questions renvoient à la pluralité des modes d'appropriation de la ville forte. Vivre dans une ville ayant été fortifiée, dès lors que les vestiges de la fortification demeurent « visibles » pour les habitants, apparaît donc comme une expérience singulière, signifiante et différenciée de la situation de ceux qui n'appartiennent pas au même univers. Lorsque les habitants sont amenés à s'exprimer sur la ville fortifiée, la majorité d'entre eux ne le fait pas de manière intellectualisée en développant une argumentation rationnelle mais, au contraire, de manière très personnelle, émotionnelle, sous la forme de témoignages qui renvoient au « vécu » des individus.

Cela invite à considérer plus précisément les modes d'appropriation de la ville fortifiée par les habitants. Comment se construit cette relation particulière à la ville forte ? La manière dont les habitants en parlent conduit à postuler que leur compréhension de la ville forte n'est pas tant la conséquence d'une action volontaire de la part des pouvoirs publics (ou d'une stratégie éducative menée par des institutions ou des acteurs culturels locaux), mais s'avère au contraire être davantage le résultat des « usages » qu'ils font des espaces fortifiés. La ville forte, dans une certaine mesure, est transformée par les habitants qui se l'approprient au travers d'usages divers qui s'éloignent souvent de la définition et de la fonction originelles de ce patrimoine.

Trois usages principaux de la ville sont identifiables, par ordre décroissant d'importance :

- 1) la ville forte est essentiellement un espace consacré à la détente et aux activités de loisirs (promenades, activités sportives, rendez-vous amoureux, évasion dans un espace calme et relié à la nature, etc.).
- 2) Les remparts sont également identifiés comme un patrimoine susceptible d'attirer les touristes et de développer différentes activités économiques liées à ce secteur.
- 3) Enfin, dans une moindre mesure, ils sont perçus comme des témoins du passé, porteurs d'une mémoire et à partir desquels peut s'opérer un travail de reconstruction historique.

Ces différents usages contribuent à faire de la ville forte un espace dynamique et évolutif, investi et réélaboré périodiquement par les habitants. Cette proximité et cette intimité participent au renforcement de la relation spécifique qui existe entre les habitants et la ville forte.

Deux situations peuvent être distinguées.

D'une part, les villes où les fortifications font l'objet d'une réelle appropriation par les habitants, que ce soient par des modalités récréatives, touristiques ou mémorielles. Ces usages contribuent à renforcer le lien qui existe entre les habitants et la ville forte. Ils participent à son intégration dans l'espace urbain moderne : la ville fortifiée correspond au cœur de la ville, au sens fort du terme.

D'autre part, nous pouvons constater que les villes dans lesquelles la ville fortifiée n'est pas réinvestie par les habitants pour des usages spécifiques (sport, promenades, visites pédagogiques, etc.) sont celles où les fortifications sont les moins signifiantes pour la construction des identités locales. Soulignons que cette distinction ne recoupe pas celle qui sépare les villes avec des fortifications continues de celles qui ont des fortifications discontinues, puisque les habitants de Maastricht (qui a des fortifications discontinues) font beaucoup référence aux remparts et les investissent alors que les habitants de Bergues

investissent beaucoup moins leurs fortifications. Si ces usages ne peuvent pas créer des identités cristallisées autour des remparts là où la monumentalité est trop faible, ils contribuent en revanche à les renforcer lorsque la monumentalité de la ville fortifiée est suffisamment imposante pour les structurer. Et inversement, cette force structurante est affaiblie lorsqu'elle n'est pas appropriée par les habitants à travers des usages. En d'autres termes, dans les villes où les remparts possèdent une véritable présence et sont réappropriés par les habitants, ces nouveaux usages ont des conséquences sur la perception de l'importance du patrimoine fortifié dans la ville et dans la construction de l'identité locale.

On peut également remarquer qu'il existe un décalage entre le lien affectif qui existe entre les habitants et la ville forte, qui peut donc être plus ou moins monumentale, et les usages qu'ils en font, souvent très loin de ses significations premières. Cette pluralité d'usages et la coexistence de significations très différentes permettent d'expliquer les raisons pour lesquelles la ville fortifiée peut être très importante pour les individus sans qu'ils sachent nécessairement l'exprimer de manière précise ou motivée. Les groupes témoins ont ainsi été le lieu d'expressions très fortes et volontaires en matière de fièvre patrimoniale, sans que les motivations historiques et érudites ne soient nécessairement très importantes. Si besoin en était de le rappeler, cela explique qu'il puisse ainsi coexister des discours très différents, y compris en considérant les points de vue de spécialistes/d'experts/de techniciens qui ne partagent pas nécessairement les mêmes conceptions patrimoniales et les mêmes logiques d'intervention. Tous ces éléments, ces conceptions différentes comme ces usages pluriels, concourent de fait à faire de la ville forte un patrimoine vivant, qui appartient au quotidien même des habitants selon des modalités variées. Il s'agit de la matrice de la conception du "paysage culturel évolutif" à laquelle nous sommes tout particulièrement attachés dans Septentrion.

3) La troisième question porte sur les conditions de valorisation d'une culture urbaine transnationale commune aux villes et fortes. Il s'agit d'esquisser l'avenir du territoire culturel commun. La *Charte des Villes fortifiées* signée en décembre 2003 postule l'existence de problématiques et d'interrogations communes entre les différentes villes du réseau, en raison même du patrimoine fortifié, aujourd'hui intégré dans le tissu urbain. Dans le cadre du programme Septentrion, cette Charte se traduit par une réflexion autour de la notion de « ville durable »¹ et des outils, techniques et travaux à entreprendre afin de la concrétiser.

La « ville durable » est ainsi entendue comme l'une des réponses aux défis posés par les processus d'urbanisation actuels, et tout particulièrement à deux défis. Tout d'abord, la ville durable est perçue comme favorisant la conservation d'une identité, d'une mémoire collective qui puisse alimenter une croissance maîtrisée et une dynamique collective. La ville durable est également généralement entendue comme une ville « mixte », aussi bien socialement que fonctionnellement, car elle doit pouvoir procurer une qualité de vie aussi égale que possible pour tous ses habitants. Sont ainsi généralement mis en avant des réalisations telles que les parcs naturels urbains ou la ruralité en ville et la mise en place d'une démocratie qui soit à la fois locale et globale est évoquée. En d'autres termes, il s'agit de réintroduire du « local » dans l'aménagement urbain pour faire face aux risques posés par la mobilité toujours croissante des populations. La ville durable est donc porteuse d'un projet politique collectif qui vise à promouvoir un développement écologique et social bénéfique non seulement à l'échelon local mais aussi aux niveaux supérieurs, national, européen et mondial, tout en prenant en compte les générations présentes et futures.

Dans le cadre du réseau Septentrion, cela soulève à l'évidence ne nombreuses questions. Pour n'en citer que deux parmi les plus évidentes : Comment concilier ville forte et modernités urbaines? Quelle vision de la ville doit-on privilégier dans nos projets d'aménagement et de développement ?

Il ressort deux constats de ce bref panorama comparatif relatif aux arbitrages des habitants : d'une part, si aucune ville ne prône une vision figée de la ville, opposée aux touristes et à toute nouvelle construction ; d'autre part les uns et les autres ne défendent pas une conception stabilisée et identique de la ville durable. Si les fortifications posent des défis communs aux villes, comme nous l'avons vu précédemment, si la ville forte détermine le plus

¹ Le pôle « espaces publics, espaces politiques » du CIR a rédigé un rapport diffusé aux partenaires de Septentrion (*Introduction au développement durable urbain à l'échelle territoriale des bassins versants de l'Escaut et de la Meuse*) et a conçu le colloque international en partenariat avec la ville de Lille et le CAUE du Nord intitulé : «*Du rêve écologique et culturel à la fabrication de la ville durable* », colloque qui s'est tenu à Lille dans le cadre de la semaine « Nouvel art de ville, nouvel art de vivre », du 29 mai au 4 juin 2006.

souvent au sein du réseau les formes urbaines, cette cohérence est absente de la perception de la ville durable. Dans ce domaine-là, ce sont les particularités, les spécificités de chaque ville qui sont mises en avant, comme l'illustrent les propos suivants, prononcés par un Quercitain : « je suis passé d'une ville fortifiée à l'autre, d'une commune de 5.000 habitants à peu près presque identique...mais de conformation de remparts et je dirai de poésie des lieux tout à fait différente » ; « toutes les villes fortifiées (...) c'est à dire qu'il y a un trait commun (...) la « patte » de Vauban, mais elles sont toutes différentes...le rapport à la ville est toujours différent (...) les matériaux sont différents, les volumes sont différents, le rapport à la muraille est différent...c'est ce qui fait aussi la richesse et la diversité du patrimoine militaire du Nord-Pas-de-Calais »

Des variations culturelles sont également discernables, tout comme l'idée qu'il existe déjà dans les consciences des habitants des modèles et des mimétismes à réaliser. La minéralisation des places belges par exemple a suscité de nombreux commentaires et l'attention première à l'environnement exprimée par les habitants néerlandais reste bien plus secondaire dans la majorité des autres groupes témoins.

Cela amène un commentaire qui amorce les conclusions des pages suivantes : l'enthousiasme et la bonne volonté des participants au groupe témoin traduit la multiplicité des points de vue, les conceptions hétérogènes, les questions ouvertes qui sont autant de défis pour le programme. Il n'en reste pas moins que la comparaison entre les groupes de témoin rappelle bien tout le bien-fondé de notre approche au sein de Septentrion : il existe bien une perception partagée de la singularité et de l'importance de la ville forte et des sensibilités et des approches différentes de la gestion de la ville moderne. Il reste à élaborer et à tester les conditions de mise en œuvre d'une ingénierie transnationale de la ville durable.

Le travail qui reste à réaliser est donc important : la connaissance des autres villes fortifiées est relativement limitée chez les habitants des villes du réseau Septentrion.

Si les espaces fortifiés constituent des enjeux communs pour la ville durable septentrionale, car ils permettent d'explorer la question du développement durable qui concilie l'environnement, le sentiment d'urbanité et la modernité, le devenir de ces espaces appelle des réponses à la fois dans le domaine culturel, politique et social. Il implique aussi une démarche pédagogique auprès des habitants par le biais de centres d'interprétation et de parcours urbains, approches pédagogiques auxquelles le CIR entend contribuer².

La dynamique des seconds groupes témoins

Les seconds groupes témoins s'inscrivent dans cette dynamique de compréhension et d'échanges, dynamique garante de l'originalité et du caractère innovant du projet Septentrion auprès des observateurs en général, des membres du Jury du dossier UNESCO, du Secrétariat Interreg et bien entendu de l'ensemble du consortium Septentrion et des habitants des collectivités concernées.

La logique des seconds groupes témoins découle des objectifs exposés dans les pages qui précèdent et s'appuient à la fois sur les résultats des premiers groupes témoins et sur la progression des projets développés par les collectivités partenaires dans le cadre de Septentrion. Alors que la première phase servait à saisir l'état des lieux en matière de compréhension et d'appropriation de la ville, la phase suivante à laquelle concourt le second groupe témoin se caractérise par la volonté de faire réagir concrètement les membres du groupe témoin à des propositions concrètes, à des hypothèses de travail et/ou à des projets que les collectivités portent ou ont l'intention de mettre en œuvre.

Animés par les chercheurs du CIR, les seconds groupes témoins sont ainsi l'occasion d'affiner un certain nombre de résultats obtenus lors de la précédente réunion et aussi de travailler avec les élus et les techniciens des collectivités concernées pour « tester » auprès de la population un certain nombre de projets et/ou de réalisations concrètes, en gestation ou achevées. Dans tous les cas, l'objectif est d'échanger en vue de produire un développement territorial et urbain le plus « durable » possible, conformément à l'esprit de Septentrion : s'appuyer sur la trame historique pour construire un espace collectif moderne

² Pour une approche synthétique de ces enjeux pédagogiques, Cf. l'entrée «Comprendre et permettre l'appropriation de la ville : la pédagogie du territoire», rédigée par David Alcaud, Fanny Frigout et Benoît Poncet, in *Manuel de Culture territoriale*, sous la direction de David Alcaud, Hachette Supérieur, à paraître en 2007.

attractif et équilibré, signifiant pour tous ceux qui y vivent, y travaillent, y passent, de manière à pérenniser un modèle de convivialité et d'efficacité porteuse sur le long terme. C'est dans cette optique que s'inscrivent bien entendu aussi et la perspective des centres d'interprétation de la ville qui concerne certaines des collectivités du réseau et la dimension transnationale.

En fonction des configurations locales en matière de projets, et selon les priorités des collectivités, le groupe témoin a vocation à être à la fois généraliste pour aborder l'ensemble des facettes inhérentes à Septentrion mais aussi à se focaliser sur tel ou tel projet. La collectivité prépare avec le CIR les matériaux et le fonds nécessaire à la discussion concrète. Pour prendre l'exemple du second groupe témoin qui se réunira à Lille le 24 juin prochain, la réunion est préparée en collaboration avec différents services de la ville et il sera présenté aux participants un certain nombre de cartes, croquis, plans, photos qui serviront de support à la discussion et ont permis d'orienter les échanges en fonction des questions posées par les projets d'aménagement urbain. Cette dynamique concrète d'échanges servira à la fois aux protagonistes des projets évoqués et aux habitants qui alimenteront les réflexions et contribueront à l'appropriation collective des questionnements posés par l'évolution urbaine sur leur territoire. C'est dans cet esprit que le CIR se tient à la disposition des collectivités du réseau pour préparer le second groupe témoin avec elles, conformément à la dynamique du projet Septentrion. Comme dans le cadre du premier groupe témoin, la composition du panel participant au groupe témoin sera le fruit d'une étroite concertation entre le CIR et la (les) collectivité(s) concernée(s).

Bilan provisoire

La parole des habitants et la médiation théorique et empirique à laquelle concourt le CIR permettent une co-production collective, une démarche proactive. Il s'agit de répondre de manière constructive et efficace à la difficulté réelle, concrète de réussir à concilier l'ensemble de ces démarches avec notamment celle de l'urbanisme participatif : l'idée de réussir à mettre en œuvre des projets locaux qui soient des projet qui entendent et perçoivent la singularité des réponses et la volonté des habitants. La logique n'est pas de faire du « Top down » ou d'imposer une manière de voir le développement de la ville durable mais bien d'essayer d'ouvrir, d'entendre et de travailler à produire ensemble des projets qui satisfassent les habitants d'aujourd'hui mais aussi de demain... dont on ne connaît pas les attentes à l'avance. Et donc le grand défi est de savoir, dans Septentrion notamment, comment réussir à penser collectivement la réalité du territoire urbain et réussir à produire des réponses respectueuses du passé et orientées vers l'avenir. La contribution du CIR dans le projet Septentrion c'est donc aussi de permettre que la ville soit vécue, ressentie, comprise par les habitants, et la ville durable c'est permettre aux habitants de se réapproprier la ville, de leur permettre de comprendre dans quel environnement elle se situe et faire en sorte que les habitants concourent à l'évolution de l'espace urbain auquel ils appartiennent.

Lorsqu'on considère les paroles d'habitants présentées sur l'écran, ici dans le cas de Lille, on se rend compte à quel point ces démarches sont complexes et révèlent des injonctions contradictoires, des tensions. Par ailleurs, comme les visites d'hier l'ont montré, il s'agit d'un processus au cours duquel l'apprentissage est réciproque et collectif. Les habitants découvrent et comprennent beaucoup de choses grâce à la médiation des spécialistes et des experts et ces derniers saisissent autrement l'impact de leurs projets, en termes d'aménagement, de choix technique, de matériaux, etc. Le fait est que la logique urbaine est souvent très mal comprise par les habitants qui ont des usages de la ville qui se démarquent des catégories administratives et politiques et qui donc ne se retrouvent pas forcément dans le bon effort que la plupart des collectivités s'efforcent de faire pour aller vers les habitants, co-produire etc... En écoutant les habitants, les représentations de l'espace, les frontières, les déplacements sont à saisir autrement, et il devient possible de saisir beaucoup plus les micro-territoires, les espaces vécus des habitants qui sont des indicateurs de connaissance et de reconnaissance, à partir desquels il est possible de travailler pour réussir ce que souhaitent les élus et techniciens, notamment plus de rationalisation, plus d'échanges, plus de services à la population.

Pour finir, ceci n'est pas sans incidences sur la fabrication de la ville durable. En suivant les pas de Cyria Emelianoff, on pourrait prendre pour exemple le cas d'une ville qui ne fait pas partie du réseau Septentrion : Rochefort. Il s'agit d'une ville fortifiée qui pendant très longtemps s'est efforcée de repenser la manière dont sa ville devait être réinvestie, requalifiée. Elle avait développé un discours extrêmement très classique correspondant à une ville fortifiée de culture compacte, dense, muséale... Et puis progressivement, il y a eu avec le travail des associations et des habitants, une compréhension que l'espace urbain était plus large, qu'il

fallait considérer ce qui était en dehors des remparts et au contraire ce qui l'arrêtait... ce qui posait donc la question de l'Estuaire du marée de l'eau... L'idée est donc qu'il faut aussi apprendre à regarder à côté de la ville, autour, en creux, pour comprendre la ville et ses limites, comprendre comment l'espace est structuré et donc comment il peut être restructuré. Il s'agit peut-être de considérer avec toute l'attention qu'elle mérite la question de l'inscription de la ville dans son site, de considérer l'empreinte écologique chère également à nos collègues du CAUE du Nord, et d'aborder la question du vide et du trop plein, de la densité très spécifique qui a justifié la constitution du projet Septentrion.

Questions dans la salle

Bonjour, je suis Président de l'association «Sauvons le site de la citadelle de Lille ». Je voudrais rebondir tout de suite sur les propos de Monsieur David Alcaud. Je souhaiterais que notre association participe au cycle de réunion que vous allez mener dans le cadre du second groupe ou du troisième... revoir le premier peut-être. Nous n'avons jamais eu l'occasion d'être invité à participer à ce genre de choses... ça c'est un premier point. Je voudrais parler également des différents intervenants, notamment autour de la notion de ville qui déborde des fortifications au XIXème pour s'emparer de la périphérie. Dans le cadre de notre action, nous considérons que l'ensemble des éléments qui aménagent la ville au sens large, communautaire... ne doit pas être en opposition avec la volonté de la ville de Lille intra muros... de garder en elle même des infrastructures qui relèvent d'un intérêt général, communautaire et non plus de la ville.

Il y a d'ailleurs dans le cadre du combat que nous avons mené contre le Grand Stade dans la citadelle, des éléments encore que nous allons amener sur ce sujet car nous considérons qu'il y a encore lieu de démanteler une partie des éléments introduits depuis une dizaine d'années au sein de la citadelle et de son environnement pour retrouver une logique d'espace naturel... qui a été abordé puisqu'il resterait parait-il deux petits poumons sur l'agglomération lilloise qui seraient le parc de la citadelle ; et les ex-fortifications autour d'Euralille et des jardins qui restent encore à l'état embryonnaire dans la ville puisqu'il y a encore des projets de construction dans ces zones... donc 2 seuls espaces naturels dans la Ville et sa périphérie immédiate.

Voilà, j'aurais l'occasion cet après-midi d'en débattre et je me suis inscrit à une session de discussions.

J'aurais aimé avoir l'appréciation de la ville au sens large métropolitain par exemple et de la ville exprimée par Monsieur Poncelet, la ville intra-muros et les éléments qui tournent autour de l'aménagement de la citadelle et de son parc.

Benoît Poncelet, Directeur du CAUE du Nord

Je pense que dans la session suivante, les représentants de la ville de Lille présenteront leurs réflexions sur le projet urbain dans sa globalité. Ils pourront ainsi répondre plus directement à votre attente.

Pour notre propos, et en ce qui concerne l'initiative du projet Septentrion, ce qui nous intéresse réside dans l'observation de ce qui fait l'identité partagée de l'espace urbain des villes d'un même territoire. Ce dernier, aujourd'hui, par le fait des limites des Etats nations qui se le partagent, ne se lit plus comme bassin géomorphologique et culturel commun.

Pourtant des similitudes, des continuités ou des ruptures, caractérisent chacune des 19 villes partenaires dont il s'agit de comprendre les motivations des choix de l'aménagement urbain.

Chaque époque opère des choix, ceux du présent ne doivent pas s'effacer devant ceux du passé, mais s'éclairer l'un l'autre.

Nous cherchons à comprendre ces derniers pour intégrer, voire réinterpréter les éléments dont on aurait perdu la signification qui pourraient être utiles pour agir sur le présent.

Par exemple, comprendre la place de l'eau dans le fonctionnement historique de la ville s'avère indispensable pour définir de nouvelles orientations d'aménagement. L'emplacement d'une poterne peut être significative pour se rappeler d'une réalité hydraulique lors de la programmation d'un parking souterrain.

Parfois aucun indicateur n'est parvenu du passé pour reconstituer la lecture d'un environnement physique dont nous ne percevons plus la réalité. L'intérêt d'un questionnement sur les choix d'hier, la compréhension des objectifs et des moyens, nous échappe alors complètement. Dans cette optique, il est important de resituer le contexte des décisions prises par le passé pour comprendre les choix qui sont à l'origine de réalisations qui sont parvenues jusqu'à nous.

S'il existe une capacité d'une forme urbaine à évoluer sans cesse, y compris en intégrant des logiques de table rase, il n'existe pas de logique de retour à un état initial que l'on ne puisse dissocier d'un motif réel d'action.

Ainsi en est-il de la réalité historique de l'œuvre de Vauban. Rappelons que, dans le contexte de l'époque moderne, Vauban, avant de devenir ingénieur de construction est avant tout un militaire spécialisé dans l'attaque et donc initié à l'observation du « théâtre d'opération ».

Son génie réside dans la perception qu'il a du terrain pour comprendre les points faibles d'une ville pour la prendre à l'ennemi.

Puis, une fois conquise, la réorganiser pour que l'inscription dans le site, serve de points forts pour maintenir à distance l'assaillant et le dissuader de toutes attaques...

Il n'hésite pas si nécessaire à détruire certains secteurs ou à créer de nouveaux quartiers pour ajuster les contours d'une ville au potentiel défensif de son environnement.

Des parties de ville entières peuvent être remaniées pour répondre au besoin de défense selon les particularités du site et les moyens disponibles.

A Lille, il n'hésite pas à araser la butte de sédiment sur laquelle il souhaite installer la citadelle dans ce qui lui apparaît le meilleur emplacement du dispositif de commandement du site et de contrôle de la ville.

Composer « l'accroche » de la citadelle avec le contour rectifié de la ville permet de disposer d'une enceinte cohérente et de réutiliser les remblais disponibles pour ouvrir un nouvel espace à l'urbanisation.

Parfois le militaire, par nécessité et logique de programmation, opère des soustractions à la ville, parfois il choisit de réaliser un apport.

Ce qui nous intéresse dans cette approche consiste à considérer le propos patrimonial comme un support de lecture au service des choix du moment utile à la pédagogie qu'il représente pour la compréhension de la ville et de son environnement et non comme la « sacralisation » stérile et inaliénable d'édifices isolés de toute réalité et de toute possibilité d'appropriation.

Je reviens un instant sur la présentation des intervenants de Breda qui montraient, très explicitement, comment le projet urbain contemporain reprenait les clés de lecture de la ville historique tout en les situant dans un contexte contemporain : utilisant la place de l'eau, de la rivière et des poumons verts pour recréer une limite qui participe de la perception générale de l'agglomération de Breda.

Voilà comment je vois le jeu de réflexion dans lequel l'approche du projet Septentrion s'exprime peu à peu qui consiste à sortir de tout a priori ou fixation sur une valeur donnée à une époque qui serait supérieure à une autre.

Seule réside une capacité à faire bouger des perceptions et des modes de représentation sur des éléments hérités du passé pour que nos choix de ville durable puissent être cohérents avec nos attentes.

Notre objectif réside alors à révéler la pertinence donnée au récit de la ville dans ce qui apparaît comme l'expression d'une mémoire collective qui reste malgré tout très difficile à faire émerger, comme le soulignait tout à l'heure David Alcaud.

C'est là où réside l'intérêt de la mise en réseau de situations partagées par le passé, pour engager des choix communs qui donneront du sens à l'avenir.

Danielle Poliautre, *Adjointe au Maire de Lille déléguée à la Qualité de Vie et au Développement Durable*

« Oui... on voit bien qu'entre hier et aujourd'hui la question de la démocratie et de la co-production de la ville est centrale. C'est une question très difficile qui intègre les questions du temps, de l'espace etc..

Le passé des villes et du patrimoine sont importants mais il est nécessaire de réintroduire la question des générations futures sont au cœur de nos problématiques dans la démocratie aujourd'hui ?

Je vais prendre un exemple. On est allé à Hanovre où il y avait eu une grande concertation sur la place centrale dans le nouveau quartier. Seulement au bout de 2-3 années, plus du tiers des habitants ne sont plus les mêmes et ils ne sont plus du tout satisfaits de l'aménagement. Les générations futures c'est donc pas seulement dans 30 ou 100 ans, ils ne sont plus satisfaits de ce qui a été produit à l'époque et les élus actuels regrettent le choix.

De même un exemple plus proche de nous, à Roubaix, dont aurait pu nous parler René Vandierendoncq. Une concertation très participative à Alma Gare, il y a trente ans a produit un

quartier dans lequel les habitants ont été très associés et qui est devenu un quartier qui a posé tant de problèmes qu'il faut envisager sa requalification complète.

Donc la question de la démocratie doit intégrer cette notion du temps.

La deuxième et je l'évoquais hier et je crois que Lydie Laigle en parle beaucoup dans ces travaux... c'est la question de tout ceux qui ne parlent pas. Ceux qui subissent les plus grandes inégalités sociales et écologiques dans la ville ne parlent pas.

Ne pas seulement écouter ceux qui parlent mais aussi entendre ceux qui ne parlent pas. C'est primordial pour que le politique gère dans le sens de l'intérêt public... difficile à définir dans la démocratie.

3^{ème} chose pour aller vite. Il s'agit de la **question du dedans/dehors et de l'espace. Soit et les autres.** Les autres qui peuvent être les voisins dans un quartier où l'on respecte le stationnement, la propreté etc..., ça peut être en dehors de la ville et ça peut être du local au mondial... la planète. Réfléchir à nos consommations de ressources par rapport aux autres territoires, l'empreinte écologique etc...

A quelle échelle est organisé le débat démocratique ? On a des ateliers urbains dans les quartiers... où 50% des gens disent qu'il y a trop de voitures, qu'elles sont en stationnement sur les trottoirs, qu'elles empêchent le passage des poussettes ou de voiture d'handicapé.... Et il y a 50% qui trouvent au contraire qu'on pénalise trop. Donc on voit bien ces questions du dedans, du dehors nécessite de définir l'intérêt collectif ?

Enfin la question du sens. Le bien vivre ensemble pour une ville, durablement... sans compromettre l'avenir...

La question la plus difficile de notre époque pour la ville durable c'est me semble t-il de trouver la forme de démocratie nouvelle pour un développement durable et solidaire qui donc redonne vraiment du sens à la ville qualitative, ouverte sur le monde.

David Alcaud, *Directeur du pôle « Espaces publics, espaces politiques » du CIR, co-animateur de Septentrion*

En ce qui concerne la démocratie, je ne pourrai pas ici répondre précisément sur le fond de la question, faute de temps disponible. Je pense que nous sommes tous d'accords sur l'idée que la co-production est intéressante même si elle n'est pas le seul remède. Pour certains, elle n'est pas toujours nécessairement aussi satisfaisante qu'une bonne décision prise par des acteurs professionnels apparemment très rationnels, ayant voulu faire les meilleurs choix... choix qui peuvent déboucher sur des résultats pourtant décevants. Nous sommes tous à des titres divers, au courant des travers mis en lumière par l'analyse des politiques publiques. Je voudrais juste insister sur la spécificité du groupe témoin afin de revenir sur cette ouverture et cette co-production à laquelle nous avons sans doute tous envie de concourir. L'un des grands avantages du groupe témoin - qui est certainement un outil imparfait comme tout outil - est qu'il permet de déconnecter la rencontre de son caractère souvent normatif, comme lorsque est inscrite à l'ordre du jour une décision particulière, qui suscite des mobilisations a priori et qui pose ensuite des problèmes classique en termes de délibération et d'espace démocratique inégalitaire.

Je sais qu'un certain nombre d'entre vous a participé aux groupes témoins, je reconnais des visages : Le fait de rencontrer les individus sur des questions urbaines en posant la grille de lecture de Septentrion... en déplaçant la question et en l'élargissant aux questions territoriales, a permis de désamorcer les limites traditionnelles de ce genre de rencontres et de déboucher sur de véritables échanges, riches, contradictoires et complémentaires entre les participants et donc de donner des matériaux qui peuvent être utilisés par les collectivités et qui le seront encore plus après le 2^{ème} groupe témoin.

C'est un élément sur lequel j'insiste car il correspond à notre calendrier de travail dans Septentrion... c'est un projet sur lequel nous travaillons tous et qui est en train de produire des résultats. Ce qui est vraiment important, c'est de réussir à faire comprendre qu'on a tous des registres de discours différents, des croyances et des pré-notions de départ mais qu'on peut sur un projet comme celui-là être assez fédérateur, être assez synergique parce qu'on est tous à la recherche du meilleur scénario possible, de la meilleure compréhension et de la meilleure production.

Et donc je crois que Septentrion peut être l'occasion, puisque vous êtes là, de nous aider à ce que l'on travaille ensemble, que l'on produise ensemble.

John Crowley, *Revue internationale des Sciences Sociales, Unesco, Directeur exécutif du Centre Interdisciplinaire de Recherche (CIR).*

« Parmi les choses que vous avez dites auxquelles David n'a pas fait allusion, une me paraît extrêmement importante : c'est la question de celui ou celle qui ne parle pas, la question de l'exclusion démocratique.

L'un des objectifs que nous nous étions fixés à l'origine du projet Septentrion – objectif qui ne sera pas atteint – était non seulement de mieux comprendre cette exclusion mais aussi de développer des modes d'intervention pour la contrer. Au vu du travail que nous avons fait, je voudrais cependant insister sur un point dont l'importance n'est pas toujours appréciée : techniquement, en pratique, la démocratie participative, on ne sait pas faire. Et la principale raison est celle que vous soulevez. La démocratie participative, selon des modalités « clés en main » en quelque sorte, tend à accroître la participation précisément de ceux qui sont déjà les mieux représentés dans le jeu politique. Tout l'enjeu de la démocratie participative, c'est de faire en sorte qu'au lieu de reproduire les inégalités de participation bien connues dans les dynamiques électorales et associatives, elle vienne les corriger. Or, c'est l'inverse qui se produit et même sur le papier on ne sait pas vraiment comment résoudre le problème.

C'est un enjeu qui me paraît d'une importance extrême, pas simplement pour la ville durable mais aussi pour l'ensemble des problèmes qui se posent collectivement aux citoyens contemporains. Il importerait que ce projet nous apporte quelques idées sur ce point.

Ruth Stegassi, animatrice

« On va donc commencer notre seconde session de la matinée : comment les grands projets urbains mettent-ils en pratique les attendus du développement urbain durable. Ça sera comme hier une session beaucoup plus, je dirai, concrète, explicative à partir de cas vécus. Alors, je ne vais pas vraiment introduire longuement chacune des personnes. On va commencer par Baudouin Germeau, pour la ville de Charleroi et on vous écoute donc nous décrire votre expérience.

■ Comment les grands projets urbains mettent-ils en pratique les attendus du développement urbain durable ?

Baudouin Germeau, *Secrétaire Général d'Espace Environnement (Charleroi)*

« Je vais vous parler d'une opération de participation, Charleroi 2020, qu'a menée la Ville de Charleroi pour déterminer son avenir à l'horizon 2020.

Charleroi, ville wallonne de plus de 200.000 habitants, est née en 1666.

Ville fortifiée d'abord, puis ville industrielle, elle a construit sa richesse par le charbon et l'acier. Faisant alors table rase de son passé militaire, la Ville a détruit ses remparts et s'est reconstruite sur une image moderne (boulevards, parc, hôtel de ville, basilique...) affirmant par là son nouvel essor. Cette époque industrielle révolue, la ville s'est lancée vers le développement de technologies de pointe, délaissant les anciens sites industriels pour de nouveaux sites plus concentrés près de l'aéroport ou près des plates-formes multi-modales. Elle a fait le pari du renouveau. Mais elle a devant elle de nombreux sites industriels désaffectés à réaménager et aussi un bâti et certains espaces qui ont vieilli et qu'il faut adapter à la vie moderne.

C'est dans ce contexte que l'opération Charleroi 2020 a été lancée. Démarche globale, elle est résolument une démarche de développement durable. Cette action participative et citoyenne vise avant tout le développement de la ville mais aussi celui de sa Communauté de Communes, le Pays de Charleroi, Val de Sambre et Sud Hainaut.

L'initiateur du projet est tout naturellement le bourgmestre, premier citoyen de la ville bien placé pour mobiliser les citoyens, au-delà des appartenances politiques et philosophiques, autour d'un projet de développement. Plus de 1.100 acteurs ont participé à l'opération Charleroi 2020; 1.100 acteurs issus de différents mondes, que ce soit des habitants de la ville tout simplement, des représentants d'entreprises, d'associations, des fonctionnaires, des mandataires politiques ou des experts extérieurs. L'opération était coordonnée par un comité de pilotage qui était composé des présidents des 20 forums thématiques. Ce comité de pilotage va perdurer jusqu'à l'horizon de Charleroi 2020, d'abord en menant la récolte des avis des citoyens et des forces vives de la région et ensuite en conduisant l'opération jusqu'à son terme.

20 forums thématiques étaient donc organisés autour de ce qui fait la vie urbaine. C'étaient tant des lieux de débats que des espaces de création. L'un d'eux concernant la démocratie locale s'est déplacé dans les quartiers.

S'emparant de leurs conclusions et de pistes proposées, 4 forums transversaux formés de volontaires issus des participants aux forums thématiques se sont réunis de janvier à avril 2005 pour créer une vision commune de Charleroi à l'horizon 2020. De juillet à septembre 2005, le comité de pilotage a défini, au départ de cette vision claire et partagée de Charleroi à l'horizon 2020, une stratégie de développement articulée notamment autour du développement durable. Un plan d'actions a été décliné en 20 grands projets³ et 180 actions prioritaires. Toute cette production devrait devenir un guide pour les décideurs politiques et les parties prenantes de l'opération.

De ces 20 grands projets, je vais simplement en développer quelques-uns qui sont plus dans la thématique de notre rencontre aujourd'hui. Le premier, le cœur de ville; le second, le patrimoine; et enfin le troisième, l'habitat.

« Cœur de ville » : Il s'agit de réinvestir le centre tant par des activités économiques que par le logement, d'y aménager les espaces publics, d'y améliorer la qualité de vie, la convivialité. Pour ce faire, il sera important de requalifier les places à l'image de la place Charles 2, centre historique de Charleroi, cœur de la forteresse (1).

« Patrimonia » : La mise en valeur du patrimoine passera par l'affirmation des traces tant urbanistiques qu'architecturales de la ville fortifiée présentes dans la mémoire de 70 % de la population carolorégienne. Il est important aussi de vraiment valoriser l'ensemble du patrimoine dont la majeure partie date plutôt de la période industrielle. La Ville de Charleroi a décidé de sauver quelques éléments historiques et symboliques de son patrimoine industriel, comme le Bois du Cazier (2), connu de triste mémoire pour la catastrophe qui toucha de nombreux mineurs, il y a maintenant 50 ans. Ce site a été réaffecté en un musée témoin de la révolution industrielle et des conditions de vie des mineurs et des travailleurs.

³ Les 20 projets : Cœur de ville, Utopia, Pôle des savoirs, Charleroi Imaginaire, Porte Ouest/ville pilote, Patrimonia, Atelier de l'enseignement et de la formation, Halte à la pauvreté, Pacte associatif, Centres d'excellence économique, Accès et mobilité, Ecocity, Bassins de soins de Charleroi, Fil vert/fil bleu, Sécurité urbaine, Vigie stratégique, Festivalia, Promoville, Habitat+Ville sans friches...

« Habitat plus » : Ce projet concerne l'adaptation des logements à la vie moderne et l'aménagement participatif des quartiers, éléments essentiels de la construction d'une ville durable. Une réalisation modèle intéressante à Charleroi : la réaffectation d'une ancienne piscine en logements de qualité, quasiment en plein cœur de la ville, la piscine de la Brouchettere (3, 4).

Attachons-nous maintenant à une des actions du projet « cœur de ville » : l'aménagement concerté de la place de la Digue qui se situe dans l'un des deux quartiers du centre⁴ (5) : la Ville Basse. Cette place est le lien entre le centre-ville et sa périphérie. Elle existait déjà à l'époque des fortifications. Dès les années trente, cette place est devenue un nœud important de communications routières, ferroviaires, non loin des usines. Cette place a été déstructurée dans les années trente; elle était beaucoup plus petite que maintenant et s'est agrandie en raison de la destruction de bâtiments de logements devenus insalubres. Aujourd'hui, cette place est toujours proche d'un nœud de communication important : voies ferrées et voies de communication autoroutières et routières, toujours près des usines qui fonctionnent encore. Elle est aussi une porte d'entrée de la ville commerçante.

Pour connaître le vécu de cette place et les attentes des acteurs urbains, trois types d'approches ont été réalisés avec le concours d'Espace Environnement : un sondage téléphonique; une analyse de perception; une approche de techniciens d'un point de vue historique, urbanistique et architectural, éclairé par la suite par le regard, l'analyse et le dessin d'une quarantaine d'urbanistes européens.

D'abord le sondage nous a apporté la vision des habitants sur l'ensemble des bâtiments et sites de Charleroi qu'ils trouvaient marquants et auxquels ils étaient attachés. La méthode scientifique utilisée a permis de garantir tant la qualité de l'échantillon que la fiabilité du résultat. Dans cette approche, le site de la Digue est perçu fort négativement comme « un chancre qu'il faut remettre à neuf ».

Quand on vient du Centre-ville, cette place est perçue comme une aire dédiée aux voitures, une aire qui fait obstacle à la sortie vers l'extérieur de la ville. Son bâti, côté sud, a été fortement déstructuré. Par contre le bâti, côté nord, reste assez homogène et intéressant. Quelques éléments verts sont perceptibles. La place a un rôle essentiellement, vous l'avez compris, de transition avec l'extérieur, et un lieu de passage entre le centre-ville et la périphérie. Ce lieu doit redevenir un lieu de convivialité. C'est aussi un lieu de connexion qui doit le rester. Ce ne pourra être un parking, ni un parc, ni un lieu de commerces. Il ne doit être occupé ni par des bureaux ni exclusivement par des logements. Il doit être un lieu multifonctionnel.

Dernière étape dans le processus participatif : des réunions de quartiers qui rassembleront les habitants, commerçants, utilisateurs. Elles se dérouleront en trois phases : récolte d'opinions et élaboration d'un diagnostic partagé, recherche d'options d'aménagements, pour enfin arriver à la modification d'un projet martyr réalisé par les services de la Ville. Voilà un petit peu la démarche que l'on veut résolument être une démarche de construction d'une ville durable, avec et pour l'habitant, à l'échelle de la région, de la ville, du quartier, dans laquelle prime le souci de la qualité de vivre en ville. Merci.

Ruth Stegassi, animatrice

Je m'étonne qu'on ne parle pas de la fin annoncée du pétrole qui me semble-t-il pèsera considérablement sur toutes les évolutions de la ville puisque je constate qu'une fois de plus, ce qui est massivement rejeté par ces habitants ce sont ces grandes places autoroutières en plein cœur de la ville. Voilà, c'était juste un petit commentaire. Vous voulez répondre rapidement...

Baudouin Germeau, Secrétaire Général d'Espace Environnement (Charleroi)

Ne nous méprenons pas quand même : la voiture garde encore une place prépondérante (malheureusement je suis tout à fait d'accord). Pour les classes plus populaires, si l'on peut dire, de nos villes, la voiture reste un symbole d'accession à la richesse, et donc si l'on veut chasser la voiture de la ville, il s'agira de s'attaquer à l'aspect psychologique du problème et pas simplement à son aspect écologique.

⁴ La ville a été divisée en 55 quartiers dont 2 quartiers pour le centre : la ville basse et la ville Haute.

Eric Quiquet, Adjoint au Maire de Lille, Chargé de l'Environnement et des Espaces verts

Votre transition me rend service, puisque j'avais prévu d'évoquer la question de la dépendance au pétrole et de ses incidences, et j'avais prévu aussi de parler un peu d'argent puisque effectivement ça fait partie des sujets importants. J'ai donc choisi 3 projets assez emblématiques portés par la ville pour illustrer un peu le propos : la Citadelle et le Champ de mars, ensuite la promenade dite des remparts, et enfin le projet du parc Jean-Baptiste Lebas (comment il s'est élaboré pour répondre justement aussi au-delà de l'espace public à un impératif de mobilité). Avec ces 3 projets, on va voir également comment Septentrion nous a aidé.

Premier point, l'image de la ville dans son ensemble, avec le parc de la Citadelle et le Champ de mars, effectivement l'endroit le plus emblématique de la ville qui est constitutif de son identité. En même temps, cet espace de plus d'une centaine d'hectares a été victime à la fois de l'absence de schémas directeurs sur le long terme, (des fonctions très différentes qui se sont posées sur ce site) et d'un laisser-aller assez général qui a dégradé considérablement le lieu. Donc aujourd'hui sur ce poumon vert de la ville et de la Métropole, on est en phase de reprise, et en même temps ça s'inscrit dans une démarche de schéma de développement des espaces verts votée par la ville en début de mandat. Ronan Dantec avec qui je suis très souvent d'accord, disait hier 'oui, est-ce que c'est bien utile de faire une politique d'espaces verts, on répond à une demande forte des classes moyennes, sûrement, mais aussi on répond à un autre impératif, qui est de garantir un droit à la nature en ville notamment pour des populations qui n'ont pas les moyens de la quitter très souvent, et à qui on se doit de garantir des espaces publics de qualité et un droit à la nature effectif. Danielle Poliautre disait très souvent 'bizarrement ce sont ceux qui sont déjà victimes de la crise sociale qui aussi subissent de plein fouet la crise écologique puisque les barres HLM sont souvent posées le long des boulevards périphériques. Sur ce point, le parc JB Lebas participe également à accroître le potentiel de nature au niveau de la ville. Le parc de la Citadelle est un espace important, une centaine d'hectares, dans lequel un gros travail de rénovation est entrepris : les cheminements piétons, le mobilier urbain, des corbeilles, des bancs, un gros travail, qui va commencer à la fin de cette année, sur les fortifications puisque on a confié à un architecte, un diagnostic des fortifications extérieures, un élément central qui est propriété de l'Etat, de l'armée ; les fortifications extérieures qui ont été construites un peu plus tard, sont propriété de la ville de Lille. Et donc à la fin de l'année on va commencer un chantier titanesque qu'on a chiffré à 8 millions d'euros sur 132 mois, 7 ans seront nécessaires pour restaurer l'ensemble de ces fortifications qui en ont besoin, avec à l'intérieur de ce parc une singularité qui est de faire dialoguer l'élément naturel qui est prédominant avec l'élément fortifié. Un dialogue parfois singulier où il faut trouver le bon compromis notamment pour les remparts avec le lierre, (comment on le pose, comment on retire le végétal, comment on fait découvrir un certain nombre de choses). Un exemple : il y a deux ans on a procédé à l'abattage de 200 peupliers dangereux, avec d'abord un impératif de sécurité ; j'ai dû recevoir des dizaines et des dizaines de lettres d'insultes bien sûr parce que c'était quand même scandaleux qu'on ait du vert, qu'on puisse procéder à un véritable massacre en supprimant 200 arbres dans le parc de la Citadelle. Sauf qu'avec une lecture historique des lieux, on s'aperçoit que ces arbres qui avaient une cinquantaine d'années sont en fin de vie. Ils ne nous permettaient pas en outre d'avoir une bonne compréhension des remparts extérieurs, une bonne lecture du monument historique, d'où la difficulté de faire dialoguer les potentiels de nature, donc on a fait tout un travail sur le bois mort qui est une vraie fonction écologique avec la valorisation du patrimoine. Le Champ de mars est, lui, un espace où là aussi, au fil des décennies, des objets très différents les uns des autres, sont venus se poser : un stand de tir, une salle de sport, des places de stationnement, une piste d'athlétisme, avec des propriétés différentes, une propriété ville d'un côté qui accueille la foire, et une propriété armée. Et puis il y a eu un grand débat dans cette ville sur la place d'un équipement sportif car le Champ de mars est lié à une histoire à partir d'un stade, avec la question de l'extension des capacités d'accueil de Grimonprez-Jooris, et là on est sur un vrai sujet en terme de développement durable qui pose de la question de la relation objet architectural contemporain/éléments fortifiés et patrimoine. En même temps à l'échelle du territoire, qu'est-ce qui est durable, est-ce que c'est un stade sur lui-même avec une augmentation de ses capacités d'accueil ou un stade ailleurs, surdimensionné, 10 fois plus cher, ... je pose la question. Les juges, eux, ont tranché, mais voilà ça fait partie aussi des débats ; le développement durable n'est pas forcément consensuel, c'est aussi conflictuel et contradictoire. En tout cas, concernant le Champ de mars (un espace majeur qui fait 18 hectares, quand on prend le chemin du 43^{ème}, le bord à canal de la moyenne Deûle et le mur de communication d'en bas), le projet, c'est de redonner une cohérence historique à cet

ensemble très conséquent, avec la réalisation d'une grande prairie fleurie mettant en valeur les éléments de fortification, ensuite le maintien d'un espace dit modulable qui permet d'accueillir des fonctions de stationnement mais aussi l'accueil de manifestations populaires comme la foire aux manèges ou le cirque sachant qu'historiquement le Champ de mars est un lieu de mise à distance de la ville vis-à-vis du monument historique. Ce projet est aussi emblématique en terme de gestion de l'eau (un marais avec des nœuds végétalisés, la récupération des eaux fluviales, un glacis végétal) avec cette prairie qui fera 9 hectares, et le fond de douve. Ce projet s'inscrit dans le projet de rénovation globale du parc de la Citadelle, que j'appelle notre « Central Park lillois ». On a, dans ce cadre aussi, un parc zoologique de 3,5 hectares qui est un lieu très fréquenté avec des pointes à 30 000 visiteurs le dimanche, donc c'est quelque chose de très conséquent mais qui là aussi a été posé dans les années cinquante, qui n'est plus à l'échelle du lieu, qui n'a plus de capacités de développement, et à qui il faudra trouver un autre lieu. Deux vont être étudiés de manière comparative, le magasin aux pavés qui est de l'autre côté de la Deûle proche du site et un autre endroit au sud de Lille, à l'arrière du boulevard périphérique, entre la Porte des Postes et la Porte d'Arras. Il y aura aussi dans cette étude une étude sur les eaux pour retrouver une cohérence sur l'ensemble de ce site. Je ne vais pas plus loin car il y aura certainement des questions sur le parc de la Citadelle.

Second projet, c'est la promenade dite des remparts : on remonte au 19^{ème} siècle, le Préfet Vallon avait souhaité pour agrémenter ses dimanches après-midi faire une balade sur les fortifications lilloises ; la municipalité a agrandi ce périmètre jusqu'à la Porte de Roubaix ; le projet devait faire une boucle qui ne s'est jamais faite, et nous, on a poursuivi ce travail, et en même temps c'est là où Septentrion et l'échange avec les villes partenaires est intéressant puisque cette promenade des remparts était initialement une promenade des jardins. L'intérêt, c'est effectivement de dépasser le stade d'une simple promenade à travers les jardins lillois, pour redécouvrir l'histoire de la ville puisqu'on est sur le périmètre des anciennes fortifications avec des portes existantes comme la Porte de Gand, la Porte de Roubaix, la Porte de Dunkerque, et bien sûr la plus emblématique à côté de chez nous, la Porte de Paris. Cette promenade est maintenant depuis un mois matérialisée et on va produire prochainement un topoguide pour permettre de comprendre les différentes strates d'urbanisation et de développement de la ville sur ce périmètre. Là vraiment on propose aussi une promenade nature qui permet de comprendre l'évolution de la ville.

Un dernier point sur Jean-Baptiste Lebas, on revient sur la thématique que vous abordiez, effectivement moi je considère que les territoires qui dans les 10-15 ans, vont s'en sortir seront ceux qui auront cherché des alternatives au pétrole à bon marché, puisque on est aujourd'hui à 70 dollars et je pense que les 100 dollars seront atteints rapidement par un phénomène mécanique ; le développement de la demande de manière importante et une ressource qui se tarit produit obligatoirement une explosion des prix. La mobilité deviendra dans nos villes la nouvelle question sociale. C'est donc la cohésion sociale qui peut être menacée, et derrière cette cohésion sociale, la démocratie. C'est pour moi véritablement un vrai enjeu, pas seulement urbain mais un vrai enjeu politique au plus profond du terme à gérer et sur lequel on doit anticiper. Je vais prendre un exemple qu'on a juste à côté, le boulevard Jean-Baptiste Lebas. Celui-ci est un élément du pentagone des grands boulevards dans la reconfiguration de la ville de 1858. C'était un lieu de promenade avec ses allées de marronniers. Mais, vous vous souvenez de la phrase de Pompidou, « Il faut adapter la ville à l'automobile ». A Lille, c'est ce qu'on a fait dans les années 50, 60, 70, et même encore 80. Nous avons sur Jean-Baptiste Lebas 11 voies de circulation et un parking sauvage de 2000 places. En 2002, dans le cadre justement de ce schéma de développement des espaces verts, et dans l'idée d'accroître le potentiel de nature, on a requalifié cet espace— il sera inauguré samedi prochain. 3,5 hectares de nature en cœur de ville ; c'est un enjeu d'espace public, mais c'est aussi et surtout un enjeu de mobilité puisque quand on a fait ce chantier préalablement on a interrogé les automobilistes qui venaient se poser le matin et repartir le soir ; plus d'un sur deux nous a dit avoir une solution de transport en commun à côté de chez eux, à moins de 300 mètres mais puisque la Collectivité leur offrait du stationnement gratuit et en nombre, la solution de facilité restait de prendre la voiture. Et quand on a lancé ces travaux, on a rencontré bien sûr les salariés, les organisations syndicales, un an avant, pour leur annoncer la mauvaise nouvelle pour eux : la fin du stationnement. Ca n'a pas été des réunions très, très simples. Mais pour faire évoluer les pratiques de mobilité, la variable du stationnement est majeure. Je terminerai avec un dernier exemple. En 2001 nous avons sur le Boulevard de la Liberté 4 voies circulées en sens unique, une véritable petite autoroute urbaine. On a posé un premier contresens bus en 2003, le deuxième couloir bus va arriver au mois d'août de cette année, donc on aura une équidistance, quelque chose de très symétrique avec deux voies circulées

pour les voitures, donc on passe de 4 à 2, 2 voies réservées pour les bus, vélos et taxis ; de l'autre côté, on a mis en stationnement payant le Champ de mars ; on a piétonnisé l'avenue Léon Jouhaux le long de la Deûle où 2 000 véhicules/jour transitaient et annihilait complètement le potentiel fluvial de la Deûle, et dès cette année également on va fermer la Place de la République pour en faire une place d'un seul tenant, une place piétonne parce qu'elle est aussi coupée par une voie centrale, et à l'autre bout vous avez Jean-Baptiste Lebas transformé en parc urbain. Voilà ce que des villes peuvent faire de manière concrète pour faire évoluer la mobilité sur leur territoire, c'est parfaitement possible ; il faut un tout petit peu de courage politique. Je vous remercie !

Ruth Stegassi, animatrice

Merci, j'imagine que tout à l'heure, dans le débat, vous reviendrez peut-être sur ce qui a été mis en place comme offre alternative puisqu'il ne suffit pas de fermer et d'empêcher les voitures de venir, il faut aussi proposer des alternatives Wim Hazeu, l'Echevin de la ville de Maastricht s'excuse, il ne pouvait être des nôtres mais je remercie Wim Dijkman, conservateur au patrimoine qui est venu nous parler de sa ville de Maastricht.

Wim Dijkman, Conservateur à la Ville de Maastricht

Merci ! Ce matin, j'ai vu dans le journal 'La voix du Nord' la définition d'un développement durable ; on dit 'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins' ; c'est très intéressant, cette définition mais je crois que c'est très difficile à appliquer parce qu'on ne sait pas, on ne peut pas prévoir des décennies à l'avance quels seront les besoins des générations futures, d'autant plus que le développement démographique a tendance à changer irrégulièrement surtout au niveau mondial, mais aussi au plan local. Alors le développement à long terme des villes est imprévisible.

Mais retournons à Eurocité, la ville où l'Europe a décidé d'avoir une monnaie commune, l'Euro. A Maastricht je voudrais illustrer le développement durable par quelques exemples. Les cas sélectionnés montrent bien qu'il faut se rendre compte des fonctions nouvelles des quartiers entiers, des îlots en particulier ou même des bâtiments isolés. Ensuite il faut faire des choix importants : est-ce qu'on va démolir ou reconstruire ? Et est-ce qu'on va faire cela complètement ou partiellement ? Le choix dépend largement de comment on peut intégrer le nouveau quartier, l'îlot ou le bâtiment dans le tissu urbain – c'est une chose que je dois souligner. Vous voyez ici deux diapositives : à votre gauche, la rue Stokstraat dans les années 50, et à votre droite, la rue moderne comme elle est aujourd'hui. Vous voyez qu'on n'a guère changé l'aspect architectural de cette rue. Pour ceux qui ne connaissent pas notre ville, je n'insiste pas sur tous les détails mais vous voyez que c'est une petite ville qui a 127 000 habitants mais qui reçoit chaque année 16 millions de visiteurs. C'est vraiment pour une petite ville un flux énorme qu'on doit gérer aussi bien que possible. On a fait une analyse de points forts et des opportunités, ce qui est intéressant dans notre ville c'est la qualité d'offre en hôtels et restaurants appréciés par le Guide Michelin, l'ambiance historique, un centre-ville compact, une atmosphère intime, ce grand nombre de visiteurs. Mais le site a aussi des points faibles, des menaces : la congestion, la surface shopping relativement limitée, le prix des locations très élevé entre autres, et on voit aussi que ce sont des points auxquels qu'il faut faire attention parce que ce sont de vraies menaces sur le long terme.

Dans les années 70, des modalités ont été formulées pour les quartiers car on voulait stimuler l'habitation dans le centre-ville ; ce que vous voyez ici, une vue aérienne de ce quartier-là le long de la Meuse. Maintenant on a réalisé plusieurs plans, entre autres, ici une place qui a été faite par l'architecte belge, on travaille beaucoup ensemble avec des architectes liégeois comme Bruno Albert, comme vous voyez ici, ou Charles Vandenhove, qui a fait ce projet assez particulier qui s'appelle 'Hoog Frankrijk' (ou 'la France haute') qui se trouve tout près des fortifications faites par Vauban et du Moulin. Ce plan de construction prévoit des appartements et un parking souterrain, parce que maintenant à Maastricht quand on veut faire des nouveaux îlots, on est obligé de réaliser des parkings pour des voitures dans le sous-sol. Une autre réalisation, c'est la Place des mémoires qu'on a réalisée avec plusieurs architectes. On a créé une nouvelle place à l'intérieur d'un îlot dans l'ouest de la ville. Dans la Cour des Capucins, on a réalisé des appartements dans l'ancienne chapelle – c'est très important de trouver des nouvelles fonctions, pas uniquement pour des bâtiments publics mais aussi des églises et des chapelles qui sont nombreuses à Maastricht. Sur le Site d'Etoile, on a aussi créé

des appartements de luxe qui se sont bien vendus dans notre ville, même si ce sont des appartements très chers.

Pour la ville durable, Maastricht, c'est 'une ville compacte, dans un paysage naturel et vaste'. On ne regarde pas uniquement des structures dures mais aussi des structures naturelles comme par exemple la Vallée du Geer, une vraie réserve naturelle et dans ce cas-là c'est très important de pouvoir travailler ensemble avec des associations comme 'Natuurmonumenten', un site protégé dont on va vous expliquer un peu plus tard l'intérêt. Le campus sera réalisé dans la décennie qui vient, par l'architecte responsable pour la gare TGV de Lille et de Liège. Sur la Grande place, vous voyez comment le marché a évolué depuis les années 20, 30, jusqu'à la démolition des bureaux municipaux qui se trouvent entre le marché et la Meuse ; ce projet était très important et évolutif; la grande place a d'abord été fermée, ensuite ouverte, et finalement on veut à nouveau refermer ; le dessin montre qu'on veut rétablir une façade fermée autour du marché ; et en même temps avoir une esplanade entre le marché et la Meuse. Vous voyez les erreurs qu'on a commises dans les décennies précédentes et qu'on veut corriger plus ou moins, pour vraiment avoir une ville où les habitants et les visiteurs se sentent à l'aise. Voilà la maquette de l'architecte Jo Coenen qui vous donne une idée de ce que ce quartier va donner dans 2 ans. Le projet de la gare de Maastricht qu'on voit ici, un projet important qui vient d'être achevé où les partenaires, comme la commune de Maastricht et la société nationale des chemins de fer, ont réalisé ce nouvel endroit avec des bâtiments créés par l'architecte allemand Kohlhof. Un des projets les plus importants de cette dernière décennie, c'est le site de l'ancien terrain de la société céramique où l'on a produit de la céramique à partir du milieu du 19^{ème} siècle jusqu'à la fin du 20^{ème}. Ici, vous voyez la situation avant la démolition en 1987. Ici, c'est juste après, dans les années 90. Et voilà l'architecte responsable pour ce quartier, Jo Coenen, qui regarde son master plan il y a 15 ans. L'architecte Aldo Rossi regarde sa création au musée Bonnefanten, c'est le 1^{er} bâtiment réalisé aussi en céramique. Ensuite vous voyez encore plusieurs immeubles, et à votre droite, devant, vous voyez la façade de l'usine de céramique qu'on a gardée comme témoin de ce passé. A l'époque, ce mur entourait le terrain de l'usine mais maintenant on a créé des portes plus ou moins pour donner l'accès à ce quartier. Vous voyez que La Fortezza aussi donne l'impression d'une forteresse et qu'elle est vraiment située tout près de la ville fortifiée de l'époque, démolie avant la construction de l'usine de céramique. Il Fiore de l'architecte Herman Herzberger. Vous voyez ici une vue aérienne de l'usine de céramique aujourd'hui ; il y a encore quelques trous qu'on doit remplir, la prochaine vous montre le bloc 28, la forme qui est en train d'être réalisée en ce moment. Le centre culturel réalisé aussi en céramique, présenté ici, est le Centre Céramique (un espace de rencontre, bibliothèque, salle d'expositions) qui a été réalisé par l'architecte Jo Coenen. Pour donner l'accès à ce nouveau quartier, on a réalisé un pont pour des piétons et les bicyclettes, un projet de l'architecte liégeois, René Greisch. Un autre aspect intéressant des villes industrialisées comme Maastricht, c'est comment on a recréé le bassin ; la situation ancienne là-haut à gauche, et moderne à droite, et en bas on voit très bien que des caves pour stocker des biens à l'époque sont utilisées en ce moment comme cafés et restaurants.

Le projet le plus important pour Maastricht dans les décennies qui viennent, c'est Belvédère ; c'est la coopération de la ville de Maastricht et de l'association des sites protégés (une association qui est aussi liée dans le projet Septentrion – avec près d'un million de membres aux Pays-Bas, des volontaires) qui donne beaucoup de possibilités de combiner des valeurs culturelles et naturelles dans notre ville. En 2002, on a signé la convention qui définit la coopération sur les questions vertes, le paysage, et il y a des projets très concrets pour les premiers 15 ans, notamment sur plusieurs zones où intégrer les fortifications et les remparts des 13^{ème} et 14^{ème} siècles. Et il est très important que l'on travaille ensemble sur la longue durée. Pour finir, et revenir sur le projet Septentrion, évoquons la restauration du Fort Saint Pierre et le réaménagement de la Montagne Saint Pierre ; c'était un projet fort ambitieux où la zone naturelle a été aménagée. Natuurmonumenten devient le propriétaire de cette zone, et garantit l'accès du public à l'ensemble.

Ruth Stegassi, animatrice

Il me semble que l'enseignement majeur qu'on peut tirer de ce projet Septentrion, de ce réseau Septentrion, c'est que la ville durable, c'est avant tout la ville qui a duré jusqu'à aujourd'hui, et qui continuera à durer sans doute, nous l'espérons. En tout cas je constate que très souvent on s'imagine qu'on se projette dans l'avenir mais que pour ça il faut déjà commencer par s'ancrer dans le passé. On est loin de l'espoir qui a été celui du 20^{ème} siècle du passé faisant table rase.

John Crowley, *Revue internationale des Sciences Sociales, Unesco, Directeur exécutif du Centre Interdisciplinaire de Recherche (CIR).*

Je voulais inviter les gens à rebondir sur une question qui peut sembler périphérique mais ne l'est pas tant que cela, et qui m'intéresse personnellement, à savoir celle du pétrole par laquelle vous avez commencé. En effet, la fin du pétrole bon marché garantit non pas la fin du pétrole, mais la pérennité du pétrole cher, dès lors que l'on fait le lien entre la disponibilité du pétrole et son prix. C'est pourquoi j'aimerais vous inviter à revenir sur ce que vous avez dit très vite sur la question de l'énergie, et notamment sur la question des hydrocarbures comme future question sociale, pour vous inviter à en dire un petit peu plus.

Ruth Stegassi, *animatrice*

Effectivement j'aurai dû préciser la fin du pétrole... bon marché, mais de toute façon quand vous employez le terme « pérennité » il me paraît largement exagéré ; enfin la plupart des estimations qui viennent de l'Institut Français du pétrole et de tout un groupe de professionnels du pétrole qui se réunissent tous les ans un peu partout dans le monde – sont peu encourageantes. Mais la question que vous posez paraît fondamentale. C'est ce qu'Eric Quiquet avait commencé à développer, c'est-à-dire celle du lien avec l'énergie chère et la question sociale.

John Crowley, *Revue internationale des Sciences Sociales, Unesco, Directeur exécutif du Centre Interdisciplinaire de Recherche (CIR).*

Ce que je voulais dire par là, c'est que l'idée selon laquelle la situation actuelle nous désignerait la nécessité physique de passer à autre chose à l'échelle de 30 ans est fautive, précisément parce que le renchérissement garantit de nouvelles disponibilités. Et donc c'est une question de choix collectif et non de fatalité. Et c'est précisément parce que c'est un choix collectif que la possibilité de prendre des mauvaises décisions est ouverte.

Interventions dans la salle

Je crois qu'il y a une perspective pour laquelle il faut anticiper. Le boulot des responsables politiques, c'est de garantir demain le droit à la mobilité pour tous mais dans un paysage effectivement, qui n'aura plus rien à voir car on abandonne peu à peu le pétrole bon marché pour le pétrole cher... dans une fourchette de 100 à 300 \$, ce sont des choses tout à fait possibles. Mais on a quand même des exemples grandeur nature assez dramatiques entre ceux qui peuvent bouger et ceux qui ne peuvent plus. Regardez ce qui s'est passé à la Nouvelle Orléans : les "blancs" ont pu quitter la ville avec leur 4x4, les "blacks" sont restés coincés... là, il y a vraiment un droit à la mobilité qui n'a pas été garanti... cela se passe aussi en Afrique...

D'autres que moi le disent très bien et notamment Yves Cochet : derrière la question de l'énergie, il y a la question de la cohésion sociale et derrière la question de la cohésion sociale il y a la question du maintien de la démocratie...

La mobilité quand je vous écoute... oui, ce n'est pas la fin du pétrole tout court. C'est la fin du pétrole bon marché et donc ça repose complètement les conditions de la mobilité. Cela interroge... je vais revenir sur la question de la ville compacte, la ville durable, mais il est urgent d'anticiper sur des questions de comportement. J'ai pris un exemple anecdotique... mais en tout cas on peut faire évoluer les pratiques de mobilité.

Il faut aider les citoyens à trouver... pour chaque type de déplacement, il y a un mode optimal de transport qui peut être la voiture individuelle mais qui, souvent aussi, peut être autre chose... Et donc l'amener à choisir le mode optimum pour lui, son porte-monnaie, pour nous, la collectivité en terme d'effet de serre, de santé publique, etc. Ça commence maintenant et on a besoin d'outils... On a besoin de restreindre considérablement les espaces publics pour la voiture, d'augmenter l'offre de transports en commun et surtout de les promouvoir, d'anticiper, d'agir dans la ville compacte et la ville dense...

Dans le réseau Septentrion, il faudrait peut-être faire une journée « Mobilité et Villes fortes ».... En réalité, dans ce réseau, on a des villes compactes... on a nous aussi notre lot d'étalements urbains avec des Kinopolis, des zones périphériques où l'on ne peut aller qu'en voiture... il faut savoir y revenir ; mais ce qui est bien posé c'est que notre boulot politique c'est de garantir un droit à la mobilité et pour ce faire, il faut renverser complètement les tendances, renverser les aménagements, rééquilibrer l'ensemble des déplacements c'est urgent... c'est une véritable nécessité. Je vais prendre un exemple en matière de transport public : l'ensemble de nos bus en 2008 utiliseront le gaz ou le biogaz produit à partir de la

méthanisation des déchets ménagers. C'est l'utilisation d'une ressource locale. Technologiquement, il y a plein de choses mais sauf que là, l'Etat français ne subventionne plus les investissements en matière de transport public depuis 2002, ce qui est dramatique pour les collectivités pour les aider à passer des caps. La question du pétrole va nous tomber dessus dans les 5-10 ans... Vous voyez un certain nombre de métiers : les marins pêcheurs, les agriculteurs, etc. Il faut savoir que l'agriculture française et européenne est complètement dépendante du pétrole.

Quand vous écoutez Yves Cochet, l'agriculture qui demain saura le mieux s'en sortir, c'est l'agriculture albanaise qui elle est la moins dépendante au pétrole. Donc après, c'est aussi des enjeux de consommation : quel intérêt de manger des cerises du Chili au mois de janvier... voilà il y a des choses, des activités économiques, qui vont se relocaliser, se démondialiser assez logiquement à cause du prix de l'énergie...

Un participant

Je voulais tout simplement poser la question suivante : à partir de quelle fourchette de prix on pourrait considérer que le citoyen sera obligé de ranger sa voiture au garage ? Est-ce que c'est 1,50 € le litre ? Est-ce que c'est à partir de 2 € le litre ? Indépendamment des contraintes auxquelles on est confronté lorsqu'on circule dans la ville, sur les grands boulevards qui sont réservés pour moitié pour les bus avec les impossibilités quasi systématiques de stationnement. Par ailleurs quels problèmes cela pourrait poser vis-à-vis de l'état qui lui engrange 80% des taxes sur l'essence ?

Danielle Poliautre, *Adjointe au Maire de Lille déléguée à la Qualité de Vie et au Développement Durable.*

« Je crois qu'on ne peut pas rester seulement dans un débat technique et question par question. Je pense que la question d'avenir (et on la pose très peu) est : faut-il parler de décroissance ? Pour ma part je crois qu'il faut parler d'un meilleur usage de nos ressources et d'un meilleur partage de nos ressources aujourd'hui et pour demain. Il y a le pétrole, on pourrait parler de l'eau de la même façon... aujourd'hui 20 % de la population mondiale consomment 80% des ressources. Quand on parle d'exclusion, il y a déjà des continents entiers qui sont exclus pas seulement du droit à la mobilité, mais du droit à l'énergie, à l'eau, à l'alimentation et tout ça avec des questions de fond qui sont identiques et nous concernent jusque dans nos villes « comment gérer nos ressources de manière plus sobre, plus qualitative et plus solidaire », « comment penser autrement l'utilisation de celles-ci ».

On a énormément développé la productivité en réduisant le coût du travail humain dans le coût de production ; par contre on a fait peu d'effort en ce qui concerne l'utilisation rationnelle de nos ressources... Il y a des débats anciens : taxer l'énergie plutôt que le travail ; je prends l'exemple du marché éclairage de Lille, où l'on va économiser 42% d'énergie. C'est-à-dire qu'avant on utilisait la moitié de l'énergie pour rien.

Cette réflexion de l'utilisation de nos ressources est très liée au développement local. Le transport par route, ou les choix de consommation tous les jours ; je rappelais hier qu'un repas, c'est 3000 Kms en moyenne. C'est fou ! Sans compter les déchets pour transporter sur des milliers et des milliers de Kms, ou les produits qu'il faut mettre dedans pour les conserver... Eric vient de parler des cerises du Chili, mais même en prenant des pommes, (aujourd'hui on a des pommes du Chili) alors qu'on a des pommes dans l'Avesnois, pas très loin d'ici, de bonne qualité, du développement local à la clé, de la biodiversité, etc. C'est tout un modèle qu'il nous faut bien réinterroger. Et il y a opportunité de réfléchir autour de ces questions ; j'ai entendu un débat à Genève il y a quelques jours où on nous présentait l'hydrogène comme solution miracle. Et bien, non, c'est la fuite en avant de penser que l'hydrogène va se substituer au pétrole comme ça, mais par contre, on a vraiment à réfléchir sur une utilisation, et l'accès à tous aux besoins essentiels par une utilisation beaucoup plus sobre de nos ressources pour un développement beaucoup plus qualitatif !

Dans la salle

Pour aller dans le même sens, je voudrais poser la question suivante : est-ce que dans le cadre de Septentrion ou de la démarche Développement Durable dans chacune des villes membres du réseau vous avez travaillé sur cette relocalisation de l'économie, d'une partie de l'économie ? Est-ce que cela a été débattu ? Et concrètement, est-ce que ça se traduit par des actions avec un impact notamment sur la mobilité, sur l'organisation de l'espace urbain, etc. ?

Eric Quiquet, *adjoint au Maire de Lille*

Danielle pourra aussi intervenir sur, par exemple, le travail des Ressourceries, sur l'utilisation des ressources locales, pour territorialiser le développement. En même temps pour revenir sur la question du pétrole, l'enjeu est quand même, qu'aujourd'hui dans nos sociétés on a une conduite quasiment addictive à cette ressource donc il va falloir rompre avec une dépendance qui est très lourde. Et en même temps, je suis d'accord avec Danielle, je ne crois pas aux réponses techniques, technicistes, il faut vraiment des changements de comportement, des évolutions politiques, et donc notre boulot est d'accompagner ces évolutions-là. Je vais prendre un exemple. En fin d'année sur Lille on va lancer un programme d'auto-partage, qui existe dans quelques villes, même si c'est peu développé en France. Aujourd'hui on n'imagine pas être propriétaire de son chariot de supermarché ou ce genre de choses, mais demain on ne doit plus imaginer être propriétaire de son véhicule, mais le mutualiser, le partager avec d'autres. Voilà, donc la ville dense, elle est aussi une ville de services, parce que l'espace est réduit et on peut offrir des services aux habitants et les désaccoutumer à la voiture particulière, et les amener justement à ouvrir un arc de choix le plus large possible : la marche à pied ou le bus, le taxi ou la voiture partagée, la voiture individuelle, le métro, ... et donc il y a plein de possibilités pour se déplacer différemment et sans impacter sa qualité de vie, bien au contraire. Et donc il y a plein de solutions comme ça à mettre en œuvre, l'auto-partage en fait partie pour s'engager dans la désaccoutumance à la voiture particulière.

Baudouin Germeau, *Secrétaire Général d'Espace Environnement (Charleroi)*

Peut-être, mais c'est vrai que je ne sais pas si c'est le point de vue économique, le prix du mazout, qui est au centre du débat. C'est clair que la voiture occupe énormément d'espace, et cette occupation d'espace empêche évidemment de faire quelque chose de plus intéressant, et, entre autres, avoir des aménagements de qualité au grand bénéfice de la qualité de vie en ville. On manque de jardins, d'espaces publics dans les villes. Même si on découvrirait un carburant moins polluant qui serait la folie du 21^{ème} siècle, la solution en or, ça ne changerait rien aux problèmes des villes qui seraient toujours engorgées mais moins polluées. Quelles sont les voies de développement d'une ville ? Je ne voudrais porter aucune ville en exemple. Elles sont toutes prises dans leurs contradictions. Par exemple : les usines polluent, donc on va les mettre loin de la ville, et on crée de nouveaux problèmes de mobilité pour les travailleurs qui doivent s'y rendre, etc. Il faut penser globalement la ville dans une perspective de développement durable. Dans l'immédiat, nous devons vivre avec nos contradictions actuelles; il faudra encore un certain temps pour arriver à ce que nos villes réfléchissent l'ensemble des problématiques avant de prendre une décision.

Olivier Mongin, *Directeur de la revue « Esprit », auteur de « La condition Urbaine – La ville à l'heure de la mondialisation »*

Très vite, deux questions : une remarque à M. Dijman. J'étais frappé par l'immense espace de l'usine céramique. Il n'y avait pas d'autre issue que de la détruire avec ce faste d'architectes venus de toute l'Europe. C'est-à-dire que l'opération de destruction, est-ce qu'elle a été pensée ? Est-ce qu'on a imaginé d'autres alternatives ?

Deuxième question : c'est une remarque plus large sur l'opération Septentrion. Ce qui me frappe, c'est que l'opération part du problème Vauban, des fortifications. Est-ce qu'au fond, toutes les fortifications sont là pour devenir un symbole du recentrage de la ville ? A moins qu'au fond le problème de la fortification ne soit un peu secondaire au profit de tout ce dont vous avez parlé depuis ce matin, l'eau, les espaces verts, etc. Et dernière remarque sur les mobilités : le problème des mobilités n'est pas partagé de la même manière par l'ensemble des populations. Sur la région parisienne, on a quand même des chiffres assez précis : un périurbain fait autant de Kms avec sa voiture qu'un habitant du centre de Paris fait avec ses pieds, donc il n'a pas besoin de voiture. Tout simplement donc on voit que ce ne sont pas les mêmes mobilités : il y a une mobilité contrainte, il y a une mobilité jouissive, et là je rejoins ce que disait John Crowley, il y a un pétrole des riches et un pétrole des moins riches. Mais je crois que cette question de la mobilité est tout à fait centrale, parce que d'une certaine manière il en faut. Il y a aussi les immobiles, on l'a vu avec les banlieues. Donc moi je pense qu'au-delà du débat politique sur la mixité, la question de la mobilité, vous avez entièrement raison, c'est la question politique la plus centrale, mais on ne peut pas la poser globalement, il faut la poser de manière différenciée. Merci !

Ruth Stegassi, animatrice

Pour répondre peut-être tout de suite à la question des fortifications, prenons l'exemple de la Citadelle de Lille qui est par principe, un peu hors de la ville puisqu'elle est en partie chargée de surveiller la ville qui, venant d'être prise peut aussi se rebeller. Mais, dans le réseau, il y a aussi un ensemble de villes qui étaient complètement fortifiées, et bien sûr ça n'est qu'un prétexte ; c'est vrai que l'objectif est bien de mettre en réseau des villes, de les amener justement par ce réseau à réfléchir. C'est d'autant plus important dans notre territoire, puisqu'en fait on s'aperçoit que le territoire de cohérence a été coupé par des frontières qui sont artificielles, et que si on veut vraiment travailler sur le développement durable et sur la cohérence d'intérêt de ce territoire, il faut trouver des moyens, et donc partir des villes elles-mêmes, puisqu'il n'y a pas de structure qui gère ce territoire. Et l'intérêt qu'on voyait dans le travail sur la ville fortifiée, c'est l'aspect pédagogique qu'elle pouvait présenter et donc de médiateur vis-à-vis du grand public sur la ville idéale telle qu'on peut la rêver. Parce que cette ville qui a été souvent constituée au 17^{ème}, se basait déjà sur un rapport de ville idéalisée, donc une image de la ville parfaite, et ça nous permet de réfléchir à la ville qu'on souhaite pour demain donc c'est plus un aspect pédagogique.

Dans la salle

Je complète sur l'aspect économique et sur la question des activités. Il est vrai que ce qui nous intéresse dans l'observation de Septentrion dont la finalité n'est pas de dire où il faut mettre les activités, ce sont plutôt au départ des outils de lecture, qui permettent de comprendre ce qui se passe. Et ce qui est très intéressant dans la question que vous avez posé sur l'usine céramique par exemple, c'est qu'effectivement on est sur un bout de ville ancienne, qui est une partie de la ville basse, qui à l'époque a eu sa justification vis-à-vis du site. Quand l'industrie a exprimé des besoins, le site, et le génie du lieu, a permis à l'industrie d'utiliser l'espace. Cette industrie n'ayant plus lieu, et c'est un point commun qu'on a dans la plupart de nos villes qui sont passées de la ville militaire à la ville industrielle – vous avez pu le voir hier en visitant le site des rives de la Haute Dèule, par exemple qui est un site d'anciennes usines textiles à Lille ; On a ce retournement. Maintenant qu'est-ce qu'on fait de ces espaces qui ont muté à plusieurs reprises ? Et ce qui nous intéresse, c'est de savoir les positionner. Or, ils sont dans une limite zone sèche/zone humide, le plus souvent, donc des zones sensibles, au sens de la reconquête urbaine, et on en parlera demain par rapport aux enjeux de l'eau. Ce qui est très intéressant, c'est de voir comment chaque ville s'est requalifiée ou a réutilisé les choses en fonction de leur programme politique et de l'environnement dans lequel ils évoluent. Un point commun, quand même, qui apparaît et auquel on ne s'attendait pas du tout, c'est pour des villes de plus grande importance – il faut dissocier quand même les grandes villes des plus petites. Les grandes villes, par exemple, courent à l'échange dans le réseau Septentrion sur l'expérience du TGV venant dans les zones non construites des militaires et laissées à l'abandon par eux, qui permet de développer des gares en proximité des centres, pour justement garder une attractivité. Après tout, la conurbation dans laquelle on travaille n'est pas la grande ville faite d'interstices et pour lesquelles les modes de déplacements seront sans doute demain les fonctionnements de ces TER à grande vitesse qui vont requalifier l'activité et les échanges entre nos villes. Il faut dissocier ça des plus petites villes, je pensais à Gravelines, au Quesnoy, etc. qui en fonction de leur desserte liée dans ce territoire, vont jouer d'une part sur la qualité de l'image de marque de la ville, la visibilité dans leur territoire de proximité, pour jouer une carte touristique, une carte d'appropriation, de qualité de vie, qui est dans un registre différent de ce que je viens d'évoquer, du phénomène que je viens d'observer.

■ L'avenir des fonds européens Interreg IIIB pour la ville durable

Friedhelm Budde – *Directeur de Programme, Chef du Secrétariat Technique Conjoint pour le Programme INTERREG IIIB E N O, basé à Lille, Région Nord Pas de Calais*

Les premiers projets du Programme INTERREG IIIB des zones E N O couronnés de succès parviennent à leur terme. 99 projets avec 750 organisations partenaires ont été approuvés dans le cadre du programme jusqu'à maintenant, 315 M d'€ engagés. Après l'adoption des décisions financières par le Conseil européen en décembre l'année dernière, les préparations du nouveau programme ont immédiatement débuté. Ce sont des moments exaltants pour le Secrétariat Technique Conjoint. Dans le cadre du programme actuel, des projets de grande qualité ont été approuvés. Notre tâche consistera désormais à annoncer la bonne nouvelle de leur réussite au plus grand nombre.

Le Groupe de Travail International (IWP : International Working Party, en anglais) chargé de l'ébauche du Programme Transnational pour la région Nord Ouest de l'Europe a entamé son travail en janvier, sous la présidence française. Les premières décisions sur l'adhésion, les procédures de travail et l'emploi du temps ont été prises, les autres suivront. La préparation du Programme est basée sur les projets de règlement de la Commission pour les fonds structurels et sur les projets de directives relatives à la cohésion. Faisant partie de l'objectif 3 du Fond de Développement Régional Européen et relevant le défi constitué par les objectifs de Lisbonne et de Gothenburg pour la croissance et davantage d'emplois grâce à l'innovation et pour un environnement sain, la coopération transnationale dans la zone E N O conservera son extrême importance dans ce domaine qui est déterminant pour l'économie européenne. Il est prévu d'envoyer un premier projet informel à la Commission au mois de juin ou juillet, pour ouvrir une discussion régionale ou même publique au mois d'août et début septembre et de présenter un projet final révisé au mois de novembre cette année. Davantage d'informations seront mises à disposition sur notre site à mesure de l'avancement des travaux.

La "communauté INTERREG" nous a déjà fourni des informations utiles pour le programme à venir lors de la discussion de la mise à jour de la vision de l'aménagement du territoire, le "Cadre d'Action". Je recueille d'autres contributions via les délégués nationaux ou régionaux auprès du Groupe de Travail International IWP, du Secrétariat Technique Conjoint directement, ou lors du processus de consultation public et régional à la fin de l'été afin de former une base commune pour notre futur programme transnational.



MERCREDI 31 MAI

> L'eau comme enjeu
du développement urbain durable



Gérer durablement la ressource en eau est une priorité. Elle est une composante indissociable de l'attractivité du territoire. A la fois énergie, ressource vitale, moyen de transport mais aussi source de catastrophes naturelles, la question de sa gestion, de son approvisionnement et de son assainissement reste un enjeu majeur, dans toutes les villes du monde.

■ Ouverture de la journée

- **Serge Van Der Hoeven**, Président du CAUE du Nord représenté par **Benoit Poncelet**, Directeur du CAUE du Nord.
- **Freddy Dolphin**, Chargé de mission Villes Fortifiées au Département du Nord, en charge du projet Septentrion.
- **David Alcaud**, Directeur du pôle « Espaces publics, espaces politiques » du CIR, co-animateur de Septentrion.

■ Présentation de projets autour de « la “bonne gouvernance” de l'eau comme enjeu de reconquête de l'espace urbain »

Avec la participation de villes témoins :

- **Anita Villers**, Conseil de Développement de la Métropole Lilloise (*ressource en eau et approvisionnement*)
- **Alain Adriaens**, ancien Député Régional - Conseiller Communal d'Ixelles - Ville de Bruxelles (*paysage et qualité de vie*)

■ Entre pénuries et compétitions territoriales : l'eau comme ressource pour la gestion du site urbain

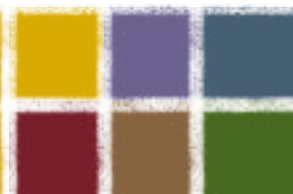
- **Alain Alpern**, Vice Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, chargé du Développement Durable et de l'Environnement, membre de la Commission du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- **Francis Meilliez**, Directeur de l'UFR des Sciences de la terre, Université de Lille 1
- **Dominique Nalpas**, Association parcours citoyen Bruxelles-Ixelles
- **Colette Dalle Fratte**, DIREN (réseau SCALDIT)
- **Francis Pruvot**, Agence de l'Eau Artois Picardie
- **Mamadou DIA**, coordinateur de l'Agenda 21 à l'Agence de Développement Communal (ADC) de Saint-Louis

■ Session conclusive

Animé par : Ruth Stegassi, Journaliste à France Culture (émission «Terre à terre»).



> [Retour au sommaire principal](#)



L'eau comme enjeu du développement urbain durable

■ Ouverture de la journée

Benoit Poncelet, *Directeur du CAUE du Nord*

On entre dans le troisième temps fort de notre rencontre, avec, comme sujet principal, le thème de l'Eau comme enjeu du développement urbain durable.

Le Président du CAUE du Nord, Serge Van der Hoeven devait introduire cette journée, mais retenu par des obligations liées à son mandat de Maire de la ville de Vieux Condé, il vous prie de bien vouloir l'excuser.

Comme il m'a sollicité pour le remplacer, je vais en quelques mots tenter de créer le lien avec ce que nous avons entendu depuis le début de nos rencontres et essayer de mettre en perspective la question de l'eau que nous abordons maintenant.

Olivier Mongin, tout d'abord, nous a parlé de flux et de limites qui sont des sujets liés à la ville, puis nos échanges nous ont permis de nous interroger sur les enjeux locaux dans une vision globale du Développement Durable.

Aussi, je vous propose de regarder l'eau comme une véritable matière qui appartient à la ville, un indicateur, une matière qui fait mémoire, puisque, comme le maire d'Auby, Freddy Kaczmarek nous l'a rapporté, l'héritage peut prendre un caractère particulier quand il s'agit de gérer les pollutions d'un sol, contrôler la remontée de nappes souterraines et se protéger du risque d'inondation de la rivière.

En prenant un peu de perspective, on peut se remémorer que les premières installations de nos villes sont liées à l'utilisation de l'eau. L'eau nécessaire à la vie, force motrice, élément d'assainissement, d'irrigation, infrastructure de transport... Dans l'approche de la ville fortifiée, le projet Septentrion nous a appris l'importance du rôle donné à l'eau dans la défense des villes, mais je pense que Freddy Dolphin pourra mieux que quiconque nous en parler.

Je voulais, par cette courte introduction aux présentations et aux débats, vous proposer de considérer l'enjeu de l'eau comme un élément indissociable de la ville, car, si la présence de l'eau justifie la ville, elle appartient en premier lieu à ses habitants et elle est représentée sans doute le meilleur vecteur pour établir le rapport entre l'infiniment petit de nos actions du quotidien et l'infiniment grand des enjeux de la planète.

Freddy Dolphin, *Maire du Quesnoy et chargé de mission Villes fortifiées au Département du Nord, en charge du projet Septentrion*

Je voudrais d'abord vous saluer toutes et tous et remercier encore Danielle Poliautre pour cette initiative que la ville a prise pour ce colloque.

Alors l'eau comme enjeu du développement urbain durable. Je n'ai pas la prétention d'être expert dans le domaine de l'écologie, ni un expert dans le domaine du Développement Durable, il y a ici autour de cette table et dans cette salle assez de compétences pour évoquer le sujet, simplement je voudrais aborder ici un propos introductif et vous faire part de quelques réflexions, celles d'un technicien de terrain mais aussi celles d'un élu avec ma casquette de maire du Quesnoy et puis aussi à partir de l'analyse et d'un premier bilan des actions menées dans le cadre du projet Septentrion.

Quand on parle d'eau j'aurais préféré qu'on évoque beaucoup plus les jeux d'eau... mais l'actualité et l'acuité de la problématique font que l'on parle aujourd'hui beaucoup plus – et sans jeu de mots – d'enjeu de l'eau que de jeu de l'eau.

Enjeux c'est le mot car ils expriment la multiplicité des fonctions de cette matière - comme le disais Benoit à l'instant... qui n'appartient à personne mais est utilisée par tout le monde ; une richesse plus ou moins abondante, mais fragile, plus ou moins accessible, maltraitée, en tout cas essentielle, vitale même pour la vie, pour l'économie.

Des enjeux multiples et nombreux, c'est variable à travers les époques, on l'évoquait tout à l'heure et hier à travers Septentrion, enjeu militaire, stratégique, économique, environnemental ou social et préoccupation plus contemporaine autour du cadre de vie, des loisirs.

L'eau est une composante majeure dans ce territoire du Nord Ouest européen. On l'a vu hier avec des cartes en abordant Septentrion, l'eau explique à la fois l'histoire du NO Européen et c'est aussi son identité. On ne l'oublie pas, nous sommes ici dans un territoire de plaines et Benoit le disais hier ne l'oublions pas, nos fleuves coulent vers le Nord... donc la dimension internationale, transfrontalière même transnationale est à prendre en compte. Quand on regarde la Meuse, l'Escaut, l'Yser, la Lys ou la Sambre... Elles prennent toutes leur source

dans notre Région Nord Pas de Calais et s'enfuient toutes vers les plaines du NO pour rejoindre la Meuse ou le Rhin.

Alors un premier constat : celui de la relation entre l'eau et la ville. Et bien cette relation elle fluctue en fonction des conceptions qu'a une société d'une part de ses espaces urbains et d'autre part de ses espaces aquatiques ou humides. En effet ce sont les liens entre ces deux milieux que je souhaiterais évoquer ici.

Il faut en effet rappeler combien les choix d'aménagements urbains ont été de tout temps dictés par la représentation ou l'intérêt que porte la société à l'eau, aux milieux naturels et à leur place dans les préoccupations publiques et privées. En fait ce que l'on regarde avec un peu de recul c'est le croisement des conceptions urbaines d'une part et hydrologiques d'autre part qui déterminent bien la nature des rapports entre l'eau et la ville.

Alors je me suis amusé à identifier quelques périodes – c'est une analyse tout à fait personnelle et critiquable - ce qu'on peut dire c'est que l'eau et son usage et plus encore l'attention qui est portée à sa gestion, à la ressource, à sa protection est un peu le révélateur de l'état de notre société, le révélateur d'une époque, un petit peu comme on le voit dans Septentrion : « dis moi comment tu te fortifies, je te dirais qui tu es et je te dirais surtout dans quel régime politique tu vis ». La fortification est aussi l'expression d'un état de la société et d'une époque... et bien j'ai envie de dire : l'eau et sa préoccupation urbaine révèlent aussi les préoccupations d'une époque.

Alors j'ai identifié 4 grandes époques intéressantes :

- La première c'est jusqu'au début du XIXème siècle : l'eau passe dans la ville mais aussi autour de la ville avec cette confrontation entre l'eau stagnante voulue par les militaires pour défendre les murailles et les villes fortifiées... et l'eau dynamique, force motrice... lorsqu'on regarde les anecdotes de l'histoire on se rend compte qu'il y a de nombreux conflits entre les ingénieurs militaires, les architectes et puis les artisans et les corporations des villes. Le Quesnoy par exemple a connu depuis le 13ème siècle un conflit permanent entre les meuniers et le gouverneur de la ville. Les premiers avaient besoin d'eau pour faire tourner les moulins et l'autre la détournait pour alimenter les étangs, provision, réserve d'eau en cas d'attaque mais aussi source importante de revenus pour le gouverneur militaire. C'est en effet le garde manger de la garnison, je vous rappelle qu'à l'époque on mangeait du poisson deux fois par semaine.
- Fin du 19ème siècle : l'eau est chassée de la surface des villes : par évacuation souterraine des eaux pluviales et usées, par l'enfouissement des rivières voire même leur détournement... regardons l'exemple de Valenciennes avec la couverture de la « Rhonelle », voyons ce qui s'est passé à Bergues avec ce fameux canal qui entourait le site primitif de la motte féodale, regardez sur Lille avec la disparition d'un certain nombre de canaux qui figurent sur les cartes du 17ème, 18ème voire même jusqu'au 19ème. N'oublions pas que nous sommes à l'époque des hygiénistes et on assiste à quoi ? Et bien à une minéralisation de l'ensemble des espaces urbains.
- 3ème grande phase : celle des années 50 où l'urbanisation conduit à une concentration des hommes et des activités sur des territoires urbains plus restreints. Cela conduit à un étalement des villes, avec des conséquences catastrophiques.
 - o la pollution : la rivière couverte devient un égout
 - o les inondations,
 - o l'imperméabilisation des sols
 - o la baisse de la ressource et des nappes due à l'accroissement de la consommation domestique mais surtout industrielle surtout dans nos régions.
 - o Les coûts importants des infrastructures, car il faut aller chercher l'eau de plus en plus loin et dépenser de plus en plus d'argent pour évacuer les eaux usées. Tout ça est basé sur une méconnaissance du fonctionnement des rivières, des fleuves et des nappes.

Quand j'étais étudiant à la fin des années 90 on nous présentait souvent le cas de la Deûle qui était connu disait-on jusqu'au Japon comme une des rivières les plus polluées. Quand on regarde le Livre Blanc de l'Agence de l'eau à la fin des années 80 qui présentent et parlent de nos rivières du Nord Pas de Calais comme définitivement condamnées, non viables avec un niveau de pisciculture et d'état des plus critiques. Il y a eu une réelle prise de conscience sur l'état dramatique de la qualité de nos eaux et des mesures ont été prises.

- Quatrième phase : le début des années 90 qui s'amorce avec un retournement complet de cette perception entre l'eau et la ville. C'est la naissance de l'écologie urbaine, véritable révolution. C'est la généralisation des stations d'épuration. N'oublions pas ce retard qu'avait un certain nombre de villes voire aussi de zones rurales en matière d'équipement. C'est la création des bassins d'orage. On stocke les eaux de pluie avant de réinsérer les quantités d'eau dans les réseaux. On prend également en compte la nécessité d'adapter le fonctionnement de la ville à celui des écosystèmes et notamment celui lié à l'eau. On recherche une intégration fonctionnelle de la ville avec celle du milieu aquatique. On prône enfin une nouvelle physionomie urbaine. Celle-ci s'appuie notamment sur le renouvellement urbain en prenant en compte la place fondamentale retrouvée de l'eau. Les modifications commencent à être perceptibles avec des expériences significatives à la fois sur la manière de faire la ville mais plus encore sur la ville elle-même c'est-à-dire son mode de gestion, la gestion de ses flux, son fonctionnement.

- Cinquième et dernière période, c'est celle que nous vivons actuellement. Une nouvelle ère marquée par des pratiques et des principes nouveaux. Je vais les énumérer :

D'abord, il y a une obligation légale depuis la loi sur l'eau de 1992. L'eau prend une nouvelle place dans l'aménagement et dans le tissu urbain. Ce qui n'était pas le cas avant. Il s'agit de redonner une lisibilité, une visibilité à la rivière. Alors concrètement qu'est-ce qu'on fait : on rouvre un certain nombre de canaux et rivières en centre ville ou aux abords des villes. On part à la reconquête de la qualité de l'eau. On doit permettre l'accès de l'eau aux citoyens, on réaménage les berges, on cure, on fait des zones de loisirs, on végétalise pour la vie piscicole, on développe des techniques alternatives, ce qui n'est pas toujours simple à initier. Alors ce retour de l'eau dans la ville est un mouvement qui n'est pas particulier au Nord de la France mais on trouve ici des expériences et des réalisations intéressantes notamment dans le cadre de Septentrion... ce qui a été réalisé depuis de très nombreuses années à 'sHertogenbosch et qui porte ces fruits aujourd'hui est très significatif... Et chose importante également, c'est que la démarche ne se limite pas simplement au traitement environnemental ou à la qualité de l'eau. En effet, lorsqu'on aborde l'eau dans le domaine urbain, on accompagne également cette préoccupation d'opérations immobilières, de rénovation de quartiers, de réaménagement de parcs d'activités. En fait aborder l'eau dans le domaine urbain nécessite une vision beaucoup plus large. C'est un changement un peu radical qui s'opère non seulement sur les relations de ville et de l'eau mais d'une façon plus globale sur les rapports qui lient la ville et son environnement naturel ou physique.

Alors pour terminer un petit mode d'emploi concernant l'eau et la ville pour une réponse durable. Il faut en effet désormais réunir toutes les conditions : légales, réglementaires, politiques, techniques et financières pour une efficacité de l'action publique dans la durée.

Là aussi je fais une petite liste : la directive européenne du 23 octobre 2000 qui impose désormais aux états de travailler sur les grands bassins hydrographiques pour en évaluer les incidences en terme de pression humaine, la ressource, la pollution. Et puis concrètement c'est la discussion en cours au parlement avec cette réactualisation de la loi sur l'eau qui introduit ces préoccupations de la directive européenne.

Autre aspect c'est cette mise en conformité des documents d'urbanisme : PLU, schéma d'aménagement... tous ces documents de référence qui sont aujourd'hui opposables. On a comme exemple relativement significatif, le schéma directeur de la ville de Lille qui a été débouté parce que le projet de route au sud passait sur les champs captants.

Autre élément, c'est également l'achèvement obligatoire des réseaux et celui de traitement des eaux usées donc en terme d'équipement il y a là aussi une obligation qui est faite aux collectivités ce qui entraîne un aspect financier qui n'est pas négligeable car aujourd'hui les coûts en terme d'assainissement sont importants. Et la loi oblige aujourd'hui que le prix de l'eau, le coût de l'eau aille à l'eau.

J'interviens maintenant avec ma casquette de maire de zone rurale. On parlait hier d'équité, d'égalité d'accès à la mobilité. J'interviendrais aussi en terme d'équité, d'égalité, d'accès à l'eau ou au traitement de l'eau. C'est vrai que faire de l'assainissement, du traitement de l'eau en zone urbaine, n'a pas le même prix qu'en zone rurale. Quand vous tirez des tuyaux en zones urbaines, vous pouvez alimenter 200 à 300 ménages. Quand vous tirez 100 mètres de tuyau en zone rurale, vous desservez 15 peut-être 20 familles. Pourtant les coûts d'aménagement sont tout aussi élevés. Donc quand on parle de Développement Durable dans le domaine de l'eau j'aimerais aussi qu'on puisse prendre en compte les préoccupations qui sont celles du domaine rural.

Alors j'ai identifié des conditions de réussite qui me semblent indispensables pour une réponse durable :

1/ C'est la nécessité tout d'abord de travailler à différentes échelles : locale, on parle de bâtiment HQE avec la récupération des eaux de pluie ; dimension régionale voire internationale lorsqu'on aborde des fleuves comme l'Escaut par exemple et dans une approche globale de la gestion urbaine de l'eau qui sous entend surtout la multiplicité des acteurs et la nécessité de se comprendre autour d'un même objectif

Aujourd'hui l'affaire de l'eau dans la ville ce n'est pas seulement l'affaire de l'ingénieur hydrologue, de l'urbaniste ou de l'architecte. L'on fait appel également à d'autres compétences, à d'autres métiers.

2/ Il faut aussi que nos concitoyens acceptent le rythme de vie des rivières et des risques qui s'y rattachent. Ce n'est pas simple car aujourd'hui notre société cultive la protection et tend vers une meilleure maîtrise des risques... la mise en place des fameux PPR. Aujourd'hui l'actualité nous le montre, quand une rivière déborde, les gens ne comprennent pas, ne l'acceptent pas. On ne veut pas comprendre que la nature retrouve ses droits et pourtant la gestion durable c'est aussi cela, c'est aussi accepter le rythme de vie des rivières et comprendre qu'il y a des crues décennales etc.

3/ Troisième point important, c'est faire évoluer les mentalités ; celles des élus, des citoyens mais aussi des ingénieurs et des aménageurs. Dans ma commune par exemple, j'ai inscrit dans la révision du PLU, des mesures alternatives en matière d'assainissement. Je peux vous dire qu'aujourd'hui, quand vous êtes face à un ingénieur de l'équipement ou de la société des eaux, ce n'est pas simple, parce que ces gens là ont été formés il y a 15, 20 ans avec des principes du style « on met des tuyaux dimensionnés, on fait des bassins d'orage, on enterre tout, on imperméabilise et on met tous les 50 mètres une bouche d'égout »... Aujourd'hui quand vous arrivez en tant qu'élus et que vous dites : on va faire un traitement à la parcelle, on va faire des puits d'infiltrations, on va faire des chaussées réservoirs... les gens sont totalement opposés parce que ce n'est pas leur culture, parce que cette nouvelle génération formée à ces nouvelles techniques n'est pas encore arrivée en responsabilité.

Donc je crois que la durée est là aussi extrêmement intéressante.

Pour faire court, je pense qu'on a de la chance sur ce territoire du NO de l'Europe car nous avons été traditionnellement confrontés au problème de la gestion de l'eau. C'est notre histoire, c'est la terre gagnée sur la mer avec les Polders notamment. On a ici en région Nord Pas de Calais comme en Flandres, un capital de connaissances et de compétences à travers la maîtrise de cette problématique depuis quelques années pour ne pas dire des siècles. C'est aussi un territoire qui a créé des modèles, qui a mis au point des techniques exportées partout dans le monde par des ingénieurs tant civils que militaires. On s'intéressait hier à Vauban, et bien sachez que Vauban lui-même a traité des canaux.

Dans les textes historiques, on présente souvent les flamands comme des gens extrêmement réputés, des spécialistes en matière de gestion des eaux. Ils ont inventé les écluses, ils ont mis en place des digues... Pourquoi ? Tout simplement parce qu'en Flandres on vit dans des zones qui ne sont habitables que moyennant la maîtrise des eaux. Alors, l'eau est profondément attachée à cette histoire de la région et on peut difficilement le nier. En tous cas, il est de notre devoir d'en faire un bon usage. Alors je souhaite qu'à travers les partenaires qui vont s'exprimer et notamment à Hertogenbosh, qu'on puisse recueillir des expériences à transférer comme au siècle précédent et faire de ce territoire un territoire laboratoire.

Alors Madame Poliautre, faisons en sorte que ce colloque irrigue nos réflexions et puisse jeter un pont entre nos collectivités puisque je connais votre souci de partenariat avec St Louis du Sénégal notamment et d'autres villes jumelées. En tout cas, voici aujourd'hui un beau prétexte d'écrire d'autres pages d'histoires d'eau. Merci beaucoup.

Ruth Stegassi, *animatrice*

Merci beaucoup. David Alcaud il vous revient de finir d'introduire cette première session.

David Alcaud, *Directeur du pôle « Espaces publics, espaces politiques » du CIR, co-animateur de Septentrion*

« Oui merci, alors je serais effectivement très bref pour laisser la place et la parole à d'autres intervenants. Beaucoup de choses ont déjà été dites et donc je voudrais juste préciser un certain nombre de choses et remettre en perspective pour que ceux qui nous rejoignent saisissent en peu de temps l'esprit du colloque, et que ceux qui ont assisté aux deux premières journées du coup en saisissent aussi la dynamique. « De la ville forte à la ville durable » et donc la logique de Septentrion, vous l'aurez compris, c'est à la fois de comprendre, de redécouvrir, d'interpréter le territoire, sa force, de comprendre, de redécouvrir, d'interpréter la manière dont on a fait usage du territoire. Troisième volet enfin, il y a aujourd'hui par la force -ou la grâce- des choses, comme on voudra, une obligation pour les acteurs territoriaux de savoir donner de leur personne et de leur talent pour corriger, organiser, gouverner l'eau et ses effets sur les territoires. J'évoquais la question de la compréhension de l'eau et de ses effets sur la gouvernance des territoires. On a beaucoup parlé de mobilité, on a beaucoup parlé des flux... et le travail mené par le CAUE du Nord montre bien comment pour notre territoire septentrional, la question de la gestion des flux, de la compréhension de ces flux, la capacité à modifier les manières de faire héritées dont parlait à l'instant Freddy Dolphin sont essentielles pour nous...intellectuellement, mais aussi pragmatiquement et concrètement puisque les compétences ont évolué et différents acteurs et notamment départementaux se sont saisis de ces questions.

Je parlais de compréhension et on a vu hier, comment ces éléments, sur la longue durée... en terme de flux, se sont structurés et comment les villes, je reviens sur les aspects urbains, ont besoin de le saisir pour penser autrement leur développement et leurs aménagements. Deuxième domaine au-delà de cette compréhension de l'empreinte historique, c'est la question essentielle de la gestion des risques. Les risques sont nombreux qu'il s'agisse de la pollution, des inondations et ce n'est pas tout. Il s'agit là aussi très concrètement de savoir comment les gérer, je n'insiste pas davantage dans cette brève introduction.

Troisième remarque : pourquoi dans les réflexions sur la ville durable, culturelle, historique, très concrète, s'intéresse-t-on à l'eau ? Le fait est que l'eau est une ressource à la fois de plus en plus rare et de plus en plus chère. Tous les acteurs sont invités à la fois à faire évoluer leur mentalité et faire évoluer leurs usages : tout le monde est donc à la recherche de la meilleure manière de réussir à gérer au mieux quantitativement et qualitativement ces questions de ressources et les acteurs responsables de cette gestion sont aujourd'hui à la recherche de nouvelles pratiques, de nouveaux modèles et je crois que le titre du colloque « du rêve écologique à la réalisation de la ville durable » est une de ces idées qui circulent depuis très longtemps sur ces questions d'économie d'eau.

Dernière remarque générale : l'eau est devenue un enjeu identitaire à la fois de redécouverte de l'identité urbaine, de fierté éventuellement, de réappropriation de la ville par les habitants ; suscitant donc des interrogations quant aux projets urbains qui peuvent être menés... quelle place donner à l'eau ? Faut-il refaire vivre l'eau dans la ville ? Faut-il refaire émerger ce qui a été immergé ? Faut-il faire de l'eau un élément d'attraction fort pour les touristes ? Bref, on entre là dans des logiques beaucoup plus économiques et sociales qui sont concrètement des enjeux pour les élus aux différents niveaux de territoire et qui posent la question de l'eau cette fois comme une ressource potentielle d'attractivité et donc une ressource supplémentaire.

Dans la logique de la dynamique du colloque, on se rend ainsi compte avec ces différents niveaux de question que l'eau est un enjeu majeur désormais bien compris en termes d'aménagement du territoire, de rareté et de ressource potentielle. Et ce sur quoi je voudrais insister, en politiste, et on me pardonnera beaucoup j'espère, c'est qu'entre l'acte II de la décentralisation, la charte de l'environnement, la loi sur l'eau... on est vraiment à un moment où la territorialisation de la gestion de l'eau, de la politique de l'eau est de fait première ; c'est-à-dire que ce n'est pas davantage que dans les autres sessions ici une réflexion théorique menée par des chercheurs mais bel et bien une association de personnes s'intéressant aux enjeux de l'eau et des territoires avec des acteurs engagés dans la nécessaire gestion de ces enjeux. Alors je vois au moins quatre questions : une question technique, une question économique, une question sociale et culturelle, et une question pour finir politique et stratégique...

Je dirais simplement que c'est dans cette logique que nous sommes dans ce colloque, dans une réflexion sur l'eau et le Développement Durable, c'est-à-dire que ce qui nous intéresse c'est de savoir comment assumer cette territorialisation, cette gestion par bassin (en théorie et en pratique) comment du coup réussir à trouver les recettes d'actions et les bons moyens

d'actions sur une échelle territoriale pertinente. J'espère que cette question là fait sens pour vous parce que très concrètement ce sont ces négociations là dans lesquelles les acteurs sont désormais engagés ; ces négociations ont d'ailleurs un cadre qui n'est pas toujours précisément fixé... Hier Monsieur Budde rappelait à quel point ces préoccupations avaient quand même très fortement fait évoluer la manière dont la Commission européenne avait dans un premier temps envisagé la catégorisation des fonds structurels européens qui sont si significatifs pour la plupart des territoires en Europe et sur les territoires qui nous concernent et Septentrion en est la preuve. Je voudrais rappeler que le colloque dans son unité sur ces trois jours et les questions qui vont être soulevées maintenant - qui vont être un moment fort et une première étape de réflexion collective - sont essentielles car il y a aussi des questions de mentalités, d'habitudes ancrées qui déterminent en grande partie le chemin suivie par les nouvelles politiques publiques... Il y a des questions, juridiques, théoriques et pratiques et il y a surtout un espace de négociation continu qui s'ouvre à nous car la gestion de l'eau pose concrètement des problèmes pratiques de savoir où trouver les ressources intellectuelles et financières appropriées pour réussir cette gestion de l'eau pour un développement équitable et solidaire des territoires. Et ce seront mes derniers mots, je vous rappelle que tout ceci a de grands enjeux économiques et sociaux, mais que Lille et les territoires sur lesquels nous sommes aujourd'hui sont conscients que l'eau, malgré les apparences, est une denrée extrêmement rare qui exige une gestion de plus en plus précautionneuse car l'eau manque et l'eau manquera davantage et donc il s'agit de réinventer à la fois des modes d'actions et des capacités d'action.

Et donc ce sont aussi ces réponses, que nous appelons de nos vœux notamment ce matin et je remercie l'ensemble des participants de contribuer à faire progresser le débat ainsi que notre capacité à réagir.

Ruth Stegassi, animatrice

Merci beaucoup. Je vais demander au représentant de la Ville de Bruxelles et également Anita Villers du conseil de développement de la Métropole Lilloise de venir. Je voudrais simplement ajouter mes petites réflexions par rapport à ce que vous venez de dire les uns et les autres. C'est vrai que l'eau est un enjeu absolument crucial, un enjeu politique, social... David Alcaud vient de le rappeler ; ceci dit comme le disait Freddy Dolphin, il y a une sorte de culture préalable de l'eau qui est celle qui a été acquise par des années de conviction, que l'aménagement du territoire passait également par l'aménagement des cours d'eau. Je pense à tout ce qu'on a pu faire comme canalisations autour des rivières, à tous ces méandres qu'on a cassé, à toutes ces rivières qu'on a complètement emprisonnées. Je pense à l'imperméabilisation des sols que vous avez rappelé. Et aujourd'hui la question est double : une situation sociale difficile à redresser et une situation de l'eau extrêmement dégradée. Alors je pensais revenir aux sources du grec... eh oui, aux sources... Narcisse la première fois qu'il s'est regardé, c'était dans l'eau d'une rivière, l'eau qui est vraiment le miroir de notre société. Pour que la société puisse se regarder, il ne faut pas que ce soit un cloaque. Donc on écoute Anita Villers, du conseil de développement de la métropole lilloise.

■ Présentation de projets autour de « la “bonne gouvernance” de l’eau comme enjeu de reconquête de l’espace urbain »

Anita Villers, Conseil de Développement de la Métropole Lilloise (ressource en eau et en approvisionnement)

Ce colloque a vraiment une grande importance : c’est bien de vie dont nous parlons parce que l’eau, ne l’oublions pas est un patrimoine précieux de l’humanité. L’eau est vitale.

Certes nous disposons toujours de la même quantité d’eau. Si elle manque là où elle ne posait pas de problème jusqu’à présent, c’est qu’elle a été mal gérée, mal utilisée et tout le défi c’est justement de retrouver à la fois qualité et quantité de pour tous.

Je participe à cette table ronde à deux titres : présidente de l’association EDA (*Environnement Développement Alternatif*), membre de la MRES (*Maison Régionale de l’Environnement et des Solidarités*) EDA est membre du Conseil de Développement, instance créée par Dominique Voynet et dont le rôle consiste à faire aux élus communautaires des propositions sur l’aménagement des grandes métropoles et la vie des habitants.

Que ce soit à propos des approvisionnements, l’assainissement bien sûr mais aussi lorsque l’on évoque l’habitat, les alternatives à la route, l’aménagement du territoire, **l’eau est un thème transversal.**

Niveaux d’intervention de l’association EDA

Lectures, déplacements à diverses conférences, recherches, c’est ce qui nous permet ensuite de proposer des solutions innovantes mal connues chez nous mais déjà utilisées ailleurs. Nous essayons d’agir en interface, d’être un relais.

- **Inform** le grand public à propos de ses pratiques journalières et des économies à réaliser par un comportement responsable. Dès 1990 nous avons animé un collectif pour préparer le Sommet de la Terre à Rio et n’avons eu de cesse de montrer comment les actes quotidiens, locaux avaient des incidences sur le « global » c’est-à-dire la Planète toute entière. En 1998 nous avons créé une exposition intitulée « Eau, enjeu du XXI^{ème} siècle » où la précarité de la ressource et le fait de devoir la préserver étaient les éléments premiers. Patrimoine précieux, l’eau c’est la vie et non une marchandise : tel était le message fort de notre démarche. Il est tout à fait d’actualité encore aujourd’hui.
- **Participer aux présentations des rapports annuels** en matière d’approvisionnement et d’assainissement et apporter nos contributions ponctuelles
- **Respecter** le rôle de chaque instance et notamment celui de l’Agence de l’eau Artois Picardie
- **Proposer** des initiatives qui vont pouvoir aider les décideurs politiques au sein des diverses commissions auxquelles nous participons régulièrement
- **Veiller** à la cohérence des décisions en rapport avec la loi sur l’eau de 1992, la Directive Cadre Européenne Eau mais aussi les outils tels que les schémas directeurs des différents territoires, les Schémas d’Aménagement et de Gestion des Eaux, les règlements transfrontaliers
- **Dénoncer les paradoxes** : par exemple la réglementation en matière de bâti constitue un frein à la mise en œuvre des cibles Haute Qualité Environnementale. Un particulier, en France ne peut obtenir un permis de construire une maison autonome avec récupération des eaux de pluie et assainissement individuel
- **Dénoncer le non respect** des règlements : les phytosanitaires dangereux, présents dans les eaux de surface et les nappes phréatiques à des taux importants sont encore tolérés jusqu’à épuisement des stocks en France. La décision d’interdire des molécules chimiques toxiques fait l’objet de débats acharnés entre précaution sanitaire et lobbies chimiques (REACH)
- **Insister** pour que certaines propositions soient mieux prises en compte même si elles paraissent d’avant-garde, utopistes. Lorsque la volonté politique s’empare de certaines

idées, elles finissent par aboutir (ex. la rénovation du canal de Roubaix, la transformation de la friche Kuhlman et d'autres points noirs)

Les boues de stations d'épuration ont un coût de gestion. Leur tonnage augmente toutes ne peuvent servir de compost. Nous n'avons de cesse de proposer de les réintroduire dans la production de biogaz et de méthane. Cela se fait dans certains pays. A l'heure où le pétrole fait défaut, à l'heure où Lille Métropole s'engage à produire du carburant bio pour les autobus, nous pensions que c'était une piste innovante.

Notre position est difficile : nous mettons en avant le long terme, des garanties de précaution pour la santé des générations futures et le court terme correspond davantage aux objectifs des élus. **La notion de temps est vraiment présente dans toutes les interventions.**

L'approvisionnement de la Métropole lilloise en eau potable

Constat : l'eau n'est pas aussi abondante que l'on peut le penser dans une région supposée pluvieuse. En métropole lilloise, nous avons, comme dans beaucoup de régions un problème d'approvisionnement en eau de qualité.

Développement non durable des bassins miniers, surexploitation générée par l'industrie textile hier, pratiques agricoles intensives, rejets pollués dans les milieux, vastes surfaces asphaltées aujourd'hui sont autant de facteurs qui ont accéléré le déficit en eau

Nos actions : nombreuses interventions pour un aménagement du territoire où l'eau puisse davantage s'infiltrer (parkings enherbés – optimisation de la récupération des eaux pluviales dans des noues ou dans les espaces verts pour que l'eau puissent s'infiltrer au lieu de ruisseler dans les réseaux d'évacuation.

Volonté d'information : nous avons réalisé une exposition en 1998 Eau, enjeu du 21^{ème} siècle où l'approvisionnement en eau mais aussi des conflits d'usage générés par une demande croissante et une réserve qui s'amenuise ainsi que les problèmes de santé liés à la qualité de l'eau étaient les points majeurs se posent de manière cruciale sur la Planète notamment dans les pays en voie de développement mais localement aussi.

D'où provient l'eau nécessaire à la métropole lilloise : trois types d'approvisionnement

- 30% proviennent des nappes de la craie qui arrivent des collines de l'Artois et qui affleurent au niveau du sud de Lille reconnues comme patrimoine précieux irremplaçable car de bonne qualité. Le projet de faire passer des routes sur les champs captants a donc suscité de nombreuses controverses. Nous avons dénoncé le paradoxe qui consistait sacrifier cette ressource vitale au profit d'aménagements routiers dont la pertinence n'était pas du tout évidente. Nos questions étaient : quel développement voulons nous et pour qui ? Que sont tous ces transports par rapport à la nécessité vitale de l'approvisionnement en eau potable des habitants. Sur pression de nombreuses associations, le schéma directeur a finalement été annulé. Mais avec le projet A 24 et la construction de petites zones d'activité ça et là notre vigilance est à nouveau en alerte : la veille est plus que jamais indispensable.

- 30% sont pompés dans la Lys à 40 Km de Lille, là où l'eau nécessite moins de traitement et est acheminée par canalisation vers le Nord de la métropole. Les conflits d'usage se manifestent particulièrement en été lorsque les agriculteurs ont besoin d'eau pour leurs activités agricoles et notamment le maïs et que les lillois ont besoin de davantage d'eau pour les douches et leurs besoins domestiques à cette période de l'année

- Le reste est pompé dans la nappe carbonifère profonde qui est commune avec la Belgique et qui approvisionne le secteur frontalier. L'industrie textile a largement sur exploité cette réserve précieuse et aujourd'hui apparaissent aussi des conflits d'usage pour répondre aux besoins de part et d'autre de la frontière.

Quel est notre message essentiel : proposer les attitudes à adopter pour que chacun puisse avoir suffisamment d'eau. Utiliser les eaux de pluie pour les usages domestiques et l'arrosage des espaces verts - signaler les fuites ou écoulements incontrôlés, favoriser toutes mesures permettant de faire des économies d'eau (circuits fermés pour certaines industries ou remise en service des circuits d'eau industrielles créés à l'époque de l'industrie textile)

Nous avons participé à la campagne de la ville de Lille à propos de l'eau dans le cadre de l'Agenda 21 en nous associant aux nombreuses initiatives sur la sensibilisation à l'importance de l'eau. Notre exposition a beaucoup servi. Nous avons été partenaires d'un projet de récupération d'eau de pluie pour nettoyer étables et habitats réservés aux animaux à la ferme

pédagogique Marcel Dhénin : des travaux ont été effectués par la suite par les services municipaux.

Nous intervenons aussi dans les campagnes menées par l'Agence de l'eau Artois Picardie.

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt leur colloque sur « les toxiques se jettent à l'eau » et avons répercuté cette information en organisant une conférence sur les dangers des phytosanitaires au jardin. Danger pour les jardiniers eux-mêmes lors de la manipulation des produits mais aussi pour les milieux : le simple rejet d'eau de rinçage d'un arrosoir ayant servi à traiter peut avoir de graves conséquences lorsque l'on apprend qu' 1gramme de certains produits peut polluer un fossé jusqu'à 10 Km

En 2005, nous avons largement participé à l'information sur les objectifs de la directive Cadre Européenne Eau à savoir retrouver une qualité de toutes les masses d'eaux à l'horizon 2015 et avons notamment insisté sur les insuffisances de la nouvelle loi sur l'eau française.

Nous avons proposé trois conférences dont l'une à propos des remontées d'eau dans le bassin minier à Auby, ville où Freddy Kaczmarek est maire : il a d'ailleurs évoqué sa responsabilité en matière de délivrance de permis de construire et nous avons bien compris la gravité des enjeux auxquels il est confronté.

Une autre conférence a eu pour thème l'état des rivières. Les masses fluviales doivent aussi retrouver de la qualité :

- comment gérer des berges autrement que par du béton mais par une végétalisation appropriée permet une qualité d'eau meilleure et puis aussi
- comment éviter les rejets intempestifs dans la rivière en dénonçant les dérogations encore accordées à certains industriels en bord de rivière pour faire des économies. Notre vigilance est permanente.

En 2006 nous poursuivons une initiative transfrontalière à laquelle nous tenons beaucoup. Nous avons provoqué une réunion sur l'état des berges et sur la qualité des eaux de rejet de la Becque de Neuville en Ferrain et nous nous sommes rapprochés d'associations transfrontalières, Ecovie notamment à Comines Belgique à propos de la mise à grand gabarit de la Lys et témoignons de cette volonté de *concilier identité patrimoniale et les exigences du XXIème siècle* au sien de la Commission Internationale de l'Escaut.

L'eau est aussi une préoccupation des Membres du Conseil de Développement Lille Métropole que je représente aussi aujourd'hui. L'eau peut être évoquée en tant que vecteur loisirs, aspect dont on a peu parlé. Un projet est à l'étude : celui d'un grande parade nautique impliquant les citoyens de l'aire métropolitaine allant de Lille aux confins du bassin minier en passant par Tournai et Courtrai. . L'anneau Bleu 2008. L'objectif est par le biais de la fête d'attirer l'attention de très nombreux citoyens sur l'importance de l'eau du point de vue loisirs mais avec une déclinaison et un travail avec les associations autour de la qualité de l'eau notamment dans les canaux et les rivières.

Nous intervenons aussi à Lille métropole sur quelque chose auquel nous tenons beaucoup : la mise en place de tarifs progressifs en matière de consommation d'eau : un coût modeste pour les besoins vitaux, un coût élevé pour les abus. C'est une mesure que nous n'avons pas encore réussi à faire adopter.

Notre rôle être un aiguillon pour davantage de précaution vis-à-vis de la qualité de l'eau, exercer une veille territoriale efficace, toujours positiver les progrès qui sont réalisés et montrer que c'est ensemble que peu à peu l'on avance dans le bon sens.

Ruth Stegassi, animatrice

Merci beaucoup Anita Villers pour ce catalogue impressionnant de ces préoccupations liées à l'eau. Restez donc avec nous pour le débat. On écoute maintenant Alain Adriens qui a été député Bruxellois pendant 15 ans à la commission environnement chargé de l'eau et qui va nous parler de l'eau à Bruxelles.

Alain Adriens, ancien député régional – conseiller communal d'Ixelles (Bruxelles)

Je vous remercie. Donc je vais vous parler en tant que responsable politique qui, pendant près de 15 ans, a suivi l'évolution du dossier de l'eau, dossier qui s'est effectivement accéléré dans les dernières années. La région bruxelloise, compte 1million d'habitants sur 161 km², soit une densité importante. Je crois que sans nous être concerté je donnerais un exemple

particulier, un exemple local de généralités que Monsieur Dolphin a présentées et je crois que je répondrai aux questions que Monsieur Alcaud a soulevées.

Je vais vous parler de 5 thèmes principaux :

- l'approvisionnement en eau potable de la ville de Bruxelles
- l'épuration des eaux usées
- la lutte contre les inondations car c'est un sujet qui nous préoccupe beaucoup aussi
- les aspects organisationnels car l'eau ne se gère pas n'importe comment dans une grande ville
- l'impact de l'eau sur le paysage bruxellois

Comme la plupart des villes dont on parle dans Septentrion, l'histoire de Bruxelles s'est écrite entre ville et eau. Je ne sais pas si beaucoup ici connaissent l'origine du patronyme de Bruxelles. Qu'est-ce que ce mot « Brussel » avec 2 s ? Et bien c'est la contraction de 2 mots gallo-germaniques : « bruoch » qui veut dire « marais » qui est devenu « Broek » en flamand et « sella » qui veut dire maison, établissement humain. C'est donc la maison dans le marais. Bruxelles est donc née dans cette zone où la rivière « Senne » arrive dans les plaines flamandes et ralentie son cours et crée des marais. D'ailleurs le centre historique de Bruxelles s'appelle « l'îlot Saint Géry », c'est encore un lieu important de Bruxelles. Et c'est un Roi de France qui a un peu développé cette maison dans le marais, Charles de France s'est arrêté là car les bateaux qui descendaient la Senne ne pouvaient pas aller plus loin dans les marécages. Et donc cette ville s'est peu à peu développée et est devenue la ville d'1 million d'habitants que vous connaissez aujourd'hui.

Si Bruxelles a pu se développer c'est notamment parce que se trouvait là un port important au nord ouest du centre de la ville. Mais peu à peu, avec l'augmentation des gabarits des navires, ce port ancien, médiéval a dû quitter le centre de la ville qu'on appelle chez nous « Pentagone ». Et donc le port a donc été s'installer le long du canal que l'on a approfondi afin de relier Bruxelles à l'Escaut, et puis à la mer du Nord, et à tous les fleuves Rhénans, à la Meuse qui arrivent dans la même région des Pays-Bas. Et donc non seulement, le port a quitté le centre ville mais le centre ville a vu aussi apparaître l'eau courante, les cours d'eau ont été voûtés et sont devenus égouts, une évolution vraiment déterminante. On y reviendra.

La ville a donc caché son eau à la vue de ses habitants. C'était pour des raisons d'hygiène et de lutte contre les inondations. Effectivement, le centre de Bruxelles était souvent inondé. En 1850, nous avons encore des épidémies de choléra en centre ville où la rivière de plus en plus polluée par une population de plus en plus nombreuse, a décidé de cacher ses eaux putrides et les a enfermées dans ce que nous appelons des collecteurs voûtés.

Et donc il reste un peu d'eau en région Bruxelloise mais c'est surtout le canal qui traverse le centre ville et les étangs qui se trouvent dans les vallées principales qui rappellent qu'un jour ici passait de l'eau. Mais ce n'est plus l'eau du ruisseau mais de l'eau de distribution qu'on met dans des espèces de bassins tout à fait artificiels.

Donc, je vous montre la carte de Bruxelles. La rivière Senne, n'est plus visible du tout. Elle entrainait en région Bruxelloise... traversait le fameux Pentagone du centre ville. Et si c'est un pentagone c'est un peu grâce à Vauban qui avait fait des fortifications sous ce tracé. Et la Senne continuait son cours jusqu'à Vilvorde. Aujourd'hui la Senne a disparu, elle est voûtée et passe le long de ce fameux canal qui relie Anvers à Charleroi.

Et le port de Bruxelles qui était dans le coin supérieur gauche de la ville et bien maintenant il est installé ici sur le Bassin de l'Escaut le long du canal et tout au long du canal, une zone industrielle voisine du port. La ville de Bruxelles avait donc cette rivière principale et deux affluents majeurs : le Maelbeek qui prend sa source ici dans le bois de la Cambre ; passe par les étangs d'Ixelles et puis rejoignait la Senne ici quelque part. Et puis la Woluwe une plus grande rivière, qui prend sa source en région Bruxelloise dans la forêt de Soignes, coule passe par la Flandres et rejoint la Senne ici au sortir de la région Bruxelloise. Donc vous avez cette configuration avec un caractère particulier, c'est que ces trois vallées parallèles Sud-Nord sont très plates et par contre les pentes latérales sont très fortes, ce qui fait qu'en cas de pluie violente, beaucoup d'eau arrive dans les trois vallées principales et puis s'écoule lentement avec des pentes proches de l'horizontalité. Ce qui explique les graves inondations que nous avons toujours connues et qui ont disparu pendant un certain temps grâce au creusement de collecteurs et d'égouts et puis qui sont réapparues ces 20-30 dernières années, comme partout à cause de l'imperméabilisation des sols et de la multiplication des surfaces imperméables qui font que les égouts aujourd'hui sont un peu trop étroits pour évacuer ces fortes pluies. Ce d'autant plus que ces fortes pluies qu'on appelle centennaires, se produisent tous les 5 ans en région Bruxelloise. Je crois qu'il y a un petit changement climatique en région Bruxelloise aussi.

Je vais maintenant aborder 5 thèmes importants :

- L'eau potable : Bruxelles au début du 19ème prenait son eau dans le Maelbeek, un des ruisseaux. Mais bientôt, le Maelbeek a été trop pollué pour prendre l'eau et donc Bruxelles a été chercher son eau à quelques kilomètres, à Braine, près de Waterloo... Mais bientôt cela n'a plus été suffisant... La ville a beaucoup grandi. En 1830, la Belgique est née, Bruxelles est devenue sa Capitale... Bruxelles était une petite ville sans importance à côté d'autres, Anvers, Louvain, Malines, qui étaient des villes historiquement plus importantes. Mais avec la naissance de la Belgique et puis de l'Europe, Bruxelles est devenue une grande capitale. Et donc la ville a été chercher son eau de plus en plus loin. Une des principales sources à Modave. Dès le milieu du 19ème siècle, Bruxelles a donc été puiser son eau à près de 100 km du centre ville. D'abord la région Bruxelloise a acheté la zone entourant tout le bassin versant pour s'assurer qu'aucun agriculteur ne viendrait déverser des choses dangereuses dans les eaux du bassin versant, et on a construit une espèce d'Aqueduc qui, simplement par gravitation, amène l'eau en région Bruxelloise. On a ensuite multiplié les lieux de captage, Bruxelles grandissait et avait de plus en plus de population et finalement a été puiser de l'eau dans la Meuse ici à Tailfer. Là, c'est de l'eau de surface et il faut la purifier. Il y a une grande usine ici qui nous a coûté bien cher afin de garantir l'approvisionnement en eau potable. Nous n'avons pas de problème. Bruxelles consomme 60 à 65 millions de m³ selon les années mais nous pourrions passer facilement à beaucoup plus. D'ailleurs la société de production d'eau qui s'est créée à Bruxelles fournit Bruxelles mais aussi toutes les communes voisines, en Flandres et en Wallonie. Historiquement Bruxelles a ainsi été une des premières à développer une structure publique de production d'eau qui a pu profiter à d'autres par la suite.
- Deuxième thème la pollution des eaux. Comme les eaux à Bruxelles étaient cachées aux yeux des Bruxellois. Mais en aval, en Flandre notamment, on voyait arriver une eau putride, mais on ne s'est guère préoccupé de ça et je dirais que jusqu'à la création de la région Bruxelloise en 1989, personne n'y pensait. Des scientifiques y pensaient et donc un plan directeur avec un plan d'épuration des eaux de la région Bruxelloise a été réalisé en 1981 mais par des scientifiques, des techniciens et les politiques n'ont guère participé à ça. C'est la naissance de la région Bruxelloise en 1989, la pression des environmentalistes des années 80 et 90 et puis la directive européenne qui nous a dit : « Avant l'année 2000, vous devez épurer vos eaux sous peine de sanctions » qui ont finalement poussé les responsables politiques bruxellois, dont j'étais représentant à l'époque, à avancer dans ce sens. Mais ça n'a pas bougé rapidement car vous voyez, la première station d'épuration a été mise en route en 2002. Et donc le plan directeur avait décidé de construire deux méga stations d'épuration, une de 360 000 équivalents habitants au sud de l'agglomération et une autre de 1,1 millions équivalents habitants au nord. De grosses machines... Au sud, la première a été construite avec un promoteur public. Elle a coûté 100 millions d'euros mais ça a duré près de 15 ans entre le début des travaux et la mise en route. Ça nous a posé pas mal de problèmes, il y a eu des malfaçons, ça n'a pas été terrible comme bilan. Ce qui fait que pour la station Nord, la région n'a pas suivi le même schéma et ce d'autant plus qu'en 1992, si je me souviens bien, il y a eu un sommet à Maastricht qui a dit aux Etats membres qu'il n'était pas question qu'ils aient des dépenses qui dépassent de 3% leurs recettes. Je sais que certains grands pays les dépassent allégrement... en tout cas nous en Belgique on est resté à 0% mais ça voulait dire que la région Bruxelloise ne pouvait plus investir des millions d'euros nécessaires à construire une station d'épuration. Parce que dans les règles financières, quand on fait un emprunt pour construire une station d'épuration, c'est compté comme dépense cette année là. Donc là on éclatait tous les plafonds de dépenses admissibles. Et donc ce qu'on a dû faire, c'est payer la construction en 20 ans à un promoteur privé. On a donc concédé la deuxième station à un promoteur privé. Je dois envoyer des fleurs à la majorité, même si j'étais dans l'opposition : ils ont mis en concurrence toutes les grandes sociétés internationales qui font de l'épuration des eaux et c'est évidemment une société française qui a gagné puisqu' appelée à l'époque Vivendi (et maintenant Véolia) c'est le leader mondial du secteur qui est l'artisan central de cette station d'épuration. Véolia va donc la gérer pendant 20 ans, de 2007 à 2027... Mais ça va coûter 1 milliard d'euro à Bruxelles. C'est le contrat du millénaire en région Bruxelloise ; rien n'a jamais coûté aussi cher en une seule dépense. Donc ça c'est la preuve que nous avions traîné... nous n'avions pas vu notre eau, elle était polluée mais personne ne la voyait et en 10 ans il a fallu rattraper le retard. Ça a coûté très cher aux Bruxellois puisque cela a pu avancer plus vite. En 1997, je ne vous cache pas j'ai déposé une proposition d'ordonnance (la loi Bruxelloise) qui proposait une taxe sur le rejet des eaux usées parce que sans argent il n'y a pas moyen de construire quelque chose qui coûte un milliard d'euros. Et donc les

Bruxellois, les industries et le tertiaire payent à peu près 35 centimes d'euros par m³ pour financer l'épuration des eaux. Voilà pour ce qui est de l'épuration. Au milieu de l'année prochaine, Bruxelles épurera 100% de ses eaux ce qui nous fera dépasser en une seule fois les autres régions, wallonne et flamande, qui construisent des dizaines de petites stations pour couvrir leur territoire. Nous, avec 2 stations d'épuration on y sera arrivés. Mais ça nous aura coûté très cher.

- Troisième dossier auquel Bruxelles est confronté, c'est la lutte contre les inondations. Je vous ai expliqué la structure de la ville avec des pentes assez raides qui débouchent sur des pentes faibles et ça fait de belles inondations dans les quartiers bas, des quartiers populaires évidemment. Ce qu'ont fait la ville ou les intercommunales c'est créer des bassins d'orages. Tout le monde connaît la technique, l'eau arrive assez violemment, on la met dans un réceptacle jusqu'à ce que le réceptacle soit plein et puis on le laisse déborder mais en gros pour les pluies décennales ou trentenaires ça suffit en pour les excès d'eau qui arrivent lors de crues soient stockées dans un bassin d'orage et ne vont pas créer des inondations destructives plus loin. Mais créer des bassins d'orage ça coûte cher aussi. Ceux qu'on construit font 30 000 m³, ce sont des véritables cathédrales souterraines et quand il faut de la place en dessous, il faut de la place au dessus aussi et la région Bruxelloise commence à manquer de place. Et puis ça coûte très cher et pendant le temps du chantier, qui dure 4 ou 5 ans, cela crée des désagréments incroyables aux populations riveraines. Alors on est en train de réfléchir à faire autre chose : de la prévention décentralisée. Donc une série de choses sont en préparation, en réflexion notamment dans une ordonnance Bruxelloise. On va essayer de limiter l'imperméabilisation des sols... La ville de Bruxelles est formée d'une série d'îlots, avec des maisons tout autour et, les centres, appelés intérieurs d'îlots, sont le plus souvent des jardins, du moins dans la première couronne, la zone la plus étendue de Bruxelles. Hélas, peu à peu, l'on construit des parkings, des annexes... et il faut éviter ça. La réglementation bruxelloise essaye de l'empêcher, d'empêcher l'urbanisation des centres d'îlots. Si vous allez chez quelqu'un à Bruxelles, regardez toujours par la fenêtre arrière, il y a toujours une petite forêt vierge au milieu... et bien il vaut mieux que ça y reste. Ce qu'on essaye de faire aussi c'est de rénover les citernes, rénover les vieilles citernes, obliger à en installer quand on construit de nouveaux bâtiments et quand ce sont des grands bâtiments ce ne sont plus des citernes mais des minis bassins d'orage. L'on essaye aussi pour les voiries, les parkings de développer les revêtements perméables. On va soutenir aussi la construction de toitures vertes, sur toits plats avec terre et végétation. Et on multiplie aussi, quand c'est possible, la végétation sur voiries parce qu'il faut savoir qu'un arbre peut stocker quelques m³ d'eau. Si vous vous baladez en forêt ces temps-ci secouez un arbre et vous verrez la douche que vous recevrez... et qui n'est qu'une partie de cette eau qu'un végétal peut accumuler. Tout cela s'est fait aussi progressivement en 15 ans et en rationalisant le secteur. Quand, s'est créée la région Bruxelloise il y avait 26 acteurs différents : des intercommunales de production, une intercommunale de distribution d'eau qui gère le réseau de canalisation qui amène l'eau dans chacune des habitations bruxelloises, il y avait 4 intercommunales différentes qui géraient les vallées dont je vous ai parlé tout à l'heure, les 19 communes qui constituent la région Bruxelloise et qui doivent gérer les égouts dans les rues et enfin la région qui devait coordonner tout ça et payer. Et en 15 ans, on est quand même arrivé à fusionner les intercommunales (c'est encore en cours) et réduire le tout à trois acteurs encore présents encore sur le terrain... Les communes interviennent encore mais elles transfèrent peu à peu la gestion de leurs égouts à une intercommunale qui s'occupe à la fois de distribution et d'assainissement. Donc ça ne se fait pas non plus toujours facilement, vous connaissez peut-être un peu la Belgique qui est aussi hérissé de beffrois que Lille, et donc l'autonomie communale chez nous ça a un sens. Demander à une municipalité d'abandonner et de transférer sa compétence égout à une instance régionale ça ne se fait pas facilement.
- Enfin dernier point qui correspond peut-être plus à ce qu'on m'avait demandé de préparer, c'est l'impact de l'eau sur le paysage Bruxellois. Je vous l'ai dit, au cours du 19^{ème} siècle, on a voulu, caché les ruisseaux et les petites rivières... On ne voit plus d'eaux vives dans Bruxelles. Il reste beaucoup d'étangs et de petits lacs mais c'était peu visible. Ce que la région a décidé de faire, c'est sur quelques tronçons ruisseaux et rivières périphériques, de remettre les cours d'eau à ciel ouvert... Vous voyez les zones rouges sur la carte... Et toutes les zones bleues, si on a assez de moyens, on va mettre les ruisseaux à ciel ouvert. Ces endroits périphériques sont situés sur la promenade verte et ça permettra un jour quand tout sera terminé de faire, en 80 km, le tour de Bruxelles à vélo sur des cheminements adaptés à la promenade, dominicale ou autres. Tout cela se fait évidemment en séparant les eaux usées, des eaux propres parce que si aujourd'hui tout a

été transformé en égouts, c'est parce qu'on y déverse des choses qui ne devraient pas être dans une rivière à ciel ouvert. Et donc ce qu'on fait c'est un réseau séparatif : les eaux usées d'un côté, et les eaux de ruissellement ou de sources de l'autre. Et donc tout ça est en lien avec un maillage vert où on essaye de faire, à travers toute la ville de recréer, de mettre en évidence et de lier entre eux les espaces verts naturels. C'est un programme à long terme. Bruxelles est une ville dense, 1 millions d'habitants mais il y a encore moyen de mettre beaucoup de choses. La logique est de densifier un peu plus le centre, d'y laisser du vert et de l'eau en surface et notamment nous avons un échevin à Bruxelles qui est de la même couleur politique que moi et qui est un amoureux de l'eau... On ne remettra jamais la Senne au centre de Bruxelles, il n'y a plus assez de place et elle sera encore polluée pendant des années. On installe plutôt des fontaines, des petits ruissellements... je ne sais pas si certains connaissent la ville de Fribourg en Bresse, entre Forêt Noire et Rhin. Cette ville est parcourue de petits ruisseaux... Peut-être qu'un jour le centre de Bruxelles sera du même genre. On remet l'eau en ville parce qu'effectivement l'eau c'est ce qui donne la vie, l'eau c'est la vie... on l'a oublié pendant un siècle et demi et on va essayer de la rappeler à nos bons souvenirs. Merci beaucoup.

Dans la salle

Ce que je voulais souligner, c'est que l'eau est un bien public qui en France est confié largement à des acteurs privés. On en parle assez peu mais aujourd'hui c'est la France qui a privatisé le plus la gestion de l'eau, bien plus que les Etats-Unis. Et dans les discussions qui ont eu lieu finalement on en parle assez peu et je me demande si cette question a été évoquée soit au sein du conseil de développement soit au sein des décideurs politiques à Lille ou à la Communauté Urbaine : est-ce qu'il n'y aurait pas un geste politique fort à faire pour que la collectivité reprenne à son compte la gestion de l'eau ? ... Il y a des initiatives qui existent dans certaines villes en France qui recréent des régies municipales ou des régies intercommunales de gestion de l'eau où les concessions qui sont octroyées à des acteurs privés sont soit dénoncées soit non renouvelées. Et je pense qu'on pourrait du coup obtenir grâce à ça une vraie maîtrise de la gestion et de la distribution d'eau potable. Je pense que l'exemple que donnait Anita Villers sur la maîtrise des tarifs de l'eau, permettrait une meilleure action sur ces tarifs de l'eau notamment sur des questions sociales si la collectivité avait une maîtrise des tarifs en la matière. Alors qu'en est-il au niveau de Lille et de la Communauté Urbaine ?

Freddy Dolphin, Maire du Quesnoy et chargé de mission Villes fortifiées au Département du Nord, en charge du projet Septentrion

« Oui alors je ne vais pas répondre pour la communauté urbaine, je vais répondre pour la communauté rurale. Je le disais tout à l'heure, il y a une spécificité ici dans la région du Nord, c'est que nous avons la chance d'avoir le plus grand syndicat intercommunal de distribution et d'assainissement qui existe en France. Pourquoi ? Parce que les groupes privés cherchent d'abord la rentabilité. Et les groupes privés se sont d'abord intéressés aux grosses villes et grandes métropoles et ont complètement délaissé après la grande guerre mondiale les zones rurales. Ce qui fait que dans notre région, il y a eu des élus dans les années 50 qui ont été visionnaires et qui se sont regroupés et ont créé ces fameux syndicats. Aujourd'hui c'est quasiment toutes les zones rurales du département du Nord voire même une bonne partie du département de l'Aisne et du Pas de Calais qui est adhérent. Alors vous parliez de régie, on trouve différentes sortes de régies en France. Parfois vous avez des régies publiques uniquement en matière de distribution mais la puissance publique n'est pas forcément propriétaire des ouvrages. Dans le cas du syndicat intercommunal de distribution des eaux du Nord, syndicat public, les petites communes ont complètement délégué leur compétence en terme de distribution, d'assainissement et de propriété des ouvrages. Je veux dire que la gestion publique elle est cohérente et elle existe de A jusque Z jusqu'au captage. Parce qu'en France, il y a des petites communes où oui, les régies municipales ont une action efficace mais quand on gratte un peu, le château d'eau, le tuyau, il appartient à la société privée. Et puis la gestion publique elle est coincée... et donc la collectivité elle est coincée et ne peut pas appliquer une politique tarifaire cohérente. En tout cas dans le Nord ça marche bien parce qu'il y a une volonté politique. Je vous avoue qu'aujourd'hui, il n'est pas un texte de loi, il n'est pas une réglementation où on a ces deux ou trois groupes qui répondent à des grands appels d'offres internationaux qui n'essayent de faire main basse sur ce genre de choses. Ça tient à rien... Il suffit que le conseil syndical décide un jour de déléguer cette gestion du patrimoine public à ces sociétés. Aujourd'hui on a encore la chance d'avoir des élus qui maîtrisent et qui

ont le sentiment que la maîtrise publique de l'eau est une nécessité. Alors en terme de tarif public ça permet des choses intéressantes.

Qu'on habite le Dunkerquois, l'Avesnois, qu'on habite dans l'Aisne ou le Pas de Calais, le prix de l'eau est le même. C'est la mutualisation qui permet ça. Et aujourd'hui au syndicat de distribution des eaux du Nord, allez on est à peine à 20 francs le mètre cube. Avec cette condition que j'expliquais tout à l'heure c'est que quand vous tirez des réseaux dans les zones rurales pour desservir 3-4-5 foyers au bout du bout du chemin qui est en périphérie du village, c'est pas le même coût et c'est pas la même rentabilité que dans une zone urbaine. Donc il y a des choses qui existent, il y a des choses exemplaires aussi sur ce territoire mais ce n'est pas simple et il faut rester vigilants...

Anita Villers, Conseil de Développement de la Métropole Lilloise (*ressource en eau et approvisionnement*)

L'eau n'est pas une marchandise : c'est bien sûr un sujet que nous avons abordé dans notre exposition. Nous avons dénoncé les délégations de long terme et demandé des réductions de durée du contrat sur les eaux et bien sûr des précisions sur les comptes. Le droit du citoyen consiste bien à exiger la transparence des comptes et décisions prises.

Au niveau du conseil de développement, une commission eau en tant que telle n'a pas été encore créée mais au titre de notre association nous intervenons à propos des coûts puisque j'évoquais les souhaits de mise en place de tarifs progressifs.

Nous demandons aussi la pose de compteurs individuels dans les locatifs et sommes très attentifs aux mesures prises pour réduire les fuites sur les réseaux et la valorisation des économies d'eau à réaliser dans les établissements publics. La Communauté Urbaine a la compétence maintenant pour l'assainissement. Faire des économies cela signifie aussi avoir moins d'eau à assainir. C'est un tout. Nous sommes bien dans une démarche de précaution par rapport à la ressource.

Danielle Poliautre, Adjointe au Maire de Lille déléguée à la Qualité de Vie et au Développement Durable.

« C'est vrai que le contrat qu'a la Communauté Urbaine avec la Société des Eaux du Nord est de 30 ans et on en a encore pour plus de 10 ans... donc la question des longs contrats comme le disait Anita Villers est une vraie question. Je pense que derrière ça il y a une autre question, c'est la question de la gouvernance. On a considéré pendant trop longtemps la question de l'eau comme une question technique et les villes ont délégué ces questions à des techniciens qui devaient mettre des tuyaux... et à des gestionnaires qui géraient l'eau... je crois que le retour du Politique dont parlait Olivier Mongin est vraiment une question centrale y compris sur la question de l'eau. Alors concernant la communauté urbaine, il y a aujourd'hui une évolution vers une réappropriation par le politique. Il y avait d'ailleurs une commission d'usagers lundi soir... On est actuellement face à une réimplication, une possibilité de réimplication des citoyens parce que **la bonne gouvernance c'est à la fois le retour du politique et la réappropriation par les citoyens de ces questions.**

A Lille on a mis en place un comité d'usagers où on a bien du mal à faire participer les usagers. Je crois qu'on doit gérer l'eau complètement différemment et peser sur l'ensemble de ces questions : à la fois les contrats de distribution et d'assainissement, mais aussi sur les questions d'aménagements et de la gestion de la ressource, de l'économie de l'eau dont Anita Villers vient de parler. On a besoin de gérer ce patrimoine global. Alors c'est vrai qu'il y a une réappropriation progressive du politique au niveau de la communauté urbaine... il y avait eu deux avenants signés dans ce contrat sur plus de 15 ans et depuis 2001 on en est au 14ème avenant qui font évoluer un dans le bon sens, notamment la question de la gestion de la ressource elle-même.

Concrètement aussi la question de la tarification progressive, des compteurs individuels, là aussi un avenant est prévu donc un réencadrement progressif.

Dans l'eau, à peu près 50%, du prix concerne sa distribution, les taxes etc...et 50% pour l'assainissement - c'est le montant qui augmente le plus et qui lui est géré par la LMCU . J'attire votre attention sur le fait qu'aujourd'hui, les deux grands budgets de la LMCU ce ne sont pas l'amélioration des conditions de vie, des ressources ou de l'écosystème mais c'est l'élimination des pollutions de l'eau et des déchets. Le prix d'assainissement augmente du fait du coût des stations d'épuration de plus en plus importantes, sophistiquées etc. et donc toute la question est de se réorienter vers l'économie de l'eau qui évite la pollution, récupérer l'eau des toitures et l'eau de ruissellement est au cœur d'un vrai débat au sein de la Ville de Lille qui

a enclenché une action de sensibilisation de l'eau et une vraie dynamique autour de ces questions. Ce débat est aussi au cœur de la communauté urbaine. Ces questions et ce débat ont été aussi lancé par l'UFC que choisir, association qui ne participe pas aux comités d'usagers où l'on débat du prix de l'eau et de sa décomposition... on aurait aimé que ce qui a été mis en cause dans la revue soit débattu très concrètement y compris pour soulever les problèmes là où il y en a.

Enfin, ça n'est pas parce que la gestion est publique que c'est forcément mieux géré démocratiquement... qu'on ne me fasse pas dire ce que je n'ai pas dit, je suis pour le service public mais je prends l'exemple d'EDF, ce n'est pas parce que c'était une entreprise publique qu'il y avait transparence. Donc la bonne gouvernance sur l'eau, c'est se réapproprier la stratégie de l'avenir de cette ressource dans toutes ces dimensions, depuis l'aménagement du territoire jusqu'au prix de la distribution mais aussi avec une autre culture de l'eau et les associations font beaucoup dans ce domaine pour faire progresser la démarche.

Alain Adriens, ancien député régional – conseiller communal d'Ixelles (Bruxelles)

« En Belgique, la gestion de l'eau a toujours été à peu près à 100% publique. C'est d'ailleurs historique, moi qui me suis intéressé au domaine, je me suis rendu compte que les grandes multinationales françaises étaient les héritières des fermiers généraux qui, sous Louis XIV, vendaient déjà l'eau aux paysans. Donc il y a des questions historiques qui font qu'effectivement l'eau est gérée de manière publique dans la région bruxelloise et dans toute la Belgique. Il y a eu au début des années 90, des velléités du privé de se mêler de la chose... Les quelques embryons d'expériences qui ont commencé se sont révélés assez négatifs... On connaît la division habituelle : moi je suis élu écologiste, parti de gauche qui est pour la gestion publique. Les partis de droite sont quant à eux plus enclins à privatiser certaines activités... Finalement, après discussions, même les formations politiques de droite sont convaincues qu'il vaut mieux laisser la gestion de l'eau aux mains du public. Ce qui ne veut pas dire, comme l'a souligné Madame Poliautre, qu'il faille laisser ça aux mains des techniciens et des scientifiques parce que eux pensent à leur logique technicienne et à leur confort et parfois le politique doit se mêler des affaires, comprendre la technique mais aussi imposer ses choix. On a abordé la question des tarifs. Je n'en ai pas parlé dans mon exposé parce que ça ne fait pas vraiment parti du paysage dans la ville mais c'est un combat personnel que j'ai du mener pendant une quinzaine d'années et enfin parvenir l'année dernière à avoir des tarifs progressifs pour l'eau distribuée en région Bruxelloise. Aujourd'hui, on a 4 tranches de prix. Et donc aujourd'hui à Bruxelles se sont les gaspilleurs qui payent pour les petits consommateurs qui sont en général socialement démunis. C'est un combat qui fut long, difficile, de conviction à la fois contre les techniciens et les politiques. Mais on y est arrivé et je suis assez fier que la région bruxelloise puisse avoir un exemple de tarifs solidaires, puisque c'est comme ça qu'on les appelle en région bruxelloise.

Question dans la salle

J'ai une question par rapport aux coûts. D'une part, on a vu qu'il fallait de l'argent pour réaliser l'épuration de l'eau notamment les stations d'épuration et que c'était possible en faisant participer le citoyen avec un prix au mètre cube. D'autre part, on a vu qu'on allait développer davantage l'alternatif avec le préventif avec la récupération des eaux de pluie pour une autre utilisation qui peut très bien être l'arrosage des jardins mais qui peut aller jusqu'à l'eau pour la machine à laver et l'eau sanitaire... donc indirectement un manque à gagner pour le coût de l'assainissement. Je voulais savoir comment vous avez réfléchi à la question et qu'est-ce que vous envisagez de faire sur cette question ?

Alain Adriens, ancien député régional – conseiller communal d'Ixelles (Bruxelles)

« Je vais répondre pour Bruxelles. C'est vrai que c'est toujours difficile de convaincre les sociétés de distribution de soutenir des économies d'eau. A Bruxelles nous avons l'avantage d'avoir des investissements qui sont fait depuis le 19ème siècle et qui sont amortis... Mais souvent les producteurs disent : « Si l'on consomme moins d'eau et vu que nous avons des investissements à amortir; nous aurons aussi moins de recettes et donc nous devons augmenter le prix de l'eau pour rester rentables et en équilibre financier. C'est en partie vrai mais c'est en partie faux aussi. Pourquoi ? Parce que les économies d'eau sont faibles.

L'élasticité de la consommation d'eau est faible et même si les gens récupèrent leur eau de pluie dans des citernes pour la machine à laver, les sanitaires ou l'arrosage des jardins, on ne constate pas une diminution importante de la consommation d'eau. Elle n'augmente plus et c'est déjà quelque chose d'important parce que la région bruxelloise a dû construire dans les années 60 cette immense usine de purification de l'eau de la Meuse. A ce moment là, c'était difficile financièrement. Et si on avait dû augmenter encore la consommation d'eau depuis, on aurait dû faire encore d'autres investissements et aller trouver d'autres sources. D'autant plus que dans certaines zones... en Flandres et aussi à Lille, on constate que les nappes dans lesquelles on pouvait puiser se rabattent progressivement et donc il ne faut pas exagérer. Nous, nous avons la chance d'avoir le château d'eau qu'est l'Ardenne belge mais tout le monde n'a pas cette chance. Donc plus il y a d'économie, mieux ça vaut. D'ailleurs, la CIBE, l'intercommunale Bruxelloise, fournit de plus en plus d'eau en Flandre parce cette région a des problèmes d'approvisionnement et ils viennent s'approvisionner chez nous, ce qui permet aussi notre rentabilité et là on a une logique un peu commerciale...

Dans la salle

Alain Adriaens, la question c'était vraiment sachant que c'est une source de revenus pour la municipalité, est-ce que vous encouragez les pratiques ?

Alain Adriaens, *ancien député régional – conseiller communal d'Ixelles (Bruxelles)*

« Ca ne doit pas être une source de revenus pour la municipalité. Il faut un équilibre financier mais il ne doit pas y avoir de dividendes pour la commune sur l'exploitation d'un réseau d'eau. Justement c'est ce qui fait que, personnellement et idéologiquement, je suis pour le public. Quand une société publique est bien gérée, elle ne doit pas faire de bénéfice ; elle doit être gérée au mieux, au plus économe et au plus efficace mais elle n'a pas comme logique, comme une société privée, de rétribuer avec intérêts ses actionnaires des investissements qu'ils ont fait. Nous avons dû passer, à cause des règles de Maastricht, par la concession au privé de la station Nord. Mais nous nous sommes rendus compte que si la région avait investi elle-même, fait les emprunts elle-même sur le marché, cette station Nord nous aurait coûté les $\frac{3}{4}$ de ce qu'elle va nous coûter aujourd'hui parce qu'il y a $\frac{1}{4}$ en plus de rétribution à l'actionnaire privé qui va construire la station. Certes, l'expertise et les compétences d'une société comme Véolia ne sont pas négligeables et le public n'a pas nécessairement cette expertise en son sein. Il y a donc cette nécessité d'avoir des partenariats publics et privés pour construire quelque chose comme une station d'épuration d'1,1 millions équivalents habitants... Mais je crois que pour la santé des finances d'une municipalité mieux vaut garder la production d'eau potable, la collecte des eaux usées et l'épuration des eaux usées dans les mains du public... à condition que ce soit bien géré. Et j'ajouterai une dernière chose, c'est peut-être l'étape suivante dont Madame Poliautre a parlé : il faut que le citoyen puisse avoir un droit de regard sur ce qui est fait. Pendant longtemps le politique a laissé les techniciens jouer dans leur coin. Aujourd'hui je crois, en tout cas en région Bruxelloise, que le politique s'intéresse à la gestion de l'eau et c'est absolument nécessaire. Il faut que demain le simple citoyen puisse aussi être informé pédagogiquement pour qu'il puisse donner son avis et dire, je préfère qu'on gère ceci comme cela, notamment pour les tarifs... C'est très politique de savoir si on fait payer les pauvres ou les riches de la même manière, c'est politique et je crois que le citoyen doit avoir son mot à dire là dedans.

Dans la salle

Moi je m'intéresse à l'eau mais aussi à l'endroit où elle est prélevée. Car j'habite dans la vallée de la Censée où l'on fait des prélèvements pharaoniques pour alimenter une portion de la Communauté Urbaine de Lille et également une partie sur Dunkerque. Ces prélèvements entraînent des conséquences non négligeables. D'abord des baisses de niveaux des étangs, des zones humides qui s'assèchent... ensuite on a des obligations avec les champs captants qu'il faut préserver, des coûts pour les communes... Tout cet ensemble, les communes et les habitants locaux en ont tous la charge... on n'a qu'à subir. J'aimerais quand même savoir s'il ne serait pas possible d'envisager soit une nette diminution de la consommation des villes (je ne pense pas que ce soit réalisable d'aujourd'hui et très rapidement) où une participation financière pour aider à la réalisation des travaux qui doivent se faire dans les zones rurales parce qu'elles n'ont pas toujours les moyens financiers pour faire ces travaux...

D'autre part, je me demande jusque quand...jusqu'ou la métropole lilloise va aller chercher de l'eau parce qu'ayant travaillé sur les travaux de la réalisation Seine Nord Europe, on a découvert en fin d'étude que la communauté urbaine de Lille et le bassin minier demandait la réalisation de prélèvements dans la vallée de l'Oise à raison de 2 mètres/cube seconde pour venir alimenter l'agglomération Lilloise, le bassin minier et éventuellement une partie de la Belgique... Alors quand on voit l'état de l'Oise avec le peu de précipitations qu'on a eu ces dernières années en période de réalimentation de la nappe, on se pose énormément de questions quant à l'avenir de ces régions.

Dans la salle

Je demanderais aussi à l'agglomération lilloise s'il n'y avait pas possibilité d'inviter aux réunions en même temps que les consommateurs, les gens des territoires où l'eau est prélevée pour qu'on puisse discuter des problèmes et en même temps des conséquences. Je vous remercie.

Anita Villers, Conseil de Développement de la Métropole Lilloise (ressource en eau et approvisionnement)

J'insiste sur la notion de précaution. Il s'agit de gérer ensemble une ressource limitée de manière à pouvoir répondre aux besoins de tous. Un domaine dont on n'a pas beaucoup parlé c'est le rôle des agriculteurs. Il y a aussi certainement des économies à réaliser : les prélèvements d'eau par rapport à l'usage agricole peuvent être réduits - utiliser les eaux de pluies récupérées des toitures des hangars doit être possible pour les usages de nettoyage. Il est temps d'essayer de faire avec ce que l'on a plutôt que d'envisager d'aller chercher ailleurs une potentielle nouvelle ressource chez les voisins car eux aussi tiennent à leur patrimoine précieux !

Freddy Dolphin, Maire du Quesnoy et chargé de mission Villes fortifiées au Département du Nord, en charge du projet Septentrion

Vous posez une bonne question Monsieur. On a encore la chance de pouvoir prélever les eaux de la nappe. Il y a d'autres pays et d'autres régions en France où l'on est obligé de puiser l'eau des rivières parce que les nitrates sont déjà dans les nappes depuis un certain nombre d'années, même si chez nous dans le Cambrésis notamment le taux de nitrates commence à être relativement inquiétant. Alors il y a peut être des solutions par rapport à la baisse du niveau de la nappe que l'on connaît depuis un certain nombre d'années. Au niveau du syndicat public, ce qui est encouragé c'est surtout les interconnexions entre les réseaux. D'où l'intérêt d'avoir un seul et même opérateur sur un large territoire pour assurer la sécurité des approvisionnements. Car aujourd'hui c'est un opérateur public qui alimente en eau l'usine coca cola à Dunkerque. Et l'eau est prélevée dans l'Audomarois. On revient sur le problème que j'évoquais tout à l'heure. L'eau est une ressource minière qui n'appartient à personne. Aujourd'hui ce serait du pétrole on payerait une redevance à la commune. C'est une ressource sur laquelle on aurait des revenus. Avec l'eau, l'opérateur arrive, il fait son puit, il fore, il pompe et voilà. L'eau n'appartient à personne, elle appartient à celui qui va l'exploiter. L'interconnexion est une solution. L'autre élément que l'on met en place par exemple sur le parc naturel de l'Avesnois, c'est que l'on a chez nous énormément de carrières. Et bien aujourd'hui, il y a un gros travail qui est mené sur la récupération des eaux de carrières et c'est peut-être là aussi une solution pour réapprovisionner des eaux de process par exemple pour les industriels, pour laver etc... Il y a là des choses à approfondir, à chercher et pas uniquement chercher la facilité et aller pomper dans les nappes. Et pour répondre à votre question, c'est vrai qu'aujourd'hui on a beaucoup de mal à exonérer les gens de taxe d'assainissement lorsqu'ils ont un assainissement non-collectif parce que comme vous le disiez c'est une perte de recette importante pour des syndicats ou des opérateurs qui ont investi et se sont endettés pour plusieurs années. D'autant plus que la loi aujourd'hui oblige à payer le service de l'eau.

Très concrètement, dans ma commune, depuis deux ans, je ne peux plus fiscaliser l'eau et son assainissement. En gros auparavant 70% du coût de l'eau était payé par l'usager et les 30% restants c'était les impôts locaux. C'est-à-dire que le tarif au mètre cube a terriblement augmenté mais il ne passe plus dans l'impôt. On a obligation de faire payer à l'usager le coût

exact de l'eau. Donc il faut s'attendre dans les années futures à une augmentation du prix de l'eau. Et c'est à travers la mutualisation, dans des solutions et des pistes qui sont explorées qu'on aura la meilleure maîtrise. Voilà ce que je voulais dire.

Alain Adriens, *ancien député régional – conseiller communal d'Ixelles (Bruxelles)*

Oui la région Bruxelloise a eu ces problème de conflit d'intérêt entre la ville et la périphérie, parfois très lointaine, où elle va puiser son eau. Ça s'est réglé par des négociations. Et effectivement, la région wallonne met une taxe de protection des zones de captage que les Bruxellois payent à la région qui fournit l'eau. Mais toute grande ville a ce qu'un auteur a joliment appelé des « protoplasmiques hydriques » qui vont chercher l'eau très loin.

Et Paris va chercher l'eau très loin jusque dans l'est de la France. J'ai lu des articles sur New York qui va chercher son eau jusque dans les montagnes Appalaches à 500 km. Plus la ville est grande, plus elle consomme et plus elle doit aller chercher loin son eau.

En Belgique, en région Bruxelloise et en Flandre, si on divise l'eau qui tombe du ciel par le nombre de personnes qu'il y a en dessous, et bien la Belgique est en stress hydrique plus fort que l'Arabie Saoudite. C'est incroyable mais il tombe plus d'eau en Arabie Saoudite par habitant que dans nos régions. Donc quand on parle des pays du Sud... en fait ils ont beaucoup plus d'eau que nous. Ce qu'ils n'ont pas, ce sont des moyens en capitaux pour collecter et distribuer cette eau selon des règles justes. Mais la Belgique et les Pays Bas, avec l'eau qui tombe du ciel divisé par le nombre d'habitants, ce sont des pays désertiques. Ma voisine me disait tout à l'heure « l'eau rare ici on ne le croit pas et pourtant... »

Ruth Stegassi, *animatrice*

Juste une petite précision, sous le bassin d'île de France, il y a une très belle nappe d'eau fossile qui a été vendue à Coca Cola...c'est peut être aussi pour ça qu'on va chercher l'eau plus loin.

David Alcaud, *Directeur du pôle « Espaces publics, espaces politiques » du CIR, co-animateur de Septentrion*

Juste une précision sur l'économie du colloque en quelque sorte. Il y a 3 termes qui reviennent en écoutant les débats entre la salle et les intervenants : Gouvernance, interprétation et pédagogie. Gouvernance, on voit que ce qui est en jeu à travers les questions de la territorialisation de l'eau sur des territoires de plus en plus vastes. En réalité, quand on voit la gestion, cela oblige à repenser la consultation, la délibération, la manière de mettre à jour la réalité des flux sous peine d'avoir des effets pervers, des concurrences entre les territoires qui parfois se terminent mal et la question public / privé n'en est qu'un épiphénomène. C'est-à-dire qu'il y a ensuite de la concurrence entre les acteurs publics et il y a comme on le sait dans d'autres domaines... les politiques sociales par exemple, plus on montre la réalité des flux, moins les acteurs vont accepter de contribuer à la solidarité commune etc... et donc ces effets pervers méritent d'être mis en évidence parce que sinon ça peut poser un gros nombre de problèmes. Et cela pour rappeler en « politiste » qu'on est sur les questions de gouvernance à un moment donné obligé de les prendre au sérieux

La deuxième remarque concerne votre remarque sur les cités d'échanges, l'interprétation et la pédagogie. L'un des aspects sur lequel on travaille dans Septentrion, ce sont les centres d'interprétation de la ville dans lesquels les questions d'eau sont un élément important que vous avez rappelé. On se rend compte que c'est dans les centres d'interprétation de la ville il ne s'agirait pas simplement de montrer des photos ou des processus de mise à jour de l'eau de manière idéale qui fassent plaisir aux touristes mais qu'on réussisse dans ces centres à montrer non seulement la trace historique et l'empreinte mais montrer aussi les effets des usages, les logiques de flux sur les territoires et donc les enjeux qui en découlent. C'est donc l'un des enseignements ... je réagis à chaud à ce que j'entend je crois que c'est un des éléments qui ressort de ce débat... je crois qu'il y a un besoin de mettre à jour et d'expliquer les effets réels et les flux réels, les mobilités réelles et cachées que la gouvernance de l'eau impose aujourd'hui. Je crois que c'est un élément qu'on devrait ne pas oublier et je le dis à moi-même comme je le dis à tous.

Bertrand Wert, *assistant de recherche au CIR*

« Je souhaitais poursuivre sur le retour présenté par David Alcaud sur les éléments du projet Septentrion. Simplement deux petites questions : par rapport à ce qui a été produit sur la ville forte qui a tant marqué le territoire et qui l'a organisé, et en se nourrissant des travaux du CAUE du Nord ou de la réflexion du maire du Quesnoy, en quoi est-ce que les ingénieurs du roi avaient intégré cette notion de l'eau dans leurs aménagements et développements urbains ? Aussi, est-ce que tout cela peut nous permettre aujourd'hui de mieux gérer et de mieux repenser la présence de l'eau dans la ville ? Autrement dit, que peut-on apprendre de tout le travail produit par Septentrion par rapport à cette présence de l'eau dans la ville ? Pour être très concret en prenant l'exemple du Quesnoy, Freddy Dolphin pouvez-vous nous dire si cette présence de l'eau est importante pour vous et en quoi elle recoupe des enjeux présents dans la réalité communale ? Et pour poursuivre, j'introduis un deuxième élément de lecture : par rapport à tout ce travail autour des groupes témoins, est-ce que David Alcaud vous pouvez nous rapporter un petit peu plus d'éléments sur les représentations sur cette question de l'eau des habitants des villes fortes que vous avez couvert en France, en Belgique et aux Pays Bas ? Ont-ils une sensibilité particulière sur ces aspects là ?

Benoit Poncelet, *Directeur du CAUE du Nord*

Comme Bertrand Wert fait appel aux acquis de Septentrion, c'est vrai, qu'avec le recul, ce qui nous intéresse, et, en cela l'intervention qui nous a été rapportée sur Bruxelles tient une place privilégiée dans nos réflexions, c'est l'importance à donner à la présence de l'eau, au fait de la rendre visible, pour que l'on puisse comprendre la place, le rôle qu'elle tient dans la ville et le respect qu'on lui doit.

On a parlé de la transparence de la gestion menée par les acteurs, mais ce qui est intéressant d'observer dans les évolutions que retranscrivent les supports cartographiques produits dans le cadre du projet Septentrion, c'est comment la ville, petit à petit, par ses transformations successives, efface la présence de l'eau.

Le sujet de l'eau semble s'éloigner de l'usager et n'appartenir qu'aux seuls techniciens. Pour sa part, l'habitant ne connaît plus de l'eau que le coût de sa consommation sur sa facture. Parfois, l'eau se rappelle à lui avec l'inondation de la cave de sa maison après une pluie d'orage.

Il est clair que la notion de risque que les anciens voyaient, la nécessité de la maîtrise de l'eau que les militaires observaient avaient tous un avantage, car, effectivement la matière que j'évoquais tout à l'heure, le flux, l'élément qui était matière du sol de la ville était un élément tangible accessible à tous par la compréhension des phénomènes.

Ce qui nous intéresse dans Septentrion c'est de voir que culturellement entre ce qui est en amont en France avec les cultures évoquées du centralisme, ce qui est vécu en Belgique et la culture des Pays Bas, il y a effectivement un monde d'écart entre les perceptions qu'on a de la gestion de l'eau dans l'urbain.

Pour ma part, j'ai été frappé de voir comment la ville de s'Hertogenbosch a pris en compte ces éléments. La rivière qui traverse la ville s'appelle l'Aa, du même nom que celle de Gravelines... cela signifie « courant » d'après ce que je sais. Cette rivière avait disparu sous forme d'égout enterré sous la ville.

Dans les années 80 après la disparition d'une partie importante de l'activité industrielle que représentait la fermeture de l'usine Michelin, la ville a choisi, non pas de rechercher des activités économiques de substitution, mais à réinvestir sur la ville historique, mettre en valeur les tracés historiques de la vieille cité, rechercher les fondamentaux qui ont favorisé la permanence de la ville.

L'eau révélée à l'intérieur même de la ville est cet élément qui a permis de redonner une lisibilité aux singularités de la ville jouant par là même sur la fierté des habitants.

En rouvrant les canaux, la ville a retrouvé le lien avec l'histoire du site, redonné une compréhension aux habitants du sens qu'ils ont à habiter le territoire urbain.

A ce jour, le tamponnement indispensable à la gestion des crues, est traité, soit, par l'aménagement de zones naturelles, en proximité immédiate de la ville, rendues accessibles pour les loisirs et la promenade, soit assuré par des réservoirs créés en reconstituant dans des nouvelles formes contemporaines les bastions qui participaient autrefois aux défenses de la ville.

Cela participe à rendre visible la réalité hydraulique de la ville, en s'appuyant sur la contrainte pour créer avec le passé, une nouvelle relation construite sur l'innovation.

Récemment, nous emmenions en déplacement des habitants de Lambersart, commune située à proximité de Lille et nous sommes allés voir les « Vinex », quartiers nouveaux qui se développent dans le cadre des politiques d'aménagement des Pays-Bas.

Nous sommes toujours surpris de voir comment les Néerlandais, dans la continuité de leur tradition de gestion des polders, sol conquis sur l'eau, cultivent cette préoccupation de gérer l'eau tout au long de son parcours.

Et de cette gestion amont / aval et la répercussion sur les crues etc... j'ai été tout à fait étonné d'observer leur méthode d'aménagement. On connaît les polders, mais là où c'est stupéfiant c'est de voir comment un nouveau quartier qu'on a pu visiter prenait place sur la mer intérieure avec en premier lieu le remblaiement permettant d'utiliser les terres qui engorgent leur système d'irrigation.

2ème élément, ils amènent le transport en commun, le tramway.

3ème élément, dans la terre qu'ils viennent de créer, ils creusent immédiatement les zones de tamponnement laissées à l'air libre, visibles de tous. Ils créent les canaux qui vont permettre de reprendre les eaux de pluie pour les rejeter à la mer le plus directement possible.

Donc ils mettent en place le système de déplacements, le système d'assainissement, laissés à la vue de tous et qui servent de paysagement à toutes les parcelles qui vont être au contact de l'eau. Il y a aussi l'idée que voir les choses c'est les comprendre et donc pouvoir agir dessus et je crois que c'est très intéressant que cette culture, qui est très présente dans cette partie aval de nos rivières, doit pouvoir petit à petit remonter vers l'amont pour créer des solidarités communes et des systèmes de gestion transnationale, où, par le biais de la mobilisation, on doit pouvoir faire évoluer le système de gestion dans une approche plus solidaire.

■ Entre pénuries et compétitions territoriales : l'eau comme ressource pour la gestion du site urbain

Alain Alpern, Vice-Président du Conseil régional Nord pas de Calais, chargé du Développement Durable et de l'Environnement, membre de la Commission du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Notre débat : l'eau, comme ressource pour la gestion du site urbain mais aussi facteur de risque.

Ce qu'il me paraît important dans un premier temps, c'est que la gestion de l'eau mobilise beaucoup de champs d'interventions de la décision publique - les choix d'urbanisme, tout ce qui est également technique et matériaux utilisés dans la construction des infrastructures, la lutte contre l'étalement urbain et bien sûr l'imperméabilisation croissante, la protection de la ressource et des champs captants, l'écologie urbaine et les pratiques de consommation d'eau des différents intervenants, collectivités, particuliers, entreprises, agriculteurs. Dans tout cela, évidemment, il y a des interférences, et c'est très complexe, et si vous voulez bien, je vais circonscire mon propos sur 2 points que je vais développer.

Premièrement, tout ce qui est « connaissance », et deuxièmement, tout ce qui est « gouvernance ».

La question de la connaissance, c'est bien sûr, le développement de la maîtrise et des techniques des matériaux par le service technique des collectivités principalement, l'usage, de l'écologie urbaine, tout cela est un facteur de base de la maîtrise et de la diffusion de la connaissance, et là-dessus d'ailleurs tous les acteurs de la Métropole Lilloise sont assez en pointe comme vous le savez probablement. Et il y a eu beaucoup d'initiatives qui ont été prises, j'aurai une suggestion à faire pour la Métropole Lilloise c'est qu'on puisse, étant donné l'effet de masse qu'elle représente, elle pourrait probablement se référencer à des techniques alternatives qui ont fait leurs preuves depuis quelques années, notamment celles, mais c'est un exemple, utilisées par l'association ADOPTA de la région de Douai, que je sais que vous explorez, mais là je pense qu'il y a un gisement très important à mettre en place.

Deuxième chose importante, pour cette connaissance, c'est la cartographie des risques des sols, une observation en règle générale ; nous sommes, en tant que Conseil Régional, engagés depuis assez longtemps dans la constitution d'atlas, et on a pu ainsi à travers ces atlas, notamment avec la collaboration de l'Agence de l'Eau, mettre en place des plans de prévention, des risques, donc c'est un facteur que je qualifierai, excusez-moi, d'assez fabuleux, parce qu'il permet d'aider à la décision, notamment pour tout ce qui est implantation de zones urbaines, de zones industrielles par exemple, ou d'infrastructures. Connaissance par la maîtrise des techniques, sensibilisation, éducation, pédagogie au développement durable – la ville de Lille mène des actions qu'on connaît là-dessus, notamment, je me souviens, et c'est Danielle Poliautre qu'il l'avait organisée, une action sur la modification des comportements pour les habitants concernant l'eau, ça avait marqué tout le monde. Nous, en tant que Conseil Régional, on mène depuis longtemps des actions auprès des différents acteurs que j'ai cités, d'ailleurs on se trouve souvent en compagnie de l'ADEME, notamment auprès des entreprises, pour qu'elles adoptent des comportements sobres, et des technologies propres qu'elles mettent en place également ; nous finançons ce genre de choses. La Chambre de Commerce est d'ailleurs un partenaire important là-dedans. Je voudrais vous signaler à titre d'exemple que cette année lors des itinéraires du développement durable, que nous avons organisés, nous avons mis en valeur une société qui fait du lavage de voitures sans eau, je ne sais pas si vous connaissez la société SIDEO – je ne fais pas de publicité mais elle est assez exemplaire, ça prouve que ça avance. Ils ont différents produits ; ils sont en rapport avec un laboratoire de Besançon, je crois, qui a breveté des systèmes et on peut assister facilement au nettoyage de ces véhicules ; – ils ont breveté le système. Tous ces moyens de connaissance, de sensibilisation, nous souhaitons, nous Conseil Régional, qu'ils puissent se diffuser, à tous nos citoyens, 4 millions d'habitants de la Région Nord-Pas de Calais, c'est pour cela que dans les semaines qui vont venir nous allons annoncer la création, la coordination serait le meilleur mot, des différentes actions de formation au sein d'une université du développement durable. Alors, une université, c'est peut-être un grand mot mais il y a beaucoup de choses qui se font et nous souhaitons les coordonner. Je voudrais dire également qu'il y a le centre de ressources de développement durable qui propage les expériences, qui valorise tout cela, c'est un instrument important. Je voudrais terminer sur le 2^{ème} point que je voulais évoquer, c'est comment fait-on pour lier les différentes échelles d'intervention, les différentes compétences, ensemble pour prendre la bonne décision. Il y a eu une évolution, alors je ne vais pas vous la retracer, on est parti sur les

parcs naturels régionaux dans les années 70 ; aujourd'hui, avec l'Agence de l'Eau, on est arrivé au SAGE ; les SAGES semblent être la formule intégrée la plus participative de toutes les instances locales, et je crois qu'avec ce modèle-là nous avons beaucoup avancé. Je voudrais dire également que les SCOT (les schémas de cohérence territoriale) sont des outils qui vont permettre également de coordonner les acteurs locaux sur ce problème-là, la région à travers son SRADT, schéma d'aménagement du territoire, espère pouvoir se doter d'outils qui vont permettre de tenir compte de tout ce qui est urbanisme, plan d'urbanisme, pour pouvoir intégrer tous les problèmes de gestion de l'eau.

Enfin, je termine sur une phrase : la mise en place du projet de la Région, avec tous ses partenaires de la Trame verte et bleue, est un facteur structurant de toute cette action. C'est à cette échelle-là que tous ceux qui participent à sa mise en œuvre, vont pouvoir avoir une action de coopération, de collaboration, de partenariat, sur ces problèmes que nous évoquons aujourd'hui.

Francis Meilliez, *Directeur de l'UFR des Sciences de la terre, Université de Lille 1*

Oui, tout à fait. Merci ! De façon très, très courte, quand on demande à un jeune enfant aujourd'hui, « où trouve-t-on l'eau ? ». Sa réponse, c'est « au robinet ». Au-delà de l'amusement, c'est quand même assez révélateur de ce qui est passé dans la culture individuelle, c'est-à-dire dans la culture scientifique, suffisamment pauvre pour qu'on s'imagine tous que l'eau, au travers d'un système plus ou moins compliqué, représenté par le robinet, c'est quelque chose qui nous relie, nous consommateurs, à un réservoir immense dont on ne voit que quelques aspects dans les océans, dans les mers, sur les rivières, etc. Or en fait il faut absolument être conscient, pour faire passer – et ça fait partie des programmes d'éducation, dans la culture scientifique de tout un chacun, tout individu, deux idées :

1^{ère} idée, on n'a pas un réservoir, plein en permanence dans lequel on peut puiser, et en fait la présence de l'eau, la ressource en eau, résulte d'un problème **d'équilibre dynamique**, c'est ça le mot-clé – c'est-à-dire que **la ressource n'existe qu'à partir du moment où on ne pompe pas trop dedans et qu'elle peut se reconstituer**, c'est typiquement ce qu'on appelle les **ressources renouvelables**.

2^{ème} idée : Le transfert ne se fait pas aussi facilement qu'au travers d'un tuyau et d'un robinet, il y a des délais – c'est-à-dire que **l'eau est inégalement répartie**. L'alimentation de la ressource en eau varie dans le temps. Elle est également très hétérogène dans l'espace - c'est-à-dire qu'elle n'est pas présente de façon égale partout, c'est l'une des raisons aussi pour lesquelles il y a des pays qui ont très peu d'eau, et d'autres qui en ont beaucoup plus. Le chiffre évoqué tout à l'heure ramené à la tête d'habitant est intéressant, mais attention, il faut relativiser, il y a aussi une valeur absolue qu'il faut absolument prendre en considération. Donc, quelques images pour soutenir ce propos : vous voyez sur ce territoire que vous devez reconnaître sans peine, une vue prise par satellite de nuit qui montre que finalement il y a énormément de monde là, - et encore les 6 millions d'habitants n'incluent pas les îles britanniques, - autour d'une petite pataugeoire d'une trentaine de mètres de profondeur au maximum. Il y a énormément de monde qui se presse là et qui s'y fixe depuis longtemps. Il y a quand même bien une raison, dans un territoire dont on dit couramment qu'il est très peu agréable, pas intéressant pour le climat, etc. On a quand même la population qui se fixe là depuis au moins 20 siècles et de façon permanente. Pour quelles raisons ? Une autre façon de voir ce territoire, ça a été évoqué tout à l'heure dans Septentrion, si on prend cette image-là, qui est une image sommaire topographique, vous voyez bien qu'il y a toute la région basse qui est directement ouverte sur la Mer du Nord, et présente donc une unité géographique – il y a une logique là-dedans ; le réseau hydrographique qui coule des reliefs qui sont au Sud donne un point commun à l'ensemble de ce territoire tourné vers la Mer du Nord. Donc, de toute façon, que ça nous plaise ou non, l'eau qui est fluide là-dedans, tout le monde a une responsabilité sur sa qualité et à partir de là, sur les quantités disponibles. Si on consomme trop, ou si on pollue trop, on est tous concernés à l'intérieur de ce territoire, alors donc l'espace pertinent pour traiter de la ressource en eau, et du maintien de la ressource, c'est à cette échelle-là qu'il faut le voir.

Vous voyez ici une vue un petit peu plus détaillée, plus précise à focaliser. Elle montre que, dans notre région, le relief est très, très faible ; c'est connu partout, cela a même été chanté. Mais une des conséquences de ce plat pays, c'est que les différences de niveau, les limites de partage des eaux entre les sous-bassins, par exemple entre le bassin de la Sensée et le bassin de la Scarpe, le bassin de la Deûle, etc., les différences topographiques sont tellement faibles qu'aujourd'hui il n'y a plus rien de naturel entre eux : les installations mises en place par

les hommes, que ce soit les canaux/les tuyauteries, passent allégrement d'un bassin versant à l'autre. Ce qui fausse complètement les mesures que l'on peut prendre et rapporter en comparaison à des pays très peu peuplés, où on va regarder le fonctionnement naturel d'un bassin versant.

Donc, il faut être bien conscient que, dans le domaine de la gestion de l'eau, dans nos régions, il n'y a absolument plus rien de naturel. L'objet n'est plus naturel, c'est le mécanisme d'écoulement qui l'est. Les mécanismes ne pourront pas être changés ; ils sont naturels. C'est le passage d'un fluide dans un matériau solide plus ou moins fissuré, plus ou moins poreux, et sa capacité d'imperméabilisation. Mais en dehors des mécanismes, les objets, eux, ne sont plus naturels ; il ne faut pas prendre des standards naturels pour les étudier, pour les modéliser.

Ce très faible relief n'a jamais été considéré dans l'histoire, politique cette fois, comme étant une frontière naturelle. Il est déterminant par rapport à l'écoulement naturel de l'eau. Quand il tombe de temps en temps quelques gouttes d'eau, elles ruissellent sur le sol, se répartissent de façon rayonnante dans les réseaux hydrographiques que vous voyez. Ces rivières semblent fonctionner normalement, sauf une, la partie amont de la Meuse, en amont de Namur, qui pose quand même un petit problème. Qu'est-ce que c'est que cette rivière qui ne coule pas dans le sens des couches, mais parallèlement à elles d'abord, puis qui franchit une zone de relief pour aller couler de l'autre côté ? Cette observation-là date du milieu du 19^{ème} siècle, elle a été constatée scientifiquement au milieu du 19^{ème} siècle, avec un regard scientifique, les personnes qui se sont posé la question, ont cherché par quel mécanisme une rivière pouvait franchir un relief. La réponse qui a été proposée dès ce moment-là, mais sans les moyens de le prouver, est la réponse vers laquelle on converge aujourd'hui, avec des moyens qui donnent des indications beaucoup plus précises sur sa véracité, ce n'est toujours pas une preuve mais on a de plus en plus d'indices que c'est possible, c'est tout simplement que la rivière est plus ancienne que le relief ! En fait le massif ardennais se soulève doucement, tellement doucement que la rivière a le temps d'entailler son lit au fur et à mesure. Si un jour ça s'accélère un peu, ce n'est pas à l'échelle de la vie humaine mais sur plusieurs milliers d'années, il se pourrait bien que la Meuse arrête de franchir l'Ardenne et à nouveau reprenne un cours probablement ancien qu'on peut deviner sur le flanc Sud de cette ligne noire.

Sur l'image suivante, centrée un peu plus étroitement sur la région ; vous voyez une partie du réseau hydrographique naturel, on voit bien la silhouette du bassin minier aussi (en noir). Vous constaterez qu'elle se trouve dans la partie amont du bassin versant de l'Escaut, et que de ce fait-là, ça va avoir une incidence très forte sur la qualité des eaux. Sommairement sur l'ensemble du territoire du bassin versant de l'Escaut, en long on va avoir 3 zones qui peuvent avoir des comportements qui peuvent être différenciés : il y a la zone amont entre le relief d'appui puis le bassin minier qui est fortement marquée par les activités agricoles, avec tout ce que ça implique – je ne rentre pas dans le détail. Il y a la zone centrale sur laquelle se trouve le bassin minier et l'agglomération urbaine d'1 300 000 habitants induite par la présence du bassin minier et des activités industrielles dérivées, donc ce territoire-là contribue par son activité, par ses rejets, d'abord à pomper beaucoup d'eau dans la nappe mais aussi à avoir des rejets de mauvaise qualité et qui sont permanents. Tout ça forcément descend vers le Nord, c'est-à-dire vers l'aval, et donc globalement ici, la zone qui se trouve immédiatement en aval du bassin minier, et ensuite la partie médiane de l'Escaut, la partie estuarienne, et donc dans ces secteurs-là quoi qu'on fasse, encore une fois, que ça nous plaise ou non, toutes les conséquences positives et négatives de gestion de l'eau, de l'eau de surface et de l'eau souterraine qui seront prises dans la partie amont, auront nécessairement des conséquences en aval. Et de toute façon, l'ensemble de ce que l'on appelle l'hydrosystème est totalement lié, que ce soit en surface, ou en profondeur.

Cette coupe est très schématique, les collines d'Artois, la Mer du Nord, le cours de l'Escaut, ne sont pas du tout à l'échelle. La partie ici à l'amont, c'est la partie où l'infiltration fonctionne, et le bassin minier se trouve ici dedans, c'est-à-dire que tous les sols, la pollution des sols, le léchage des sols, vont contribuer à polluer l'eau qui vient naturellement se mettre dans la craie. Le représentant de l'Agence de l'Eau ré insistera sans doute après dessus, dans notre région, nous dépendons à 95 % de la ressource en eau. 95 % de notre ressource en eau vient de la partie souterraine, de la craie. Et c'est là où c'est le plus plat et le plus imperméable par la constitution géologique, c'est là où il y a le plus grand risque d'inondation, et c'est là où il y a le maximum de ruissellement et le minimum d'infiltration. Et donc tout le développement qu'évoquait Alain Alpern, tout le développement d'urbanisation à venir, la densification de la zone urbaine qui occupe toute cette région-là, ne vont faire que contribuer à augmenter le

risque d'inondation. Je ne suis pas en train de faire du catastrophisme, je dis simplement qu'il faut en être conscient, il faut l'expliquer calmement, avec modulation, c'est-à-dire en prenant plus de temps qu'ici, et il faut expliquer qu'il existe un certain nombre de solutions dans les comportements collectifs et individuels. On peut faire en sorte de mobiliser tous les comportements individuels pour que chacun puisse gérer au mieux pour ne pas aggraver une situation.

Dominique Nalpas, *Association Parcours Citoyen, Bruxelles*

Effectivement, notre collectif s'est intéressé à cette question de l'eau, dans ce Bruxelles qui est né dans les marais. 'Parcours citoyen' est un collectif d'habitants, qui a décidé de travailler sur le social, la rencontre entre des habitants, le lien et notre échiquier est l'espace public et notre espace politique aussi. C'est sur cet échiquier que nous voulons faire émerger un certain nombre d'idées. Notre participation se situe à ce niveau-là ; on en a parlé hier, beaucoup moins dans la recherche précise de décision, que dans la création de l'espace de délibération, d'un espace symbolique, aussi de rencontre, comme je le disais, un espace aussi créatif où peut émerger un imaginaire neuf. On n'est pas toujours obligé de rester dans les cadres qui nous sont imposés, et donc on situe peut-être en amont de l'institution, et un petit peu comme on parlera tout à l'heure de découvrir ce qu'il y a en dessous du goudron, de retour aux sources par le langage, par l'action, c'est un peu notre travail de société civile.

Alors, je vais expliquer les quartiers dans lesquels nous sommes ; c'est le Pentagone, on en a parlé ; là, vous avez un point rouge, c'est cette fameuse place, et elle est intéressante et importante parce que c'est un nœud très important dans la ville, et c'est un endroit où beaucoup de population extrêmement différente se rencontre. C'est un lieu où la sociologie est très complexe et où le lien est assez difficile à établir puisque beaucoup de population très différente s'y retrouve, liée à une immigration importante, liée à un exode urbain aussi des années soixante, donc je le disais, grand axe, grande concentration d'axes de mobilité, beaucoup de commerces, pas mal d'autres activités, un lieu très dense dans la ville en fait.

Le quartier dont il est question, et la Place ici, sont traversés par cette rivière. Et dans ce lieu-là, nous avons subi des inondations à répétition, mais dont les plus importantes datent fin des années 70. C'est un « canyon urbain » – les géographes le précisent comme ça, c'est un lieu où la vallée se resserre très fortement et où l'eau vient s'engouffrer et inonder un certain nombre de caves. Depuis cette époque une proposition de solution est apportée. Juste quelques mots sur cette vallée, sans m'étendre trop non plus, c'est une vallée qui était autrefois très inondée ; elle a toujours été pleine d'étangs qui ont servi beaucoup à l'époque pour réguler la situation. Là-bas, c'est le Moyen Age ou le 17^{ème} siècle plutôt. Ici, c'est notre époque moderne, seulement quelques étangs restent. Voici cette place aujourd'hui. Voici le bassin d'orages qui est créé à cet endroit ; c'est un principe assez simple : c'est au fond une manière de créer un réservoir d'eau là où l'eau vient s'accumuler, et puis la restituer par la suite en aval, et éviter les inondations. Mais est-ce qu'on peut revenir en arrière, ce qu'on voit, c'est que ça crée énormément de travaux qui ont commencé en 2002, mais à cette époque-là un certain nombre d'habitants, de cette population, ont décidé de ne pas recevoir ce bassin d'orages, de ne pas le vouloir, donc un certain nombre de conflits ont émergé, et les habitants se sont constitués en associations, en collectif pour refuser. Cette idée de bassin d'orages est assez ancienne et elle a été préparée dans les cartons de l'administration ; ça a été une sorte de serpent de mer qui est apparue, qui a disparue puisque on voit que depuis 1978 jusque dans les années 2000 il a fallu tout ce temps avant d'imaginer ce projet et qu'ils en commencent la réalisation, et c'est seulement très peu de temps avant que les travaux ne démarrent qu'effectivement un certain nombre d'habitants se sont réunis pour poser la question aux politiques « mais qu'est-ce qui va se passer réellement ? » ;

Fin octobre 2001, alors que les travaux allaient commencer en mars, rien n'était connu à ce moment-là. Les questions ont été posées – on a compté plus de 100 questions que les gens ont posées, et surtout sur l'opportunité du bassin d'orages, sur son coût, à quoi servait-il exactement ? Et puis s'est posée la question sur la manière dont avait été monté, démocratiquement ou non, ce dossier. En fait, ce dossier avait été très, très mal monté par les administrations et par le politique, qui était à l'époque au pouvoir...

Ruth Stegassi, *animatrice*

Mais là, vous dites deux choses. D'une part, ce qui a été rejeté, ou en tout cas remis en question par la population, c'était l'absence de transparence, l'absence de consultation démocratique, mais aussi une question autour de l'opportunité, dites-vous, d'un bassin d'orages. C'est donc à la fois un problème politique et technique qui a été posé.

Dominique Nalpas, *Association Parcours citoyen, Bruxelles*

Tout à fait, les deux dimensions s'entrecroisent. Le montage du dossier à Bruxelles, la manière de le faire connaître au public, les obligations à cet endroit sont assez faibles, dans la mesure où il existe une enquête publique qui est menée, et une commission de concertation qui est proposée ; ce sont des dispositifs légaux mais qui se situent en fin de parcours de l'évolution du dossier. Or il a été présenté d'une manière tronquée d'une part, c'est-à-dire on a présenté le bassin d'orages, cette cuve dont je parle mais sans présenter également tous les autres accès, tous les autres dérivés de ce dossier qui était énorme, pharaonique. Au-dessus il y a un parking qui n'était pas nommé parking mais était nommé « vide technique » et qui aurait supposé s'il avait été nommé comme parking, demandait des enquêtes supplémentaires, des études d'incidence, etc. Donc il y avait effectivement toute une dimension non démocratique avec une extrêmement faible information de l'ensemble de ce dossier qui était bien souvent perdu dans les limbes de l'administration et qui n'avait pas été très médiatisé non plus. Il n'y avait pas eu de volonté d'information...

Ruth Stegassi, *animatrice*

Et sur le plan technique, il y a eu de la part des citoyens la recherche d'informations sur ce que représentait un bassin d'orages et sur les alternatives possibles ?

Dominique Nalpas, *Association Parcours citoyen, Bruxelles*

Alors ça, c'est justement peu de temps après le démarrage des travaux qu'ont commencé des réflexions de la part des citoyens sur l'opportunité du bassin d'orages, mais aussi sur son coût, etc... Et le rapport économique n'était pas du tout évident (25 millions d'euros en rapport au coût réel des inondations, c'est-à-dire des caves inondées). Puis, plein d'autres questions étaient posées sur le chantier, les nuisances du chantier, etc. Donc c'est vrai que la réaction du public a été très tardive, mais réelle, constructive aussi, parce que toute une réflexion a émergé sur les alternatives. Alors que, à cette époque-là, la réflexion sur les alternatives, il n'y en avait aucune. On vient d'avoir une explication avec notre collègue Alain Adriaens, qui justement était en partie sur le dossier à l'époque, et avec qui je ne veux certainement pas avoir un conflit, mais malgré tout une question se pose à nous et s'est toujours posée « Mais au fond à partir de ces trois principes simples que sont l'infiltration, l'évaporation, le ralentissement, n'y avait-il pas moyen de faire autre chose qu'un bassin d'orages et n'était-il pas possible déjà à cette époque-là de poser ces termes-là ? » Alors, on me répond qu'effectivement les conditions administratives, politiques, etc, avaient verrouillé le dossier après 30 ans d'études ; malgré tout, il me semble qu'à partir du moment où dans les années 88, on parlait beaucoup des alternatives, on aurait pu faire un effort et ne pas s'intéresser uniquement à ce que les experts de la ville avaient construit depuis 30 ans, sur une pensée unique, on aurait pu chercher d'autres idées ailleurs.

Ruth Stegassi, *animatrice*

Alors aujourd'hui, Dominique Nalpas, je crois que c'est un combat perdu puisque le bassin d'orages a été finalement décidé. Mais il me semble que peut-être ce qui est intéressant, dans cette expérience que vous venez de relater, c'est qu'au travers d'une expérience relativement traumatisante pour la population du quartier, puisque, en effet, c'est un ouvrage pharaonique, vous le disiez. Il y a eu à la fois prise de conscience de la population, et donc réappropriation de la question de l'eau, et peut-être aussi que ça a fait avancer les choses du côté du politique. Peut-être qu'Alain Andriaens n'aurait pas pu nous annoncer toutes ces bonnes nouvelles sur la bonne gouvernance de l'infiltration, de la récupération des eaux de pluie, etc. aujourd'hui s'il n'y avait pas eu ces débats houleux entre la société et les autorités ?

Dominique Nalpas, *Association Parcours citoyen, Bruxelles*

Tout à fait, je pense que ce qui a permis cette réflexion, d'abord ce « non » au bassin d'orages qui a été un choc, de la prise de conscience que les habitants existaient en chair et en os, qu'ils pouvaient prendre position par rapport à un dossier si grand, malgré les oppositions qu'a voulu faire le politique entre eux ; c'est pour cela que je parlais de la sociologie très complexe tout à l'heure, c'est qu'il y a eu une alliance pour finir entre des gens de quartiers très pauvres et de quartiers plus riches qui sont là autour, de quartiers qui ont une diversité culturelle, et ça c'est extraordinaire, c'est déjà un enjeu en soi, c'est un travail pédagogique qui s'est passé, qui a été réalisé, c'est un travail d'éducation profond et incarné dans une réalité qui touche les gens émotionnellement parce que a provoqué cette idée de bassin d'orages. En même temps effectivement on s'est rendu compte, et on s'en rend compte aujourd'hui, que les administrations et un certain nombre d'acteurs politiques ont pris acte de l'existence de ce phénomène – j'en parlais l'autre jour avec une personne du Cabinet, au niveau du gouvernement régional, disant que « effectivement ce qui s'était passé dans ce conflit-là a été assez important, et beaucoup plus important que nous ne le pensions en tant que société civile, dans la prise de conscience de la nécessité d'aborder l'eau tout à fait autrement, et avec un travail d'alternatives comme proposé ici sur ces quelques images et se fondant sur ces quelques principes dont on parlait tout à l'heure, le ralentissement de l'eau, son évaporation, son infiltration, etc. avec l'aménagement des citernes, etc. Alors, à partir de là évidemment, ...tout va mieux !

Ruth Stegassi, *animatrice*

Merci beaucoup ! On va maintenant écouter Colette Dalle Fratte, de la DIREN.

Est-ce que vous avez des histoires aussi hautes en couleurs et en rebondissements à nous raconter ?

Colette Dalle Fratte, *DIREN (réseau SCALDIT)*

Oui, la coordination internationale est quelque chose de vivant, et de surprenant évidemment. Je vais essayer de vous l'illustrer aujourd'hui. SCALDIT est un projet international sur l'eau. L'eau est considérée par la directive cadre européenne sur l'eau qui a été publiée en l'an 2000 comme un patrimoine à protéger et à défendre. Les différents états mettent en œuvre cette directive cadre sur l'eau, mais sur les bassins internationaux dont celui de l'Escaut, il est nécessaire qu'il y ait une coordination internationale.

L'Escaut prend sa source au nord de Saint-Quentin pour traverser la Belgique et se jeter dans la Mer du Nord au niveau des Pays-Bas. Le territoire du district hydrographique comprend l'Escaut avec tous ses affluents et le réseau hydrographique qui y est lié, ainsi que les fleuves côtiers. Il s'étend sur la France, les Pays-Bas, et sur les trois régions belges qui sont concernées du fait de leurs compétences (la Région wallonne, la Région flamande, et la Région de Bruxelles-capitale). Est également concerné l'Etat fédéral belge pour les eaux littorales.



Dès 1994, une commission internationale est créée sur le Bassin de l'Escaut, et cette commission internationale est vue comme un lieu d'échanges et d'informations sur les questions de l'eau. La directive cadre européenne sur l'eau va donner une nouvelle mission à cette commission en termes de coordination. Sa principale mission est maintenant la coordination de la mise en œuvre de la directive cadre, avec également la coordination sur les inondations, les sécheresses, et la lutte contre les pollutions accidentelles.

Dominique Nalpas, *Association Parcours citoyen, Bruxelles*

Tout à fait, je pense que ce qui a permis cette réflexion, d'abord ce « non » au bassin d'orages qui a été un choc, de la prise de conscience que les habitants existaient en chair et en os, qu'ils pouvaient prendre position par rapport à un dossier si grand, malgré les oppositions qu'a voulu faire le politique entre eux ; c'est pour cela que je parlais de la sociologie très complexe tout à l'heure, c'est qu'il y a eu une alliance pour finir entre des gens de quartiers très pauvres et de quartiers plus riches qui sont là autour, de quartiers qui ont une diversité culturelle, et ça c'est extraordinaire, c'est déjà un enjeu en soi, c'est un travail pédagogique qui s'est passé, qui a été réalisé, c'est un travail d'éducation profond et incarné dans une réalité qui touche les gens émotionnellement parce que a provoqué cette idée de bassin d'orages. En même temps effectivement on s'est rendu compte, et on s'en rend compte aujourd'hui, que les administrations et un certain nombre d'acteurs politiques ont pris acte de l'existence de ce phénomène – j'en parlais l'autre jour avec une personne du Cabinet, au niveau du gouvernement régional, disant que « effectivement ce qui s'était passé dans ce conflit-là a été assez important, et beaucoup plus important que nous ne le pensions en tant que société civile, dans la prise de conscience de la nécessité d'aborder l'eau tout à fait autrement, et avec un travail d'alternatives comme proposé ici sur ces quelques images et se fondant sur ces quelques principes dont on parlait tout à l'heure, le ralentissement de l'eau, son évaporation, son infiltration, etc. avec l'aménagement des citernes, etc. Alors, à partir de là évidemment, ...tout va mieux !

Ruth Stegassi, *animatrice*

Merci beaucoup ! On va maintenant écouter Colette Dalle Fratte, de la DIREN.

Est-ce que vous avez des histoires aussi hautes en couleurs et en rebondissements à nous raconter ?

Colette Dalle Fratte, *DIREN (réseau SCALDIT)*

Oui, la coordination internationale est quelque chose de vivant, et de surprenant évidemment. Je vais essayer de vous l'illustrer aujourd'hui. SCALDIT est un projet international sur l'eau. L'eau est considérée par la directive cadre européenne sur l'eau qui a été publiée en l'an 2000 comme un patrimoine à protéger et à défendre. Les différents états mettent en œuvre cette directive cadre sur l'eau, mais sur les bassins internationaux dont celui de l'Escaut, il est nécessaire qu'il y ait une coordination internationale.

L'Escaut prend sa source au nord de Saint-Quentin pour traverser la Belgique et se jeter dans la Mer du Nord au niveau des Pays-Bas. Le territoire du district hydrographique comprend l'Escaut avec tous ses affluents et le réseau hydrographique qui y est lié, ainsi que les fleuves côtiers. Il s'étend sur la France, les Pays-Bas, et sur les trois régions belges qui sont concernées du fait de leurs compétences (la Région wallonne, la Région flamande, et la Région de Bruxelles-capitale). Est également concerné l'Etat fédéral belge pour les eaux littorales.



Dès 1994, une commission internationale est créée sur le Bassin de l'Escaut, et cette commission internationale est vue comme un lieu d'échanges et d'informations sur les questions de l'eau. La directive cadre européenne sur l'eau va donner une nouvelle mission à cette commission en termes de coordination. Sa principale mission est maintenant la coordination de la mise en œuvre de la directive cadre, avec également la coordination sur les inondations, les sécheresses, et la lutte contre les pollutions accidentelles.

La directive européenne sur l'eau est ambitieuse au regard de ses objectifs ; je vous en citerai deux :

- en 2015 toutes les eaux, que ce soient les eaux souterraines ou les eaux de surface, donc les rivières, les fleuves, mais aussi les eaux littorales, doivent atteindre un bon état, qui est soit qualitatif, soit quantitatif suivant les eaux concernées
- et je citerai aussi la lutte contre les pollutions avec l'obligation de réduire ou de supprimer des substances qui sont dangereuses ou prioritaires.

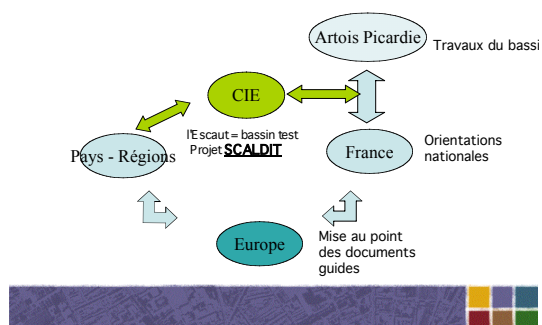
Cette directive a évidemment des incidences pour les villes : elle donne des obligations de protéger les ressources en eau, de se mettre en conformité pour l'assainissement, et aussi bien sûr de préserver les zones humides et les écosystèmes aquatiques.

Quelques échéances de la directive cadre me semblent importantes : la première échéance qui demandait de réaliser un état des lieux de la situation est passée : décembre 2004. Il a fallu ensuite en 2005 déterminer quels sont les enjeux principaux sur le district ; en 2006, il s'agit d'établir un programme de surveillance des eaux, et pour 2009, d'avoir un plan de gestion, c'est-à-dire un plan d'action à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

Ce schéma vous explique comment s'organise ce travail.

- Au niveau européen, il y a eu cette directive européenne. Le travail continue par des coordinations entre les différents Etats pour expliciter la façon de la mettre en œuvre, et notamment un certain nombre de documents guide qui ont été publiés.
- En parallèle, au niveau des Etats-membres, des orientations sont définies : chaque état en fonction de ses propres spécificités définit quels sont les travaux à mettre en œuvre. En France, ils sont mis en œuvre au niveau des différents bassins, et notamment au niveau d'Artois-Picardie.
- Dans notre bassin, nous devons ainsi tenir compte des orientations nationales qui nous sont données, mais aussi de la coordination qui est faite au niveau de la commission internationale de l'Escaut.

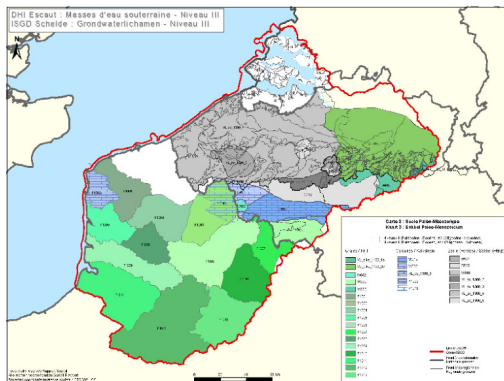
Un schéma à plusieurs échelles



C'est ce qui a donné naissance au projet SCALDIT, aidé financièrement par Interreg, entre les différents partenaires, de France, de Belgique et des Pays-Bas. Son objectif est principalement de tester la mise en œuvre de cette directive cadre sur l'eau, mais aussi de rédiger un état des lieux transnational coordonné, de comparer des approches sur la prévention des inondations et notamment les outils que chacun met en œuvre en termes de prévention et puis nous sommes actuellement en train de préparer l'élaboration du plan de gestion qui nous est demandé pour 2009.

J'illustrerai maintenant quelques résultats montrant les différences d'approches qui existent entre pays, mais aussi certaines coordinations qui ont été faites.

Sur les eaux souterraines, le contexte dans les différentes régions est différent et 3 cartes sont nécessaires pour décrire les eaux souterraines. Néerlandais et Flamands, par exemple, ont défini un niveau de nappe qui n'est pas considéré en Wallonie, ni en France. Mais la coordination a permis une adaptation aux frontières des aquifères considérés.



Sur la qualité des eaux de surface, la comparaison de la qualité d'un certain nombre de cours d'eau transfrontaliers, de part et d'autre des frontières, a montré que les concentrations mesurées d'une même substance pouvaient être très différentes, et surtout que l'appréciation qui était faite au regard de chaque système d'analyse de la qualité, qui permet d'apprécier si la qualité est acceptable ou pas, a mis en évidence que les uns pouvaient trouver une eau de bonne qualité au regard d'un paramètre donné, alors que les voisins pouvaient la trouver insuffisante. Les différents partenaires n'ont pas les mêmes références sur ce qu'est une eau de bonne qualité.

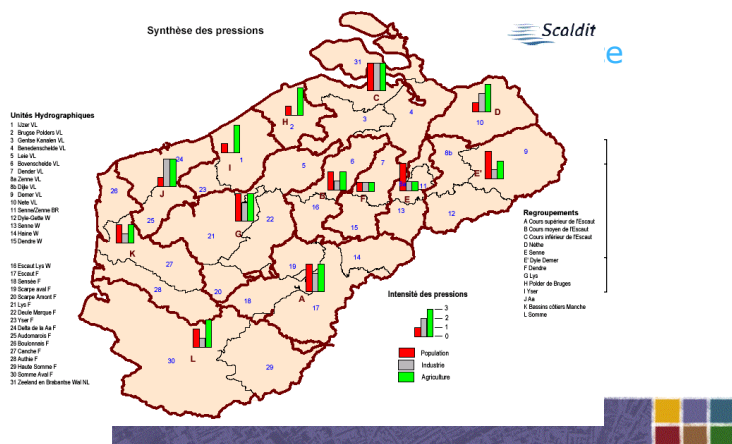
Ruth Stegassi, *animatrice*

Alors, j'aimerais bien savoir quel voisin la trouve de bonne qualité, et quel autre voisin la trouve mauvaise sachant que le rapport LEFEUVRE, qui est paru il y a à peu près un an maintenant, dit que 50 à 75 % des eaux souterraines en France sont et seront dégradées toujours en 2015. C'est-à-dire qu'on ne tiendra pas les objectifs que vous avez évoqué tout à l'heure.

Colette Dalle Fratte, *DIREN (réseau SCALDIT)*

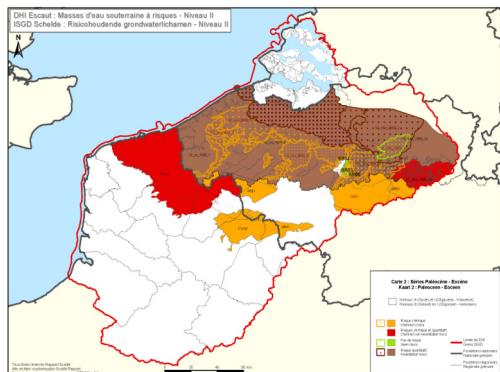
Oui, effectivement ; ceci dit l'appréciation globale de synthèse de la qualité est généralement la même. Vous voyez sur cet exemple de l'Yzer, la dernière ligne du tableau, que globalement quand on fait la synthèse, l'eau est estimée de qualité insuffisante de part et d'autre de la frontière.

Voilà ici une synthèse tout à fait coordonnée des pressions qui s'exercent sur l'ensemble du district.

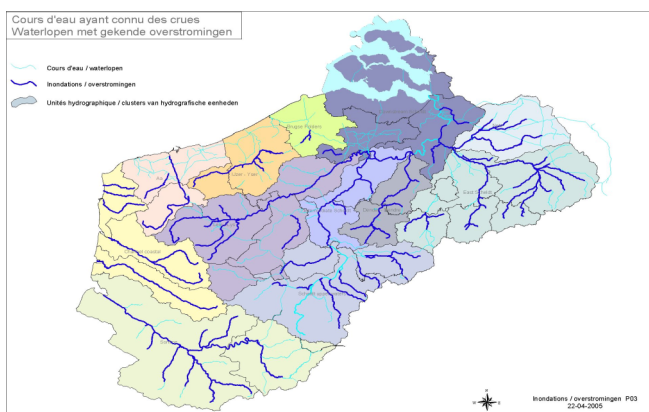


Tous les cours d'eau transfrontaliers qui ont été examinés sont estimés, si les tendances actuelles se poursuivent, soit en risque de ne pas atteindre le bon état en 2015, soit en doute, et on est globalement cohérent sur les résultats, même si les approches sont différentes.

Sur les eaux souterraines, cette carte représente le risque d'un des niveaux d'eau souterraine ; globalement 80 % des masses d'eaux souterraines sur l'ensemble du district sont jugées à risque soit au niveau qualité soit au niveau quantité. Le vert représente un aquifère dont on estime qu'il atteindra le bon état, le jaune un aquifère estimé à risque de non atteinte de la qualité chimique, le marron à risque pour la quantité, et le rouge un risque à la fois pour la qualité chimique et quantitative.



Et pour illustrer les échanges sur les inondations, voilà une carte qui montre les cours d'eau ayant connu des crues sur le district. Les différents rapports sont disponibles sur le site web scaldit.org ou de la commission internationale de l'Escaut.



La coordination avance progressivement mais elle rencontre un certain nombre d'obstacles, les langues de travail par exemple, ou le fait que l'on soit dans un système en évolution puisque tout le monde travaille en parallèle, aussi bien au niveau européen, de chaque pays, et bien sûr au niveau local.

Ce projet SCALDIT a permis de construire une image du district hydrographique international et de se donner des clés de compréhension mutuelle qui sont essentielles. L'objectif n'est pas de travailler de la même façon, il est d'arriver à se comprendre et de pouvoir faire des représentations cohérentes.

Les travaux continuent notamment pour essayer de se coordonner sur la notion de bon état, la directive ne précisant pas actuellement ce que c'est.

Ruth Stegassi, animatrice

Et ne donne pas nécessairement tous les outils pour y arriver ! Donc, bon courage ! Merci beaucoup ! Francis Pruvost, vous intervenez pour l'Agence de l'Eau Nord Picardie, on salue très régulièrement dans toutes les enceintes les agences de l'eau comme le fleuron du système français !

Francis Pruvot, Agence de l'Eau Artois Picardie

Je vais parler de l'état de la ressource en eau en Artois-Picardie ; pourquoi Artois-Picardie, qu'est ce qu' Artois-Picardie ? Certains connaissent, mais tout le monde ne connaît pas forcément le bassin Artois-Picardie.

En 1964, une loi fondamentale sur l'eau a découpé le territoire national en 6 grands bassins hydrographiques ; un des bassins étant constitué par l'Artois-Picardie, soit 4 départements : le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et le Nord du département de l'Aisne.

Sur ce territoire intervient l'Agence de l'Eau, qui est aujourd'hui un acteur incontournable du PAF, le Paysage Aquatique Français, par son volet d'intervention financier.

Quel est l'état de la ressource en eau dans le bassin Artois-Picardie ? Tout dépend si on raisonne globalement ou si on raisonne localement.

Quelques chiffres sur l'état quantitatif : le bassin Artois-Picardie, couvre 20 000 km² ; une partie est imperméable, essentiellement les recouvrements argileux dans les Flandres. Très schématiquement on va considérer qu'il tombe par an 20 cm de pluie qui s'infiltre sur les ¾ du bassin, cela nous donne 3 milliards de m³ par an. Sur ces 3 milliards de m³ qui tombent, combien en prélève-t-on dans les eaux souterraines ? Evidemment, ça varie selon les années (en ce moment, je pense que, pour l'irrigation, on n'en a pas besoin de beaucoup). En moyenne, on prélève en tout 450 000 000 m³ par an, ce qui fait à peu près 15 % de la ressource totale.

On dit que l'eau est un bien rare... mais ce petit calcul un peu simpliste montre que, pour satisfaire les besoins des habitants, usagers, collectivités, industries, agriculture, on ne prélève que 15 % du disponible. Evidemment, cette eau qui tombe ne sert pas simplement à satisfaire des besoins anthropiques, elle contribue à soutenir le débit des cours d'eau. L'essentiel du débit des cours d'eau en Artois Picardie provient des eaux souterraines de la nappe de la craie. Une des fonctions principales de cette ressource est aussi l'alimentation en eau des zones biologiques, des zones humides, qui, on le sait, ont tendance à régresser rapidement dans le bassin, mais aussi aux niveaux national et international.

L'état des ressources est globalement très satisfaisant sur le plan quantitatif ; par contre, on peut être localement confronté à des conflits d'usage, qui n'ont rien d'exceptionnel ; Pourquoi ? Soit parce que localement on n'a pas de ressource en eau, il faut aller la chercher ailleurs – c'est le cas de la région du Dunkerquois, où il n'y a pas d'aquifère exploitable car le sous sol est argileux .Les Dunkerquois vont donc chercher l'eau dans l'Audomarois, à 30/40 Km. Il faut faire accepter par les habitants le fait qu'une collectivité lointaine, parfois d'un autre département, vienne prélever l'eau chez soi.

Un des outils qui est encore très peu développé au niveau national, c'est le contrat de ressource. Le principe est de faire financer par le préleveur, donc le bénéficiaire de l'exploitation de la ressource en eau, les actions de préservation liées à la création du point d'eau, comme par exemple des travaux d'assainissement. Je vous ai parlé d'un territoire particulier qui rencontre des difficultés pour son approvisionnement, le secteur des Flandres.

On peut citer aussi l'ex bassin minier où là, on a de l'eau en quantité, mais où, par contre, la qualité est très dégradée avec des teneurs en nitrate qui flirtent parfois avec les 100 mg/l. Ces teneurs en nitrate ont obligé l'exploitant et le maître d'ouvrage à mettre en place des stations de dénitratisation, en principe à titre provisoire, renouvelables pendant 2 périodes de 3 ans. Aujourd'hui tout le territoire de Lens est alimenté à partir d'eau prélevée dans le bassin minier qui est ensuite dénitraté.

Cela fait 15 ans que certaines collectivités cherchent des ressources alternatives et veulent diversifier leur approvisionnement. Jusqu'alors pour les grandes agglomérations du bassin minier ou de Lille on n'a pas trouvé de ressources à hauteur des besoins estimés. Ceci oblige à reconsidérer la qualité de la ressource disponible en se disant que tel captage, qu'un peu facilement peut-être on avait décidé d'abandonner parce que l'environnement urbain était défavorable, va finalement devoir être conservé en faisant les efforts nécessaires pour améliorer sa qualité. C'est donc une nouvelle orientation qui se développe, à savoir après une période d'abondance et de recherche de la facilité, essayer de préserver les ressources disponibles dégradées ou menacées plutôt qu'en exploiter de nouvelles de bonne qualité ailleurs. J'ai cité le cas du bassin minier ; le même problème existe pour l'Arrageois ou encore pour l'agglomération lilloise qui recherche une ressource alternative pour sécuriser son alimentation.

Je conclurai sur l'aspect qualitatif : quel est l'état des eaux souterraines en Artois-Picardie ? Il faut constater, depuis qu'on suit la qualité (donc depuis une trentaine d'années), une dégradation significative des ressources en eaux souterraines. On va considérer 2 paramètres : la teneur en nitrates qui augmente régulièrement depuis qu'on la mesure; on se situe à environ 27/28 mg/l en moyenne (ce qui masque les nombreuses disparités), alors que la norme est de 50 mg/l et ce sera la norme directive européenne sur les eaux souterraines. On trouve aussi des traces de phytosanitaires sur un certain nombre de captages. L'état de la ressource en eaux souterraines a donc plutôt tendance à se dégrader. Par contre, sur les eaux de surface, d'énormes efforts ont été faits pour l'épuration, la collecte des eaux usées, aussi bien par les collectivités que par les industries. On a une amélioration significative de la qualité des eaux de surface sachant que le bassin est très densément peuplé, avec une moyenne de 250 habitants/km²; on conserve donc des eaux qui sont globalement médiocres voire encore de mauvaise qualité pour celles situées au nord des collines de l'Artois.

Ruth Stegassi, animatrice

Francis Meilliez, je vous ai coupé trop vite tout à l'heure pour que vous ayez le temps de préciser. Je vais le faire en une minute. Vous corrigez si je me trompe, que les temps du cycle de l'eau sont extrêmement longs. Le cycle de l'eau, c'est très long, et donc la percolation qui arrive jusqu'aux eaux souterraines, pendant encore des dizaines d'années, va apporter de l'eau très dégradée dans les nappes. Oui, non ? En gros, c'est oui. Il y a sûrement des affinements à faire, et il me semble que c'est un détail important à préciser par rapport à ce que vous disiez – Mamadou Dia vous êtes un représentant de la ville de Saint-Louis du Sénégal, et c'est une occasion quand même très rare et intéressante d'entendre parler des questions de l'eau sous un angle différent.

Mamadou DIA, coordinateur de l'Agenda 21 à l'Agence de Développement Communal (ADC) de Saint-Louis du Sénégal

Merci. Permettez-moi de remercier la ville de Lille de nous avoir associés à ce colloque sur le développement durable où l'état de la question en Afrique est resté jusqu'à présent très théorique. Ici on a peut-être des exemples et des pratiques, mais jusqu'à présent là-bas on est en train de théoriser sur la question. Je voudrais remercier également Madame Poliautre pour sa constante sollicitude à l'égard de notre ville, et profiter aussi de cette occasion, quelques secondes, pour présenter un peu la structure dans laquelle je travaille : il s'agit de l'Agence de Développement Communal de Saint-Louis qui est justement au coeur de cette coopération centralisée entre nos deux villes, une structure qui est chargée de l'animation du développement local, d'études de suivi de projets, de coordonner les interventions au niveau de la commune, mais aussi d'être surtout un cadre de concertation entre les élus, les techniciens et également les acteurs de la société civile, à travers tous les programmes de gestion urbaine qui sont animés au sein de cette structure.

Nous allons peut-être en venir à l'objet de la présentation. Sur cette 1^{ère} diapo, on voit véritablement qu'on est dans une ville adossée au Sahara, à côté du désert mais on ne manque pas d'eau. On est, j'allais dire, envahi par l'eau. Il y a l'Atlantique que vous voyez ici, et ici c'est le fleuve Sénégal qui se sépare en deux bras.

Notre ville est frontalière sur le fleuve Sénégal. Notre ville a une structure éclatée à cause de l'eau ; on a une partie qui a accès à l'océan et une partie continentale. Sur cette carte, nous voyons un environnement particulier, une multitude d'îles, bien sûr des zones humides, fragiles, un réseau hydraulique également qui est un peu perturbé par les installations de barrage, et pour lutter contre les inondations, l'impact de la brèche qui a été ouverte sur l'île, des eaux souterraines également salées et saumâtres. Voilà présenté l'ouvrage à 27 Kms en amont de Saint-Louis qui bloque la remontée des eaux en période des eaux basses et qui améliore le stockage des eaux, mais qui a un impact réel sur les inondations à Saint-Louis pendant les hautes eaux à cause des lâchers d'eau très fréquents.

Les conséquences de l'eau à Saint-Louis sont importantes : 2/3 de sa superficie sont inondables ; une faible déclivité de la topographie et également peu d'ouvrages de protection. La nappe est affleurante à Saint-Louis à moins d'un mètre, bien sûr fortement minéralisée, impropre à l'irrigation et à la consommation, avec une salinisation progressive.

Les eaux usées, les déchets non traités, sont rejetés sur le fleuve et dans l'océan. Donc, une ressource qui est réellement en danger, victime bien sûr de beaucoup de pollution. Voilà la berge du fleuve avec les ordures ménagères, ici des fosses sceptiques qui sont ouvertes et qui se déversent sur le fleuve. Là ce sont les inondations dans les quartiers, vous avez vu les enfants jusqu'où ils ont de l'eau.

L'eau également participe à la beauté du site, malgré les effets négatifs. L'eau véritablement offre des moments de détente, de baignade, de fêtes traditionnelles, notamment à la course des pirogues, l'influence également sur le climat – nous avons un climat relativement très doux.

C'est une ressource également économique pour les populations parce que Saint-Louis est caractérisé par les activités de pêche ; la consommation d'eau potable par les populations et l'usage quotidien, les lessives, la cuisine, l'artisanat, mais également le transport fluvial. Voilà des images sur la présence de l'eau, qui montrent un peu les atouts du site. Et ici, le légendaire Pont Faidherbe, qui enjambe le fleuve, notamment le grand bras du fleuve et qui permet de joindre l'île, le cœur historique de la ville et la partie continentale. A Saint-Louis, on ne manque pas d'eau. L'accès à l'eau potable se fait par les conduites de la SDE, c'est une société qui est privée – la distribution de l'eau est privatisée. Les coûts d'accès sont relativement chers notamment pour les familles les plus pauvres. On parlait tout à l'heure de la privatisation de l'eau ; les sociétés sont guidées par le profit alors que les populations ont un très faible niveau de revenu.

On parle de l'utilisation d'autres sources d'eau potable, notamment l'eau de pluie. Sur ce point, nous allons parler de la gouvernance de l'eau ; là, nous voyons que les eaux du fleuve Sénégal font l'objet d'une utilisation transfrontalière ; il y a 3 états regroupés autour de la gestion de cette eau-là à travers l'organisation de la mise en valeur du fleuve Sénégal – c'est le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Il y a une forme de gestion solidaire entre ces 3 états quant à l'utilisation des différentes ressources de cette eau. C'est un prétexte d'intégration entre ces différents états-là. Au niveau national, l'Etat gère l'eau, que ce soit l'eau potable ou l'assainissement. Les collectivités locales n'ont pas de délégation possible à ce niveau parce que tout simplement elles n'ont pas les ressources humaines, financières nécessaires pour s'occuper de ces questions. Au niveau du Ministère de l'Hydraulique, avec un plan intégré des ressources en eau, le Ministère de l'Environnement intervient avec la gestion des ressources marines et côtières. Et au niveau local, on a l'Office national d'assainissement du Sénégal et la SDE. Là, c'est un office national, là c'est une société privée qui s'occupe de la distribution d'eau. Et là, on s'occupe de l'assainissement.

Les conflits autour de la gouvernance de l'eau, au niveau législatif, connaissent une certaine progression. En 1971, le secteur de l'eau est nationalisé par l'Etat. Par la suite, à cause de la mauvaise gestion du public et les programmes de gestionnement structurel qui interviennent, l'eau est privatisée avec une société du patrimoine, une société nationale des eaux du Sénégal, et une filiale d'une société privée française qui s'occupe de l'eau potable, et un office national qui s'occupe de l'assainissement.

Aujourd'hui, le rôle de l'Etat réside dans la gestion des ressources en eau, l'élaboration d'un cadre réglementaire et l'approbation des tarifs du secteur. La commune et la société civile jouent un rôle quasiment nul dans la gestion de l'eau. On verra plus tard que c'est récemment que la commune commence déjà ne serait-ce qu'au plan études à s'intéresser à cette compétence qui ne nous revient pas. Pour la gestion locale, nous avons la SDE, et les populations ont peu d'initiatives à l'endroit de ces sociétés. Les éléments de conflit autour de la ressource : une certaine compétition entre les états, même si la réglementation permet un peu de tenir compte des intérêts de chaque état. A l'échelle locale, les activités humaines, notamment les activités économiques, surtout les activités de pêche, ont un impact réel sur l'eau – ce sont des activités qui se font sur les berges du fleuve ; même pour la construction de pirogues, il n'y a pas d'endroits attitrés pour le faire – ça se fait sur les berges du fleuve ; tous les déchets sont laissés sur place ; le stationnement des pirogues et également les activités de transformation des produits halieutiques participent à polluer l'eau. A cela, on peut ajouter la salinisation des eaux du fleuve qui empêche l'irrigation pour les maraîchers.

Voilà un petit schéma qui montre un peu les conflits d'utilisation ; l'eau du fleuve est utilisée pour de l'eau potable après traitement, les activités de pêche, mais également les activités ludiques.

Mais on voit qu'à Saint-Louis on peut considérer le fleuve comme un égout à ciel ouvert ; nous avons toutes sortes de rejets qui participent à polluer la ressource.

Les tentatives de solution, pour terminer : la commune commence à agir au niveau local, notamment par l'élaboration d'un plan global de nettoyage qui permet un tant soit peu de régler le rejet de déchets mélangés dans les cours d'eau. Ce plan directeur d'assainissement a été élaboré avec l'appui de l'Etat et commence à se concrétiser par certaines réalisations au niveau du site. L'élaboration d'un plan directeur d'urbanisme permet désormais de gérer l'évolution spatiale de la ville et certains aménagements qu'il faut prévoir. Le programme Agenda 21 qui actuellement est en train de répondre à un appel à candidatures de l'Union Européenne sur la facilité eau, donc il s'agit d'une convention entre l'Union Européenne et les pays ACP. Il y a des possibilités d'accéder à des subventions sur des programmes liés à l'eau potable et à l'assainissement. Il y a au niveau national, je le disais tout à l'heure, le plan de gestion intégrée des dossiers sur l'eau, la gestion intégrée des ressources marines et côtières, et également le conseil sénégalais des chercheurs qui agit un peu sur l'aménagement des côtes et des berges. Merci de votre aimable attention !

Dominique Nalpas, *Association Parcours citoyen, Bruxelles*

J'ai une question qui évidemment est inspirée par notre petite passion locale Ixelles, qui est née à partir de 2000/2001. Ce que je n'ai pas trop entendu aujourd'hui, c'est comment avec ce regard global qui est nécessaire pour voir comment avec les bassins et les différents flux, on doit gérer les eaux ? On crée à la fois des expérimentations très décentralisées et très locales. Comment commencer à expérimenter avec des alternatives plus décentralisées, et donc de manière très locale des petites stations d'épuration, de nettoyage d'eau de manière très naturelle, etc. Comme ça s'expérimente à plusieurs endroits en Allemagne et aux Pays-Bas pour l'instant. J'entends bien que ça doit être un très grand écart pour marier les deux à la fois, mais j'aimerais bien savoir s'il y a quelqu'un dans la salle qui pourrait dire où ça en est à l'heure actuelle, parce qu'en fait concernant Ixelles c'était une des choses qui nous a fortement passionnés; c'était cette possibilité de trouver aussi des alternatives qui permettent une appropriation très locale et de manière quasiment individuelle dans un quartier pour créer quelque chose autour de cette gestion d'alternatives.

Ruth Stegassi, *animatrice*

Francis Pruvost va vous répondre !

Francis Pruvost, *Agence de l'Eau Nord Picardie*

Le choix des filières d'assainissement ou d'épuration doit être d'abord technique, c'est-à-dire que dans une zone d'habitat dense, groupé, la solution c'est d'ailleurs ce qui est défini dans la directive « eau-résidus » urbaine de 91, la solution c'est un assainissement collectif, un réseau avec une station d'épuration qui peut être très sophistiquée. En zone d'habitat dispersé, ça relève plutôt d'assainissement non collectif donc carrément de l'assainissement à la parcelle si on a des maisons très éloignées les unes des autres, ou voire du semi regroupé – quelques maisons qui sont traitées par un assainissement un peu plus rustique. Quand on passe à une taille d'une centaine, ou de quelques centaines d'équivalent habitants, là ça peut être du lagunage naturel où on confie à la nature le soin d'épurer les rejets de quelques centaines d'habitants. Mais je pense qu'il faut raisonner de façon technique évidemment en associant les usagers lors de l'élaboration du projet, lors des phases d'enquêtes publiques, mais il ne faudrait pas croire que des petites solutions dispersées sont adaptées dans des zones d'habitat dense.

Francis Meilliez, *Directeur de l'UFR des Sciences de la terre, Université de Lille 1*

Si je peux me permettre d'ajouter une chose : vous posez la question de la participation citoyenne. Comment aller vers une gestion décentralisée qui est une des formes possibles de participation citoyenne ? Sur le principe, c'est vivement souhaitable. Mais à une condition qui est très forte, c'est qu'il faut vraiment que tous les acteurs qui interviendront dedans soient vraiment conscients des dimensions des problèmes. Pour avoir, depuis une bonne vingtaine d'années, essayé d'associer des élus à des formations de citoyens, je constate que les problèmes dans l'eau, sous prétexte que l'eau s'écoule comme ça facilement on a l'impression qu'on peut raisonner à court terme et sur une courte distance. Non, il faut vraiment faire passer, bien comprendre que l'eau ne connaît pas de frontières, hormis les frontières géologiques. Les effets différés sur le temps sont différenciés selon les situations : dans l'exemple de l'infiltration

tout à l'heure, 20 ans pour atteindre la nappe de la craie ici dans la région. Mais à d'autres endroits, selon la constitution géologique locale, ça va être 10 ans, 5 ans, 50 ans. Donc ce sont des problèmes qui techniquement sont vraiment très compliqués, même si les mécanismes de base peuvent être simples. C'est bien pour cela qu'il faut beaucoup, beaucoup d'accompagnement pédagogique autour de ça.

Ruth Stegassi, animatrice

Merci beaucoup ! La parole est à vous pour des questions. J'imagine qu'il doit y en avoir vu le nombre d'interventions qu'on a eues.

Question

Merci. J'avais une question pour M. Dia à propos de la ville de Saint-Louis, face au problème d'eau. Vous avez mis en place un certain nombre d'instruments et de plans, je voulais savoir deux choses : d'une part, comment vous les financiez ? Pour une partie, c'est visiblement un partenariat avec l'Union Européenne ; le reste, comment vous le financez ? Et d'autre part, si vous avez déjà avancé dans la mise en œuvre de ces plans, est-ce que vous avez une évaluation de ce que ça donne ?

Mamadou DIA, coordinateur de l'Agenda 21 à l'Agence de Développement Communal (ADC) de Saint-Louis,

Donc, je disais que les moyens qu'ils soient techniques ou financiers dans le cadre de la gestion de l'eau, ce sont des moyens nationaux. Ce sont l'Etat et ses partenaires de la coopération bilatérale ou multilatérale qui mobilisent les ressources nécessaires pour faire des investissements au niveau local. C'est peut-être là où le problème se pose ; la commune est sur le site mais n'a pas le pouvoir ni les moyens d'intervenir ne serait-ce qu'au niveau de l'aménagement urbain, du cadre urbain. Même l'Etat du Sénégal à un certain niveau fait appel à la Banque Mondiale, ou à des fonds multinationaux qui interviennent dans des aménagements. Et effectivement dans le cas des inondations il y a eu tout un système de digues qui ont été construites autour de la ville pour la protéger des inondations, avec quelques effets pervers parce que quand il y a de fortes pluies, combiné un peu à la remontée de la nappe phréatique les eaux stagnent dans la ville, dans un périmètre fermé par les digues, donc l'eau n'a plus d'exécutoire pour sortir rejoindre les cours d'eau et on a recours au système de pompage, pour pomper l'eau, la sortir de la ville et des quartiers. Au plan de l'assainissement, également sur le financement de la Banque Mondiale et des co-financements de l'Etat – la commune ne participant pas du tout, financièrement et techniquement, il y a tout un réseau d'assainissement eaux usées, eaux pluviales, en cours de réalisation dans la ville, et la construction de certaines stations de pompage, toujours pour pomper l'eau hors des quartiers, et quelques bassins d'orages (2 ou 3).

Danielle Poliautre, Adjointe au Maire de Lille déléguée à la Qualité de Vie et au Développement Durable.

Ceci étant dit la question de l'étalement urbain, je reviens peut-être au début de notre colloque, avec la construction anarchique qui pose de plus en plus de problèmes y compris dans des conditions et des moyens limités. Sans parler de l'érosion de la côte, etc. Il y a aujourd'hui le fleuve. Donc les questions de l'eau sont assez centrales avec Saint-Louis, donc on a une réflexion avec la Communauté Urbaine : comment on peut accompagner la ville de Saint-Louis autour de ces questions ? On a quelques pistes intéressantes mais on a là beaucoup de travail à faire. Est-ce qu'il y a une dernière question, très rapidement ?

Question

J'aurais voulu poser la question au technicien qui était ici ; au-delà des raisons techniques qui poussent à un certain choix, centralisé ou décentralisé, il y a parfois aussi d'autres motivations qui font que peut-être les solutions décentralisées qui seraient peut-être moins coûteuses et moins génératrices de nuisances, ne sont pas retenues. Je compare ça aussi à la production d'énergie. Quand il y a un grand équipement on sait qui le fait, qui gagne de l'argent, tandis que si on veut faire, je ne sais pas moi par exemple pour la lutte contre les inondations 5 000 citernes à 10 m³ plutôt qu'un bassin d'orage à 50 000 m³, il faut convaincre 5 000 foyers à

équiper leur logement d'une citerne. C'est bien plus difficile et on ne peut pas obliger les gens à faire quelque chose chez eux. Il y a des mauvaises raisons de profit de certains mais il y a aussi des bonnes raisons de devoir convaincre toute une série de personnes. Pour la conviction, il faut que les gens soient conscients des problèmes et des difficultés et de leur capacité à agir à leur niveau, et donc on parle parfois de la participation citoyenne. Mais est-ce que vous ici à Lille vous essayez de rendre conscients les citoyens, de les impliquer, et de leur montrer les gestes qu'ils peuvent avoir en utilisant par exemple des lessives avec ou sans phosphates, en rénovant une vieille citerne qui est dans leur maison, etc. Est-ce qu'il y a des techniques pédagogiques qu'on peut mettre au point pour convaincre le citoyen de son rôle important dans un tas de secteurs que ce soient l'énergie, l'air, les transports ou l'eau ?

Danielle Poliautre, *Adjointe au Maire de Lille déléguée à la Qualité de Vie et au Développement Durable.*

Alors, je pense qu'on a vu ce matin Anita Villers d'EDA qui jouait son rôle en tant qu'association, on a eu tout à l'heure des exemples d'associations qui jouaient leur rôle. Puisque vous interpellez la ville de Lille, je rappellerai simplement que la ville de Lille a signé un Agenda 21 local, et que dans ce cadre-là une campagne a été importante, a été menée autour du thème de l'eau, dans une campagne 2001-2002 qui était sur économiser, protéger, partager, valoriser l'eau, avec toutes les questions que vous avez posées. Et que ce travail est d'ailleurs aujourd'hui poursuivi notamment avec Christian Fédérovitch et je profite de signaler sa présence ici, qui est donc délégué aux économies d'eau.

Et c'est vrai que tout le problème, c'est est-ce que c'est plus facile de construire des grands équipements que de changer les comportements ? Mais je pense que l'avenir de la gestion de la ressource demande un changement de comportements et la compréhension des enjeux au-delà du prix et de la qualité de l'eau qui sont importants, la compréhension de la nécessité de gérer cette ressource qui n'est peut-être pas rare partout mais qui est déjà rare sur le territoire lillois puisqu'on ne sait pas si en 2015 on aura suffisamment d'eau – déjà en prélevant 20 % de l'eau dans le Pas-de-Calais, et donc cette question-là n'est pas du tout anecdotique mais une question un peu centrale pour notre devenir de ville durable.

Un intervenant

Cette présence de l'eau dont on parlait tout à l'heure est très importante comme élément pédagogique. Le fait qu'on ait macadamisé, tout imperméabilisé, et qu'elle soit renvoyée en sous-sol, non plus visible donc plus présente comme matière, comme élément, un des éléments qui nous configure, qui nous construit, qui nous traverse, qui est un flux majeur de la ville, il faudrait la faire réapparaître. Lorsque l'on voit à Bruxelles les maillages bleus, on fait réapparaître l'eau bien sûr mais ça tient sur des quartiers périphériques, peut-on la faire réapparaître, ça c'est une question dans cet espace public-là, dans cet espace urbain-là où il est dense aussi ?

Quand on se promène à Lille, on voit encore énormément de carrefours goudronnés, énormément d'espaces où il n'y a pas un élément végétal, c'est quelque chose qui existe aussi chez nous. Alors, cette dimension pédagogique, qui ne soit pas simplement du papier mais incarnée dans l'espace de la ville où l'eau joue, s'amuse, rigole, peut-on la rendre présente ? Est-ce que ce n'est pas un plan majeur ?

Danielle Poliautre, *Adjointe au Maire de Lille déléguée à la Qualité de Vie et au Développement Durable.*

Je pense que le projet de renouvellement urbain de la ville de Lille est justement une bonne opportunité pour repenser la manière d'aménager la ville, pas seulement construire de la haute qualité environnementale qui récupère l'eau de pluie mais aussi toutes les techniques alternatives, toutes ces questions-là sont au cœur de notre propos de projet de renouvellement urbain comme je crois dans toutes les villes qui justement travaillent sur la question de la ville durable, la question de l'eau est assez centrale.

Je veux remercier tous les partenaires de cette session. Si vous le permettez, je pense qu'on va en terminer aujourd'hui. Simplement pour dire quelques mots. Oui, vous souhaitez...

Un intervenant

D'abord le sens de l'implantation des villes était lié à un site, à un croisement, et le développement de ces villes – on pourrait se dire que la fortification ou la constitution d'un pré carré au 17^{ème} pourrait n'avoir qu'une logique militaire, donc tout d'un coup des villes se développent parce qu'elles ont un poste de garnison. On constate que ce n'est pas du tout une logique uniquement militaire mais que ça va être le renforcement de logiques qui étaient anciennes ; la ville s'était implantée parce qu'elle permettait de franchir, je prends l'exemple de Bouchain, l'estuaire constituant la rencontre de la Sensée et de l'Escaut ; Cette ancienne voie romaine va permettre une occupation humaine qui progressivement va prendre un statut militaire particulier parce qu'elle participe de tout le réseau de contrôle de l'Escaut. Si vous voulez aujourd'hui, je trouve qu'on est toujours dans une logique très segmentée – je suis dans une logique Agenda 21 donc je vais traiter l'eau sous la dimension approvisionnement/déchets et pas sous la dimension projets, or... Cette dimension-là donnait du sens au citoyen ; l'usage, la rencontre dans les mobilités, dans l'environnement urbain ; là on commence à donner une valeur ajoutée à un investissement qui lui, effectivement, peut être analysé sous un angle technique, budgétaire, ...

Danielle Poliautre, *Adjointe au Maire de Lille déléguée à la Qualité de Vie et au Développement Durable.*

Si vous le permettez, on ne va pas refaire même s'il mériterait effectivement d'être poursuivi le débat sur les questions que vous soulevez. Je crois que l'eau mérite effectivement qu'il y ait un engagement fort de tous, y compris aujourd'hui on va s'engager dans l'agglomération lilloise dans l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux où toutes ces questions devront être posées, c'est vrai que ces questions-là sont centrales pour l'avenir de son territoire. Je crois qu'on va en rester là ce matin. Alors je me permets au nom des trois partenaires, non pas de tirer des conclusions ; je voudrais simplement dire que le but de ce colloque, un texte vous avait été transmis en tant que participant pour un engagement à poursuivre l'échange d'expériences autour de la ville durable et les questions qui viennent d'être posées montrent qu'il est nécessaire de poursuivre notre réflexion ensemble.

Ce qu'on peut peut-être retenir ; je vous soumetts 4 grandes questions qui ont été au cœur de nos 3 journées ; à la fois nous allons publier les actes, qui seront illustrés avec les dessins intéressants dans les ateliers hier, les actes avec les interventions, les ateliers, et enrichir le texte qui était un texte martyr qu'on essaiera de diffuser dans nos différents réseaux pour essayer de voir comment on peut, les uns et les autres, s'engager à poursuivre. Réseaux principalement européens mais j'en profite également pour remercier nos partenaires de Saint-Louis et d'Oujda qui nous ont accompagnés dans ces 3 journées. Je retiens 4 grandes questions qui me semble-t-il ont été au cœur de nos 3 journées.

- une question centrale autour de **l'espace** et notamment des limites enrichies de l'apport d'Olivier Mongin qui, je pense, nous a permis de nous interroger sur les limites de la ville ? Finalement quand on parle de la ville, c'est quoi ? Quel territoire ? A quelles limites ? La question des fortifications dans les réseaux des villes fortifiées, et au-delà la notion de public/privé ? Le chez soi, qui peut être son habitation, son quartier, sa ville ? Et puis les autres, à quelle échelle ? L'échelle justement du quartier, de la ville, voire de la région, ou du monde ? C'est quoi l'échelle des autres quand on sort de chez soi ? L'échelle du territoire, comme une question pour le développement durable, on voit bien et on l'a vu avec Alain Alpern, avec l'Agence de l'eau ou avec Francis Meilliez, quand on parle de l'eau, le territoire ça ne peut pas être la ville, ce sont donc les échelles de territoire qui sont questionnées dans la notion d'espace ; ça a été abordé y compris sur l'aspect de la mixité sociale et la question de la mobilité, des déplacements, la question que posait d'ailleurs Olivier Mangin : les villes durables, villes étalées ou villes repli ; des questions pour nous demain extrêmement importantes, avec la question de la ville dense qui a été peu abordée voire un peu rejetée dans un atelier donc le problème n'est pas résolu, et pourtant la ville s'étale de plus en plus, et on l'a vu sur l'eau, où il faut des kilomètres de réseaux parce qu'il y a 30 maisons dans un nouveau lotissement, etc., mais aussi par rapport à la nature, le mitage du paysage, le mitage de la nature, donc la question de la ville dense, l'espace, l'occupation de l'espace, finalement **le rapport de l'homme à l'espace dans la ville**, le « dedans –dehors », comme je l'ai dit, la question de l'emprunte écologique. La ville est-elle uniquement un lieu de flux ? Souvent les villes se sont faites autour de la question des flux (flux marchands, déplacements). **La ville est-ce que c'est ceux**

qui y habitent, ou ceux qui y viennent travailler ou se détendre tous les jours ? On voit bien que la question de l'espace a été fortement questionnée.

- La deuxième grande question, me semble-t-il, **est comment les espaces sont reliés entre eux ?** Au niveau des infrastructures, on a vu que le TGV était un lien entre les villes globales, mais également les fleuves, qui relient des espaces. Mais finalement, **est-ce que ce ne sont pas les hommes qui sont les liens les plus importants entre les espaces ?**
- D'où la troisième question qui a été au cœur de nos 3 journées : la question des réseaux. La recherche de la maîtrise de son devenir peut-elle se mener à l'échelon local, ou doit-elle se mener à un échelon différent ? Notamment à l'échelle des villes, à l'heure de la mondialisation. Au moment où on peut considérer que l'Europe est en panne, comment s'enrichir les uns des autres, et on l'a vu ne serait-ce que dans l'exemple des tarifications progressive, mais aussi avec tout type d'expériences au cours de ces journées, comment s'enrichir non pas pour reproduire, non pas pour transférer une expérience sur un autre territoire ? **Chaque territoire est unique**, avec son patrimoine, les villes fortifiées, son patrimoine humain, végétal, culturel, etc. Donc, il ne s'agit pas de transférer, de reproduire mais d'intérioriser des expériences et s'enrichir devant la complexité de toutes ces questions.

Les ateliers ont également permis de montrer comment une diversité peut être très productive. J'ai été impressionnée par la qualité des ateliers. Je crois qu'on aura beaucoup à retravailler et à reprendre. Ce qui a été travaillé au cours de ces ateliers, diversité d'acteurs, je pense que c'est un élément intéressant dans notre colloque : on a eu des élus, des techniciens, des urbanistes, des associations, des habitants, qui ont croisé leur réflexion et se sont fécondés les uns les autres. Il y a eu des réflexions extrêmement fécondes, même si elles ont porté plus sur les questions que sur les réponses, mais c'est en se posant les bonnes questions qu'on trouve les bonnes réponses. Je crois qu'elles ont cerné des questions extrêmement importantes sur lesquelles il va falloir continuer à travailler.

- Dernier aspect, et pas des moindres, il me tient particulièrement à cœur, c'est la question de la démocratie et de la gouvernance. Ça renvoie à la gouvernance au niveau du territoire, de l'espace, par rapport au temps. Donc la question par rapport à la ville durable, est-ce qu'on a le temps de la démocratie, du débat ? Ça a été clairement posé au cours de nos journées à la fois pour la ville, qui est un organisme vivant qui a une histoire. Comprendre son passé pour mieux se projeter, mieux maîtriser son avenir. Ça a été aussi très présent dans la réflexion au cours de nos journées, notamment avec le réseau septentrion et le CAUE. Surtout pas des villes musées, même s'il faut garder un patrimoine important. Comment ne pas figer les villes mais conserver en même temps le patrimoine le plus intéressant.

La gestion de l'eau n'est pas des moindres dans ce patrimoine, au-delà de l'aspect gestion quotidienne, il nous faut pouvoir la préserver comme patrimoine national et mondial.

Comment faire la ville de demain avec les hommes d'aujourd'hui ? Ça a été beaucoup abordé notamment avec Olivier Mongin et la représentation mentale. Cette représentation mentale de la ville, qui peut être négative : on cherche à quitter la ville parce qu'elle est, dans la tête, lieu de pollution et chercher la nature, il y a aussi la représentation mentale de la nature, ça a été dit de manière fort intéressante hier dans un atelier, finalement est-ce que ce n'est pas aujourd'hui dans la ville qu'on protège le plus la biodiversité de la nature plutôt que le mitage de la ville étalée et le développement d'une agriculture intensive, mais aussi, c'est dans la ville qu'on trouve les arbres les plus anciens. Donc la question de la représentation mentale et finalement de la culture : comment modifier les comportements, comment apprendre collectivement et apprendre les uns des autres. C'était vraiment une question centrale de ce colloque. Je pense qu'on ne part pas de rien, on peut, s'appuyer sur des exigences, des expériences. On ne commence pas un exercice démocratique aujourd'hui, mais il faut le temps nécessaire de la gouvernance pour apprendre collectivement.

Ce qui a été abordé aussi, par Olivier Mongin et par des élus, c'est la question du retour du politique. On est devant des questions hautement politiques, et pour faire de la gouvernance, encore faut-il avoir des partenaires politiques qui aient conscience des enjeux.

Je terminerai en reprenant deux phrases fortes. Hier quelqu'un disait « il faut absolument que l'on puisse évaluer ce qu'on fait » donc en matière de la démocratie, il faut évaluer ce qu'on fait pour mieux évoluer. Je trouvais que c'était tout à fait intéressant, comment évoluer en évaluant. La deuxième phrase, ça a été dit ce matin : « j'espère que ce colloque permettra d'irriguer notre réflexion ». Alors je terminerai moi-même en disant que peut-être si ce colloque a permis d'irriguer nos réflexions, peut-être que ça permettra de fertiliser la ville durable, ce à quoi on aspire dans notre imaginaire, et j'espère que ça ne restera pas une utopie, mais que ça deviendra une réalité. Voilà ce que j'espère de ce colloque.

Merci à tous les participants, que ce soit ceux qui ont contribué à la réflexion dans les sessions, que ce soit aux interventions, le temps des débats est toujours trop court. Merci à nos partenaires qui sont intervenus pour préparer ce colloque autant que nos partenaires financiers. Ce que je souhaite, c'est que le texte qu'on vous a remis, on va essayer de faire un débriefing entre partenaires, essayer de réintroduire les questions et l'enrichissement des travaux, et on aura peut-être l'occasion de le diffuser dans nos propres réseaux, voir comment poursuivre la réflexion. En tout cas s'il y a une seule conclusion, c'est la mienne j'espère que c'est la vôtre, c'était le but de ce colloque, c'est qu'il faut absolument continuer à s'enrichir les uns des autres, entre territoires, entre acteurs, entre disciplines. Je crois que là, il y a un chantier qui a commencé avec ce colloque. S'il a donné l'envie à d'autres de continuer, d'y apporter des pierres successives pour qu'il soit durable, il aura été utile. Merci à tous.



LES ATELIERS



LES ENJEUX DE MIXITE AU CŒUR DES VILLES	PRESIDENT	OLIVIER	MONGIN	REVUE ESPRIT
	ANIMATEUR	SOPHIA	LABADI	UNESCO
	RAPPORTEUR	JOHN	CROWLEY	CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE COMPARATIVE EN SCIENCES SOCIALES
LA PARTICIPATION AUX DECISIONS LOCALES	PRESIDENT	MICHEL	MOUSEL	ASSOCIATION 4 D
	ANIMATEUR	DAVID	ALCAUD	CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE COMPARATIVE EN SCIENCES SOCIALES
	RAPPORTEUR	ANTOINE	GOXE	REVUE DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES
REGULATION DES FLUX DANS LA VILLE	PRESIDENT	MARC	SANTRE	VILLE DE LILLE
	ANIMATEUR	CLAIRE	COLOMB	UNIVERSITY COLLEGE LONDON
	RAPPORTEUR	PHILIPPE	DOUCET	EXPERT-CONSULTANT EN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL EUROPEEN ET TRANSFRONTALIER
DENSITE URBAINE ET QUALITE DE VIE	PRESIDENT	ALAIN	CAMBIER	ECRIVAIN, PHILOSOPHE
	RAPPORTEUR	FANNY	FRIGOUT	CAUE DU NORD
	ANIMATEUR	OLIVIER	MASSON	UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN
PEDAGOGIE ET INTERPRETATION DE LA VILLE	PRESIDENT	BAUDOIN	GERMEAU	ESPACE ENVIRONNEMENT
	ANIMATEUR	BEATRICE	AUXENT	CAUE DU NORD
	RAPPORTEUR	PIERRE		ABCD, AGENCE D'INGENIERIE CULTURELLE
HAUTE QUALITE DE VILLE ET ECOSYSTEME	RAPPORTEUR	JOEL	MERLIN	INSTITUT BRUXELLOIS DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
	ANIMATEUR	RUTH	STEGASSY	France CULTURE
LA PLACE DES CULTURES LOCALES DANS LA REALISATION DE LA VILLE DURABLE	PRESIDENTE	CATHERINE	CULLEN	VILLE DE LILLE
	ANIMATEUR	MYRIAM	STOFFEN	VRIJE UNIVERSITEIT BRUSSEL COSMOPOLIS
	RAPPORTEUR	PATRICIA	INGALINA	UNIVERSITE PARIS 12
NOUVEAUX SAVOIRS, NOUVEAUX METIERS, NOUVELLE FILIERE	PRESIDENT	DANIELLE	POLIAUTRE	VILLE DE LILLE
	ANIMATEUR	DIDIER	COPIN	CCI LILLE METROPOLE
	RAPPORTEUR	THORSTEN	SCHAUZ	UNIVERSITE DE DORTMUND FACULTE D'URBANISME ET PLANIFICATION
LA NATURE EN VILLE	PRESIDENT	ERIC	QUIQUET	VILLE DE LILLE
	ANIMATEUR	FRANCOIS	FREYTET	VILLE DE LILLE
	RAPPORTEUR	PASCAL	RAVEL	GREET INGENIERIE

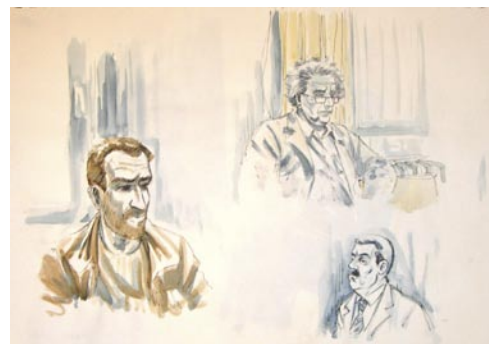




> Les enjeux de « mixité » au coeur des villes



La ville durable devrait être une ville diversifiée, « mixte » comme on le dit couramment en France, à la fois d'un point de vue culturel, économique et social, et d'un point de vue fonctionnel. Il s'agit en effet aussi de refuser des phénomènes de plus en plus répandus comme la « gentrification », la « ghettoïsation », les villes mono-fonctionnelles, qui sont à des degrés divers porteuses d'exclusions, de replis sur soi, de désinvestissement citoyen, d'incivilités et sont créatrices d'un point de vue général d'une dégradation du rapport des individus à leur environnement territorial ; ce qui n'est pas sans conséquence sur l'attractivité à tous égards de la ville, alimentant des dynamiques négatives pour le territoire et les acteurs locaux.



Artiste : Frédéric Druart

> Pour agrandir l'image Cliquez ici

> Pour voir toutes les images de l'atelier Cliquez ici

John Crowley, CIR

Les discussions de l'atelier, qui ont touché à de nombreux cas géographiques, ont tourné autour d'un *leitmotiv* : les connexions complexes qu'entretiennent l'embourgeoisement et une certaine idée de la mixité, de la diversité, de la vitalité de l'espace urbain. En effet, si une interprétation littérale de la notion d'« embourgeoisement » en ferait la négation de la mixité par sa définition même – des quartiers où il n'y aurait plus que des « bourgeois », la réalité est plus complexe. Comme l'ont souligné de nombreux travaux sur l'évolution des grandes villes à l'ère de la mondialisation, la tendance est moins vers l'uniformisation de l'espace urbain (phénomène qui concerne plutôt les banlieues) que vers de nouvelles polarités. En particulier, les classes relativement aisées qui, prenant possession de quartiers à l'immobilier relativement moins coûteux et poussant ainsi les prix vers le haut, favorisent des formes spécifiques de mixité par leur appel aux services (restauration, garde d'enfants...) de populations immigrées récemment arrivées et souvent précarisées. À la limite, et en caricaturant, mixité (sociale) et diversité (culturelle) peuvent ainsi sembler s'opposer dans la société en « sablier ».

Autant dire que la mixité ne peut s'analyser comme propriété d'un lieu considéré isolément, mais doit se comprendre comme caractéristique d'un tissu urbain dans sa totalité, y compris ses banlieues proches et de plus en plus lointaines. Les transformations de la mobilité favorisent des formes de spécialisation (micro-)territoriale qui peuvent évoluer grandement selon le cycle du nyctémère. Tel quartier qui accueille le jour un emploi diversifié et non résident, mais se recentre le soir sur les seules activités culturelles, est-il « mixte » ou non ? Clairement, les mouvements pendulaires des travailleurs n'assurent qu'une pseudo-mixité, mais bloquent en tout cas les formes les plus extrêmes de mono-fonctionnalité.

Sans que les discussions permettent d'esquisser une conclusion tranchée, il apparaît en tout cas que l'analyse (ou la promotion) de la mixité sur la seule dimension résidentielle ne peut que rester incomplète. La mixité, c'est aussi, nécessairement celle des usages, dont l'évolution (par exemple la désindustrialisation des villes) ne peut s'envisager uniquement de manière négative. De même, la mixité, c'est celle des connexions et des rencontres, que la proximité physique ou résidentielle ne suffit jamais à garantir. Il ne faut pas sous-estimer les tensions entre les différentes dimensions de nos imaginaires de l'urbain.





> La participation aux décisions locales



La ville durable repose sur une dynamique locale d'acteurs associés et investis dans les décisions qui concernent l'évolution de leur territoire. Si l'on parle souvent de consultation et de communication, voire de démocratie locale, l'appropriation par les habitants de leur ville requiert une véritable coproduction entre les acteurs locaux de statuts différents, non seulement en matière de prise de décision mais aussi d'élaboration. Il s'agit en effet de favoriser les échanges entre les différentes composantes de la société locale et de rendre caduques les hiérarchies traditionnelles de pouvoir, sans renoncer à l'expertise et à l'exercice des responsabilités. L'atelier sera l'occasion de discuter de ces dynamiques et des retours d'expérience en la matière.

David Alcaud, CIR rapporte que l'atelier très riche a soulevé deux questions fondamentales : comment co-produire de l'action publique démocratique ? Quelle place les « publics » peuvent-ils effectivement tenir à l'ère de la « démocratie participative » ? Les participants ont souligné qu'ils existaient deux mouvements différents à la source de la constitution des instances de consultation : d'une part, un « mouvement descendant », organisé par la collectivité à destination des habitants ; d'autre part un mouvement ascendant, d'organisation de la population qui se mobilise le plus souvent sous la forme d'associations loi de 1901. Il est ressorti des débats que quelle que soit la forme prise, la vitalité de la démocratie va dépendre à la fois de la volonté de la collectivité et de la volonté des habitants, et revêt donc un caractère volontariste. Selon la plupart des participants, la démocratisation (du niveau municipal par exemple) nécessite, outre la volonté des élus, la mobilisation des habitants, organisés ou non, et est en cela complexe ; dès lors, la démocratie participative serait « introuvable », l'intervention des habitants étant souvent crainte par les élus et même combattue par les associations et ignorée par le droit. L'atelier a donc été l'occasion de revenir sur les limites objectives de la participation, en termes de compétences *déléguables* à la population, et plus largement en termes de capacité / volonté de la population à investir ces instances. Les débats ont dès lors aussi porté sur différentes questions découlant de ces bilans mitigés.

Les retours d'expérience qui ont été évoqués démontrent l'importance de discours de valorisation des intérêts privés, tels que les syndromes « *Not in my backyard* » (NIMBY). De même lorsque ce sont des associations de quartier qui prennent la parole, on aboutit à des mobilisations de type « *Not in our streets* » (NOOS), exprimant les refus des riverains d'équipements, même d'intérêt général, qui sont considérés comme pouvant entraîner des nuisances ou comportant des risques, dans leur périmètre d'habitation.

L'animateur de l'atelier, qui rapporte également ces lignes, a conclu les débats en insistant sur le fait que les instances de participation présupposent trois postulats discutables : d'une part, que le consensus et l'acceptation des décisions par les citoyens soit à rechercher absolument ; d'autre part que les citoyens sont désireux de participer à la prise de décision et que leur avis soit motivé et « compétent » ; enfin que les acteurs encadrant la participation puissent être objectifs et capables d'interpréter les résultats sans introduire de biais malgré toutes les contraintes évoquées par l'ensemble des participants à l'atelier, qu'ils soient citoyens, représentants d'associations, consultants, agents publics ou élus.





> Régulation des flux dans la ville



La réalisation de la ville durable suppose que les habitants se sentent bien dans leur environnement et puissent pérenniser et développer des manières d'être et de vivre leurs identités et leurs cultures compatibles avec celles des autres habitants de la ville. Il s'agit ainsi de réaliser un espace public local pluraliste, respectueux de la diversité culturelle, y compris au regard des identités locales, des mémoires territoriales comme celles des quartiers, souvent bafouées par la modernité et les projets urbains traditionnels.

Introduction au thème et questionnements (Claire Colomb) :

Il faut d'abord clarifier de quels flux parle-t-on?

- Flux d'hommes, de marchandises, d'information et de savoirs? Flux d'énergie, de capitaux?
- Flux internes à la ville ou flux externes (entre villes)?
- Parle-t-on de réseaux (support des flux) ou de mobilités (processus)?

La ville a toujours été un lieu de flux / d'échange et de convergence de flux. Olivier Mongin a souligné, dans son intervention du lundi 29 mai, que les villes européennes traditionnelles étaient en partie définies par leur fonction et leur capacité de contrôle des flux (le seuil / l'octroi): qui entre, qui sort dans un espace déterminé ?

Cette capacité a été remise en cause au cours des dernières décennies par des changements majeurs :

- Changement du rôle de l'Etat Nation dans la régulation des flux ;
- Changements technologiques (émergence des NTIC) ;
- Intensification et mondialisation des échanges économiques ;
- Effets combinés du changement de système économique et des transformations de la gouvernance et de l'action publique nationale/locale: deux thèses s'opposent ! Résurgence des villes comme acteurs clefs du développement (Patrick Le Galès) ou au contraire, villes de plus en plus 'démunies' et impuissantes face aux mouvements mondiaux de capitaux qui déterminent leur destin?
- Etalement urbain et effacement des frontières de la ville.

Ces changements ont mis les flux au cœur de la problématique du développement durable :

- L'intensification des flux de biens et de personnes a des effets économiques, sociaux et environnementaux de plus en plus lourds (externalités négatives, risques et dangers)
- Le développement urbain des villes est de plus en plus 'soumis' aux flux (automobile)
- Changement (déclin ?) de la capacité des villes et de l'Etat Nation à réguler et contrôler les flux
- Fin du pétrole bon marché...



Idées de thèmes à débattre lors de l'atelier:

- Transport et mobilité durable dans la ville (transport à l'ère post pétrole ; mobilité et exclusion sociale/spatiale).
- Circulation de l'information et du savoir : rôle des NTIC dans le développement durable : télétravail, réduction de la mobilité physique, etc...
- Flux d'immigration, mobilité globale et intégration dans la ville (capacité d'innovation des villes en termes de politique d'intégration)
- Thèmes transversaux : Gouvernance, régulation et échelles territoriales et administratives - quelles échelles sont les plus appropriées ? Pour quels thèmes a-t-on besoin de coopération transfrontalière, transnationale, européenne ?

Questions aux participants :

- Quels sont pour vous les aspects essentiels du débat 'gestion des flux & développement durable' ?
- Quelle est l'expérience de votre territoire ? (Bonnes pratiques et réponses politiques)
- Quelles pistes d'action urgentes ? Quelles coopérations futures?

Discussion entre les participants :

- Situation actuelle : la ville subit les flux et les politiques publiques suivent l'adaptation de l'offre à la demande. Par ailleurs un certain nombre de domaines de régulation sont hors du champ d'intervention des villes (immigration et transport – en partie des politiques nationales). Pour les villes, reprendre le contrôle social des flux de transport est difficile !
- Quels sont les leviers d'action au niveau local ? Prix des transports publics / taxe sur les trajets automobiles en centre-ville (la 'Congestion Charge' à Londres) : posent des problèmes en termes d'équité sociale. Pour l'instant la meilleure régulation de l'usage de la voiture semble être la régulation du stationnement ! Il faut créer une contrainte : à Lille 65% du stationnement est illégal. Mais une politique de 'répression' (retrait de permis pour stationnement sauvage) mise en place au seul niveau local est inenvisageable, car elle créerait une compétition entre villes voisines. La coercition sur la voiture entraîne une baisse d'attractivité économique ! Une telle politique ne marcherait que si mise en œuvre à une échelle plus large.
- Débat coercition / incitation : il faut être coercitif, ne pas avoir peur de l'autorité et des règles pour l'intérêt général ! Savoir manier la carotte et le bâton. Problème de l'acceptation du contrôle et de la régulation de la mobilité individuelle (notamment de la voiture) : il faut développer les arguments autour du lien entre contrainte subie et valeur-ajoutée pour l'individu et la collectivité !
- Pour optimiser les flux dans la ville dans le temps, rester ouvert à des évolutions qu'on ne connaît pas, il faut promouvoir un urbanisme flexible / urbanisme d'adaptation basé sur les potentialités de la situation locale (exemple : Parc JB Lebas et couloir de bus au milieu). Revoir les règlements d'urbanisme, les contraintes du foncier ; prendre des décisions réversibles !
- Le besoin de mobilité : y a-t-il un droit à la mobilité ? La fluidité et la mobilité font partie de la valeur ajoutée du mode de vie urbain ! Cependant en ville on peut se permettre d'être sédentaire : tout est dans un rayon proche (le « luxe de la sédentarité »). Mais en banlieue pavillonnaire, en secteur péri-urbain, l'exclusion sociale et spatiale peuvent réduire l'accès la mobilité (prix du métro trop cher ; banlieue pavillonnaire non desservie par transports publics).

• Adapter la demande à l'offre ? Les mobilités doivent s'adapter aux ressources disponibles, au potentiel. Adaptation de l'espace ET gestion des temps (bureau des temps / « 24 h city »). Les services en ville : localisation et dispersion sont clefs pour réguler les mobilités !

Recommandations :

- Mutualiser les expériences / la communication pour que la contrainte définie par l'intervention des pouvoirs publics soit acceptée, car vécue comme contrepartie à un plaisir (aujourd'hui, parler de contrainte est très péjoratif !) Assurer la visibilité d'une politique par un marketing 'social' pour démontrer comment concilier intérêt particulier et intérêt collectif + faciliter l'organisation du vivre-ensemble par des règles mieux admises. Lier déplacement et plaisir (vélo).
- Porter ce discours collectivement (à grande échelle) pour éviter les effets de concurrence entre villes !
- Promouvoir l'équité sociale dans l'accès au transport et l'amélioration du transport public. Toute politique de logement social doit être axée sur l'accès au transport et l'accessibilité.
- La diversité des flux : la ville lieu d'échanges, besoin de mobilité, adaptation espace temps, adaptation en termes de potentialités,
- Les services en ville : localisation et dispersion sont clefs pour réguler les mobilités !
- Faciliter « l'accompagnement à la mobilité » : services dans les transports pour usagers à mobilité réduite ; facilités diverses (douches pour cyclistes dans les entreprises) ; adapter l'information et la signalisation (pas seulement des cartes routières pour les automobilistes !)
- Remettre le piéton au coeur de la façon de penser la ville et réorganiser la ville autour du trajet à pied (équitable et durable) : planifier un maximum de choses à portée du piéton, adapter les services et les livraisons). Le plus important c'est la personne (et ses relations), pas les flux !

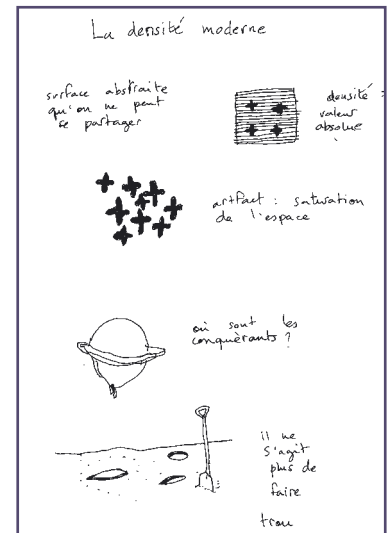


> Densité urbaine et qualité de vie



Qu'elle soit faible ou forte, la densité urbaine peut être plus ou moins bien perçue selon qu'un équilibre s'établit ou non entre différents indicateurs : la concentration de la population, l'intensité de l'activité, la densité du bâti, la qualité des formes architecturales et urbaines, l'offre d'espaces publics, etc.

En précisant les indicateurs et en développant une appréhension plus globale du concept de densité, l'atelier s'attachera à dépasser les idées reçues et l'opposition simpliste entre habitat individuel et habitat collectif pour élargir le champ d'analyse et considérer d'autres possibilités de bâtir.



Artiste : Sophie Gaucher

> Pour agrandir l'image Cliquez ici

> Pour voir toutes les images de l'atelier Cliquez ici

Fanny Frigout – Directrice adjointe - CAUE du Nord

Dans nos territoires européens, la densité urbaine connaît des formes spécifiques, liées à l'héritage de la ville carbonifère du XIXe siècle. Ainsi Manchester a vu sa population multipliée par dix à la fin du XIXe siècle. Depuis quelques années, au contraire, la ville semble confrontée à l'étalement urbain et à la consommation excessive de ressources non renouvelables qui lui est associée. En réaction à ces phénomènes, la notion de densité, liée à celle de ville compacte, est convoquée par les acteurs de l'aménagement, au prétexte que la densité générerait automatiquement un urbanisme vertueux favorisant une économie de l'espace et des ressources naturelles. Mais la densité ne doit pas être entendue comme une valeur positive en soi : le caractère plus fusionnel que convivial de certaines grandes manifestations festives démontre que la proximité spatiale n'est pas garante d'urbanité.

La notion de densité nécessite donc d'être analysée finement car elle peut recouvrir des réalités très diverses.

1 - La densité est parfois prise dans un sens strictement technique. C'est alors un rapport, une fraction arithmétique, une quantité rapportée à une surface, c'est-à-dire une zone abstraite, sans qualité autre que celle de ses dimensions. Dans cette approche, la parcelle, avec ses qualités géographiques et topographiques, disparaît au profit d'une mesure, une valeur technocratique qui tend à devenir une valeur absolue.

La densité, vue comme une donnée quantitative et technique, est réductrice et ne peut pas générer spontanément la qualité. C'est pourquoi le concept de densité ne peut pas être un élément moteur du projet urbain. C'est le projet de vie, fondé sur des valeurs communes, qui seul peut nourrir le travail d'urbanisme, c'est lui seul qui peut l'aider à trouver les moyens d'installer au mieux une communauté dans des espaces urbains.



2 – La densité, conçue comme une mesure, reste un concept flou si elle ne rend pas compte de la complexité des éléments pris en compte : densité du bâti ou densité de la population, densité réelle ou densité perçue par les usagers (la cité-jardin, perçue comme de faible densité, est souvent plus dense que les zones construites de barres et de tours, ressenties comme très denses), limites du territoire auquel se réfère la densité (îlot, quartier, ville,...), intégration ou non des espaces et des équipements publics dans la surface de référence, etc.

« La densité », approchée le plus souvent au singulier, comme une valeur absolue, n'apporte pas de réponse aux problématiques posées par le développement durable, et il paraît plus pertinent d'aborder la question urbaine sous l'angle de la variété des densités (quantitatives et qualitatives), porteuse de complémentarités entre les quartiers. De ce point de vue, il peut même apparaître opportun de dé-densifier certaines opérations.

En conclusion, la densité ne semble pas être un concept opérant pour générer de nouvelles alternatives dans la conception urbaine. Elle semble au contraire faire largement appel à des présupposés et résulter le plus souvent du pur arbitraire. La réflexion sur le développement durable nécessite de trouver des raisons motrices pour organiser le mieux vivre ensemble. Celles-ci doivent s'appuyer sur ce qui fonde la spécificité de la ville, faite de durée, et d'histoire collective. La densité, utilisée avec prudence, peut néanmoins servir d'indicateur.

Bien sûr de nombreuses questions restent en suspens et le temps du débat n'a pas permis de croiser les différents indicateurs de densité que sont la concentration de la population, l'intensité de l'activité, la densité du bâti, la qualité des formes architecturales et urbaines, l'offre d'espaces publics. Néanmoins, l'intérêt suscité par les questions a amené le groupe à solliciter la mise en place d'un atelier permanent sur le thème.

Référence bibliographique : « Inside Density » International Colloquium on Architecture an Cities - mai 2003 - Ed. La Lettre Volée.





> Pédagogie urbaine et interprétation de la ville



La pédagogie urbaine pose les questions de transmission d'éléments relatifs à la ville pour la rendre compréhensible, intelligible et appropriable. Elle détermine les moyens de transmission de corpus de connaissances considérés comme nécessaires. Elle se doit de s'adapter aux publics choisis en favorisant, par exemple, une pédagogie active et un réinvestissement dans l'action.

L'interprétation de la ville propose une approche favorisant la curiosité, suscitant des formes de révélation des lieux et d'enrichissement de chacun. Elle pose aussi la question des représentations de chacun et de leur expression.

Ces deux approches sont complémentaires. Elles peuvent se conjuguer pour impliquer les habitants aux projets de développement urbain durable : comment bien les associer et s'inscrire dans un cadre de « bonne gouvernance » ?



Artiste : Dimitri Vazemsky

> Pour agrandir l'image Cliquez ici

> Pour voir toutes les images de l'atelier Cliquez ici

Par **Béatrice Auxent** – Architecte CAUE du Nord

Les échanges ont permis que chacun présente ses outils et expériences et finalement de dégager quelques conclusions partagées.

Dans le cadre du projet Septentrion « De la ville forte à la ville durable », le CAUE du Nord, accompagné du laboratoire de recherche GERIICO de Lille3, a développé des parcours d'« indices dans la ville » et de « chemins de traverses ». Pour les premiers, il est question de relever les représentations que chacun se fait de thèmes liés au développement durable en photographiant des éléments de la ville forte. Pour les deuxièmes, il s'agit de susciter auprès des habitants des visites exprimant leur vécu de la ville, leurs usages de celle-ci. Ces parcours provoquent la mise en évidence que chacun a une partie du vécu de la ville. La richesse apparaît par l'expression et la juxtaposition de ces points de vue.

Une autre expérience à Saintes, dans le cadre d'un dispositif « Habitat et vie sociale », a mis en œuvre une démarche d'interprétation en amont d'une démarche plus classique de concertation. L'interprétation, un peu comme la poésie, ça ne sert à rien sinon à mieux vivre ! Ne pas lier l'interprétation à une procédure permet une narration plus libre de la ville. Prendre la parole et être écoutés est essentiel pour un apprentissage du débat d'idées. Cette expérience de Saintes a ensuite nourri les premières expériences de promenades urbaines.

Une autre expérience, en Seine Saint-Denis, de jumelage de classes a permis de recevoir l'autre dans sa ville et de la faire visiter. Rien de particulier n'était attendu de cet échange, mais cela a permis l'expression et finalement la récolte de ce que l'on n'attendait pas. C'est la situation inhabituelle qui crée la prise de parole.



> Pédagogie urbaine et interprétation de la ville

Des expériences existent aussi dans le cadre de procédures telles que PLU et SCOT. Des enquêtes de terrain, des micro-trottoirs permettent de sortir de la simple permanence dans un lieu fixe. Il s'agit aussi de rendre les choses intelligibles pour que puissent s'exprimer éventuellement des points de blocage ou des sentiments d'adhésion.

Des manifestations décalées comme des fêtes, des lieux différents comme les jardins communautaires, permettent d'atteindre des personnes qui ne s'expriment pas d'habitude. Une rencontre avec un poète, un acteur peut permettre une mise en confiance. Pour les enfants notamment, le passage par l'utopie est utile avant de susciter des avis sur les projets d'aménagement. Le culturel et le festif permet de rassembler et d'interpeller. Une installation éphémère dans l'espace public provoque, focalise, fait s'exprimer.

C'était le cas par exemple de l'installation sur le parvis de Beaubourg de grandes lettres écrivant le mot EXIT, ou l'installation de ruches de pollinisation urbaine. Le décalage présente des failles qui ouvrent au dialogue, à l'expression. Encore faut-il s'organiser pour l'entendre.





> Haute qualité de ville et écosystème



Les villes sont des écosystèmes artificiels qui vivent par un ensemble d'activités qui transforment en permanence l'environnement. Concevoir la ville comme un métabolisme vivant permet de mieux comprendre le développement urbain durable. Cette approche souligne l'importance de la qualité de vie, qui définit en quelques sortes l'identité de la ville. Cette dernière doit permettre aux habitants de vivre en harmonie avec leur environnement dans un équilibre entre ses différentes dimensions (économique, culturelle, écologique, sociale). Il ne faut plus voir la ville comme un ensemble bétonné, mais comme un lieu d'interactions, capable de changer et d'évoluer vers une haute qualité de vie.



Artiste : Pierre Alexis Deschamps

> Pour agrandir l'image Cliquez ici

> Pour voir toutes les images de l'atelier Cliquez ici

Bertrand Wert, *assistant de recherche au CIR*

Orientations initiales :

Les villes sont des écosystèmes artificiels qui vivent par un ensemble d'activités qui transforment en permanence l'environnement. Concevoir la ville comme un métabolisme vivant permet de mieux comprendre le développement urbain durable. Cette approche souligne l'importance de la qualité de vie, qui définit en quelques sortes l'identité de la ville. Cette dernière doit permettre aux habitants de vivre en harmonie avec leur environnement dans un équilibre entre ses différentes dimensions (économique, culturelle, écologique, sociale). Il ne faut plus voir la ville comme un ensemble bétonné, mais comme un lieu d'interactions, capable de changer et d'évoluer vers une haute qualité de vie.

Le Président de l'atelier, M. Joël Merlin, de l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement, a souhaité rappeler que la notion d'écosystème spécifiquement urbain est née dans les années 1970 avec dans le monde francophone les travaux de Jean Duvignot.

La ville et ses qualités : de la nécessité de mieux connaître ce corps vivant

A l'image d'un corps vivant, la ville peut être comprise comme un ensemble de cellules en interaction permanente, et soumises à des contraintes de toute nature. Ses artères, ses poumons, ses cœurs et autres flux ont à partir des années 1980 donné lieu à des calculs des différents transits parcourant la ville et ses environnements, soulignant ainsi son aspect de système vivant à part entière. Cette vision a permis de faire évoluer grandement la conception de la ville vers un système complexe et fragile. Par exemple, il y a trente ans lorsque l'on plantait un arbre dans un parc, il était courant de prendre uniquement en compte l'aspect esthétique, aujourd'hui toute une réflexion est menée pour étudier le lien entre l'essence de l'arbre et son environnement local ; il s'agit d'apporter des réponses singulières et adaptées au contexte que forme l'écosystème local. A cet égard, la naissance en France de politiques spécifiques à la ville au milieu



des années 1980 n'est pas un hasard. L'autonomisation du champ urbain est significative d'une part de son importance croissante dans les préoccupations des citoyens et d'autre part de sa complexification croissante nécessitant une connaissance toujours plus approfondie.

Cette complexité est vue comme une richesse à préserver et à mieux connaître ; ainsi nous procédons de plus en plus aujourd'hui à des inventaires faunistiques et floristiques, permettant finalement d'introduire des méthodes de « gestion différenciée ». De la même manière des analyses des flux et des matières permettent de mieux calculer les rapports aux richesses locales existantes, produites ou importées. C'est aussi ce qui devrait permettre de développer l'utilisation de l'empreinte écologique¹, outil permettant de mettre en relation les denrées nécessaires à la vie de la ville en fonction des richesses à disposition et de faire évoluer certaines échelles de valeur mercantilistes vers une valeur écologique. Cet aspect rejoint aussi l'idée d'essayer d'agir à une échelle plus rationnelle, plus humaine, de façon décentralisée et adaptée au contexte humain et environnemental.

Haute qualité de vie : la variable des représentations sociales

Dans cette optique, s'est posée la question de la nécessité de faire évoluer les représentations humaines avec pour objectif de leurs faire mieux connaître les richesses à disposition disponibles dans l'écosystème urbain. En effet, les représentations sociales perçoivent généralement dans la campagne comme un écrin vert mythique, bien représenté par les écrivains ou peintres naturalistes du XIX siècle, alors qu'aujourd'hui cette même campagne est très largement déformée et mal gérée du fait d'un modèle d'agriculture productiviste et scientiste. Il est urgent de faire comprendre que la nature commence aussi à sa porte et qu'il existe une nature en ville trop souvent ignorée donc non respectée et non comprise. Il s'agit pour cela de la valoriser en développant des moyens physiques, sociaux, cognitifs et sensoriels d'accès à ces environnements.

Difficultés et recommandations :

Dans ce travail en cours, plusieurs difficultés ont été soulevées et plusieurs orientations ont été dessinées. D'une part la difficile question de la bonne échelle de travail, que ce soit pour l'approfondissement de la connaissance, ou pour les réponses à donner en terme de gestion des problèmes rencontrés ou en terme de définition des actions à engager, soit en terme de développement d'une action de politiques publiques. Les cartes de l'eau définies par la loi de 1992 sur l'eau et par la directive européenne de 2002, s'appuyant sur les SAGE et les SDAGE, font parties de ces nouvelles échelles d'action envisageant une action de politique publique renouvelée et certainement plus respectueuse de la complexité et de l'interrelation des écosystèmes. D'autre part, face à la complexification du monde et de ses systèmes², il s'agit de pouvoir apporter les méthodes (par exemple les inventaires, ou la méthodologie Eurostat) et les outils de travail (par exemple les Systèmes d'Information Géographique) aux bonnes personnes (des réseaux institutionnels ou non institutionnels, des organisations ou collectivités aux ressources limitées...), mais aussi de pouvoir les faire partager à ceux qui souhaitent s'investir dans ces différents processus. A cet égard, les nouvelles technologies et leurs possibilités de partage des accès, de la connaissance et de la possibilité de communication à moindre frais doivent être soutenues. Aussi, si à chaque époque la notion de haute qualité de ville évolue, pour en avoir la connaissance et pour orienter au mieux les politiques publiques envisagées en fonction des attentes des citoyens mais aussi de la connaissance accessible du monde (que facilitent les travaux de la recherche et de l'expertise), il semble capital d'évaluer les actions à engager (études d'impact) en cours et réalisées, car évaluer permet d'évoluer.

De l'avis des participants, ces différentes difficultés et idées ne pourront être dépassées sans un effort collectif et individuel impliquant certainement des changements d'habitus au premier abord vus comme des sacrifices. Pour cela, le politique doit jouer son rôle de guide et de force de contrainte suffisamment éclairée pour ne pas laisser penser qu'elle enfreint la liberté de chacun.

(Footnotes)

¹ REES William & WACKERNAGEL Mark, *Notre empreinte écologique*, Montréal, éd. Ecosociété, 1993, p.12 : « l'empreinte écologique désigne la superficie de sol (et d'eau) qui serait requise pour soutenir indéfiniment une population humaine et des niveaux de vie donnés, pendant un temps illimité. »

² Ulrich Beck présente bien ces aspects dans son ouvrage : *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, éd. Flammarion, coll. Champs n°546, 2001, 521 p.

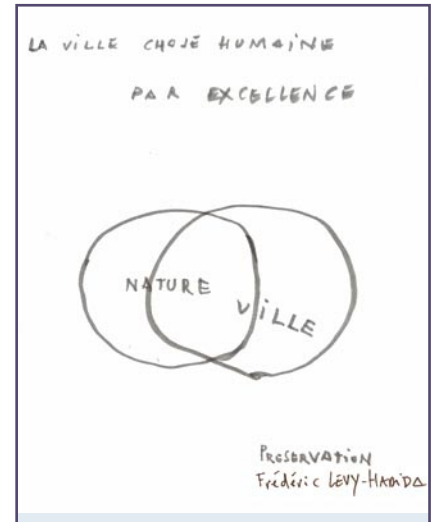


> La nature en ville



Ville et nature sont trop souvent considérées comme incompatibles. La ville durable suppose et passe par un nouvel équilibre entre habitants, activités et nature. La ville a un grand rôle à jouer dans la préservation de l'environnement, elle se doit également de répondre aux attentes de ses habitants, qui plébiscitent la valorisation des espaces verts dans leur cité. Mais la nature c'est plus globalement l'avancée des ressources (eau, air, sol, paysage...) à valoriser et à protéger.

Cet atelier n'a pas fait l'objet d'un rapport.



Artiste : Frédéric Levy-Hadida

> Pour agrandir l'image Cliquez ici

> Pour voir toutes les images de l'atelier Cliquez ici





> Nouveaux savoirs, nouveaux métiers, nouvelle filière



Contrairement à certaines idées reçues, les enjeux économiques se marient très bien avec les principes du développement durable. Cela amène à avoir une approche différente de notre Economie. Le développement urbain durable est une autre vision de la ville : bâtiments HQE, terrasses végétalisées, économie d'eau et d'énergie. L'art de construire la ville autrement ouvre la voie à de nouveaux métiers ; passer de la théorie à la pratique implique une connaissance et une expertise des nouvelles techniques en matière de développement urbain.

Cet atelier n'a pas fait l'objet d'un rapport.





> La place des cultures locales dans la réalisation de la ville durable



La réalisation de la ville durable suppose que les habitants se sentent bien dans leur environnement et puissent pérenniser et développer des manières d'être et de vivre leurs identités et leurs cultures compatibles avec celles des autres habitants de la ville. Il s'agit ainsi de réaliser un espace public local pluraliste, respectueux de la diversité culturelle, y compris au regard des identités locales, des mémoires territoriales comme celles des quartiers, souvent bafouées par la modernité et les projets urbains traditionnels.

Cet atelier n'a pas fait l'objet d'un rapport.





LES VISITES

Dans le cadre de visites au choix, a été présentée la notion de développement durable, mise en œuvre à l'échelle de quartiers... avec les témoignages d'élus, de techniciens et d'habitants ou représentants d'associations.

Parmi les visites, au choix :

1 – Wazemmes :

Riche d'une forte mixité sociale, Wazemmes jouit de la notoriété de son marché et de sa Maison Folie II accueillera prochainement un pôle «habitat durable».

Responsable de visite : Annie Durand, Directrice du Patrimoine de la Ville de Lille.



2 – Lille Bois Blancs/Lomme :

Ile entourée des bras de la Deûle, le quartier Bois Blancs jouxte la commune associée de Lomme. Forte d'une vie populaire intense, la zone abrite le Pôle Euratechnologies, pôle d'excellence économique qui sera dédié aux technologies de l'information et de la communication.

[Cliquez ici pour lire le compte rendu de la visite](#)



3 – Axe Citadelle/Euralille :

Cette visite traversera Lille d'Ouest en Est, de la citadelle au quartier d'affaires Euralille, en passant par les zones non constructibles des fortifications aujourd'hui démantelées.

Responsable de visite : François Freydet, Responsable des arbres à la Ville de Lille et François Cypriani, Directeur de l'Urbanisme à la Ville de Lille



4 – Faubourg de Béthune/Lille Sud :

Quartier scindé en deux par le périphérique de Lille, le Faubourg de Béthune, comme Lille Sud (quartier le plus grand et le plus peuplé de Lille) est en pleine redynamisation avec notamment le Quartier des Modes, la halle de glisse récemment implantés sur le secteur et les projets de renouvellement urbains programmés.

Responsable de visite : Claire Fort, ingénieur-urbaniste à la Ville de Lille



5 – Moulins/Belfort :

Ce quartier est en plein renouvellement urbain avec, entre autres, l'accueil de la faculté de droit de Lille dans une usine réhabilitée et d'une Maison Folie dans une ancienne brasserie. Une intéressante opération de « maisons de ville » complète les opérations phares de ce quartier.

Responsable de visite : Isabelle Roblin, ingénieur-urbaniste à la Ville de Lille



6 – Fives :

Quartier populaire, Fives affiche un riche passé industriel.

La reconversion du site de l'ancienne usine Fives-Cail-Babcock et le bouleversement du centre de Fives sont deux gros enjeux à venir pour le quartier.

Responsable de visite : Patrick Maillot, Urbaniste à la Ville de Lille



2 – Lille Bois Blancs/Lomme : Lundi 29 mai a.m.

Ile entourée des bras de la Deûle, le quartier Bois Blancs jouxte la commune associée de Lomme. Forte d'une vie populaire intense, la zone abrite le Pôle Euratechnologies, pôle d'excellence économique qui sera dédié aux technologies de l'information et de la communication.

La visite s'est intéressée au projet économique « Euratechnologies » et au projet urbain « Les rives de la haute Deûle ». L'espace concerné se situe à cheval sur les communes de Lille et Lomme, à proximité des quartiers populaires des Bois Blancs à Lille, du Marais et de Mont à Camp à Lomme. Cette zone peu habitée présente essentiellement des friches industrielles et notamment l'ancienne usine textile Le Blanc-Lafont. La zone concernée est traversée par le canal de la haute Deûle qui rejoint le canal de la Deûle via la gare d'eau au sud et à hauteur de la citadelle au nord.

Depuis 2001, différentes procédures se combinent pour mener à bien, d'ici 20 ans et sur 100 hectares, le projet global : marché de définition, ZAC, ANRU, pôle d'excellence économique... L'exigence environnementale est affichée dès l'origine aussi bien dans les réflexions à l'échelle du quartier qu'à celle des bâtiments. Le respect de la mémoire du site d'origine et de ses occupations successives est également affirmé. La consultation des habitants des quartiers voisins est énoncée comme incontournable. Ces volontés sont d'abord politiques au travers des deux villes concernées et de Lille Métropole Communauté Urbaine. Elles se réalisent ensuite dans la maîtrise d'ouvrage déléguée auprès de la SORELI,

Société d'Economie Mixte, et dans les cahiers des charges des maîtrises d'œuvre (architectes, urbanistes, paysagistes, bureaux d'étude environnement) et des promoteurs.

La visite s'est plus particulièrement attardée sur la ZAC du premier secteur opérationnel qui propose, outre la réhabilitation de l'usine Le Blanc-Lafont en centre d'affaires TIC, la réalisation de plusieurs espaces publics : voie Nord/Sud, avenue de Bretagne prolongée, place des nouvelles technologies, cour de Bretagne, grande pelouse, jardin d'eau, pont Canrobert et rue Canrobert prolongée, place de la gare d'eau. Les premières opérations de logements prendront place dans l'îlot Coignet face à la gare d'eau via un appel à promoteurs.

Nous retiendrons plus particulièrement de cette visite et des échanges entre intervenants et participants, la forte volonté des acteurs et les nombreuses exigences pour le respect de l'environnement (expertise environnementale du projet, gestion de l'eau, plan de déplacements...). Le travail sur l'eau au cœur des espaces publics a séduit car il concilie environnement et mémoire du site d'origine. Les difficultés seront de concilier consultations nombreuses et respect des échéances de réalisation. Le pari sur le respect des cahiers des charges pour les promoteurs en matière de logements est à relever. Les habitants, rassemblés ou non en association, suivent au mieux le projet selon leurs disponibilités et leurs capacités à le faire. Ils regrettent un peu que les espaces publics de leur quartier proche ne fassent pas également l'objet de requalification et d'opération de propreté.

Responsable de visite : Béatrice Auxent, Architecte, CAUE du Nord
 Animateur : Béatrice Auxent, architecte, CAUE Nord 03 20 57 67 67
 Intervenants : Pascal Henry, chargé d'opération principal, SORELI 03 20 52 20 50
 Denis Delbaere, association d'habitants 03 20 08 49 86
 Participants : une vingtaine de personnes





LA BALADE URBAINE

> Compte rendu de la balade urbaine du 30 juin

« La place de la nature dans la ville dense. »

Animateurs :

Béatrice Auxent, *architecte, CAUE du Nord*

Yves Clerget, *architecte, Centre Georges Pompidou*

Intervenants :

Danièle Poliautre, *Adjointe au Maire de Lille Qualité de vie et développement durable.*

Benoît Poncelet, *directeur, CAUE du Nord*

Anne Braquet, *paysagiste, CAUE du Nord*

Annie Durand, *directrice du patrimoine, Ville de Lille*

René Penet, *directeur de AJONCS*

Participants : une quarantaine de personnes, lillois et parisiens.

Situées au cœur de l'Europe urbaine, les villes du nord de la France, mais aussi de Belgique et des Pays-Bas - territoire baigné par les eaux de l'Escaut et de la Meuse -, sont traditionnellement constituées d'un tissu de maisons de villes mitoyennes. Les îlots ainsi constitués cachent souvent des jardins secrets peu partagés. A Lille, les plans d'aménagement et d'embellissement d'entre deux guerres, sous l'impulsion de la loi Cornudet, ont fait naître des jardins publics et des boulevards urbains plantés. Les anciennes zones *non aedificandi* (non constructibles) des fortifications entourant la ville sont actuellement un enjeu et un potentiel de retour de la nature en ville. Le projet européen Septentrion « de la ville forte à la ville durable » a notamment permis à la ville de Lille d'y réfléchir et d'engager études et réalisations. La place de l'eau dans le projet urbain, en lien notamment au site d'origine, en est une composante.

Le besoin souvent exprimé par les habitants « d'espaces verts » nécessite une définition précise des attentes. L'affirmation de la nécessité d'une ville dense, renouvelée sur elle-même plutôt qu'en perpétuel étalement, implique un rapprochement entre la nature et les citoyens. Dans ce contexte, une qualification du moindre mètre carré disponible doit être réalisée. Plusieurs déclinaisons en termes d'espace et d'usage sont alors possibles : promenade verte, jardin linéaire, jardin communautaire... La densité urbaine peut être aussi synonyme d'intensité sociale.

Circuit :

10h00 Départ gare Lille Flandres

Matinée à pied

Arrêt 1 : Euralille 1, place François Mitterrand

Arrêt 2 : Porte de Roubaix

Arrêt 3 : Euralille 1, parc Henri Matisse

Arrêt 4 : Porte de Gand

Arrêt 5 : Plaine Winston Churchill

Arrêt 6 : Plaine de la poterne

Arrêt 7 : Berges de la Deûle

Arrêt 8 : Stade Grimonprez Joris

Arrêt 9 : Citadelle de Lille

13h00 Repas avenue Léon Jouhaux au bord de la Deûle

Après midi en bus avec arrêts

Arrêt 10 : jardin linéaire, rue Solférino

Arrêt 11 : jardin communautaire, Moulins

Arrêt 12 : Parc Jean-Baptiste Lebas

Arrêt 13 : Euralille 2, le bois habité

Arrêt 14 : jardin des dondaines

17h30 Arrivée gare Lille Flandres

Arrêt 15 « off » : la Terra Incognita

19h00 Fin de la balade

B. Auxent

Annexes : plan du circuit et photos lors de la balade.



■ Grande conférence publique par *Olivier Mongin*

Avec la mondialisation, nous voilà projetés dans l' « après-ville », le « post-urbain ». En Europe, nous étions habitués à voir la ville comme un espace circonscrit dans lequel se déroule une vie culturelle, sociale et politique rendant possible une intégration civique des individus...

Nous voici maintenant confrontés d'un côté à des métropoles gigantesques et sans limites, et de l'autre au surgissement d'entités globales, en réseau, coupées de leur environnement.

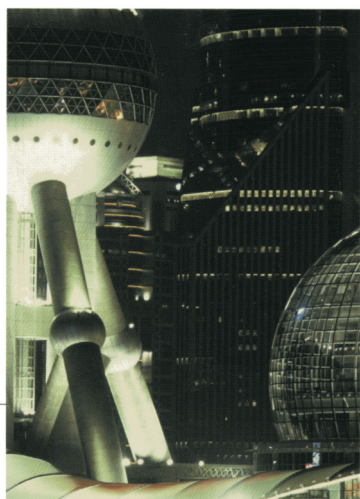
La reconfiguration en cours suscite d'inquiétude : allons nous assister au déclin irrémédiable des valeurs urbaines qui ont accompagné l'histoire européenne ?

C'est sur ce thème qu'est intervenu Olivier Mongin dans sa conférence à l'hôtel de Ville de Lille le 29 Mai

Olivier Mongin

LA CONDITION URBAINE

*La ville à l'heure de
la mondialisation*



LA COULEUR DES IDÉES

SEUIL

Réactions et interventions entre le public et des personnalités, notamment :

Danielle Poliautre, Adjointe au Maire de Lille, déléguée à la Qualité de Vie et au Développement Durable.

René Vandierendonck, Vice-Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Chargé de la Politique de la Ville et de l'Aménagement du Territoire et Maire de Roubaix.

Simone Scharly, Conseillère Communautaire de Lille Métropole Communauté Urbaine, Présidente de la Commission Développement Durable

Nathan Starkman, Directeur de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole

Luc Blanckaert, Président de Citéphile, Réseau National pour l'Éducation à l'Environnement Urbain

Abdelhamid Beyouhd, Architecte principal à la Ville d'Oujda (Maroc)